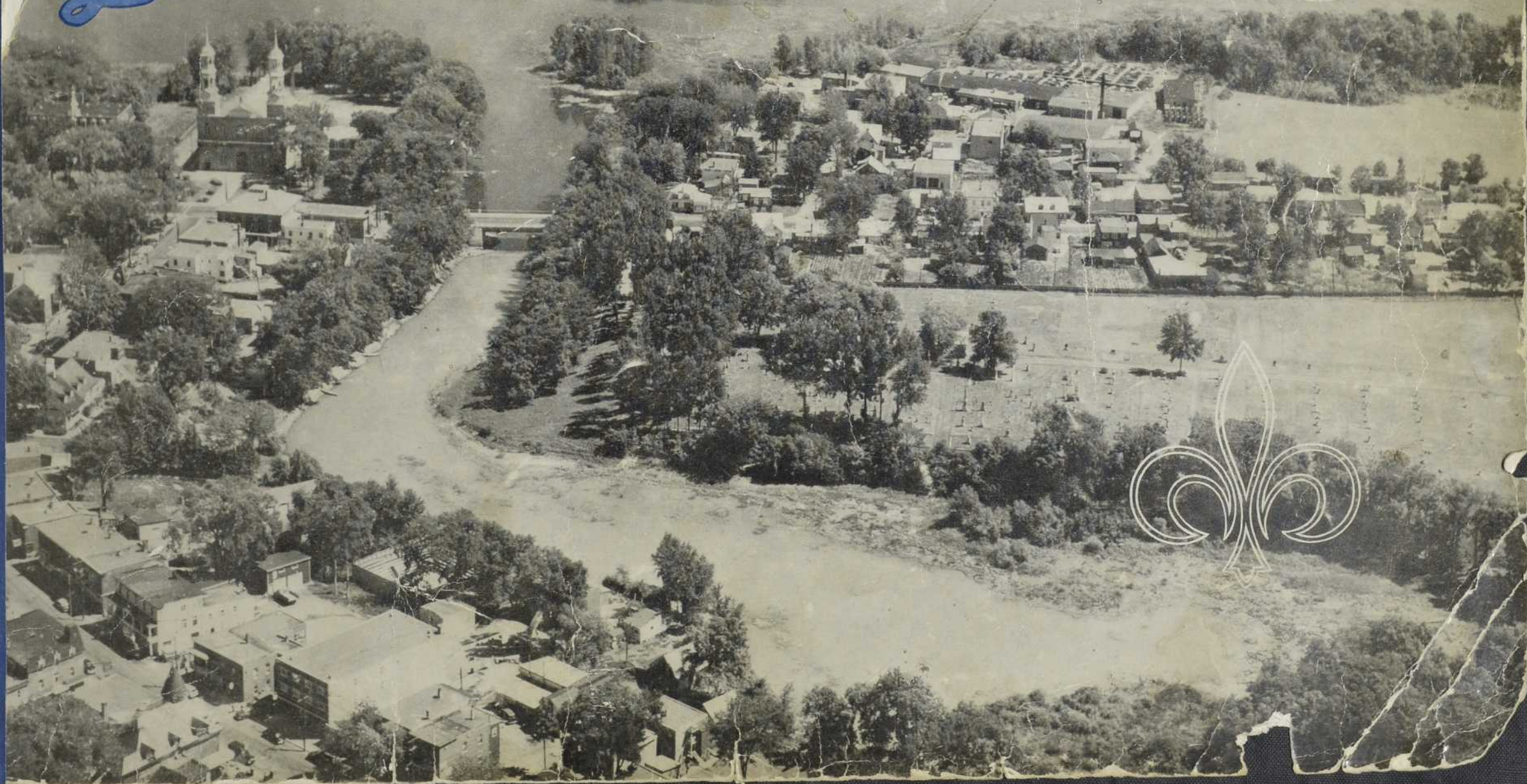


971.42500222
A3452
f1958

L'album des Deux-Montagnes





Parce que sa mission hebdomadaire depuis déjà onze ans
est d'informer ses lecteurs des nouvelles petites et grandes
qui constituent l'actualité,

La Victoire des Deux-Montagnes et de la Région des Mille-Iles

est heureuse d'offrir aux familles du comté
cet ouvrage documentaire et historique
consacré à nos différentes paroisses
et en particulier à un demi-siècle de dévouement incessant.

BIBLIOTHÈQUE
DEUX-MONTAGNES

FC

2945

D5A43 f

L'ALBUM DES DEUX-MONTAGNES

publié à l'occasion du cinquantième anniversaire
de la représentation du comté des Deux-Montagnes
au Parlement provincial

par les honorables Arthur et Paul Sauvé

L'honorable Arthur Sauvé — 1908-1930

L'honorable Paul Sauvé — 1930-1958

Saint-Eustache, décembre 1958.





N préparant cet album, *La Victoire des Deux-Montagnes et de la Région des Mille-Iles* se proposait deux buts: marquer le cinquantième anniversaire de la première élection de l'honorable Arthur Sauvé comme député des Deux-Montagnes au Parlement provincial et permettre à chaque famille de conserver jalousement un documentaire digne de notre région.

C'est en 1908 que la population des Deux-Montagnes confia un premier mandat à Arthur Sauvé. A chaque élection, par la suite, elle le lui renouvela, jusqu'en 1930, alors qu'il quitta l'arène provinciale. Mais ce témoignage si souvent exprimé, elle devait le manifester à l'égard de celui-là même qui, depuis plus de vingt-huit ans, a fait sienne la cause que son père avait embrassée avec un patriotisme ardent. C'est dire que depuis un demi-siècle, le nom des Sauvé — Arthur et Paul — s'est identifié intimement à tous les événements menus et grands dont s'est tissée l'histoire du comté. Un tel anniversaire ne pouvait passer inaperçu, surtout chez une population qui a toujours fait preuve d'un pieux respect pour le passé. C'était d'ailleurs une magnifique occasion de souligner non pas cinquante, mais bien soixante-quatre ans de loyaux services, puisque le regretté Arthur Sauvé fit partie du cabinet fédéral pendant cinq ans, puis fut sénateur pour la division de Rigaud jusqu'à son décès survenu en 1944.

Mais les éditeurs n'ont pas voulu limiter cet album aux faits et gestes de deux figures parlementaires qui ont joué successivement et même concurremment un rôle transcendant dans notre histoire politique régionale, provinciale et nationale. D'ailleurs, comment auraient-ils pu mettre un terme à un tel exposé alors que la carrière même de celui qui assure la continuité de cette tradition jubilaire reste pleine de promesses?

Les citoyens des Deux-Montagnes se distinguent par leur patriotique attachement au sol natal, par le souvenir ému qu'ils conservent de ceux qui, à la suite de Chénier, n'hésitèrent pas à prendre les armes pour secouer le joug de la tutelle. Les éditeurs ont donc souhaité consacrer une grande partie de cet album aux différentes municipalités qui forment le comté. Vieux documents et gravures anciennes voisinent ici et là avec une abondante documentation photographique moderne. Il en résulte, croyons-nous, un documentaire à travers lequel on sent battre le pouls de notre région et celui de la population qui l'habite, un documentaire qui figurera à la place d'honneur dans chaque foyer et qui contribuera à perpétuer le légitime orgueil que nous entretenons à l'égard de notre comté, l'un des plus historiques, l'un des plus pittoresques, l'un des plus fertiles de la province.

Si les éditeurs ont atteint le double but qu'ils se proposaient, leur joie sera égale à la vôtre.





A publication du présent album n'a pas été pour moi, à proprement parler, une surprise. Ceux qui se sont chargés de le réaliser ont parcouru tous les coins du comté des Deux-Montagnes au cours des six ou sept derniers mois, afin d'en photographier les aspects les plus historiques et les plus pittoresques. D'ailleurs, ils n'avaient entrepris leur travail que depuis deux jours, lorsque je reçus un appel téléphonique d'un citoyen me demandant qu'un exemplaire lui fût réservé...

Mais l'album lui-même a été pour moi un sujet d'étonnement. Tout d'abord, je ne m'attendais pas à un écrin aussi richement serti de gravures artistiques et présenté sous une toilette à ce point soignée. Ensuite, j'ignorais qu'un si grand nombre de pages devaient être consacrées à ma vie publique. Je n'ai feuilleté le tout qu'au moment où l'ouvrage allait sous presse.

Vous devinez sans peine l'émotion que j'ai ressentie en constatant que les éditeurs s'étaient penchés avec un sentiment presque filial sur la carrière de celui qui, en plus de m'avoir donné le jour, a toujours été pour moi une source de fierté et d'inspiration. Arthur Sauvé appartient maintenant au passé, à un passé qui, certes, reste présent dans la mémoire de la population des Deux-Montagnes, et c'est l'Histoire qui devra se charger, avec l'impartialité que permet le recul des ans, d'analyser les gestes qu'il a posés au cours de ses trente-six années de vie publique.

Quant à l'abondant chapitre qui m'est consacré dans cet album, il représente, à mon sens, un hommage dont l'importance constitue une fort bienveillante exagération à mon égard. Je me réjouis cependant que la plus grande partie de cette section se compose de gravures qui, en quelque sorte, complètent les 87 premières pages consacrées aux différentes municipalités qui forment notre comté.

Cet album, abstraction faite des termes trop élogieux exprimés à mon endroit, est en quelque sorte un monument érigé au coeur de chaque foyer. C'est dans le bronze et le granit qu'on immortalise les héros, mais c'est au moyen d'un ouvrage comme *L'Album des Deux-Montagnes* que l'on perpétue le visage d'une région, qu'on en fixe les traits au bénéfice de la postérité.

J. Sauvé

*P*our rester fidèle à mes principes, je me suis aliéné les sympathies d'amis précieux dans une lutte électorale, mais j'ai agi sincèrement, honnêtement en respectant ceux qui ne partageaient pas mes sentiments. Si je dois souffrir pour avoir agi ainsi, je suis prêt à marcher même au bûcher, mais je finirais ainsi ma carrière politique pour avoir trop aimé le peuple, pour avoir voulu rester trop fidèle à mes compatriotes et à mon passé. J'ai toujours méprisé les luttes de race et refusé de soulever les préjugés nationaux. Je reconnais et je respecte les droits de la majorité dans ce pays autant que je réclame pour la majorité de cette province le droit de se gouverner elle-même dans les limites tracées par notre constitution. Mon idéal national est celui de Cartier-Macdonald. Je suis de l'école de ces deux génies qui ont bâti le Canada économique.

ARTHUR SAUVE

23 mai 1919

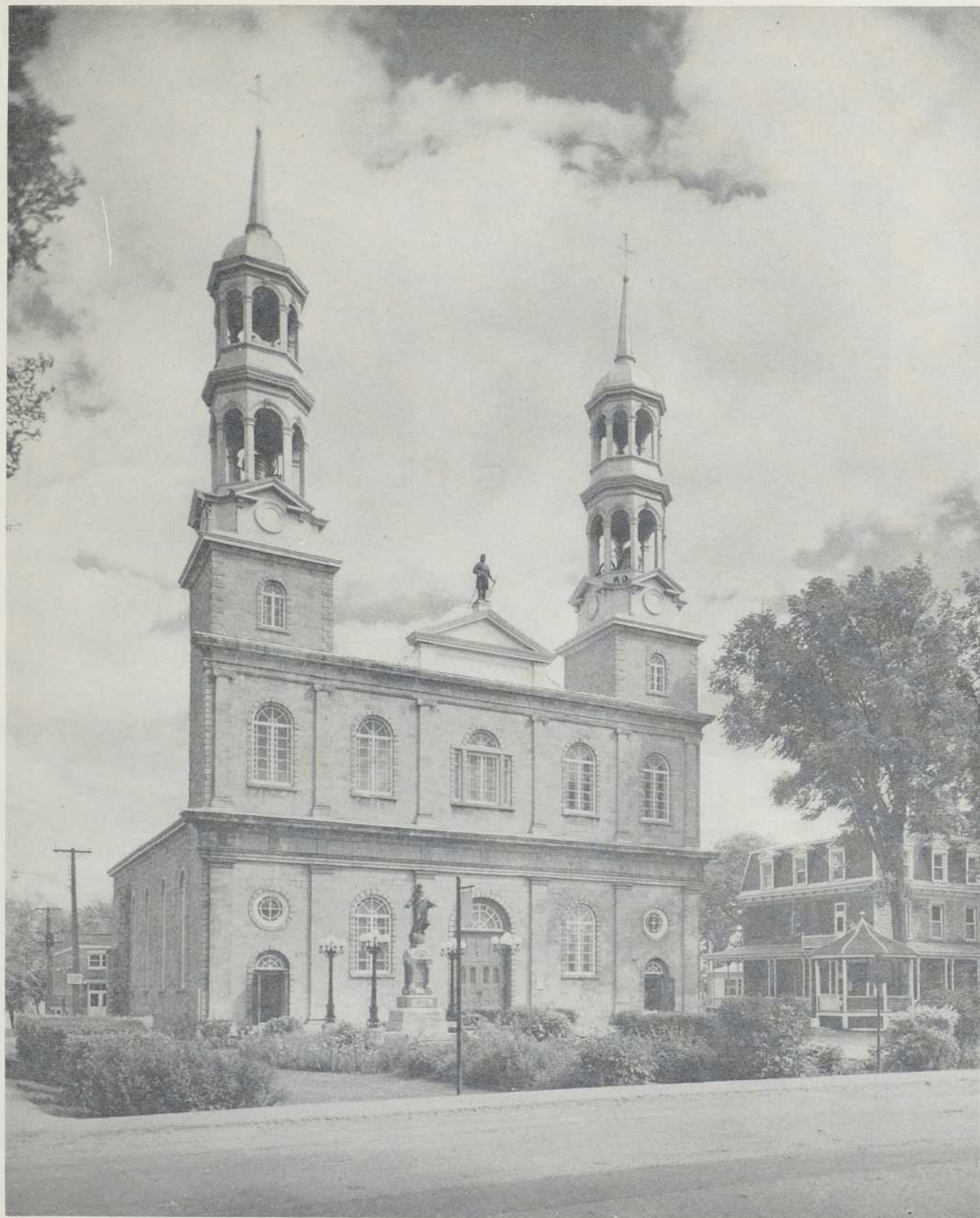
à la veille d'une élection provinciale

*N*ous croyons dans le passé comme source d'inspiration pour l'avenir, mais je vous prie de croire que nous sommes fort occupés par le présent. Si le Québec a été surtout connu comme province agricole, le progrès en a fait une puissance industrielle avec laquelle il faut compter. La dualité de culture de cette province au passé historique si riche est devenue un actif pour le Canada tout entier. La coexistence entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise est devenue plus enrichissante chaque jour, plus agréable. Car le Québec ne convoite pas ce que les autres possèdent, mais entend exploiter à fond ses propres ressources et en faire bénéficier par le fait même le reste du Canada. Notre mission est d'assurer la grandeur du Canada et la façon la plus pratique de le faire est d'assurer la grandeur du Québec.

PAUL SAUVE

16 septembre 1958

devant les Comptables agréés



Saint-Eustache

La paroisse de Saint-Eustache est ancienne, puisque l'ouverture de ses registres date de 1769. Au tout début, on célébrait le service divin dans une maison particulière située dans la Grande-Côte. En 1774, le Rév. Père de Berrey fit bâtir le premier presbytère, qui servit en même temps de chapelle. Cet édifice subsista jusqu'en 1818, alors qu'il fut remplacé par un autre, en pierre. L'église actuelle date de 1783; elle a été incendiée lors du soulèvement de 1837-38, mais les murs sont les mêmes. Bénite le 10 septembre 1783 par le supérieur du Séminaire de Québec, elle a été érigée sur un terrain donné par le seigneur Louis-Eustache-Lambert Dumont. Ci-dessous, le temple paroissial tel qu'il apparaissait au début du siècle.



16 Janvier 1769 au 10 Octobre 1772

L'an mil sept cent soixante neuf le seize Janvier
 nous soussigné prêtre curé à la Rivière du Chesne avons baptisé la
 fille née hier du légitime mariage de Louis Renaud dit
 Loca et Marie Anne Faneuf ses père et mère de cette paroisse
 On lui a donné le nom de Marie Anne. Le parrain
 a été Joseph Vaillancourt et la marraine
 Marie Cadieu. Ils ont tous déclaré ne
 savoir écrire ni signer. En foi de quoi
 j'ai signé

Jean Foucaud

L'an mil sept cent soixante neuf le seize Janvier
 nous soussigné prêtre curé à la Rivière du Chesne avons baptisé la
 fille née hier du légitime mariage de Louis Renaud dit
 Loca et Marie Anne Faneuf ses père et mère de cette paroisse
 On lui a donné le nom de Marie Anne. Le parrain
 a été Joseph Vaillancourt et la marraine
 Marie Cadieu. Ils ont tous déclaré ne
 savoir écrire ni signer. En foi de quoi
 j'ai signé

Jean Foucaud

La première église de St-Eustache fut allongée de 25 pieds quelques années après sa construction pour lui permettre d'accueillir tous les fidèles, et on l'orna d'un portail en pierre de taille et de deux clochers. Après l'incendie de 1837, on la restaura et elle fut bénite en 1841 par Son Exc. Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal.



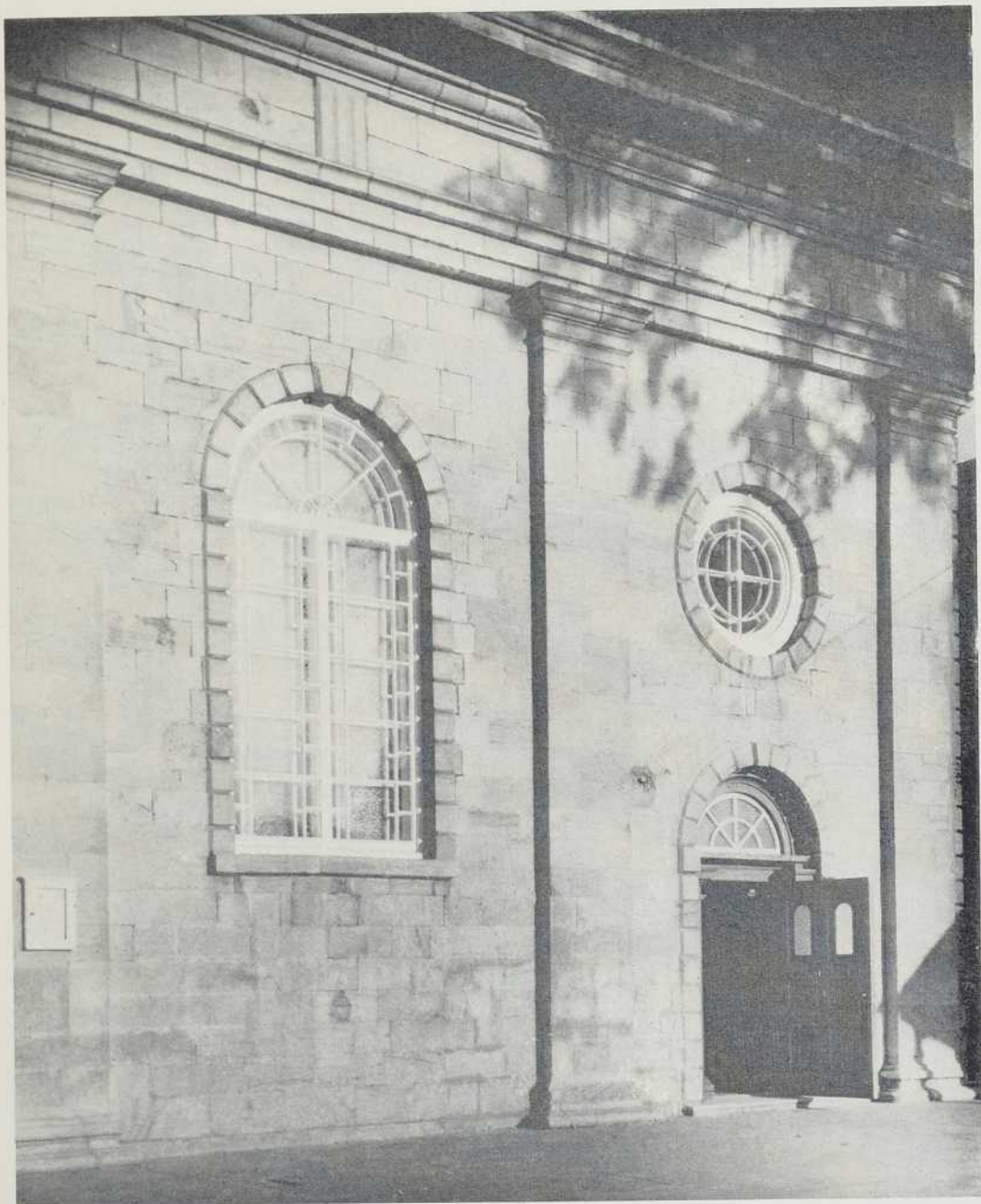
Au presbytère, l'on conserve précieusement une série de toiles représentant quelques-uns des curés de la paroisse, dont le Rév. Père Félix de Béréy, récollet, qui en fut le pasteur de 1769 à 1775, et messire Jacques Paquin (ci-dessous), qui, comme on le sait, était peu sympathique à la cause des Patriotes de 1837-38.

A gauche, la première page du premier registre paroissial. Le 16 janvier 1769, l'abbé François Petit, premier desservant, accueillait une nouvelle citoyenne dans le giron de l'Église.

« L'an mil sept cent soixante neuf, le seize
 « janvier, nous, soussigné, prêtre-curé à la
 « rivière du Chesne, avons baptisé la fille
 « née d'hier du légitime mariage de Louis
 « Renaud dit Loca et Marie Anne Faneuf
 « ses père et mère de cette paroisse. On lui
 « a donné le nom de Marie Anne. Le parrain
 « a été Joseph Vaillancourt et la marraine
 « Marie Cadieu. Ils ont tous déclaré ne
 « savoir écrire ni signer. En foi de quoi
 « j'ai signé

« Petit, ptre. »



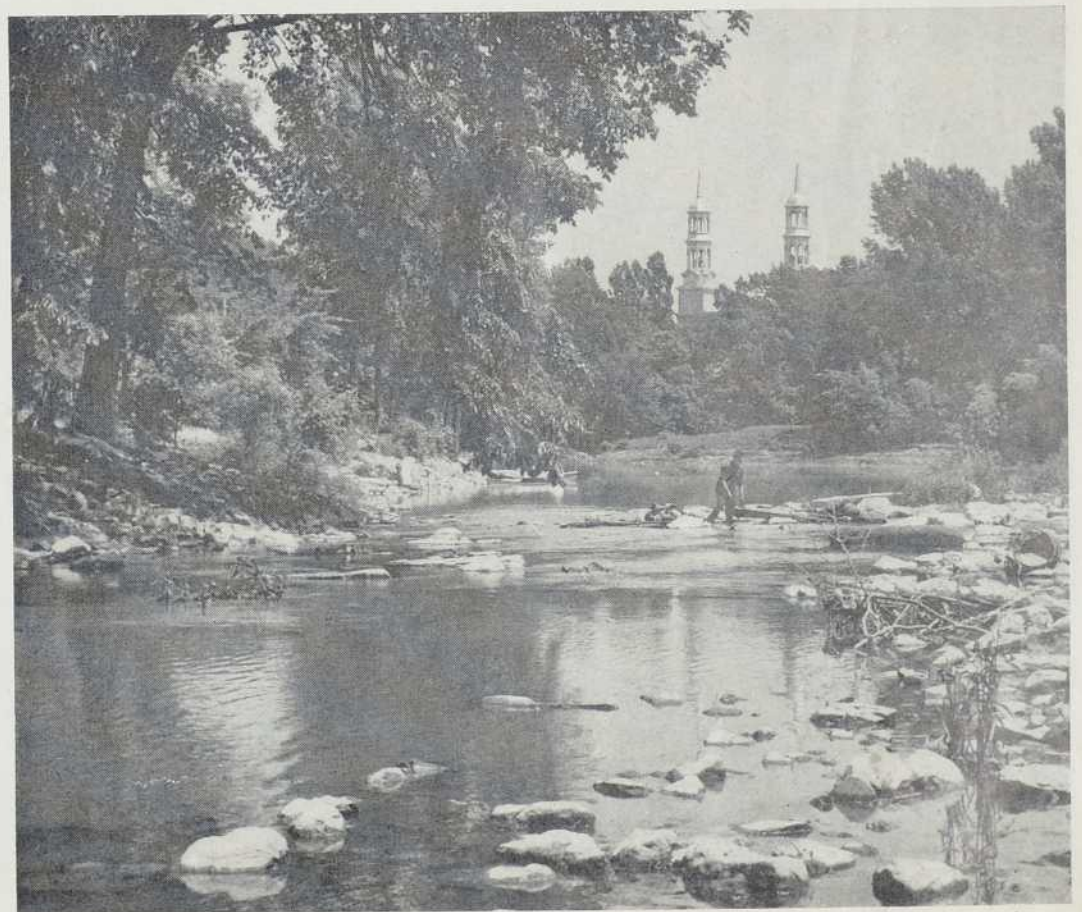


La façade du vieux temple porte encore la trace des boulets du Vieux Brûlot. On distingue nettement sur la photo ci-dessus deux de ces morsures. C'est à l'intérieur de ces murs vénérables que résistèrent Chénier et ses compagnons avant d'être chassés par l'incendie dans le cimetière où ils devaient périr sous la mitraille.

La petite rivière du Chesne, qui s'est teintée du sang des Patriotes, coule toujours entre des rives pittoresques. Si seulement elle pouvait parler, quelle épopée ne nous raconterait-elle pas?



Devant l'église paroissiale, la Commission des Monuments Historiques a dressé une plaque rappelant le farouche combat du 14 décembre 1837 au cours duquel une poignée de Patriotes commandés par Chénier résistèrent aux 2,000 soldats lancés par Colborne contre le village.



N. B. Le quatorze décembre mil huit cent trente sept a eu lieu une bataille dans laquelle ont été tués Jean Olivier Chénier écuyer âgé de trente quatre ans épouse de Dame Zéphyrine Labrie, Joseph Paquet âgé de trente ans, journalier, époux de Adélaïde Lauzé, Jean Baptiste Lauzé âgé de vingt cinq ans, époux de Marie Tessier, Nazaire Filion âgé de vingt deux ans, cultivateur, époux de Julie Gratton, Séraphin Doré, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, époux de Henriette Bélanger, François Dubé, journalier, âgé de vingt neuf ans, époux de Marguerite Gosselin, Joseph Guitard, cultivateur, âgé de vingt six ans, époux de Théotèle Joannette, Pierre Dubeau, aubergiste, âgé de vingt huit ans, époux de Olive Ouimette, Joseph Bouvret, âgé d'environ vingt trois ans, fils de Jean Bouvrette et de Isabelle Régimbal. Toutes ces différentes personnes étaient de la paroisse de St-Eustache et y furent inhumées ainsi que Jean Baptiste Toupin âgé de trente ans, fils de François Toupin, cultivateur. Témoins, Jacques et François Beauchamp. Régimbal.

F. X. Desèves ptre

Le quatorze décembre mil huit cent trente sept a eu lieu une bataille dans laquelle ont été tués Jean Olivier Chénier écuyer âgé de trente quatre ans épouse de Dame Zéphyrine Labrie, Joseph Paquet âgé de trente ans, journalier, époux de Adélaïde Lauzé, Jean Baptiste Lauzé âgé de vingt cinq ans, époux de Marie Tessier, Nazaire Filion âgé de vingt deux ans, cultivateur, époux de Julie Gratton, Séraphin Doré, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, époux de Henriette Bélanger, François Dubé, journalier, âgé de vingt neuf ans, époux de Marguerite Gosselin, Joseph Guitard, cultivateur, âgé de vingt six ans, époux de Théotèle Joannette, Pierre Dubeau, aubergiste, âgé de vingt huit ans, époux de Olive Ouimette, Joseph Bouvret, âgé d'environ vingt trois ans, fils de Jean Bouvrette et de Isabelle Régimbal. Toutes ces différentes personnes étaient de la paroisse de St-Eustache et y furent inhumées ainsi que Jean Baptiste Toupin âgé de trente ans, fils de François Toupin, cultivateur. Témoins, Jacques et François Beauchamp. Régimbal.

Dans les registres paroissiaux est consigné l'acte de décès du Dr Chénier et de quelques-uns de ses compagnons:

« Le quatorze décembre mil huit cent trente sept a eu lieu une bataille dans laquelle ont été tués Jean Olivier Chénier écuyer médecin âgé de trente-quatre ans époux de Dame Zéphyrine Labrie, Joseph Paquet âgé de trente ans, journalier, époux de Adélaïde Lauzé, Jean Baptiste Lauzé âgé de vingt-cinq ans, époux de Marie Tessier, Nazaire Filion âgé de vingt-deux ans, cultivateur, époux de Julie Gratton, Séraphin Doré, cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, époux de Henriette Bélanger, François Dubé, journalier, âgé de vingt-neuf ans, époux de Marguerite Gosselin, Joseph Guitard, cultivateur, âgé de vingt-six ans, époux de Théotèle Joannette, Pierre Dubeau, aubergiste, âgé de vingt-huit ans, époux de Olive Ouimette, Joseph Bouvret, âgé d'environ vingt-trois ans, fils de Jean Bouvrette et de Isabelle Régimbal. Toutes ces différentes personnes étaient de la paroisse de St-Eustache et y furent inhumées ainsi que Jean Baptiste Toupin âgé de trente ans, fils de François Toupin, cultivateur. Témoins, Jacques et François Beauchamp.

« F. X. Desèves, ptre. »

J. Parmi les morts tués dans la rébellion du quatorze décembre mil huit cent trente sept les parents ont négligé de faire enregistrer avec les autres morts Alexis âgé de quatorze ans supposé mort dans la dite rébellion fils de Alexis Lachance journalier et de Reine Liret sa défunte mère, de cette paroisse. Témoins Jacques et François Beauchamp qui nous signent.

J. Paquin ptre

Et, dans une page suivante, on trouve une autre victime de l'historique combat, dont le décès n'avait pas été rapporté plus tôt:

« Parmi les morts tués dans la rébellion du quatorze décembre mil huit cent trente-sept, les parents ont négligé de faire enregistrer avec les autres morts Alexis, âgé de quatorze ans, supposé mort dans la dite rébellion, fils de Alexis Lachance, journalier, et de Reine Liret, sa défunte mère, de cette paroisse. Témoins, Jacques et François Beauchamp, qui n'ont su signer.

« J. Paquin, ptre. »

Certains ont prétendu que Chénier s'était imposé aux chefs des Patriotes par la seule force de son caractère.

Il suffit de lire les signatures paraissant au bas de son acte de mariage, dans les registres de St-Eustache, six ans avant les Troubles de 1837-38, pour juger de la qualité de ses amis :

Louis-Joseph Papineau, les Dumouchel, A.-N. Morin, C.-S. Cherrier, Jacques Viger, le futur commandeur, autant de noms qui sonnent haut et clair comme des coups de clairon.

Autres parents et amis dont quelques uns ont signé avec nous

— Séphur Labrie, H. Chénier, Ph. Larocque, Papineau

P. Leblanc, L. Viger, Victor Trépanier, A. S. Brabant

W. H. Scott, P. B. Dumouchel, J. V. Morin

J. B. Dumouchel, Viger, et Brattwell, N. S. Scott

Chas. Dion, C. B. de Grosbois, C. S. Cherrier, Paul Michon

J. Laframboise, J. Paquin, P. Roy

Léandre Dumouchel, M. J. Piquois

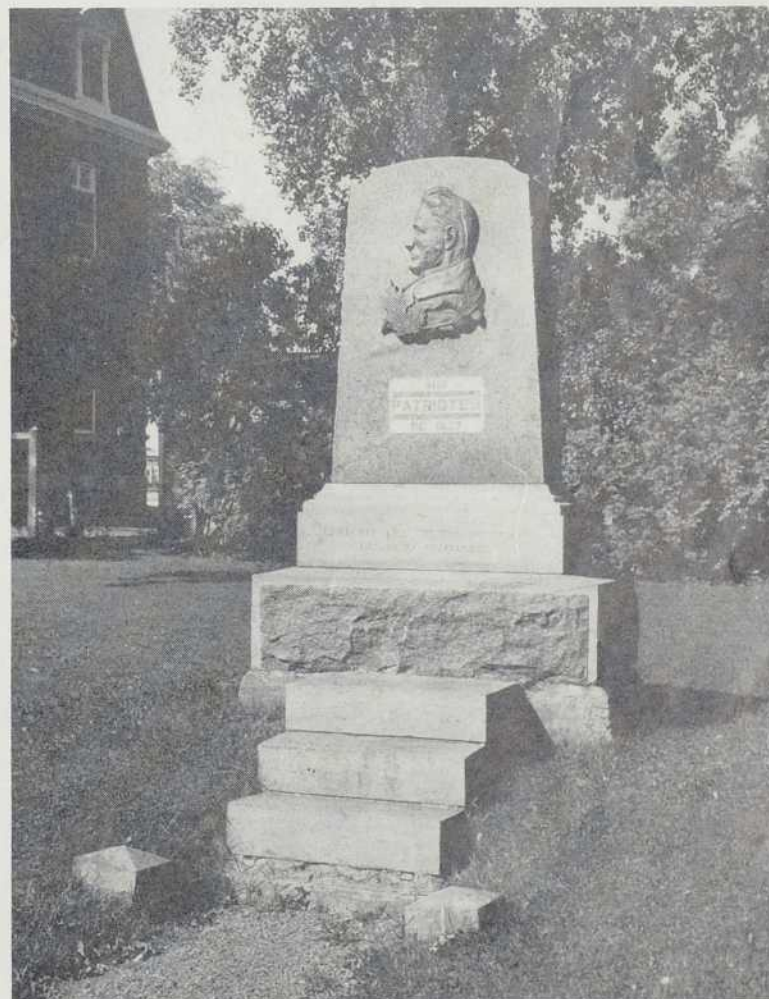


Le Dr Jean-Olivier Chénier, d'après l'Opinion Publique.

« Deux-Montagnes fut le théâtre d'une explosion de patriotisme canadien. J'habitais à Saint-Benoît l'emplacement de Chénier, et aujourd'hui, mon foyer est sur les fondations de l'école du Dr Labrie, qui fut ensuite le foyer du Dr Chénier. Sur ce coin de terre, je pense souvent à la sublime erreur de 1837, qui a servi plus tard à nos hommes d'Etat canadiens, par une politique de juste milieu et par des moyens constitutionnels, à nous obtenir les libertés dont nous jouissons encore ».

— Arthur Sauvé, à Ottawa, 28 juin 1926.

Monument érigé à la mémoire de Chénier et des Patriotes du 14 décembre 1837, près du Collège du Sacré-Coeur.





Le combat, en arrière de l'église de St-Eustache. Soldats réguliers et volontaires coupent la retraite à ceux qui veulent s'échapper du cercle de feu et de fer qui se resserre sur le village.



L'artillerie de Colborne, installée face au temple paroissial.

LE 14 décembre 1837, à 11 h. 15, les sentinelles qui faisaient le guet de l'autre côté de la rivière rentrèrent au village et annoncèrent qu'une armée de baïonnettes étincelant au soleil du matin s'avancait vers la place. Le tocsin rassembla les Patriotes.

Ces baïonnettes étaient celles de 80 volontaires. Quand on fit appel aux braves prêts à se porter à la rencontre de cette compagnie, 150 hommes s'offrirent et partirent derrière Chénier. Ils s'avancèrent sur la glace qui résistait à peine sous leurs pas. Mais comme ils avaient franchi la moitié de leur course, un coup de canon chargé à mitraille leur fit jeter les yeux en arrière. Deux mille miliciens s'avancèrent dans un ordre parfait. Les forces royales comptaient 9 pièces d'artillerie et 120 hommes de cavalerie que suivait une longue file de fourgons chargés de munitions, d'armes et de provisions.

Stupéfiés, les Patriotes firent volte-face pour se retrancher dans le village, mais la mitraille en blessa plusieurs. L'artillerie s'immobilisa dans la Grand-Côte et fit bientôt pleuvoir une véritable grêle d'obus sur le village même. Chénier parvint à rallier environ 250 hommes. Il espérait pouvoir résister aux assaillants, dont le nombre exact ne lui était pas connu. Combien d'hommes se barricadèrent dans l'église? Les auteurs ne s'entendent pas, mais il semble que c'est avec une soixantaine de Patriotes que Chénier s'y retrancha. Plusieurs d'entre eux n'avaient pas d'armes.

— *Qu'allons-nous faire? demandèrent-ils à leur chef. Nous n'avons pas d'armes...*

— *Soyez tranquilles, leur répondit-il froidement. Il y en aura de tués. Vous prendrez leurs fusils!*

Pendant que les boulets éventraient les toits, démolissaient les murs et ricochaient sur la façade du temple, le commandant des troupes royales, Colborne, celui-là même qui devait traîner dans l'histoire le sobriquet accusateur de *Vieux Brûlot*, déployait son armée de manière à isoler le village. Il avait eu la précaution de placer sur les routes des piquets de cavalerie chargés d'arrêter ceux qui parviendraient à rompre les rangs des forces encerclantes.

Puis, les fantassins reçurent l'ordre de se refermer. Un détachement d'artillerie pénétra dans le village, mais se retira sous le feu nourri des insurgés. Le bombardement se continua. Les obus ébranlaient à peine les solides édifices de pierre improvisés en barricades. Devant cette impuissance, Colborne décida l'assaut, car, au bout de deux heures, ses 2,000 hommes n'étaient pas parvenus à vaincre les emmurés.

Un parti d'éclaireurs, qui s'était glissé derrière les hangars et entre les maisons, parvint dans un édifice sis en face de l'église et y trouva un grand poêle plein de feu. Un soldat le renversa et, en un instant, il s'éleva d'énormes tourbillons de fumée qui envahirent les positions des Patriotes.

Colborne profita de cet écran pour sonner la charge, et les fantassins s'avancèrent vers les quelques foyers de résistance auxquels les flammes se communiquaient déjà. Délogés de leurs retranchements, presque tous les Patriotes s'échappèrent des brasiers, mais ils n'allèrent pas loin et furent capturés ou fauchés.

Maintenant maître du village, Colborne n'avait plus qu'à réduire trois nids de résistance: l'église, le presbytère et le couvent. Chénier et ses hommes tiraient des clochers et des fenêtres avec l'énergie du désespoir, mais leurs balles se perdaient dans la fumée. Colborne plaça ses obusiers en face de l'église, dont les portes s'obstinèrent à rester debout. Une botte de paille enflammée fit du presbytère un autre brasier, pendant que le couvent lui-même s'enveloppait de flammes.

Chénier, dans l'église, commande toujours. Il a vu ses hommes chassés des édifices environnants, mais il continue, avec un calme héroïque, à donner des ordres à la poignée qui lui reste. Des soldats forcent la porte de la sacristie et surgissent dans le chœur. Les Patriotes se retournent et les accueillent par une vive fusillade. Les assaillants, incapables d'aller plus loin, entassent des matières combustibles au pied de l'autel et y mettent le feu.

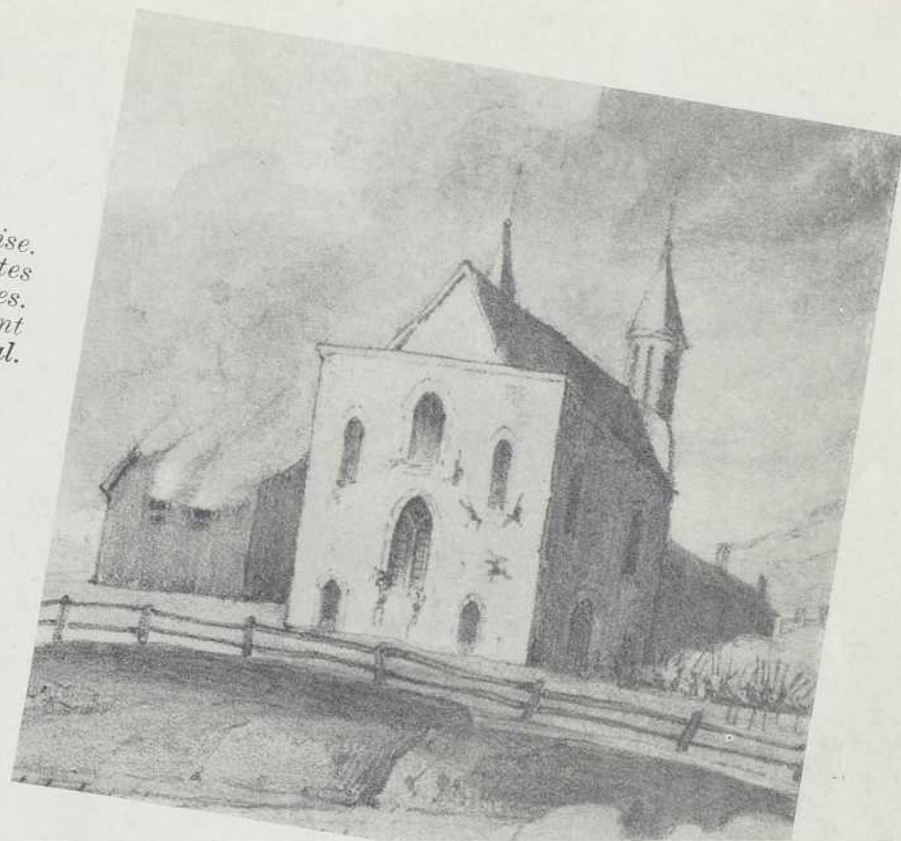
Bientôt, les flammes gagnent la voûte. La fin approche. Traqués comme des bêtes, après avoir vu ceux de leurs compagnons que le feu avait épargnés tomber sous les baïonnettes, Chénier et ses hommes refusent de se rendre. Quelques-uns sautent par les fenêtres, mais les balles les ont déjà criblés avant même d'atteindre le sol.

Chénier avait dit: *Avant d'être tué, j'en tuerai plusieurs!* Il ne lui restait plus que quelques instants pour continuer de remplir cette promesse. Il fit appel à ses gens et tous sautèrent dans le cimetière, décidés à vendre chaudement leur vie. C'est là qu'une première balle terrasse le Patriote. Il se relève sur un genou, fait feu, mais une deuxième balle l'atteint en pleine poitrine et, cette fois, il reste étendu sur le sol.

Privés de leur chef, les survivants demandent quartier, mais les vainqueurs refusent et se métamorphosent en un peloton d'exécution. A quatre heures de l'après-midi, le combat est terminé. Soixante-dix Patriotes sont tombés; autant ont réussi à s'enfuir; une centaine, chargés de chaînes, méditent sur le prix de la liberté. Le pillage succède à la conflagration et Colborne annonce la perte d'un tué et de trois blessés, chiffres ridicules, assure-t-on, destinés à cacher la vérité.

Ainsi mourut Jean-Olivier Chénier, le Patriote de Saint-Eustache, celui que les historiens des *Troubles* de 1837-38 appellent tour à tour *l'imbécile*, *l'entêté*, *le héros*, *le martyr*. Quoi qu'il en soit, on ne cessera jamais de se léguer, de génération en génération, l'expression: *Brave comme Chénier!*

*Vue arrière de l'église.
Chassés par l'incendie, les Patriotes
sautent par les fenêtres.
Ci-dessous: les artilleurs déchargent
leurs canons sur le temple paroissial.*



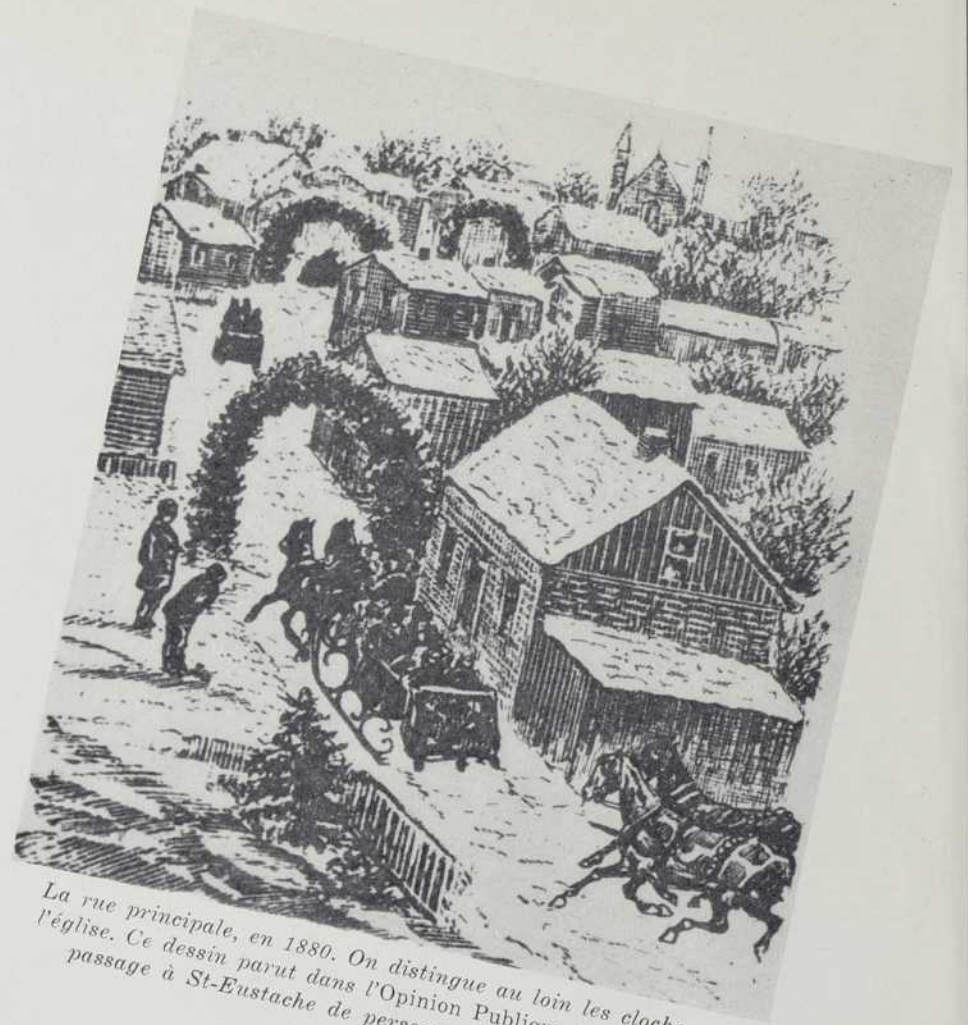
Les quatre illustrations paraissant sur ces deux pages proviennent de Lithographic Views of Military Operations in Canada under His Excellency Sir John Colborne during the late Insurrection, Londres, 1840. Lithographies de N. Hartnell d'après croquis de lord Charles Beauclerk. Inventaire des Oeuvres d'Art de la Province de Québec.





Le vieux moulin Légaré, qu'active les eaux de la rivière du Chesne. C'était, au siècle dernier, un centre de meunerie fort populaire dans toute la région, et ses moutures faisaient l'envie de nombreux meuniers, à plusieurs milles à la ronde.

Le manoir Globensky tel qu'il apparaît aujourd'hui. Le nom des Globensky est intimement lié à l'histoire de St-Eustache. Un membre de cette famille prit une part très active aux Troubles de 1837-38, faisant sienne la cause du Gouvernement.



La rue principale, en 1880. On distingue au loin les clochers de l'église. Ce dessin parut dans l'Opinion Publique à l'occasion du passage à St-Eustache de personnages venus de France.





Vue aérienne de la ville de Saint-Eustache,
sise au confluent de l'historique rivière
du Chesne et de la rivière des Mille-Iles.



Le centre commercial de Saint-Eustache

*Nous reproduisons sur cette page
quelques aspects de la rue Saint-
Eustache, le centre commercial de la
ville, avec identification des princi-
paux édifices.*



A gauche, maison du Dr Yvon Corriveau; plus loin, la Pharmacie Maisonneuve; au fond, la Banque Canadienne Nationale. A droite, le magasin de M. Paul Léger, la salle à manger Chef Perras, le Restaurant Central, la Bijouterie Forget et le magasin de la Commission des Liqueurs.

A gauche, maison de M. Alex. Taillefer, magasin de Mlle Legault, la Ferronnerie Bernard Ranger, la Pharmacie Saint-Eustache, la Biscuiterie Saint-Eustache, la Banque Provinciale du Canada et l'Hôtel Sénécal. A droite, la Banque Canadienne Nationale, la maison de M. Hector Boileau, le Cinéma Saint-Eustache et le Restaurant G. Raby, l'Hôtel des Mille-Iles.



A gauche, le magasin J.-A. Paquin & Fils, l'édifice de Mme Victor Prud'homme (dissimulé par les arbres). A droite, la salle d'exposition du Garage Saint-Eustache, ltée, l'édifice Chaurette & Chaurette, le magasin de M. Paul Léger, le magasin de la Commission des Liqueurs et la maison de Mme Moreau.

A gauche, le magasin de M. Paul Locas, celui de M. Gaétan Barbe, le restaurant de Mme Noël Legault, la maison de M. Florent Dubois, logeant l'épicerie et l'étal de M. Raoul Joannette, la Caisse Populaire et l'hôtel de ville. A droite, le magasin à rayons Jean-Lahaie, propriété de M. Claude Lahaie, l'édifice Desrosiers & Binette, où se trouvent les bureaux de La Victoire, la maison du Dr Binette et celle de M. Drouin, et l'édifice acquis par la Caisse Populaire.

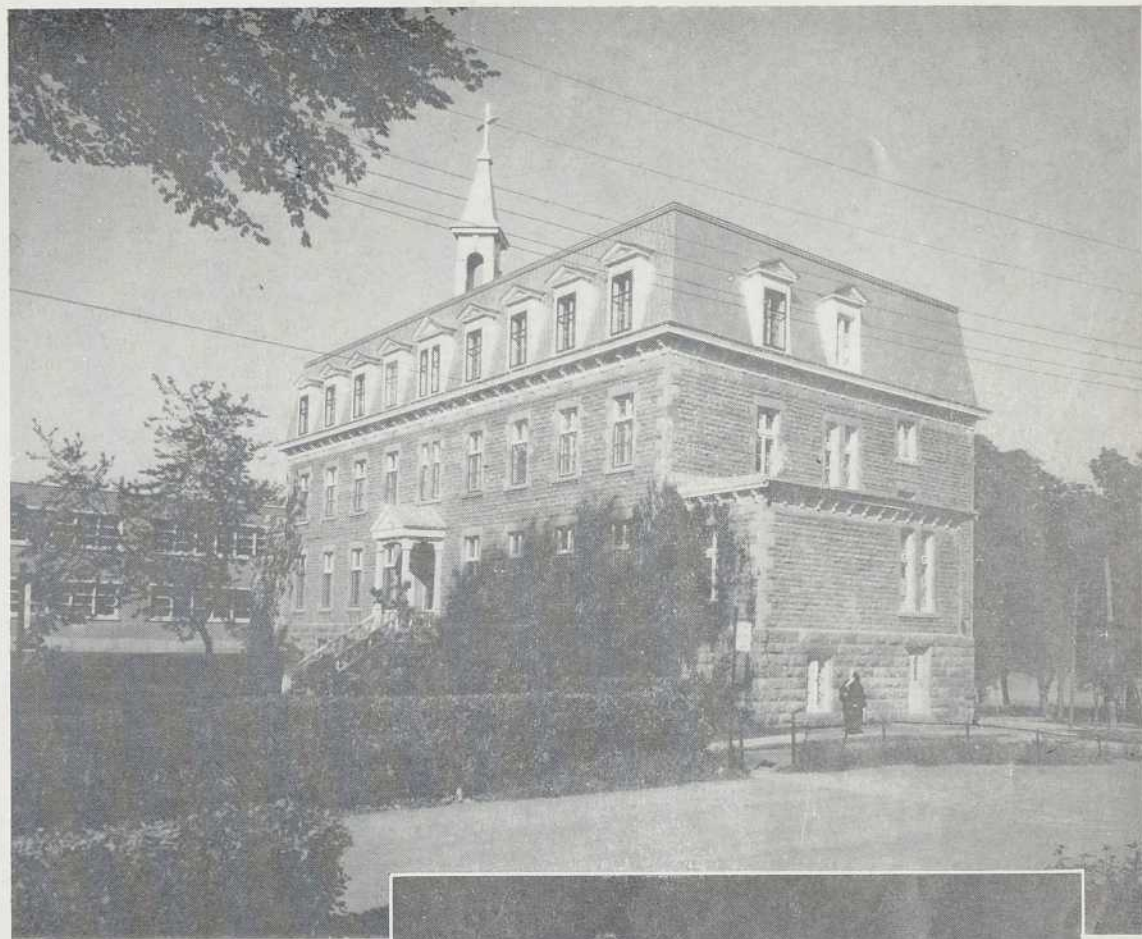


A gauche, la maison de M. Hermas Charette, le salon de barbier de M. Gérard Cloutier, la salle à manger Chef Perras, l'édifice Chaurette & Chaurette. Au fond, l'église paroissiale. A droite, la maison du Dr Yvon Corriveau et les magasins P. Gendron, C. Paquin et Lavoie.





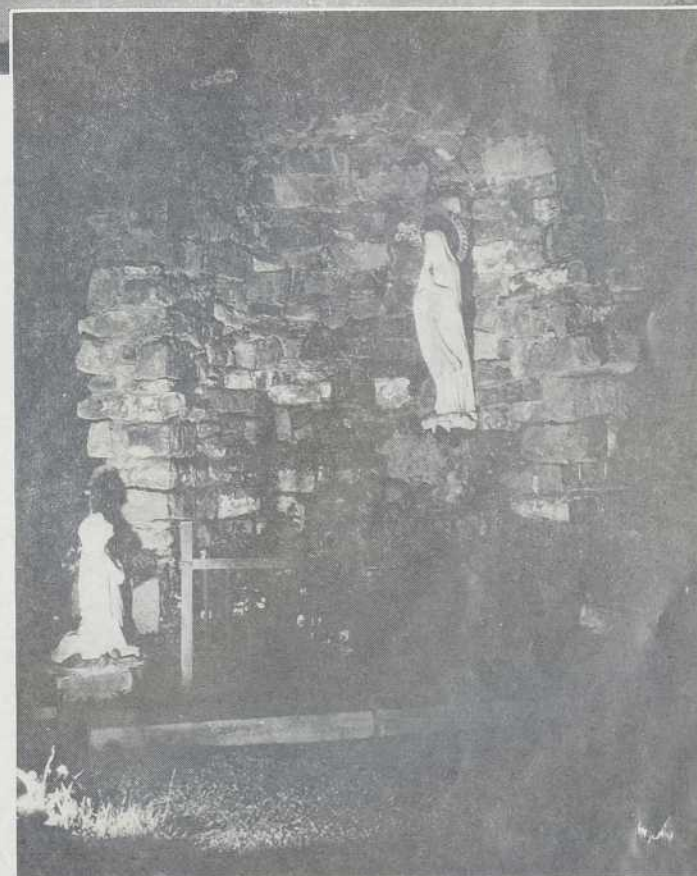
Voici d'humbles, mais vénérables pierres: l'une des plus vieilles maisons de la ville. Elle est située au numéro 65 de la rue Saint-Louis, et est la propriété de Mme Emile Bélisle.

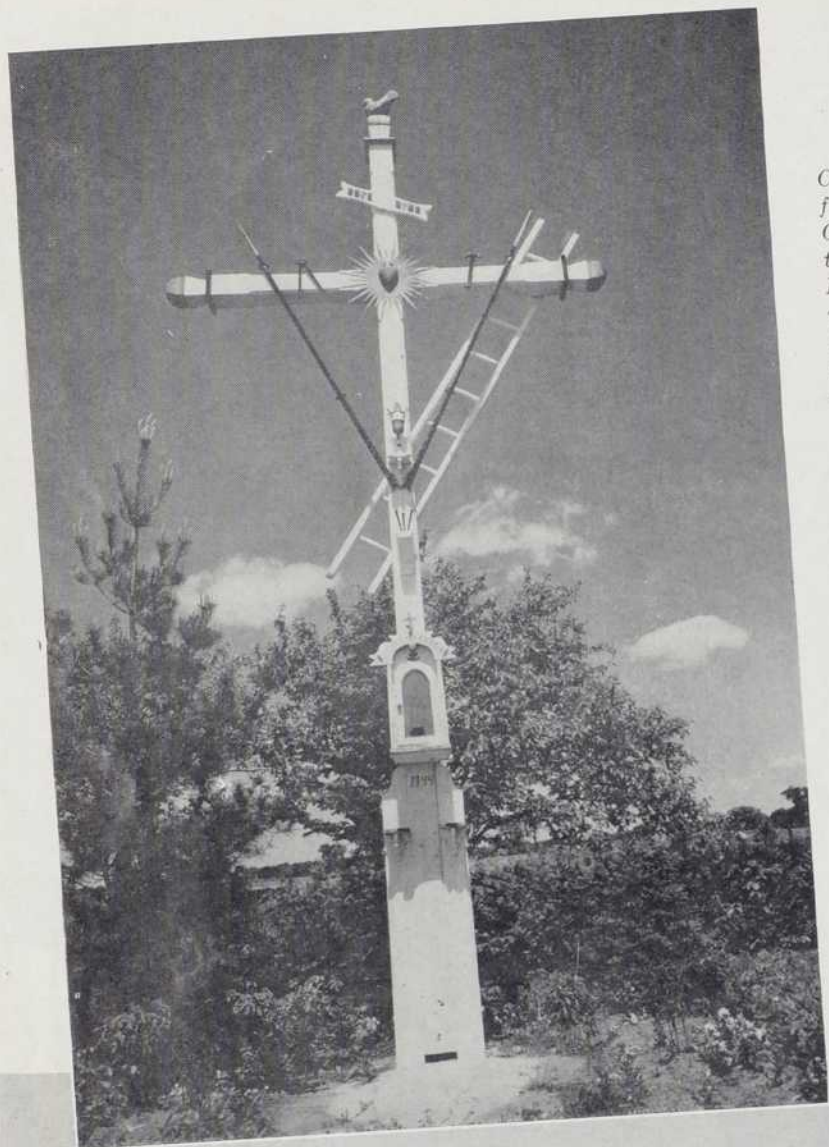


Le Couvent de Saint-Eustache, situé tout près de l'église paroissiale. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame s'y dévouent auprès de la jeunesse féminine du comté depuis de nombreuses années. A droite, une charmante grotte érigée dans la cour du Couvent, en l'honneur de l'Immaculée-Conception.



Le Collège du Sacré-Coeur, auquel un grand nombre de citoyens de Saint-Eustache et de la région doivent leur formation. En outre d'être réputé pour l'excellence de son enseignement, le Collège possède un corps de cadets qui fait son légitime orgueil.

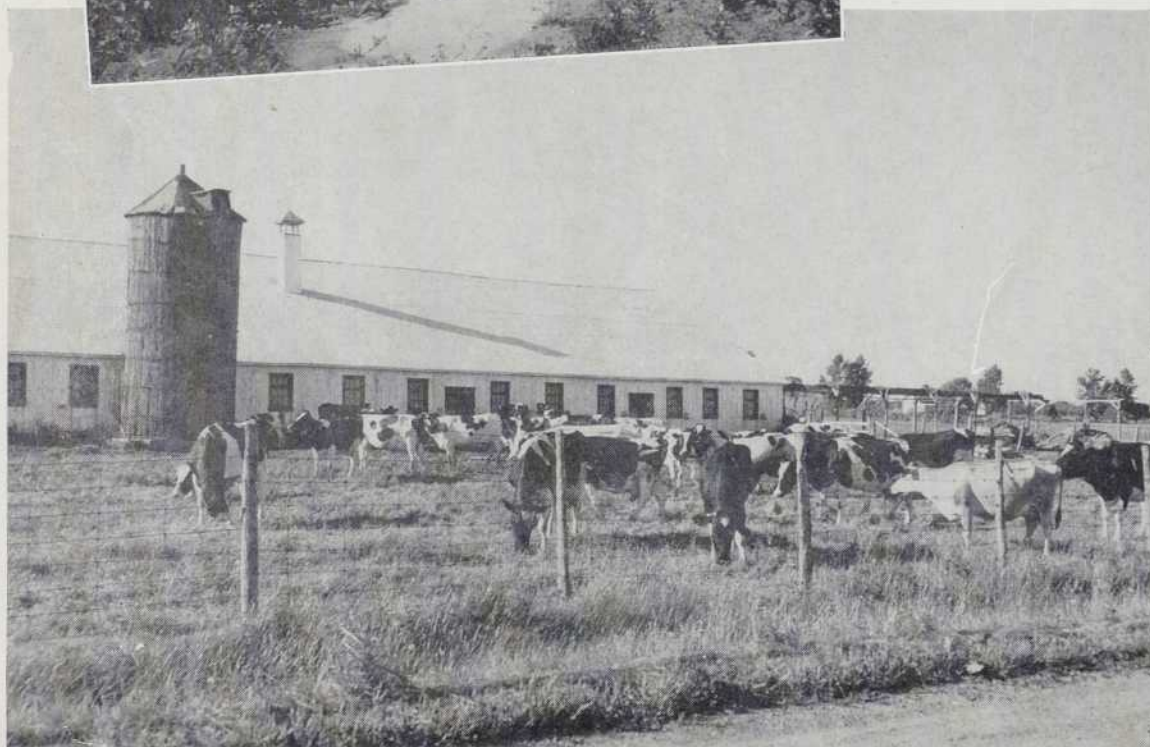




Croix de chemin sur la ferme de M. Paul-Eugène Giroux, route No 8. Partout, dans le comté des Deux-Montagnes, on trouve ces croix pittoresques qui jalonnent montées et rangs, témoignant de la foi militante de la population.



L'une des plus vieilles maisons du comté: elle est située dans la Fresnière et appartient à M. Samuel Méreineau. Sur le linteau de la porte principale est burinée l'inscription suivante: Joseph Pement — 1817.

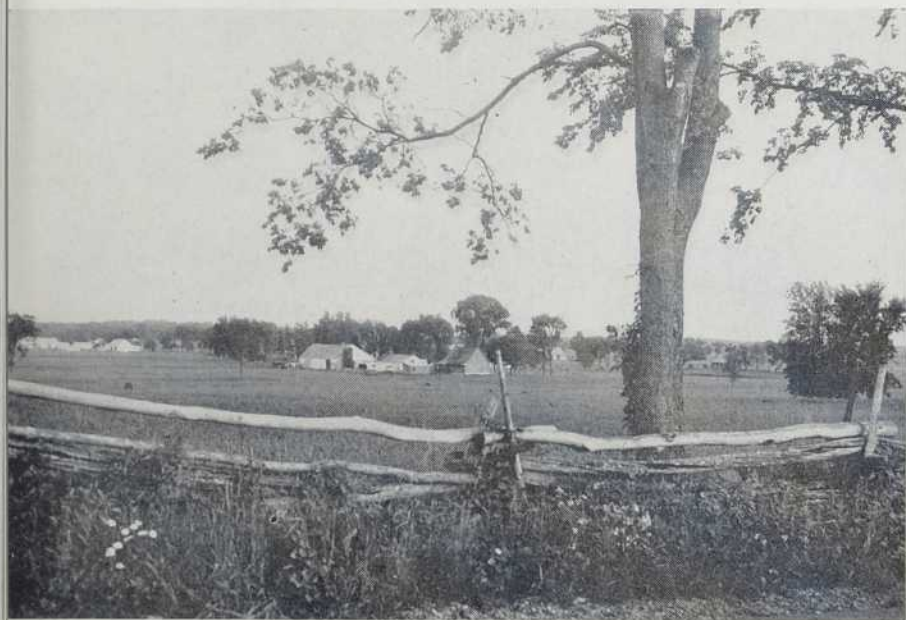


Troupeau de M. Eustache Prud'homme, rang de la Petite-Rivière-Sud.

Récolte du foin sur la ferme Lajeunesse, rang de la Petite-Rivière-Sud.



Paroisse de Saint-Eustache



Ferme de M. Rolland Chartrand, qui borde le rang du Chicot-Sud, bien représentative du charme bucolique du Québec rural.

Vénéralable maison d'autrefois, propriété de M. Guy Prud'homme, Petite-Rivière-Nord.

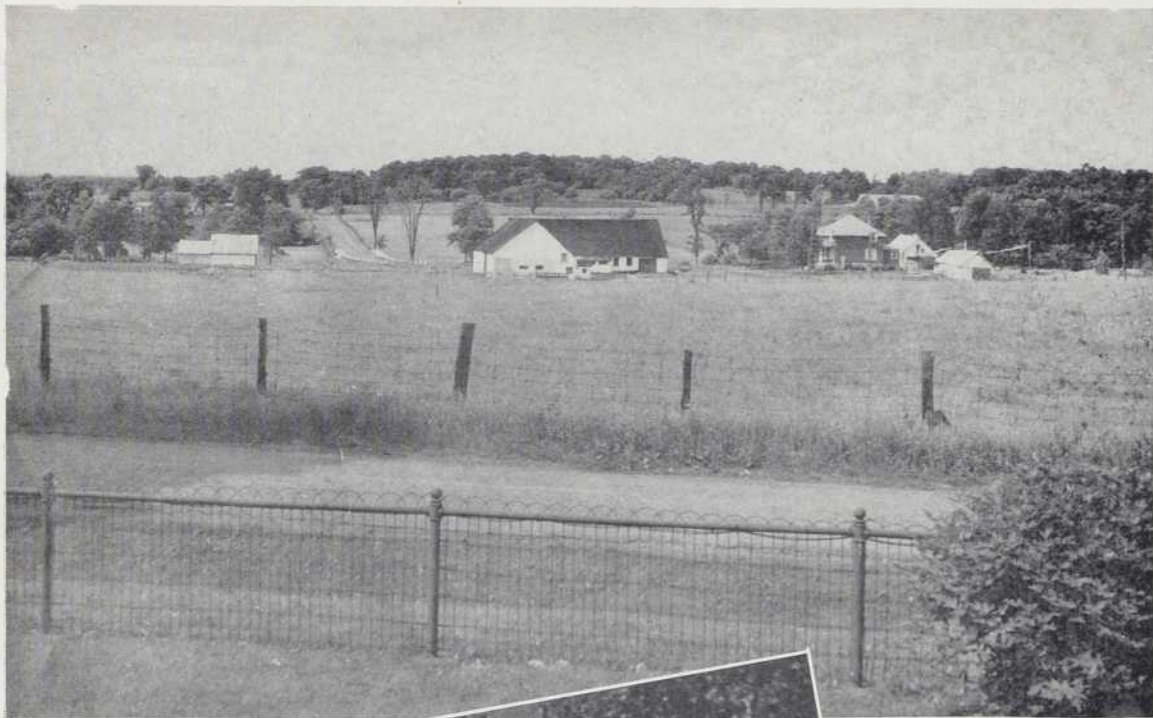


Couches chaudes sur la ferme de M. Jean-Pierre Saint-Aubin, Petite-Rivière-Nord.

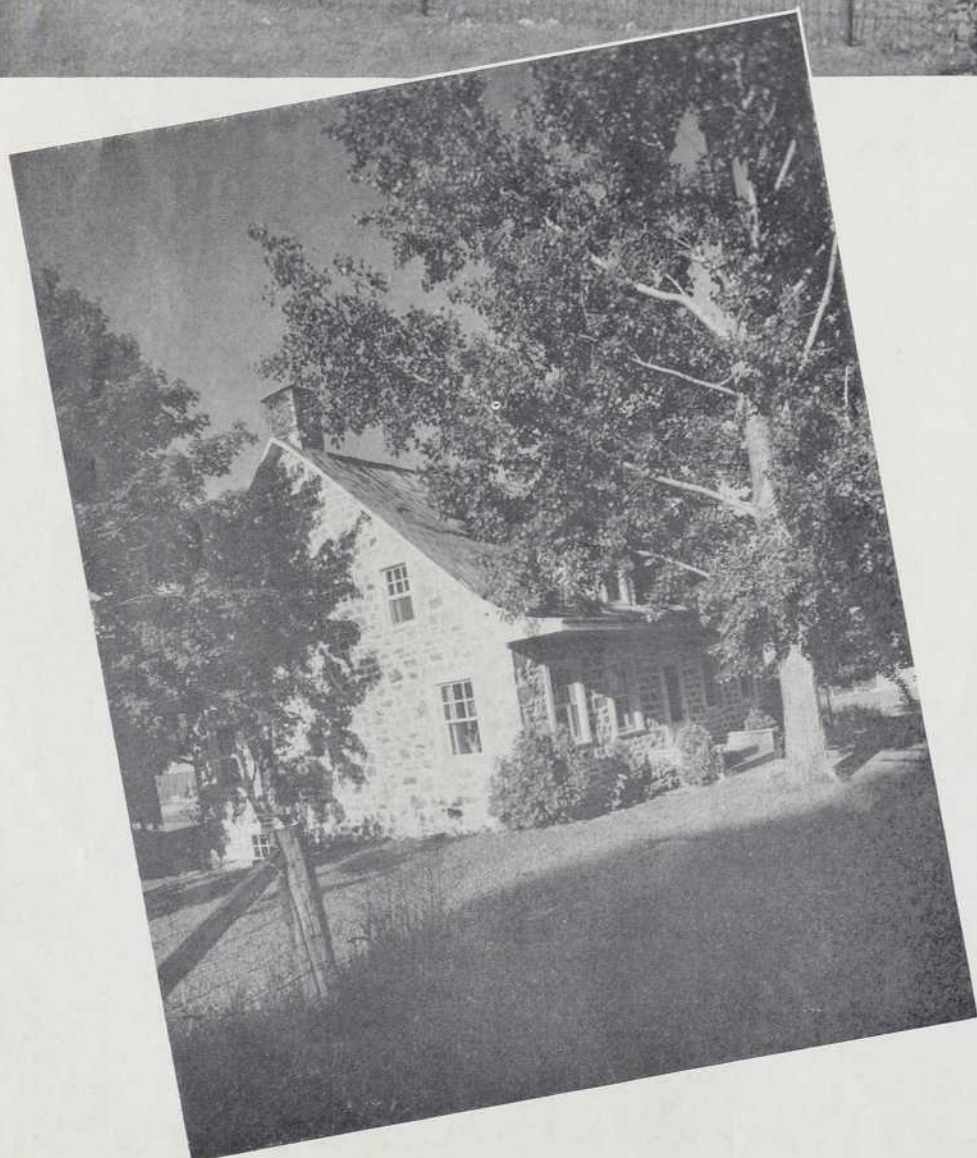


Croix de chemin sur la ferme de M. Gérard Paquette, Grande-Côte, paroisse de Saint-Eustache.





Une élégante maison de pierre dont le mortier défie la morsure du temps. Elle appartient à M. Rosaire Leblanc et se trouve au début du rang du Chicot.



Ferme de M. Joseph Leblanc. Au premier plan, la montée du Chicot-Sud; au loin, la montée Morin.

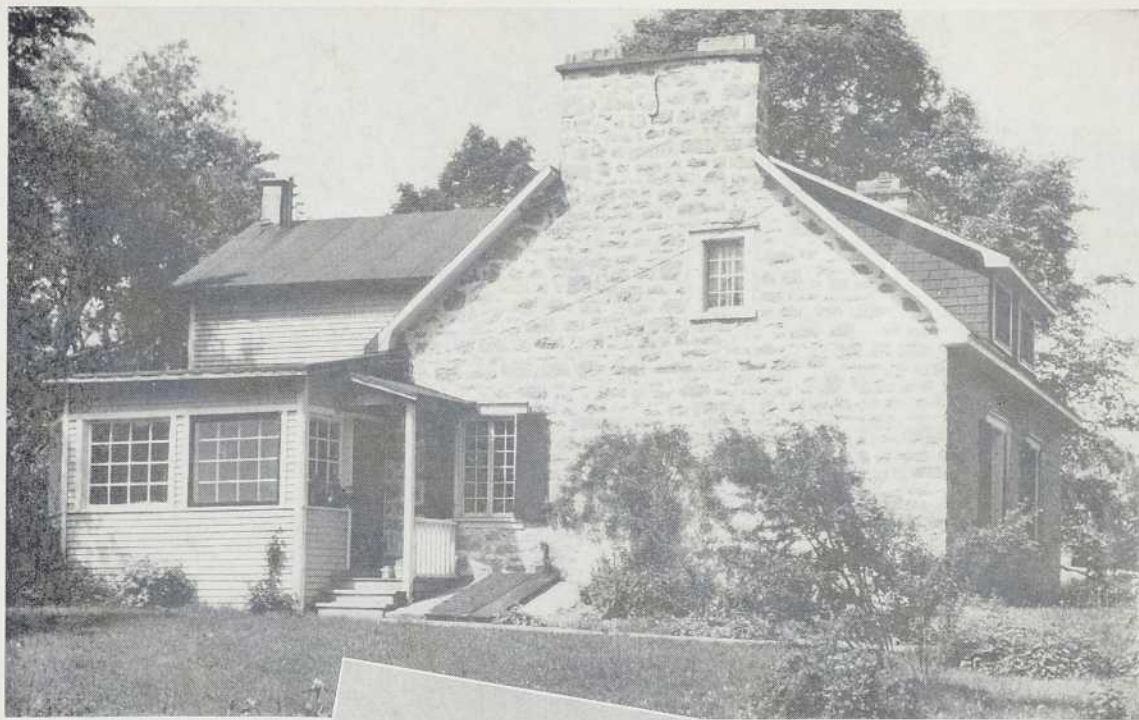
Maison de M. J.-C. Spénard, rang de la Fresnière. L'année 1834 est burinée dans le linteau de l'entrée principale.



On ne saurait parler des Deux-Montagnes sans mentionner l'industrie de l'érable. Ici, M. S. Lalande accueille quelques invités à sa cabane.



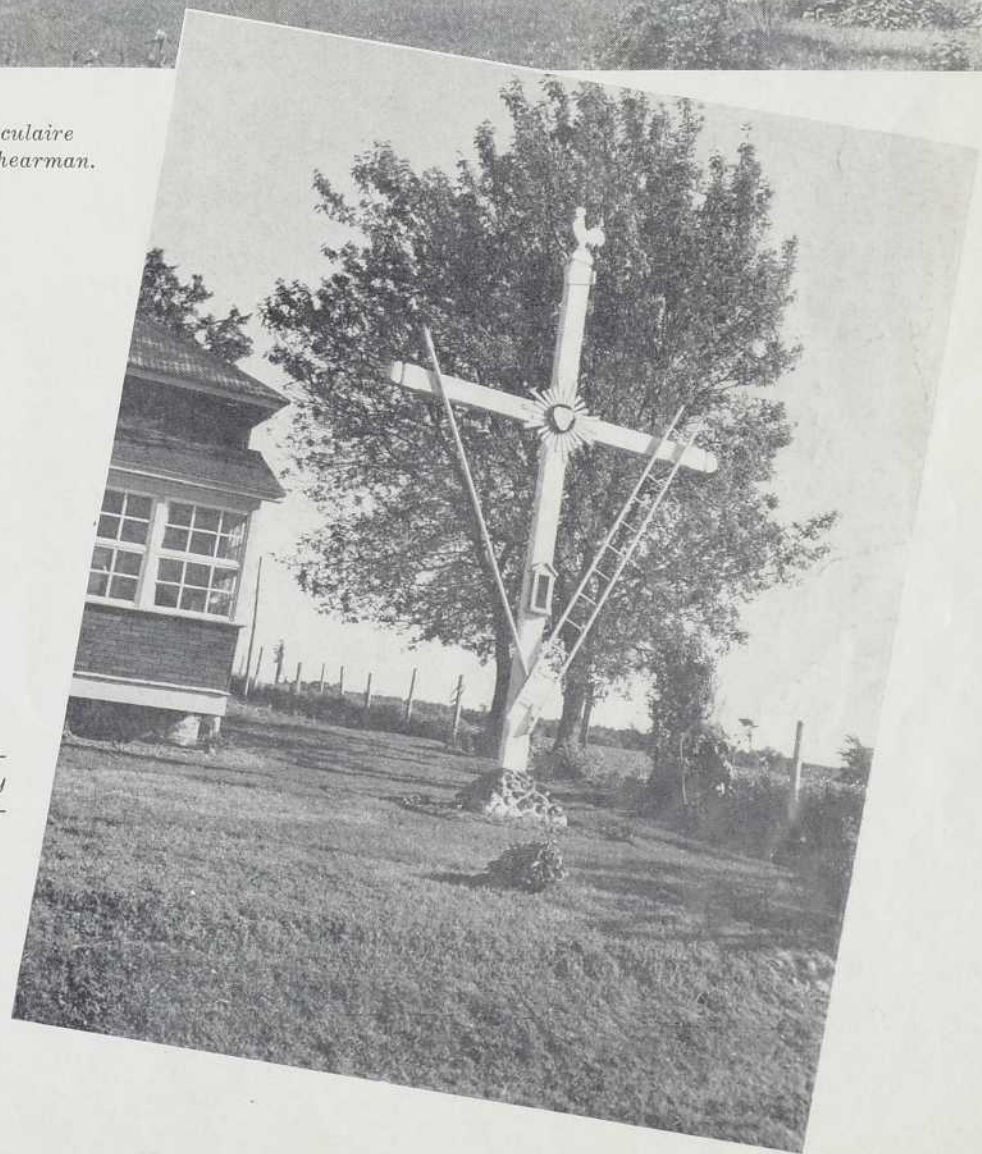
La fenaison sur la ferme de M. Harold Robinson, chemin de la Petite-Rivière.



Windy Ridge, maison séculaire appartenant à M. E.-J. Shearman.



Retour de l'école, montée du Chicot. A gauche, maison de M. Benoît Charbonneau.



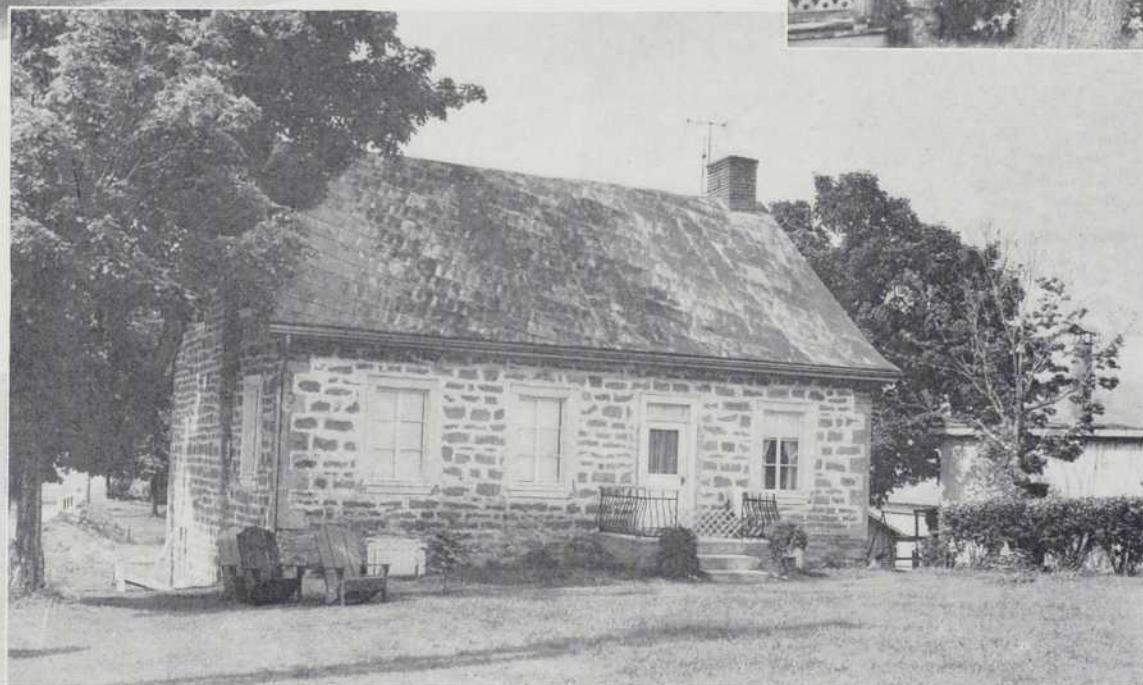
Croix de chemin sur l'emplacement de Mme Berthy Scraire, rang de la Petite-Rivière-Sud.



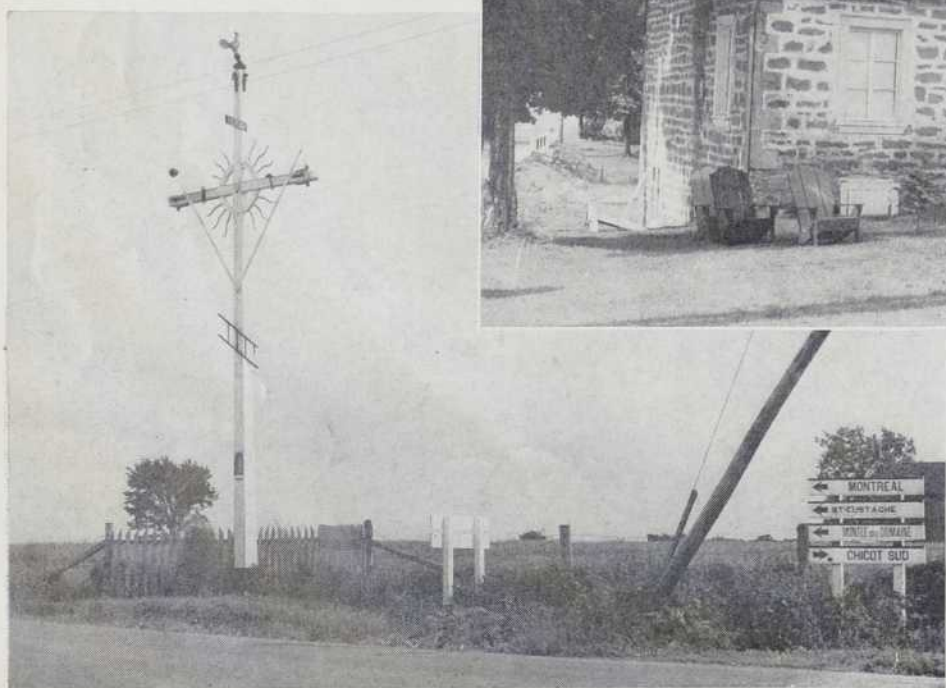
Ancienne résidence du député fédéral Daoust, Petite-Rivière-Nord; elle appartient maintenant à M. Jean Renaud.



Cette maison, de la Petite-Rivière-Sud, date de 1843. Il s'agit du domicile de M. Hector Gauthier.

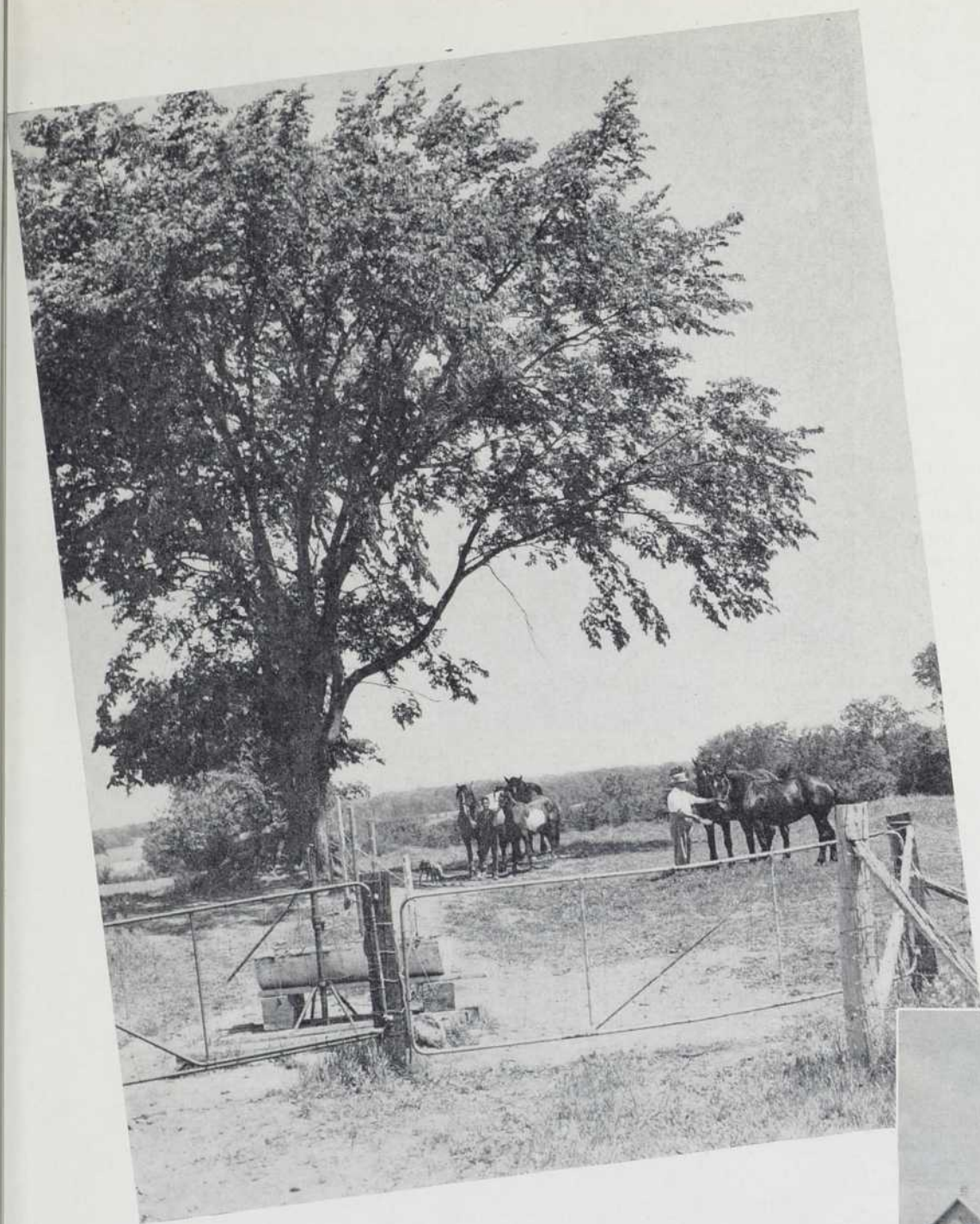


Un autre témoin du passé: la résidence de M. Hubert Duquette, chemin du Grand-Chicot.



Cette croix de chemin se dresse à l'intersection de la montée du Domaine et du rang Chicot-Sud. Elle porte la date de 1912 et domine la campagne environnante.

1912



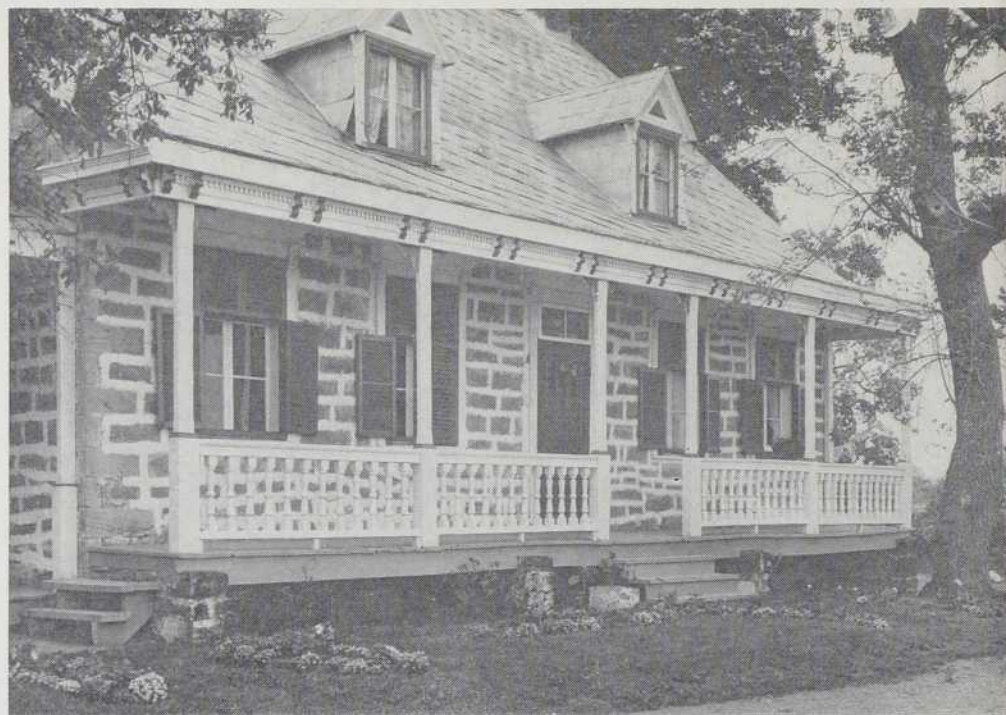
Malgré la mécanisation de l'agriculture dans le comté des Deux-Montagnes et l'abondance des machines aratoires, on trouve encore des chevaux sur plusieurs fermes. M. Réal Roussin, de la Fresnière, en possède quelques-uns dont il est justement fier et que l'on aperçoit ci-dessus; à droite, la grange de M. Roussin.

Croix de chemin, rang de la Fresnière, en face de la ferme de M. Réal Roussin.





*Croix de chemin
devant la demeure de
M. Charles-Ed. Touchette,
rang du Chicot.*



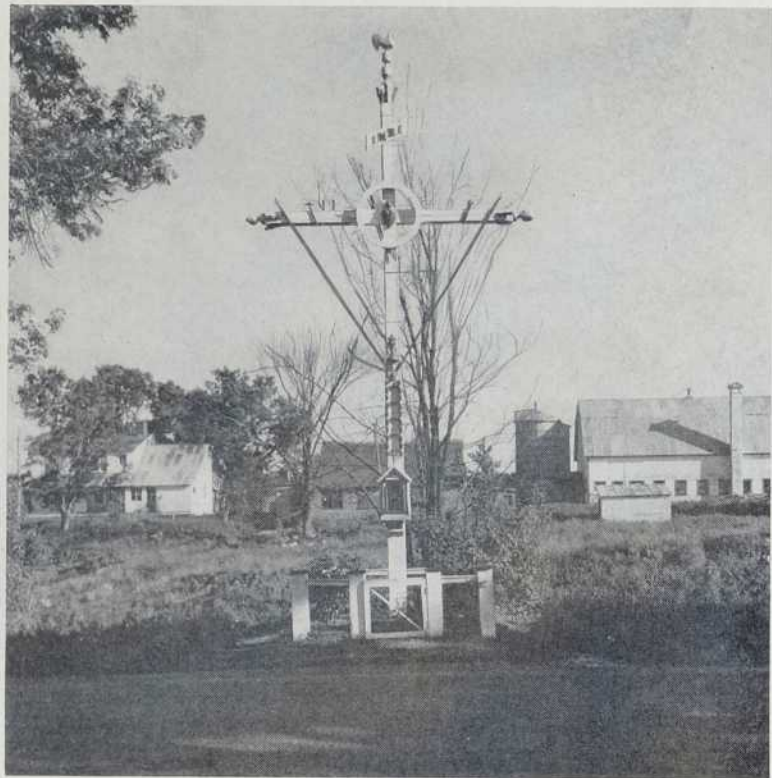
*Maison de
M. Mathias Leblanc,
chemin de la Petite-
Rivière-Sud. Elle aurait
140 ans d'existence.*

*Cette maison de la Petite-Rivière-Sud
daterait de 1820. Elle appartient à
M. Oscar Lajeunesse.*



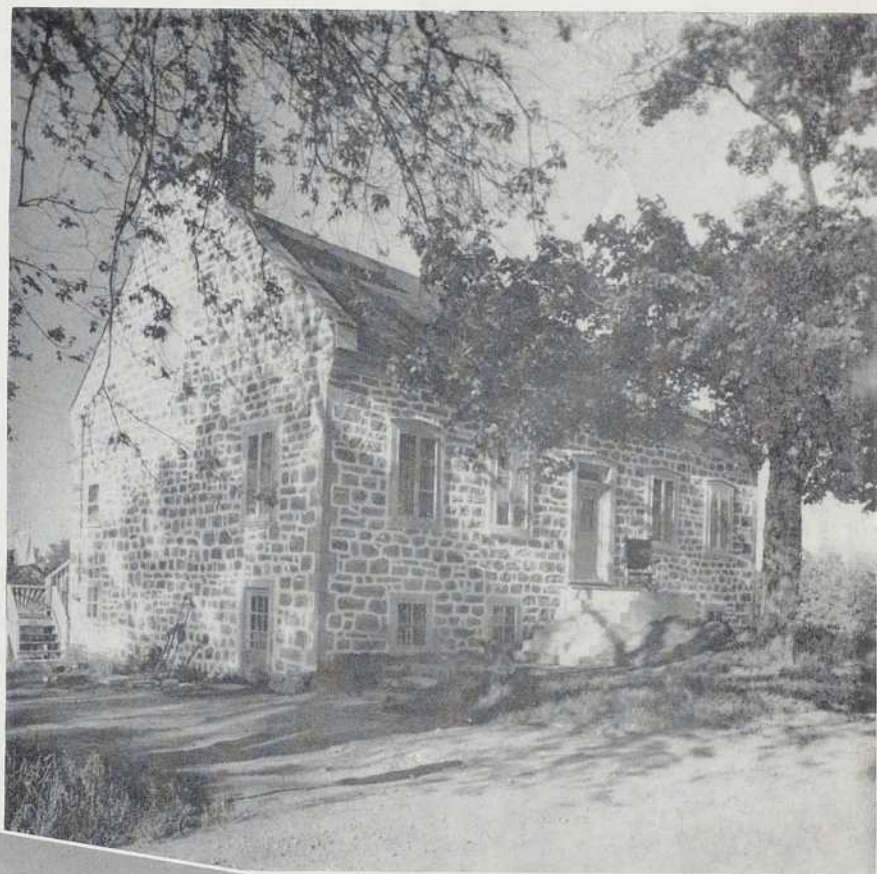
*Récolte du foin sur la ferme
de M. Fordham Watts, chemin
de la Petite-Rivière.*





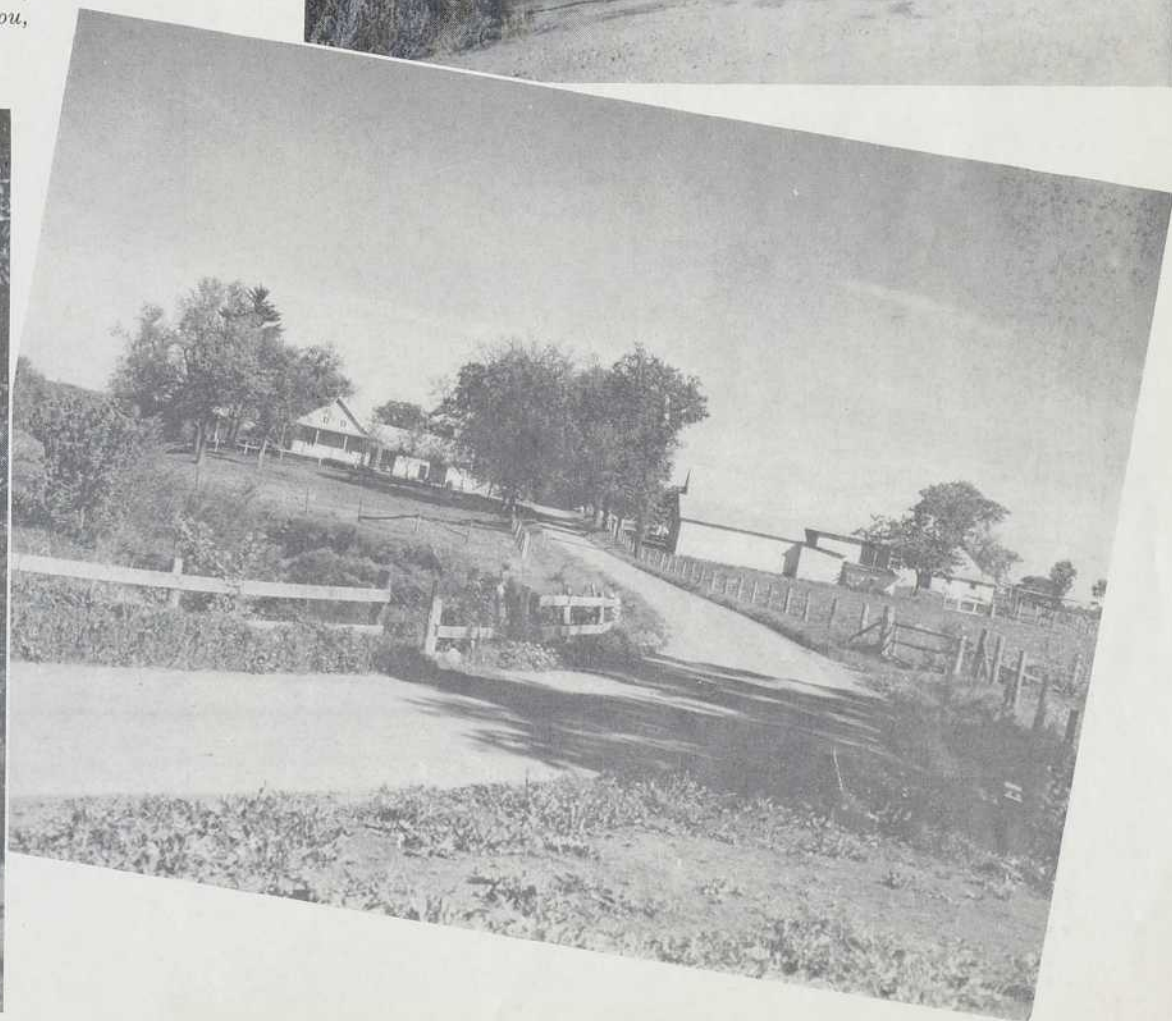
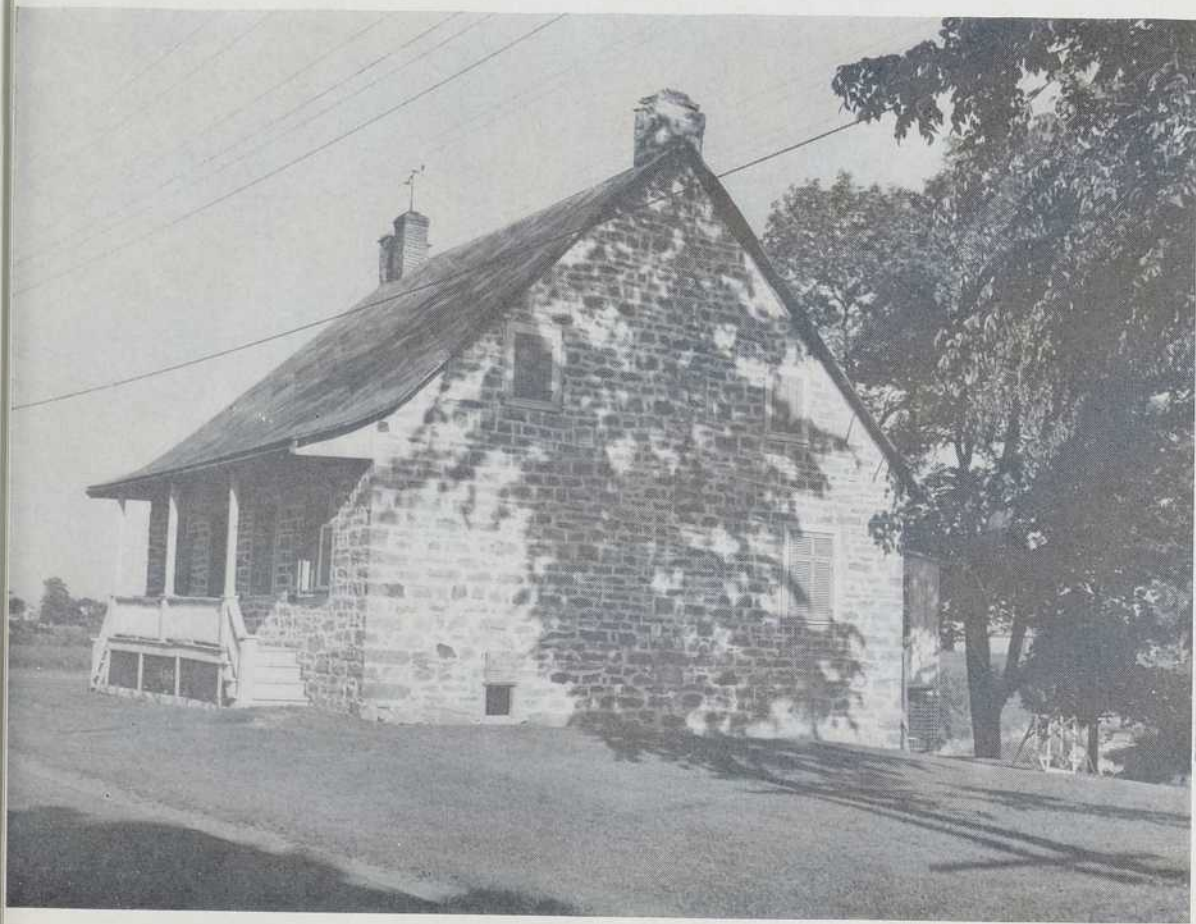
*Croix de chemin située en face
de chez M. Guy Prud'homme,
Petite-Rivière-Nord.*

*Maison de M. H.-R. Hogan,
dans le rang de
la Petite-Rivière-Sud.*



*Le rang du Chicot; à l'arrière
plan, on distingue la ferme
de M. Achille Duquette.*

*Vénérable maison de pierre,
propriété de M. A. Mondou,
Petite-Rivière-Nord.*

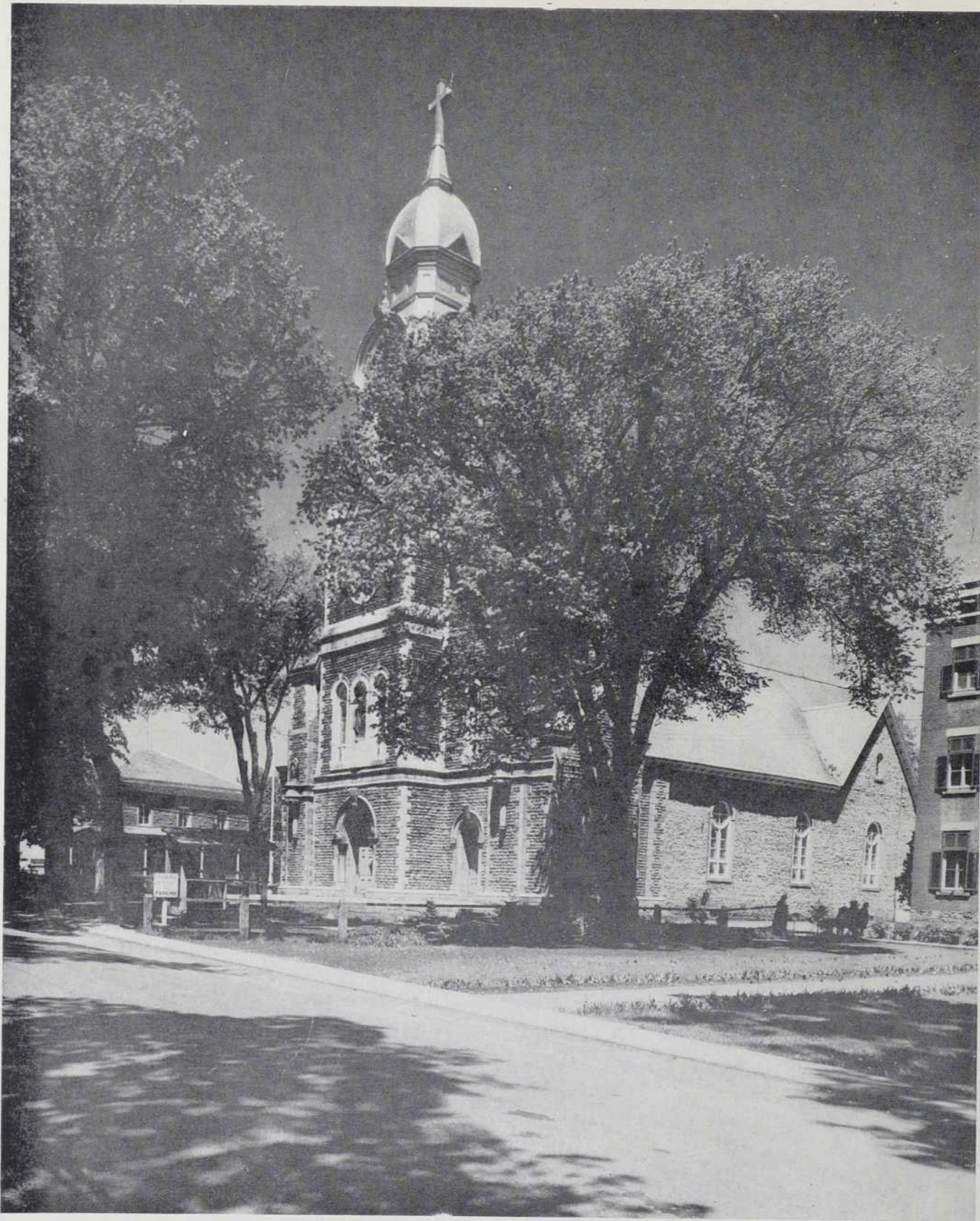


Sainte-Scholastique

DES l'année 1818, les cultivateurs habitant les côtes de Belle-Rivière, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Louis, de Saint-Rémi, de Saint-Henri et de Sainte-Marie-des-Anges-et-des-Saints se réunissaient en vue de nommer des syndics chargés d'effectuer une collecte chaque année afin de rendre possible la fondation éventuelle de la paroisse de Saint-Benoît. Ces premiers syndics étaient MM. J.-Marie Bricault dit Lamarche, Joseph Tougas et Joseph Cyr. Six ans plus tard, soit le 31 janvier 1824, les paroissiens tenaient une assemblée pour la construction des édifices religieux. En 1825, l'abbé T.-J. Delmathe était nommé curé et en 1826, les Messieurs de Saint-Sulpice faisaient remise des lots et rentes. C'est le 12 mai 1834 que l'archevêque de Québec, Mgr J. Signay, érigea canoniquement la paroisse.

Le temple paroissial.

L'Académie Sainte-Anne, à la fin du siècle dernier.

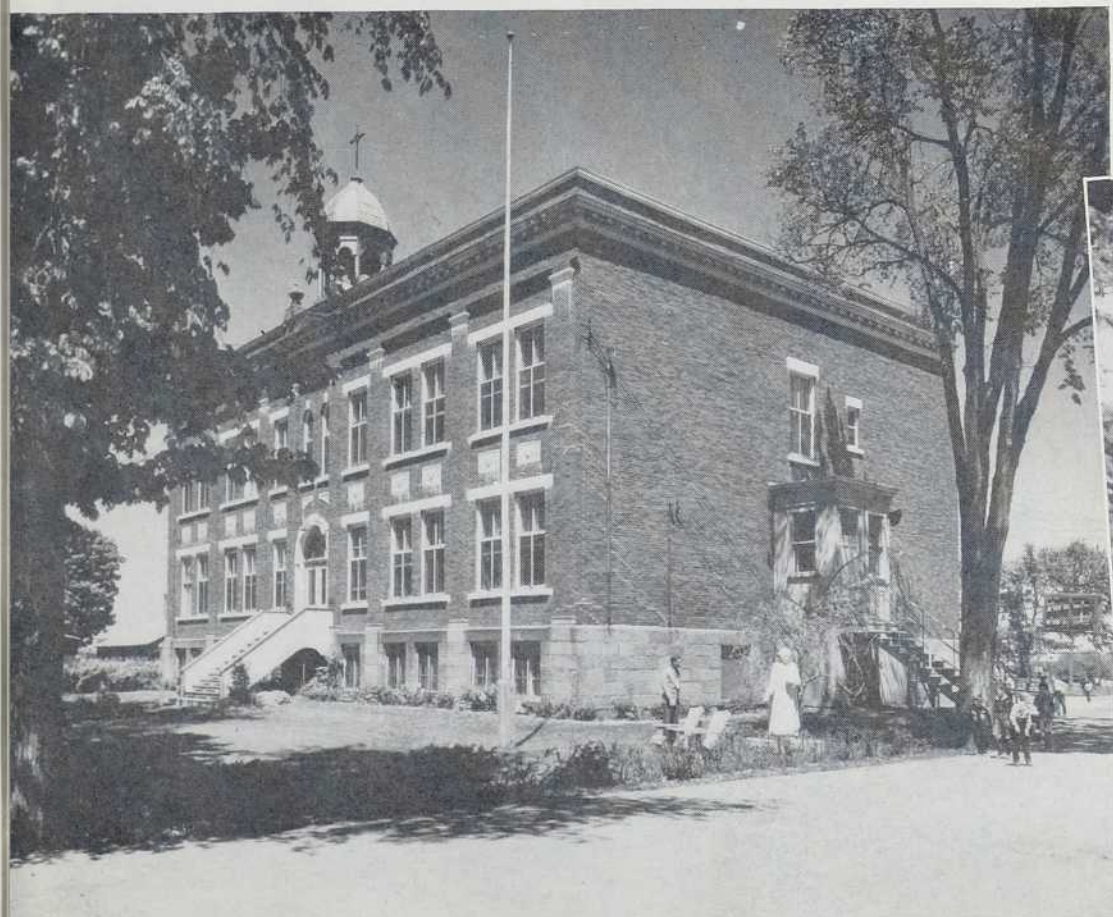




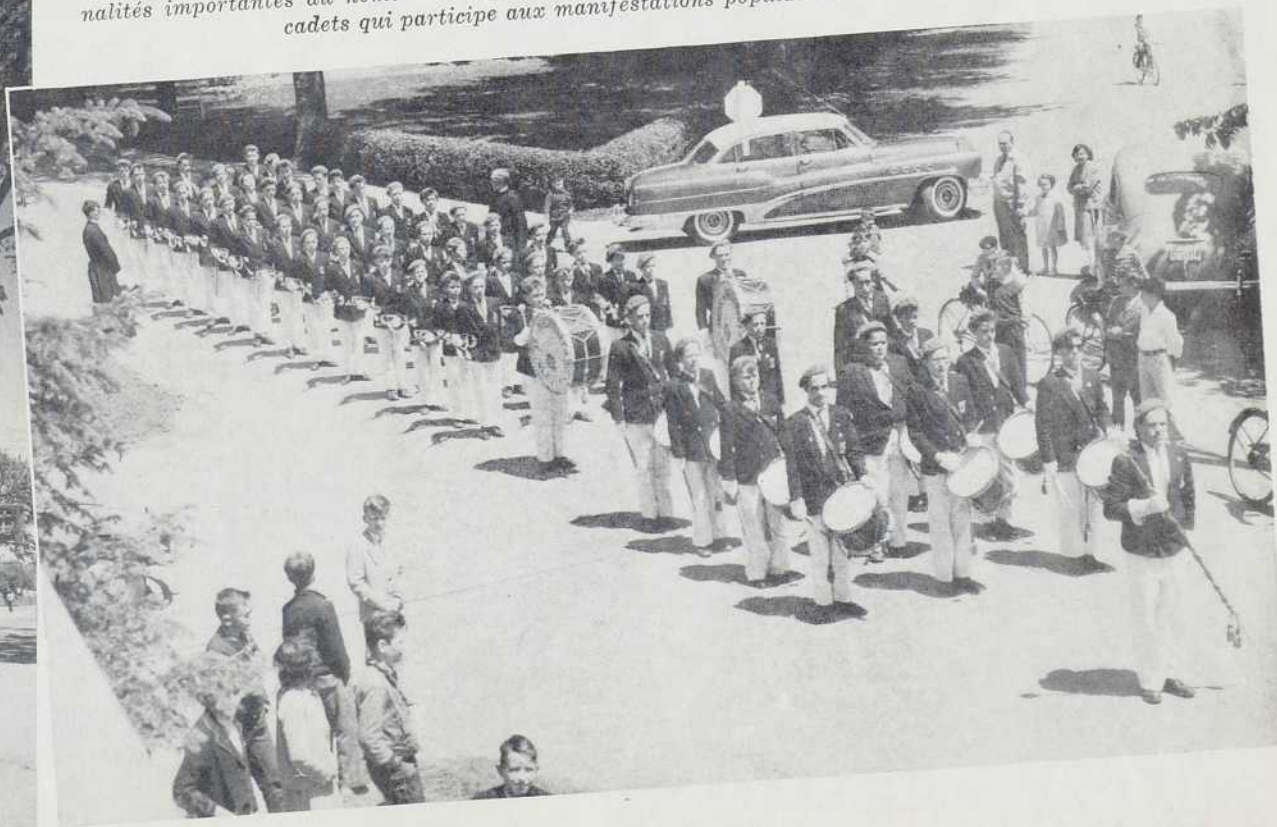
Une rue du paisible village de Sainte-Scholastique, chef-lieu du comté.



Le Couvent. On ne compte plus les citoyennes qui y ont acquis une excellente formation tout en s'y préparant au noble rôle de mère de famille.



La population est également orgueilleuse de son Collège, qui compte plusieurs personnalités importantes au nombre de ses anciens élèves. Le Collège possède un corps de cadets qui participe aux manifestations populaires.





Maison de M. Roger Burger, dans Belle-Rivière; à droite, la salle à manger a retrouvé son atmosphère accueillante de jadis.



Sainte-Scholastique possède l'une des plus vieilles maisons du comté des Deux-Montagnes. Elle appartient à M. Roger Burger, de Belle-Rivière, et certains prétendent qu'elle aurait été construite par les Sulpiciens qui, le 13 septembre 1876, vendirent cet édifice à M. Antoine Boisseau. Selon la tradition, on y disait la messe, à l'étage, avant la construction du temple paroissial.

La porte principale s'orne d'élégantes sculptures.

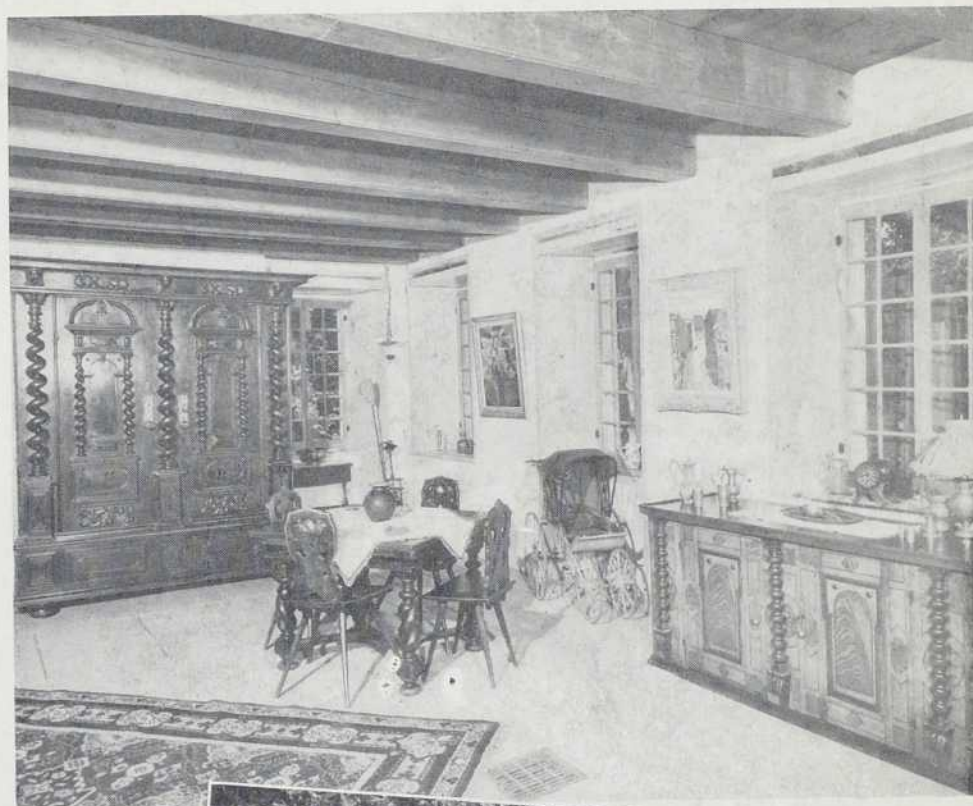


Un coin de la cuisine, avec son mobilier d'autrefois.



*Un angle du salon;
les puissantes poutres
du plafond enjambent
toute la largeur de
l'édifice d'un seul jet.*

La petite rivière au cours rapide qui coule en arrière de la maison alimentait autrefois un moulin où les censitaires venaient faire moudre leurs grains. Ce moulin avait été érigé par les Messieurs de Saint-Sulpice, et les plus vieux citoyens de Sainte-Scholastique se souviennent de l'avoir vu fonctionner. Il produisait, assure-t-on, d'abondantes moutures.



Ce centre de meunerie est aujourd'hui disparu. Il n'en reste plus qu'un bout de mur de maçonnerie presque entièrement dissimulé dans le feuillage, et une moulange à demi enfouie dans le sol, que les propriétaires se proposent de sauvegarder. Elle a trituré le blé des ancêtres et, de ce fait, s'est acquis des lettres de noblesse qui lui méritent le respect.

*La cheminée
monumentale du salon.*





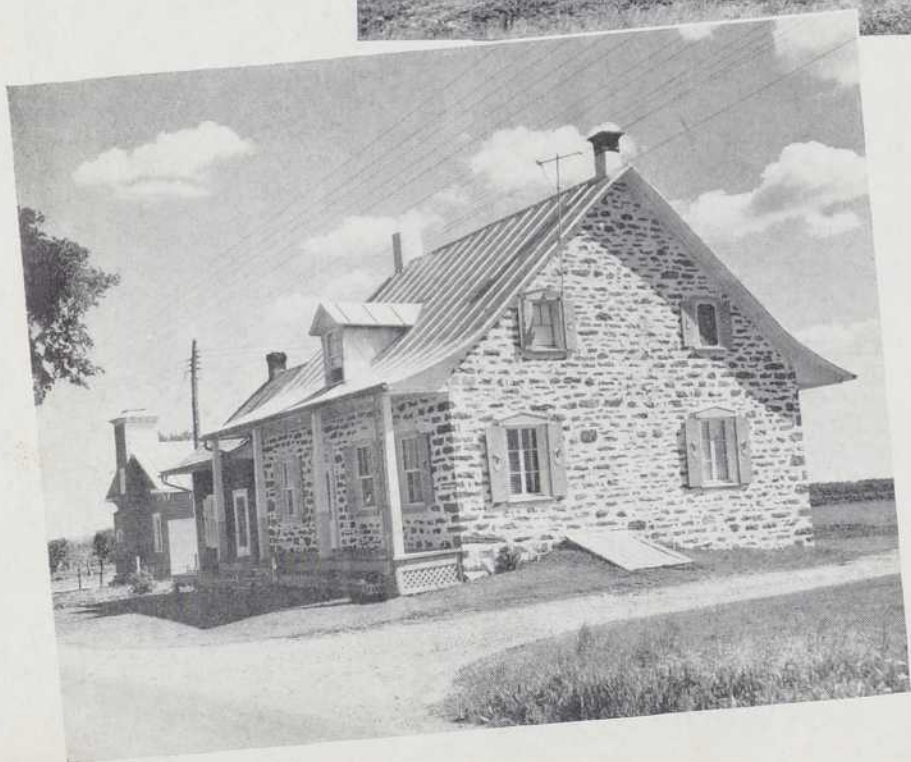
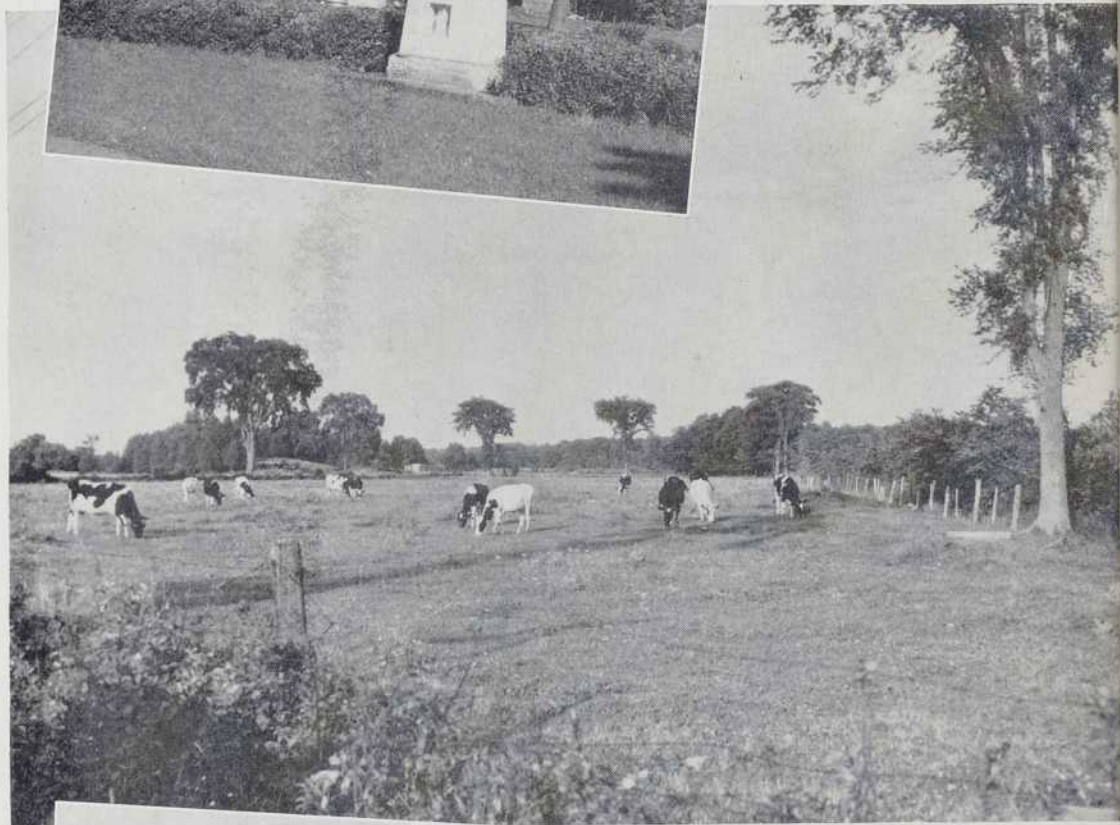
Vieux falot de métal trouvé dans une maison du village et photographié par M. Jean-Marie Gauvreau, en 1938. Inventaire des Oeuvres d'Art de la Province de Québec.

Croix de chemin, dans Belle-Rivière.



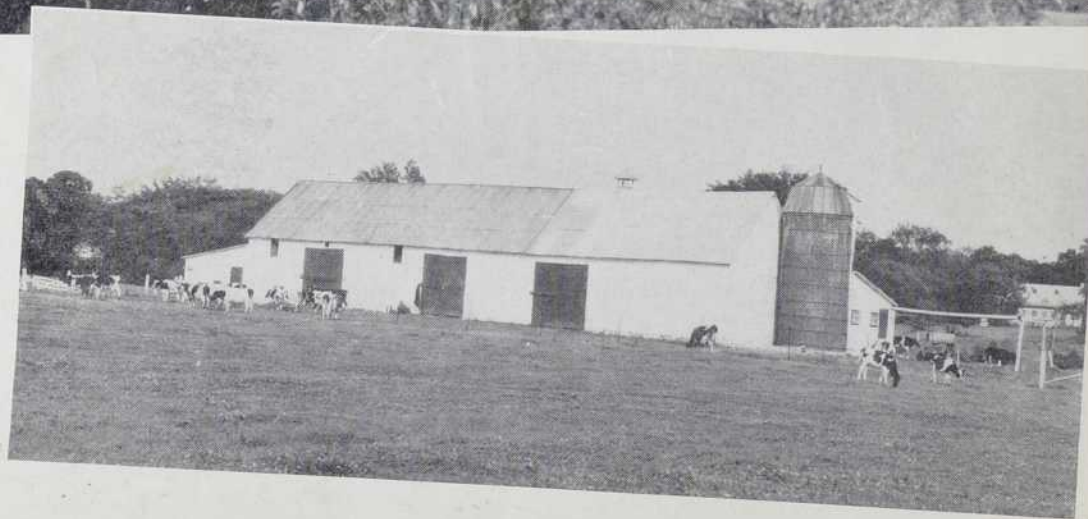
Troupeau de M. Guy Leduc.

Un bel ensemble de bâtiments sur une terre généreuse: ferme de M. Clifford Oswald.

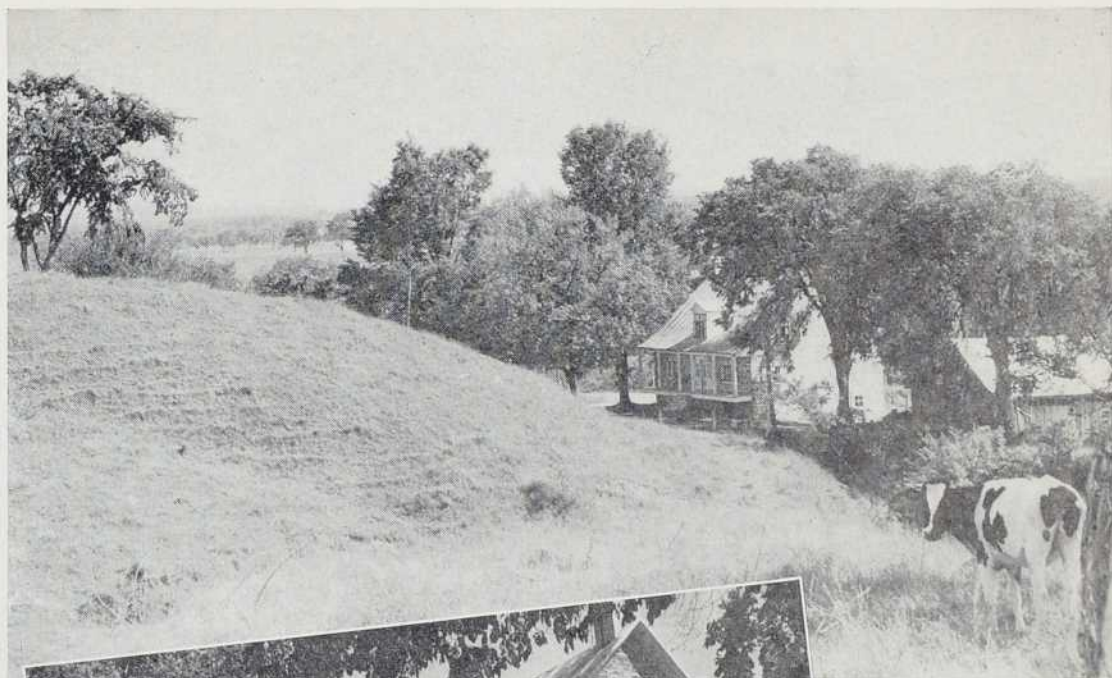
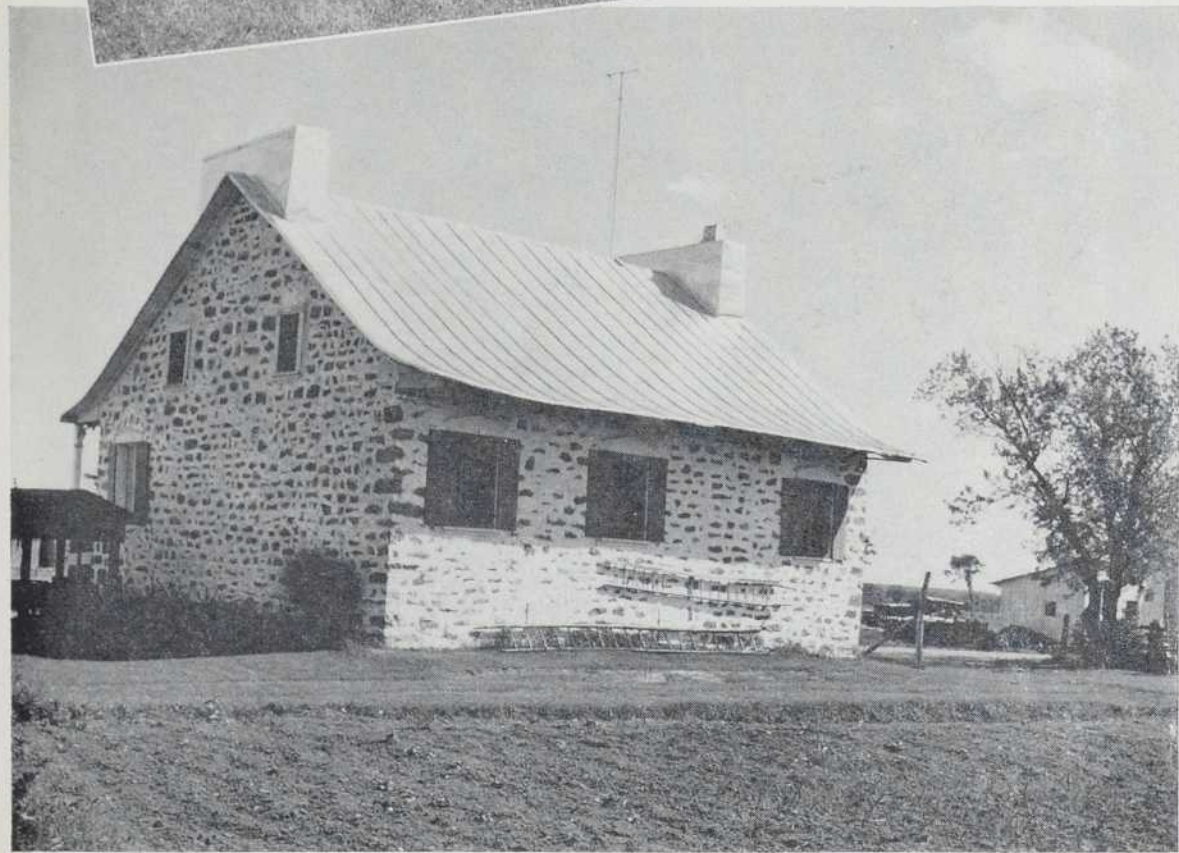
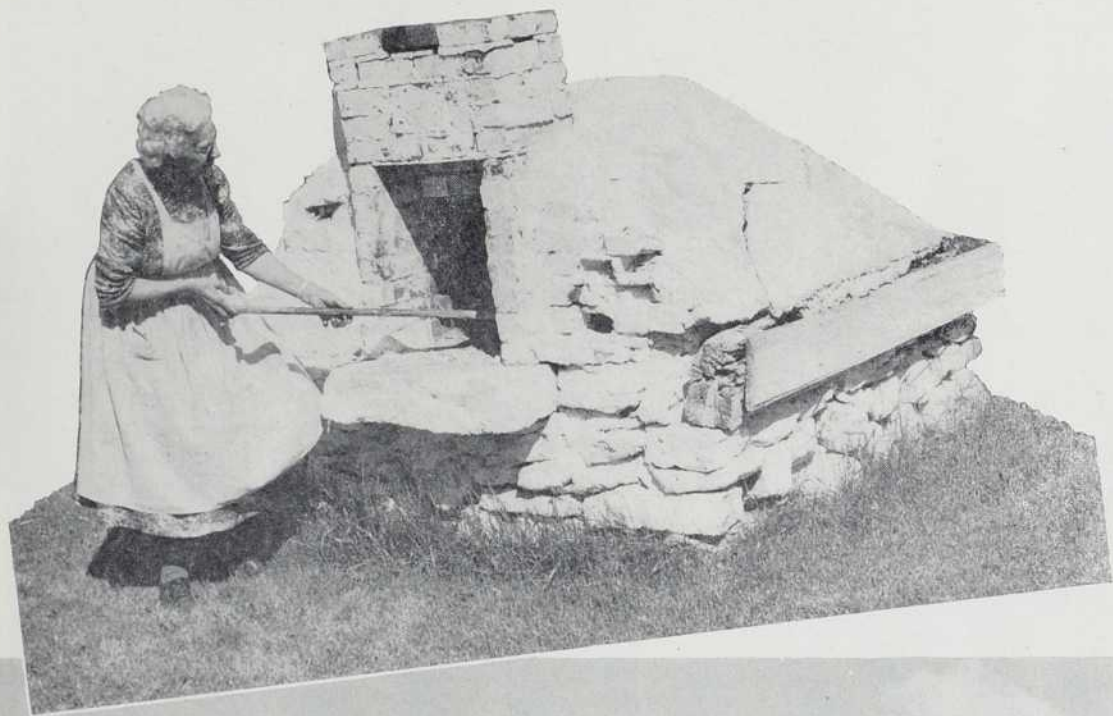


Maison de M. Germain Dupras, de la Côte-Saint-Louis, près de l'intersection de la route No 8.

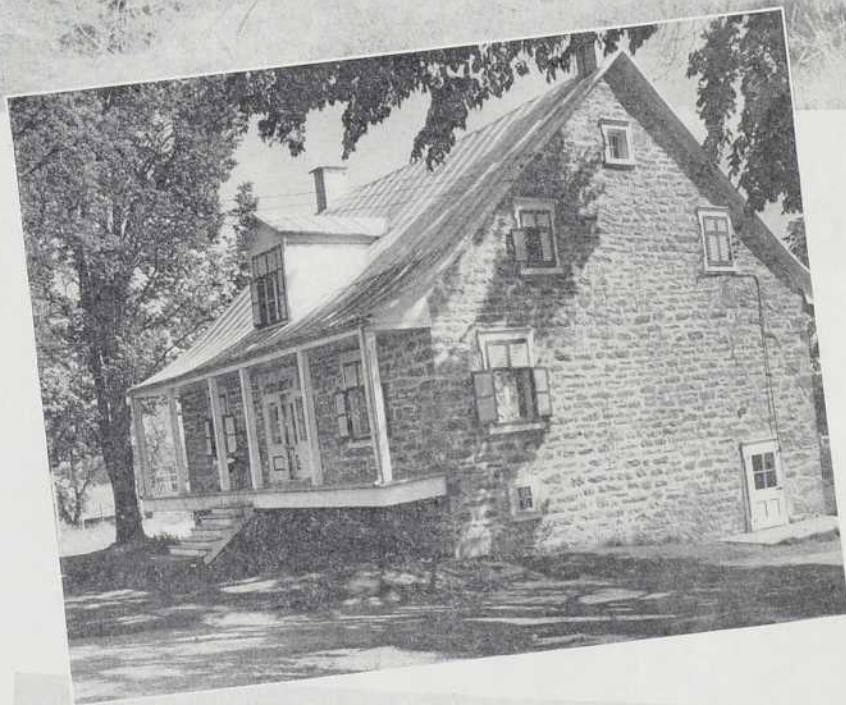
Troupeau de M. Roch Léonard, Belle-Rivière-Nord.



Mme Stanislas Nepveu répète le geste des ancêtres, devant un vieux four à pain familial;
plus bas, maison de M. Zéphirin Nepveu; elle date de 1827.

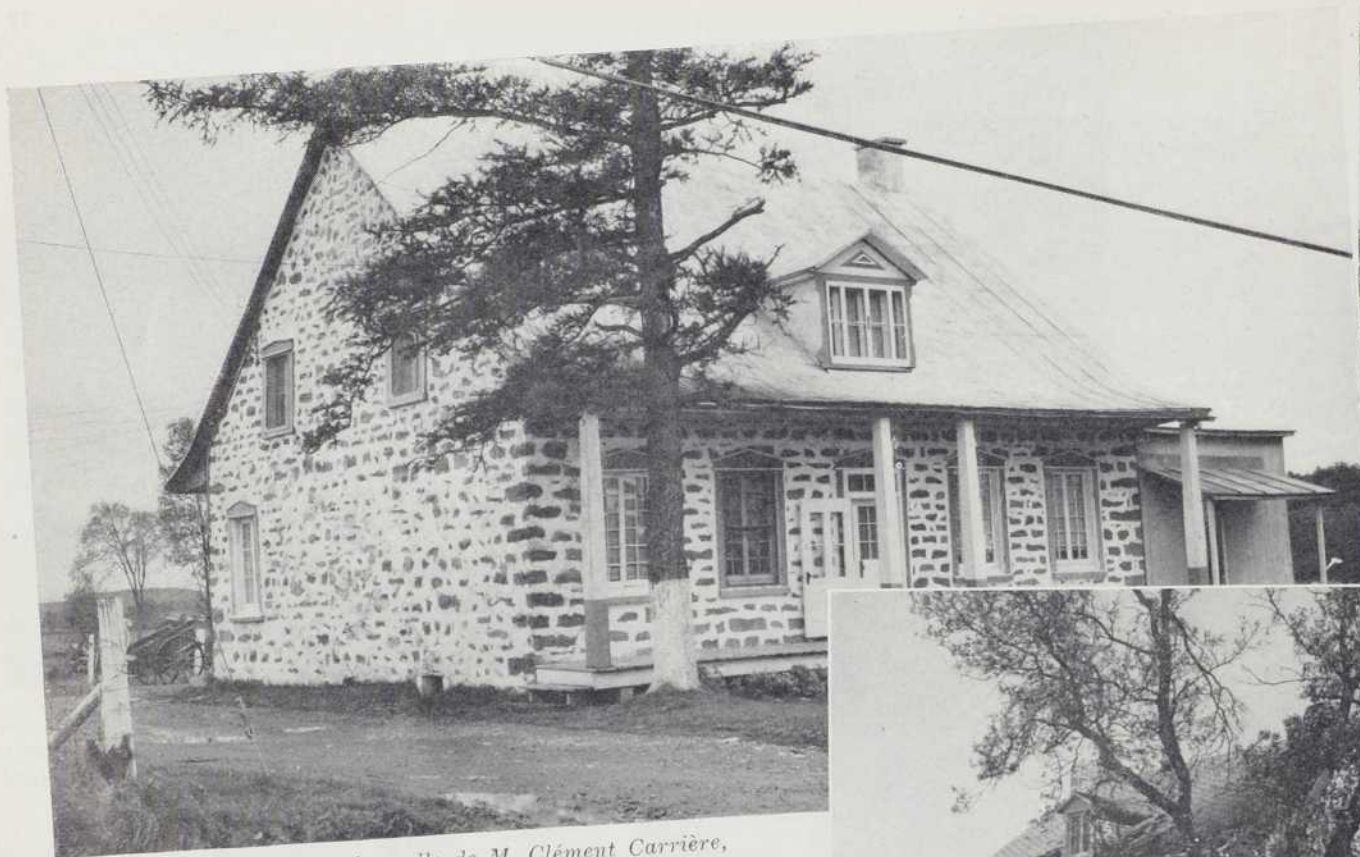


Grange de
M. Rémi Lalonde,
Belle-Rivière-Nord.



Maison de
M. Gaétan Carrière
à l'intersection de
la Côte-Saint-Louis
et de la route No 8.





*Une maison ancestrale: celle de M. Clément Carrière,
Belle-Rivière-Nord.*

*Cette demeure appartient à M. Roland Legault;
elle date de 1824.*



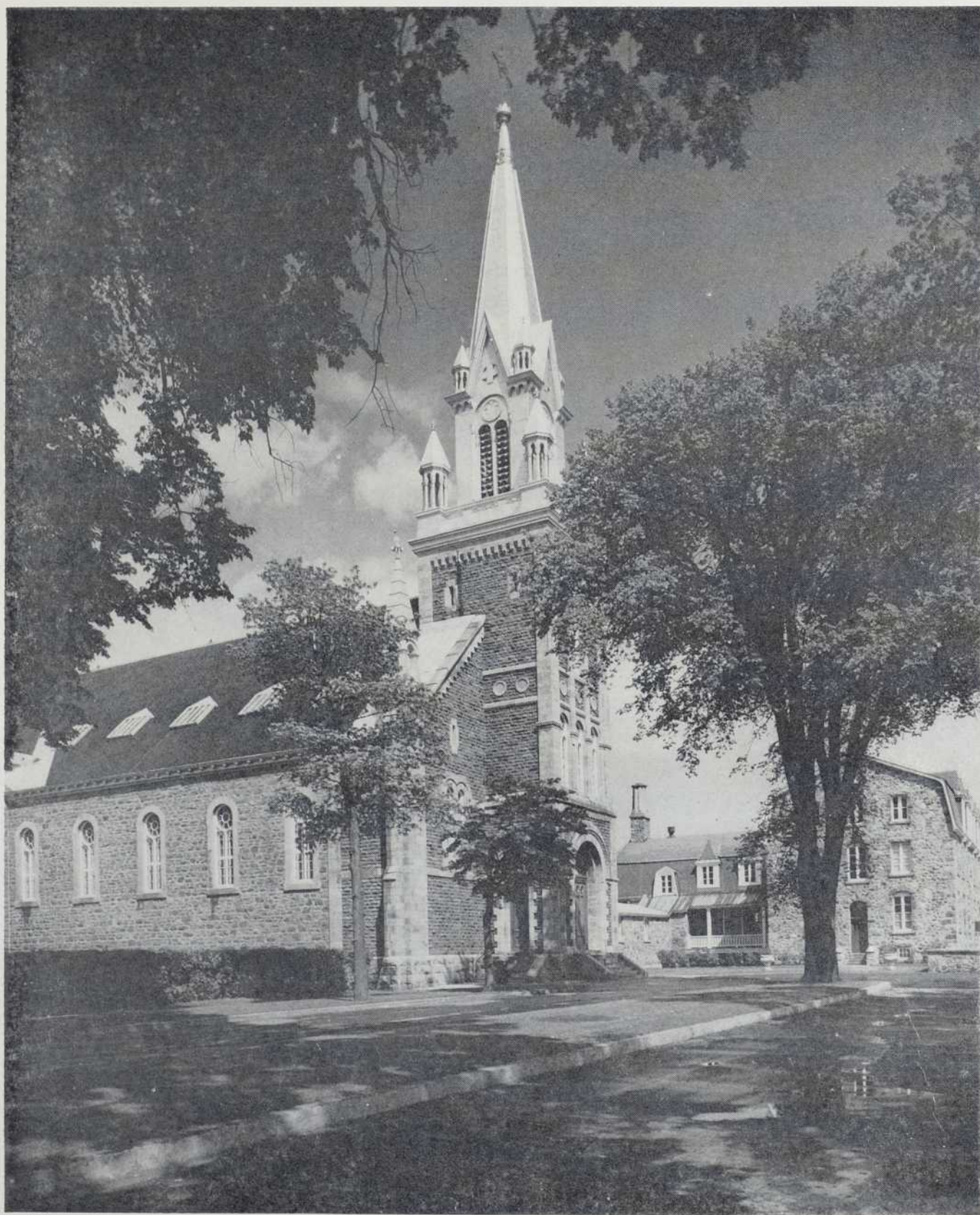
Maison de M. Albert Lafond, rang Saint-Rémi.

*Construite il y a environ 125 ans,
cette demeure est celle de M. H.-A. Marcotte.*



Ferme de M. Émile Léonard, Belle-Rivière-Nord.





Oka

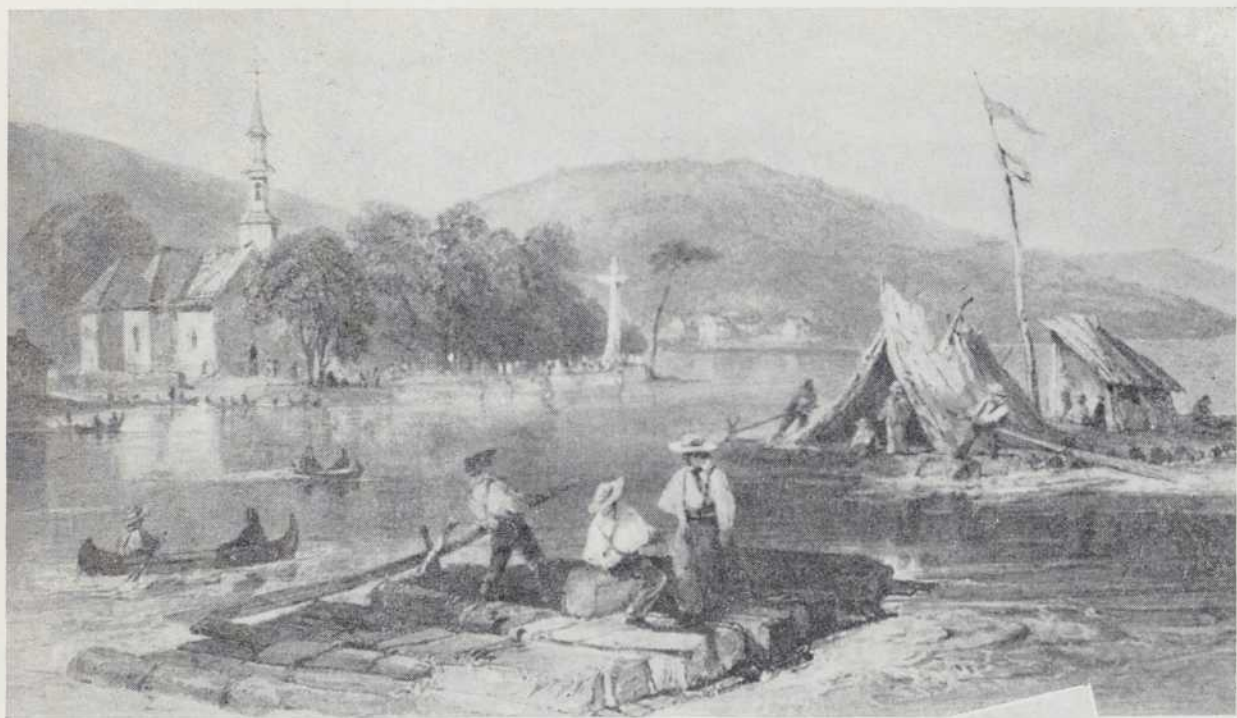
LES Messieurs de Saint-Sulpice avaient fondé à Montréal, en 1676, leur mission de la Montagne; 20 ans plus tard, ils en avaient établi une deuxième au Sault-au-Récollet. En 1704, les Indiens de ces deux endroits — sauf les Iroquois — furent installés à Ste-Anne-du-Bout-de-l'Île et à l'Île-aux-Tourtes, au pied du lac des Deux-Montagnes. C'est vers 1721 que toutes ces missions cessèrent d'exister pour donner naissance à la mission du Lac-des-Deux-Montagnes, située à Oka.

Déjà, des colons s'étaient installés tout près de la mission. Avec les années, il en résulta un nombre suffisant de fidèles pour motiver l'érection canonique de la paroisse, le 14 novembre 1874, sous le vocable de l'Annonciation. L'érection civile, elle, survint l'année suivante, le 20 avril.

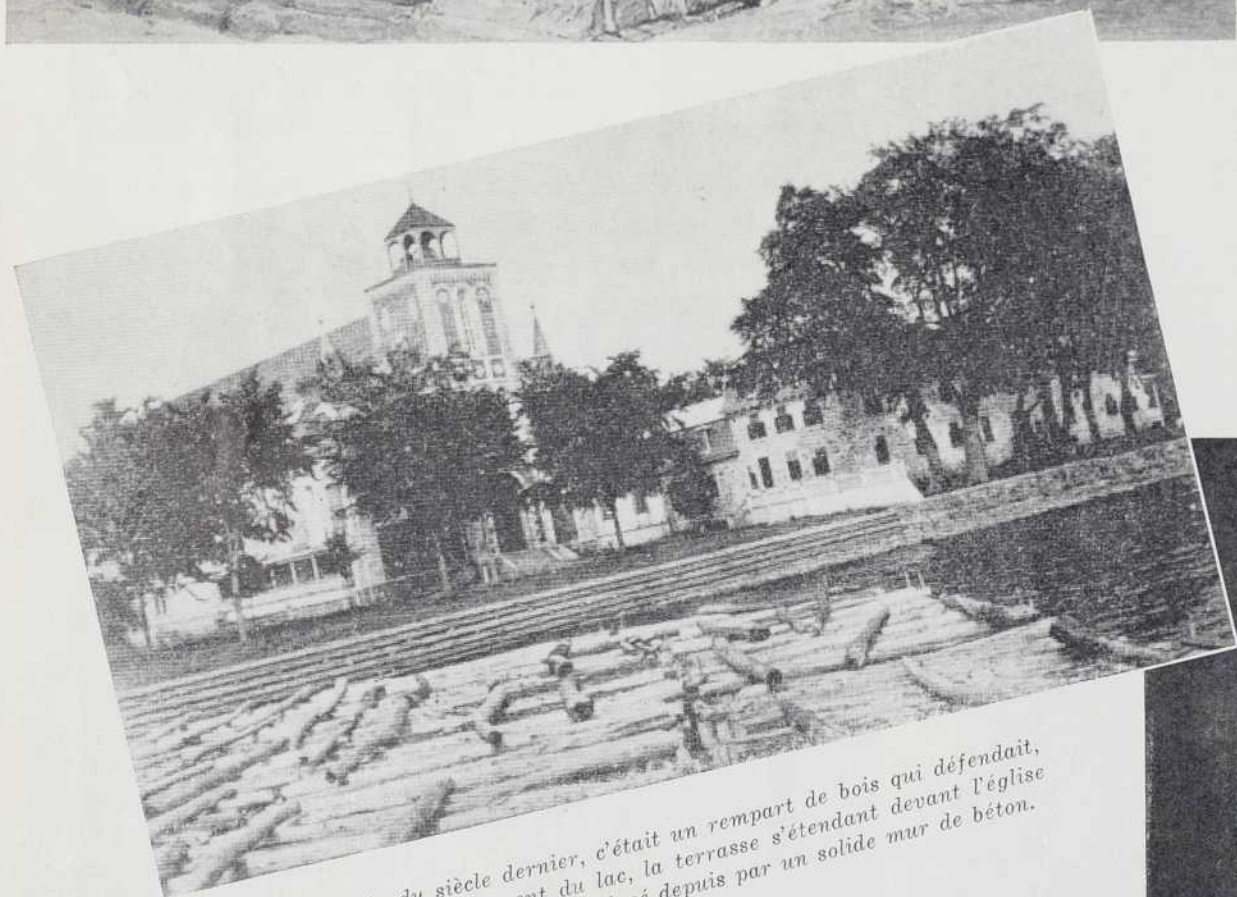
Selon un ancien missionnaire, le mot *Oka* est d'origine algonquine et signifie *poisson doré*. C'est une explication fort plausible, car les dorés ne manquent pas dans le lac des Deux-Montagnes!



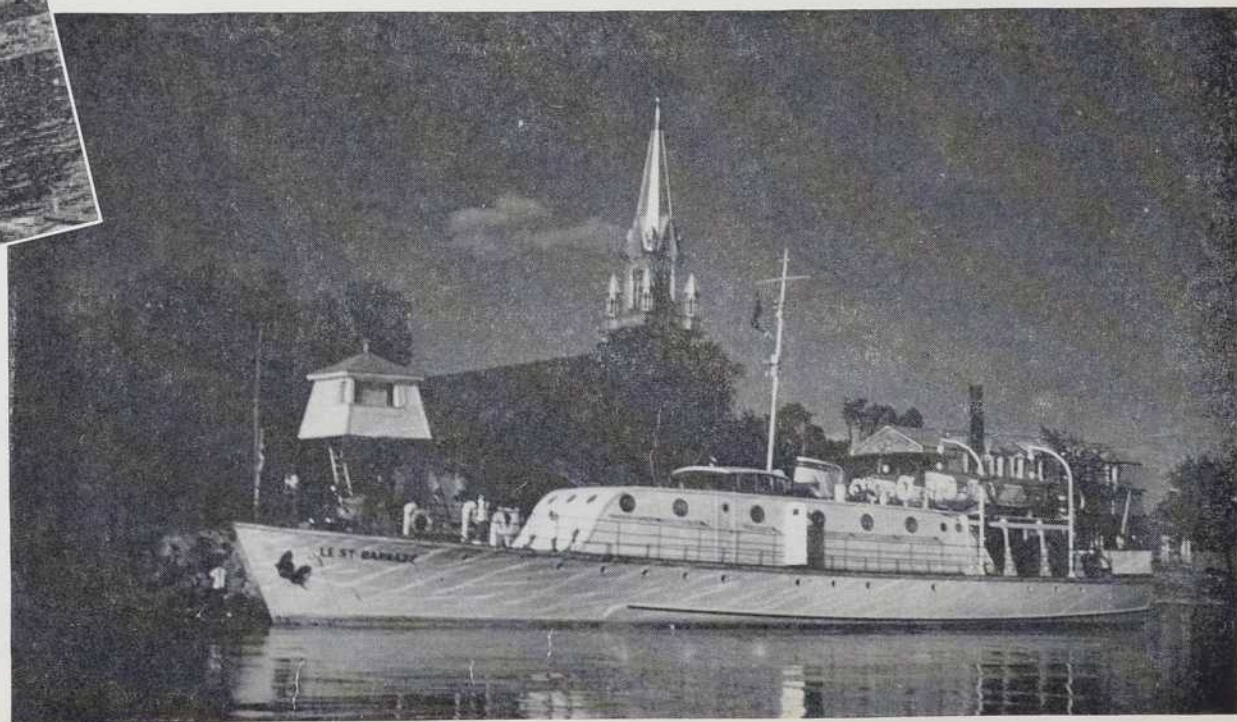
Le presbytère, qui sert aussi de maison de campagne et de retraite aux Messieurs de Saint-Sulpice.



Trois gravures, trois époques. Le premier dessin, que l'on doit à l'excellent artiste que fut W.-H. Bartlett, nous montre Oka en 1838; il a été gravé par Topham et nous a été aimablement fourni par l'*Inventaire des Oeuvres d'Art de la Province*. On remarque, au premier plan, deux *cages* descendant le lac des Deux-Montagnes. A cette époque, les riches forêts de la Gatineau se trouvaient déjà en pleine exploitation, et l'on confiait les billes à ces *routes qui marchent* que sont les cours d'eau. On les liait les unes aux autres au moyen de harts solides, de façon à constituer d'immenses radeaux, qui descendaient l'Outaouais, le lac des Deux-Montagnes, la rivière des Prairies et le fleuve Saint-Laurent, guidés par d'énormes rames. La deuxième gravure est une photo prise à la fin du siècle dernier; on remarque qu'à cette époque, le clocher de l'église paroissiale n'avait pas encore été construit. Ci-dessous, photo prise le soir, à l'occasion du passage à Oka du *Saint-Barnabé*, navire-école de l'Institut de Marine de la Province de Québec, l'un des centres d'enseignement spécialisé relevant de l'hon. Paul Sauvé.



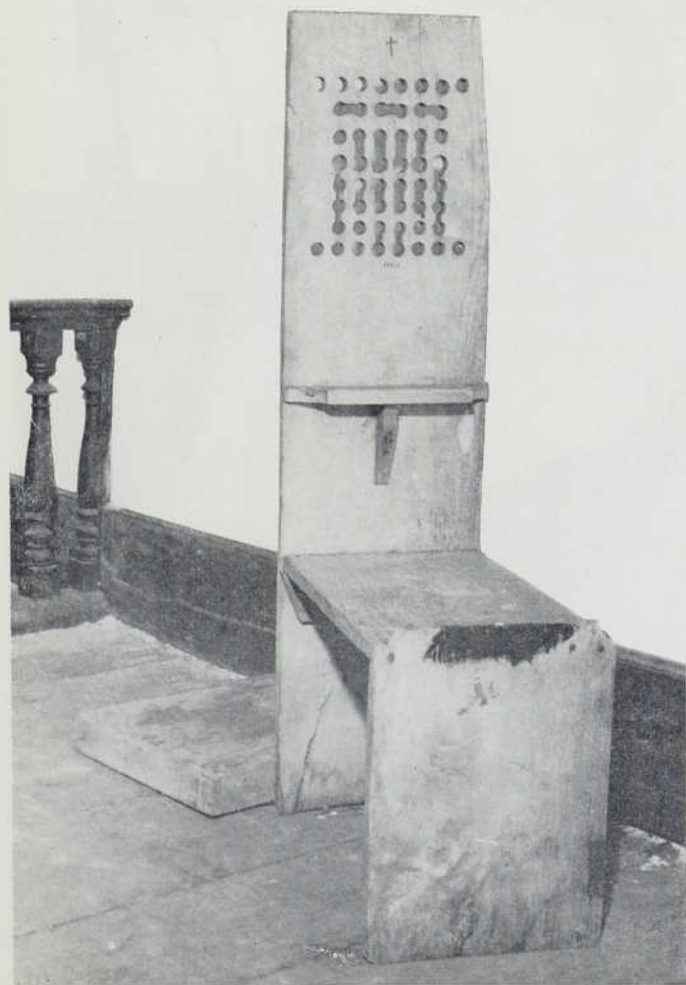
A la fin du siècle dernier, c'était un rempart de bois qui défendait, contre l'envahissement du lac, la terrasse s'étendant devant l'église paroissiale. Il a été remplacé depuis par un solide mur de béton.



Madone en argent massif, don du roi Louis XV à la mission d'Oka, 1749. Type de la Madone royale de l'époque 1725. En deux endroits, elle porte la marque du poinçon de Guillaume Loir.

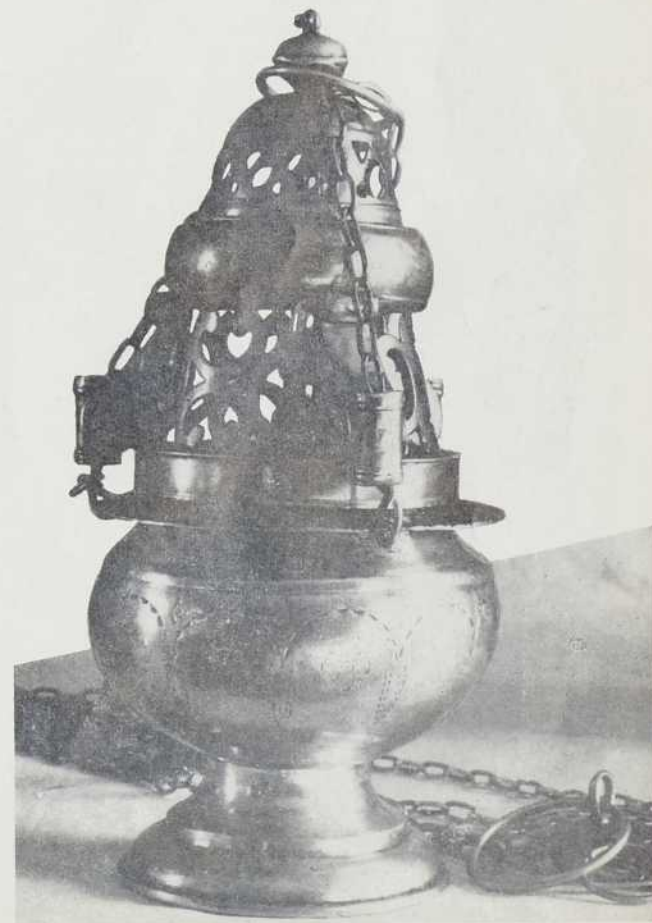


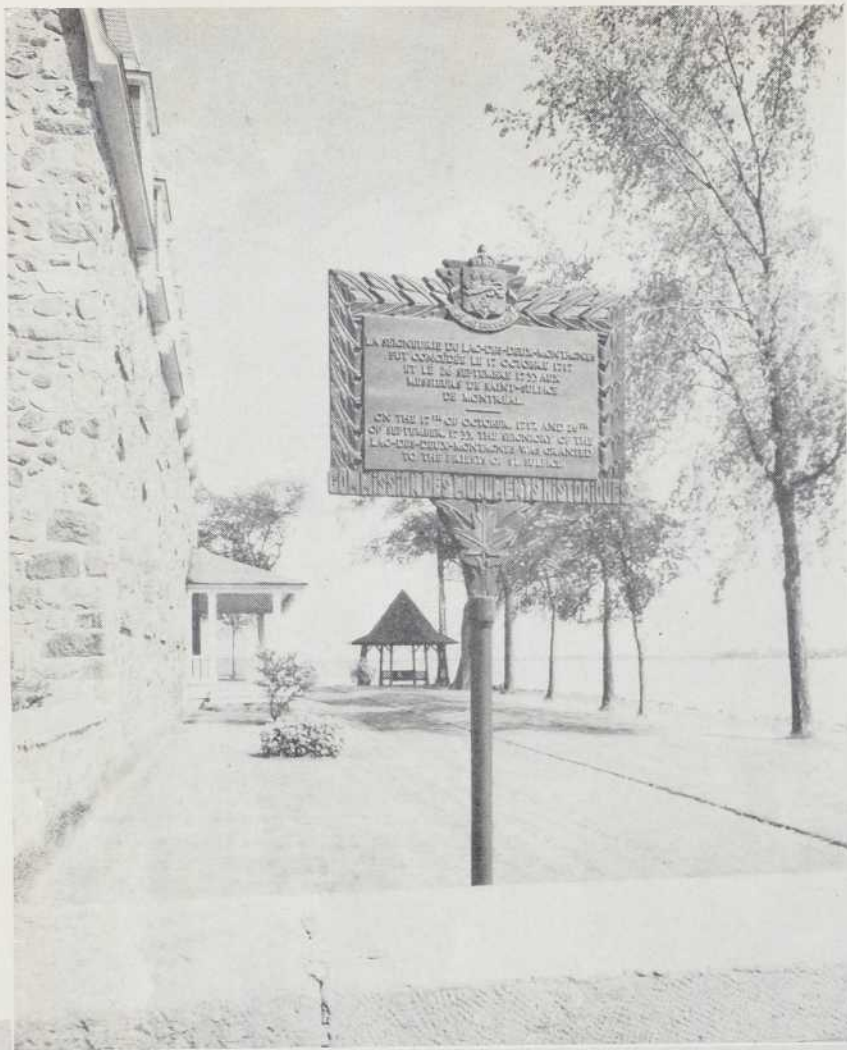
Vieux confessionnal conservé dans la chapelle principale du Calvaire d'Oka. A remarquer que la grille est exclusivement faite de trous de mèche.



Bénitier en argent massif galbé comme un mortier. Ouverture festonnée. Pied troué d'ajours à la manière d'une serrure. Sur la moulure du pied sont inscrites les initiales I.S. (Johannès Schindler). Façonné entre 1781 et 1792.

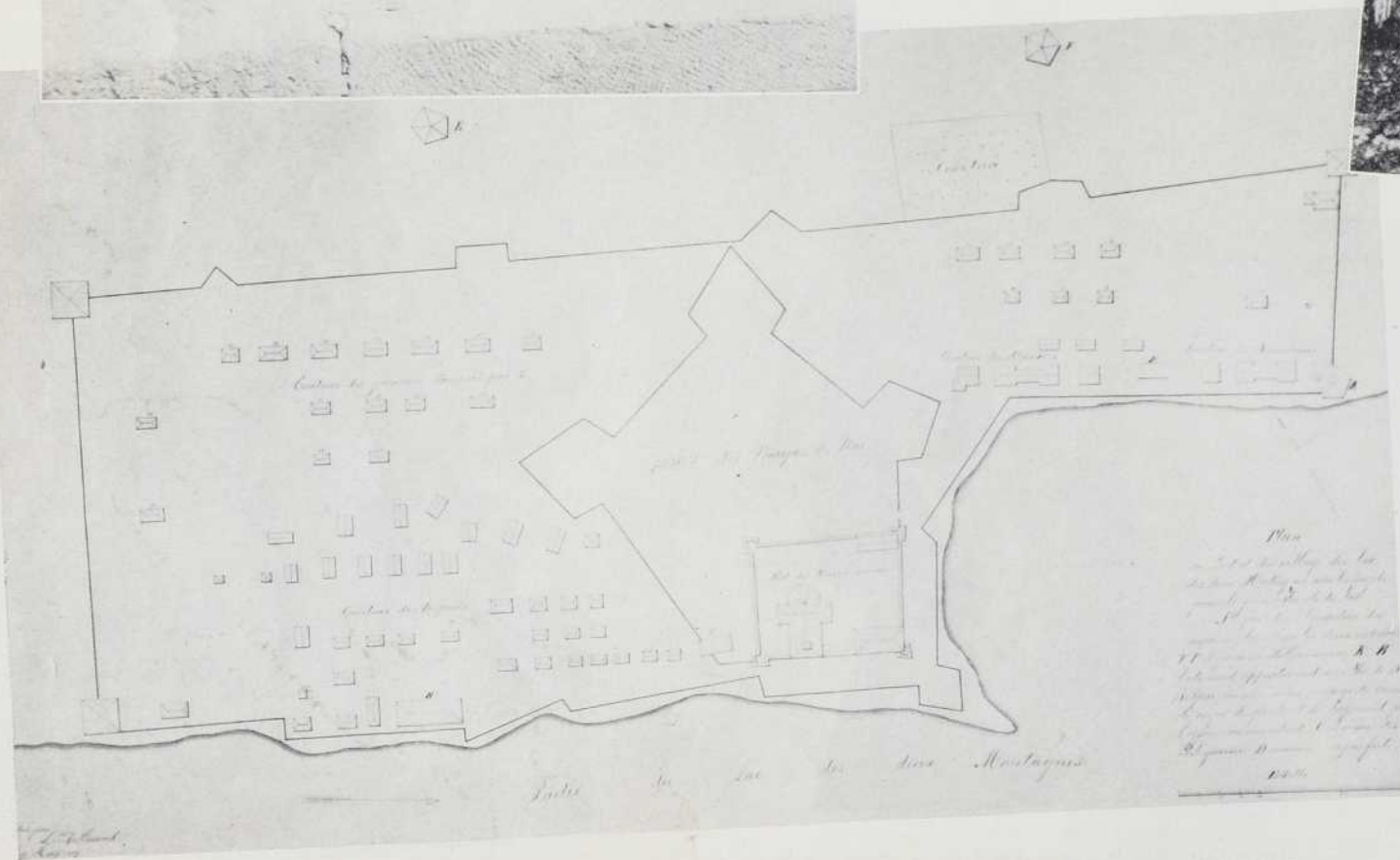
Encensoir en argent massif. Panse en forme de mortier, sur un pied mouluré. Cheminée à deux étages séparés par un tore. Ajours de serrurier. Sur la panse, festons gravés et roses indiquées au ciselet. Sur la main se distingue la marque du poinçon de Johannès Schindler. Egalement façonné entre 1781 et 1792.





Trois anciens édifices d'Oka,
à la fin du siècle dernier.
De haut en bas, le Couvent,
la maison des Petites Filles
de Saint-Joseph et
l'école des Frères
des Ecoles Chrétiennes.

Plaque historique érigée près
du presbytère et dont l'inscription
se lit comme suit: La seigneurie
du Lac-des-Deux-Montagnes fut
concée le 17 octobre 1717 et
le 26 septembre 1733 aux Messieurs
de Saint-Sulpice de Montréal.
Ci-dessous, plan du fort et du village
des Deux-Montagnes (Oka),
selon Franquet. Copie appartenant
aux Archives de la Province
de Québec; photo de l'Inventaire
des Oeuvres d'Art.



Un calvaire historique

Vers 1740, soit sous le régime français, M. François Picquet, prêtre de Saint-Sulpice, fit construire sur le versant de la montagne d'Oka sept chapelles en pierre qui ont été conservées jusqu'à nos jours dans leur forme primitive, et qui avaient alors la réputation d'être *le plus beau monument de la religion en Canada*. Le missionnaire orna les chapelles de tableaux qu'on dut enlever, après un certain nombre d'années, pour les soustraire aux atteintes de l'humidité.

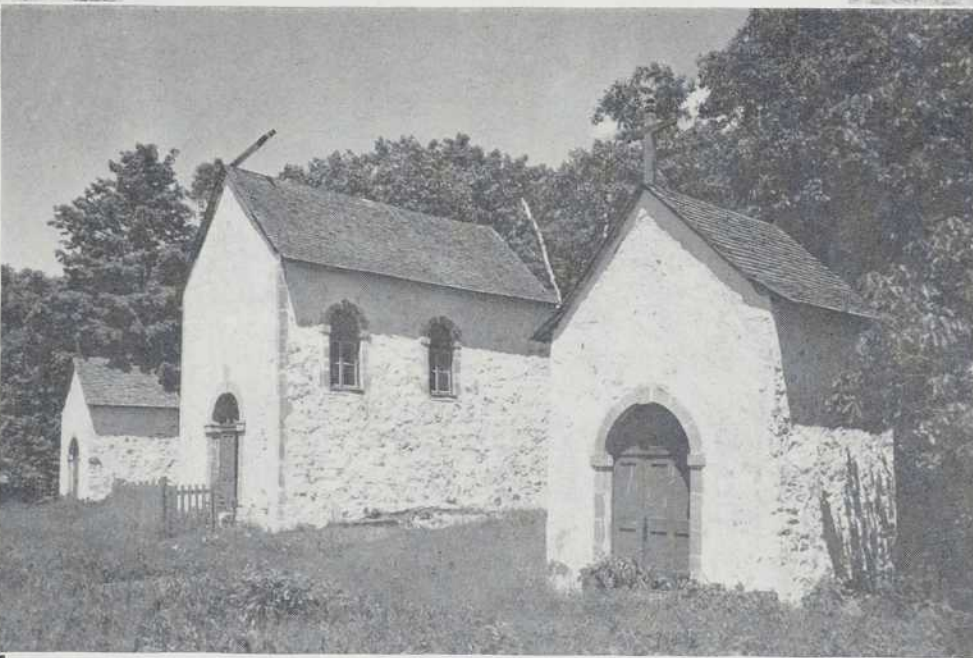


La troisième chapelle, construite à flanc de montagne.



La quatrième chapelle se dresse, comme les autres, dans le sous-bois.

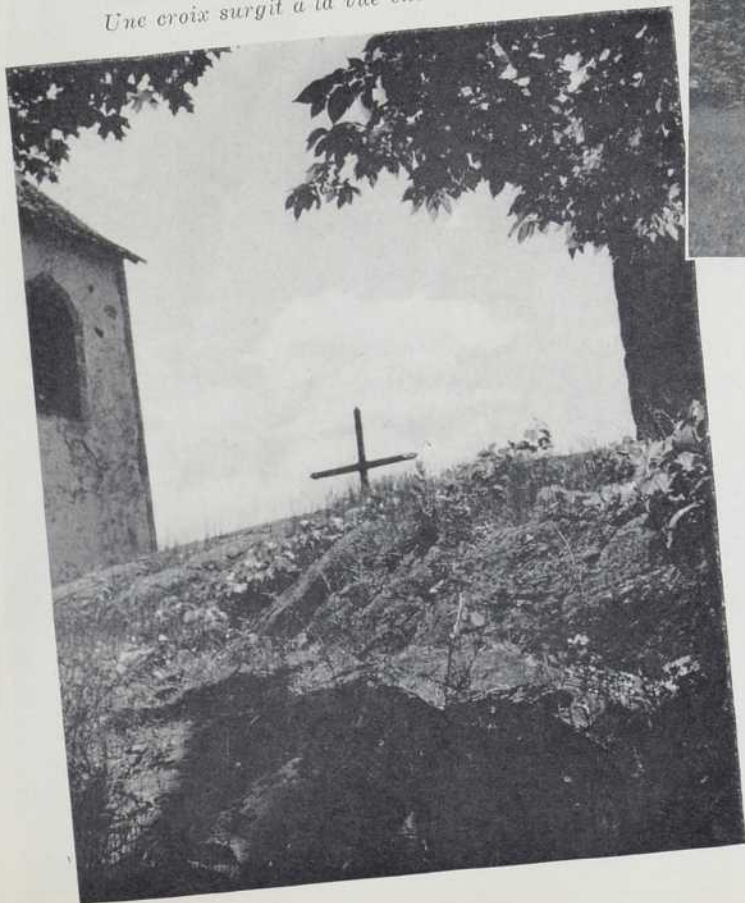
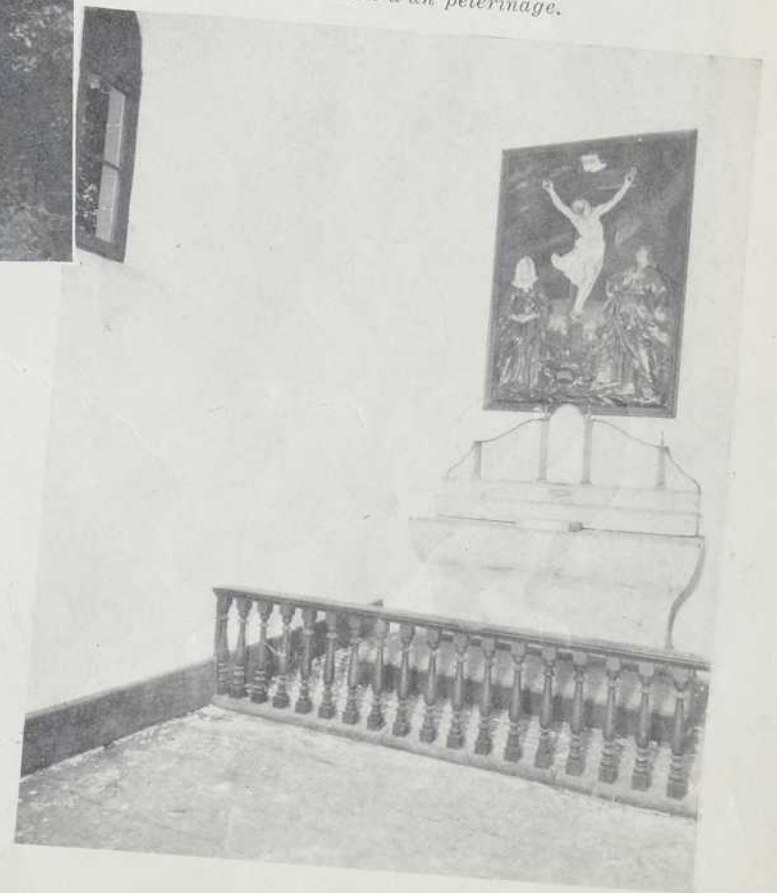
L'arrivée au sommet de la montagne. Une croix surgit à la vue entre les chapelles.

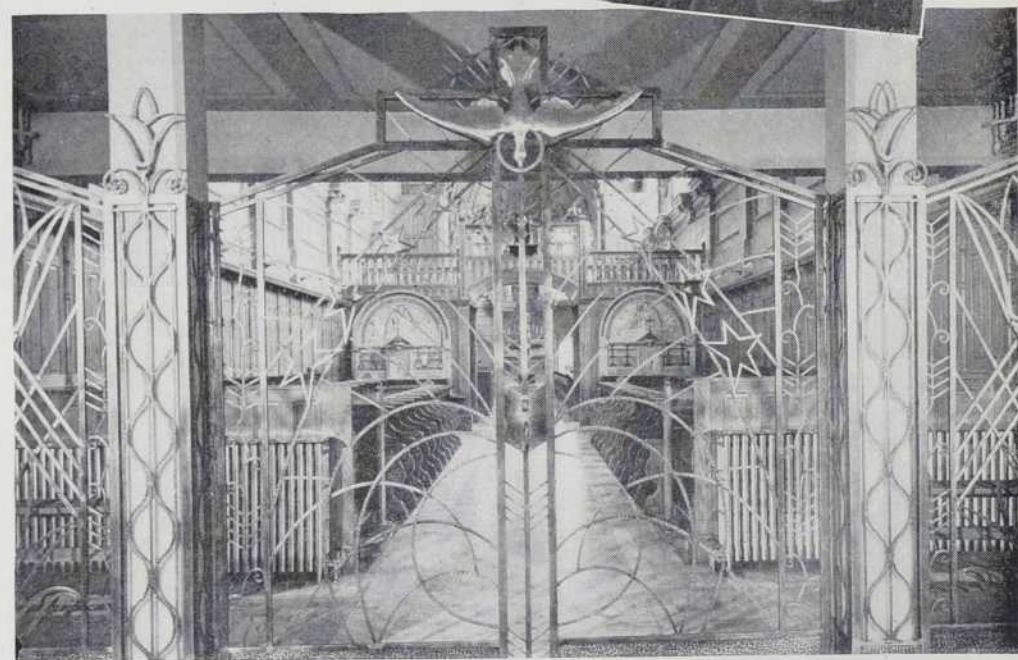


Les trois chapelles du sommet. Celle du centre contient un autel.

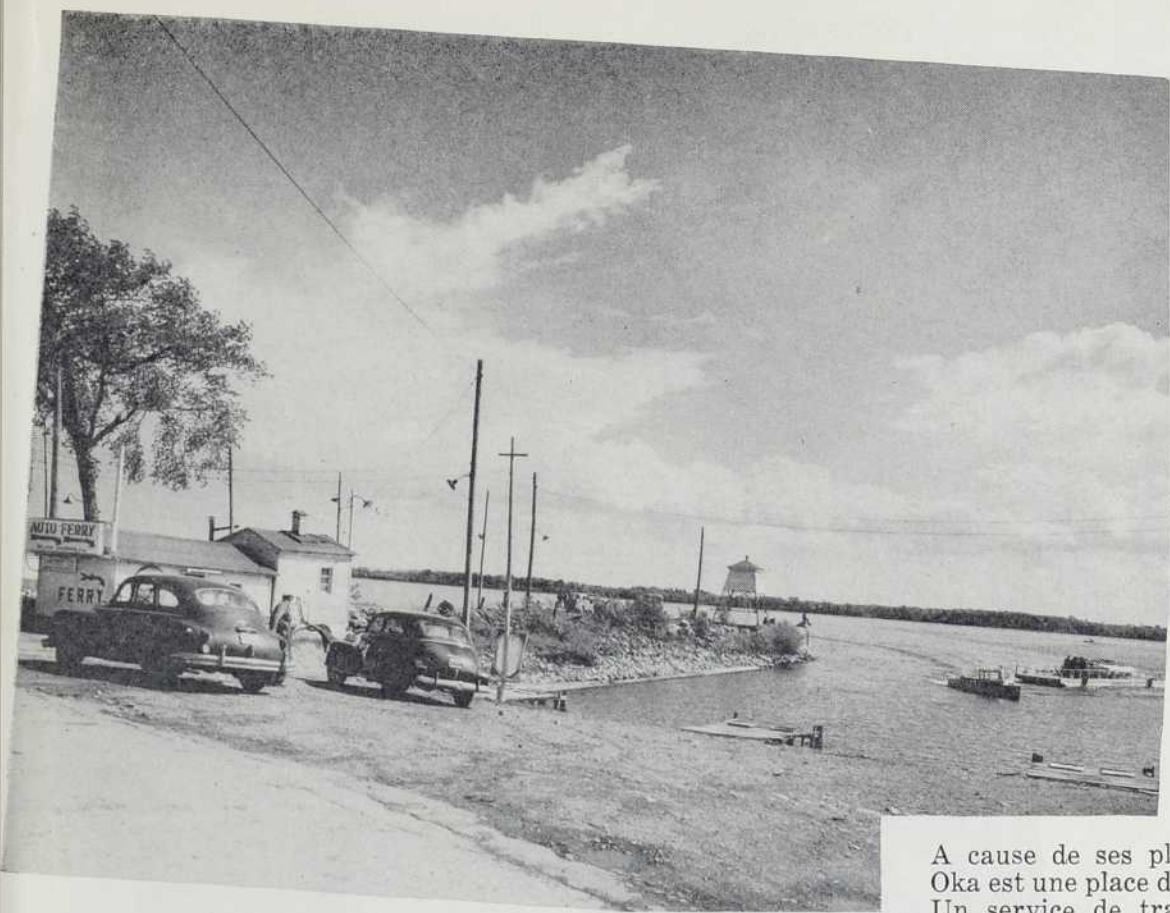
Les tableaux originaux furent alors remplacés par des bas-reliefs sculptés avec autant de naïveté que de piété de façon à calquer les toiles mêmes. Au sommet de la montagne se dresse la plus grande des chapelles, qui est ornée d'un autel où l'on chante la messe lors d'un pèlerinage annuel auquel participent toujours de nombreux fidèles. Ce Calvaire mérite d'être vu, car il a plus de deux siècles d'existence et son état de conservation est excellent. Il a été témoin des labeurs de tous les missionnaires qui se sont dévoués auprès des Indiens de la réserve toute proche.

L'autel de la chapelle principale. On y dit la messe chaque année à l'occasion d'un pèlerinage.

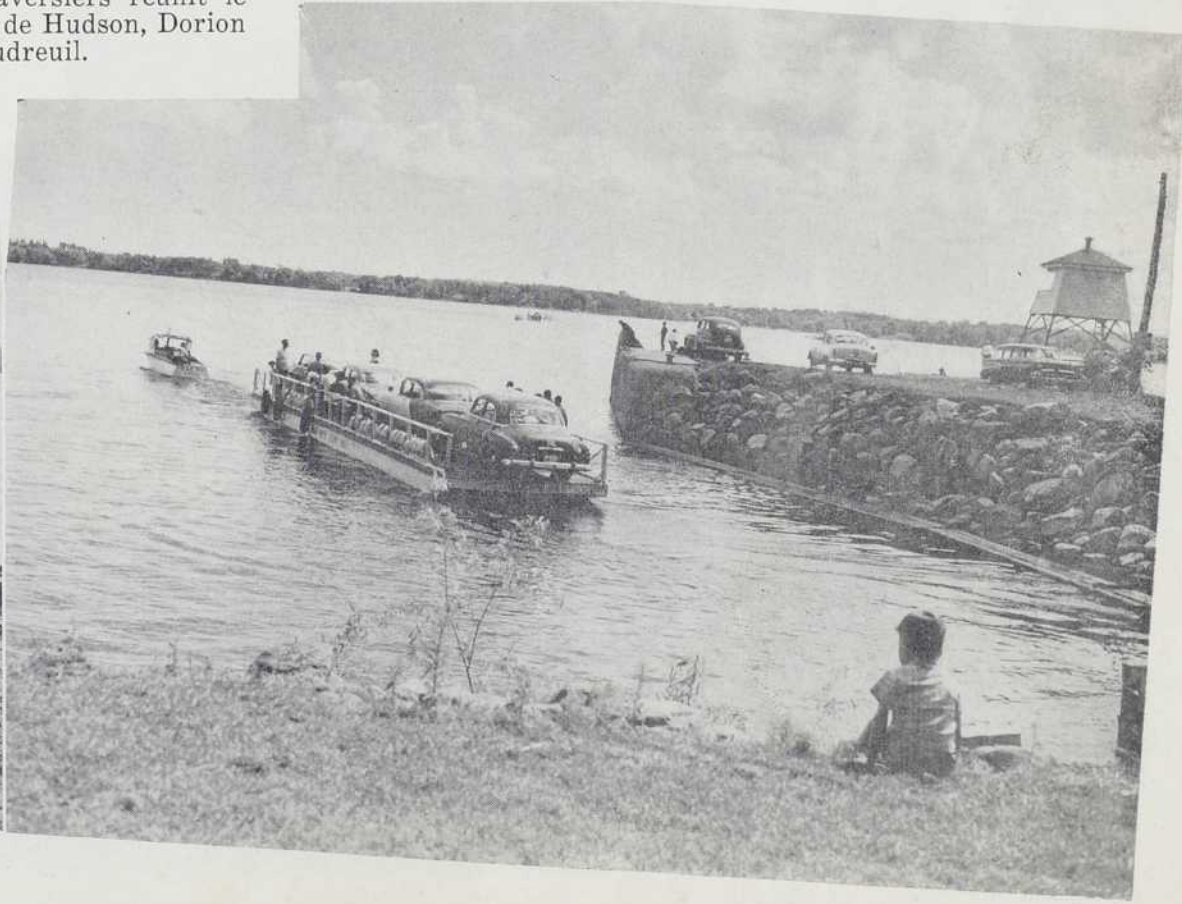




La réputation d'Oka a depuis longtemps dépassé les frontières du Canada, surtout à cause de son monastère et de son Institut agricole. A gauche, en haut, quelques-uns des édifices de la Trappe; au centre, vue aérienne du monastère et de ses dépendances; en bas, l'Institut Agricole. Ci-dessus: la chapelle du monastère et l'élégante grille qui en orne l'entrée.

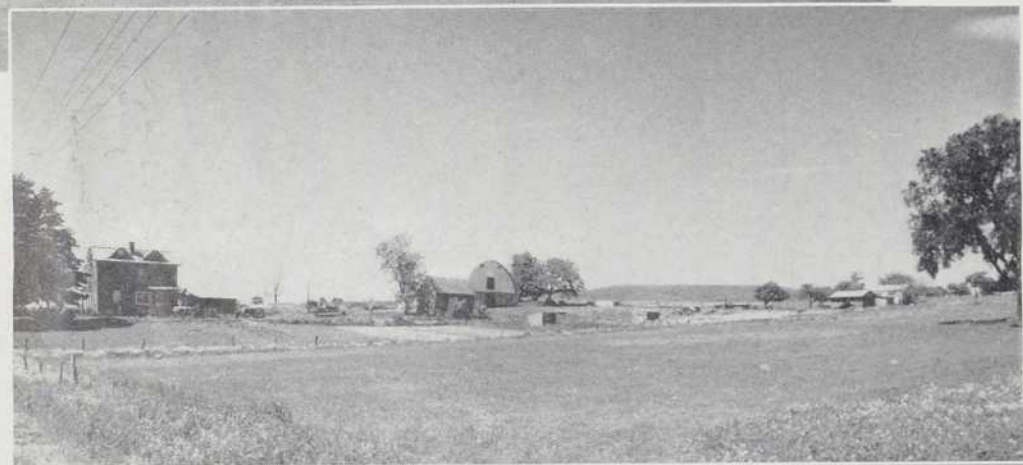
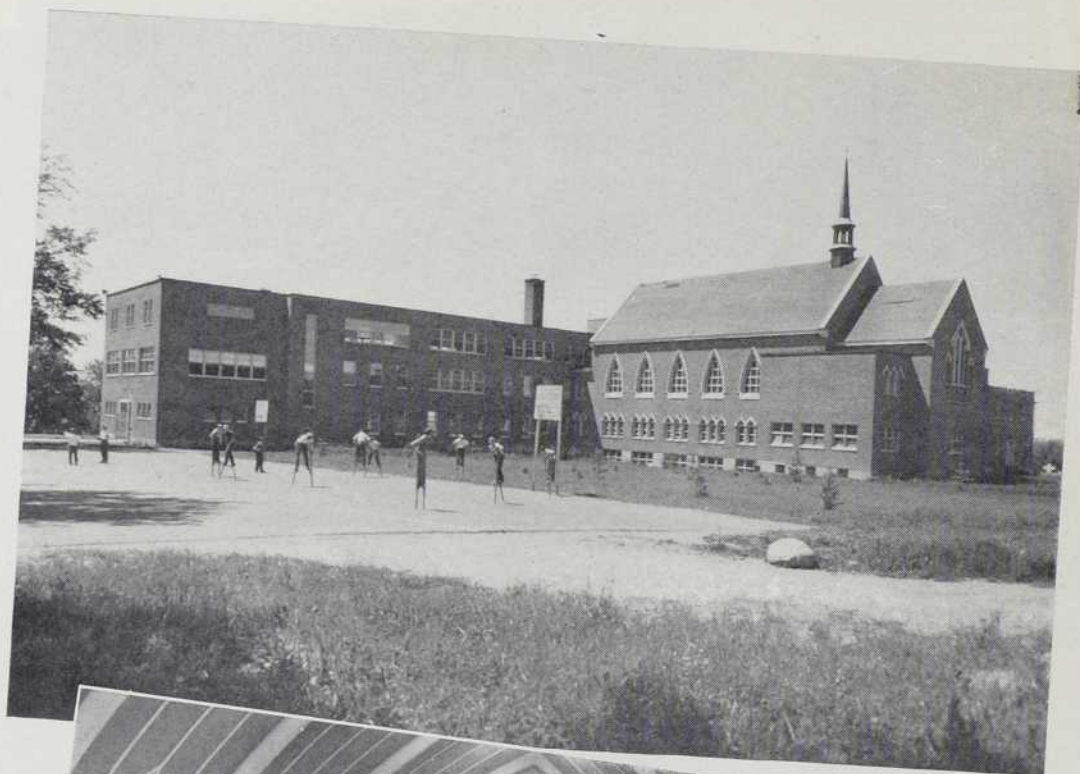


A cause de ses plages sablonneuses, Oka est une place d'été for recherchée. Un service de traversiers réunit le village à la région de Hudson, Dorion et Vaudreuil.





*Croix qui se dresse
à l'intersection
des chemins
Sainte-Sophie et
de l'Annonciation.*

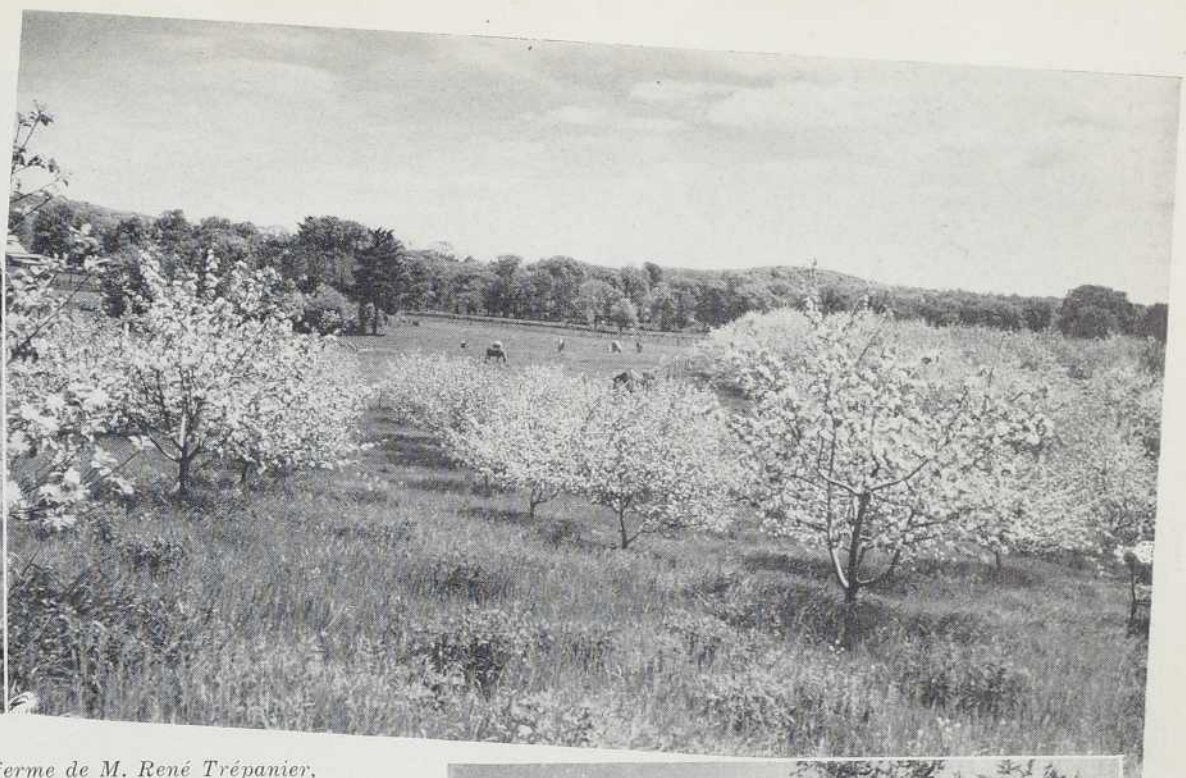


*Ferme Ouellet,
chemin
Sainte-Sophie.*

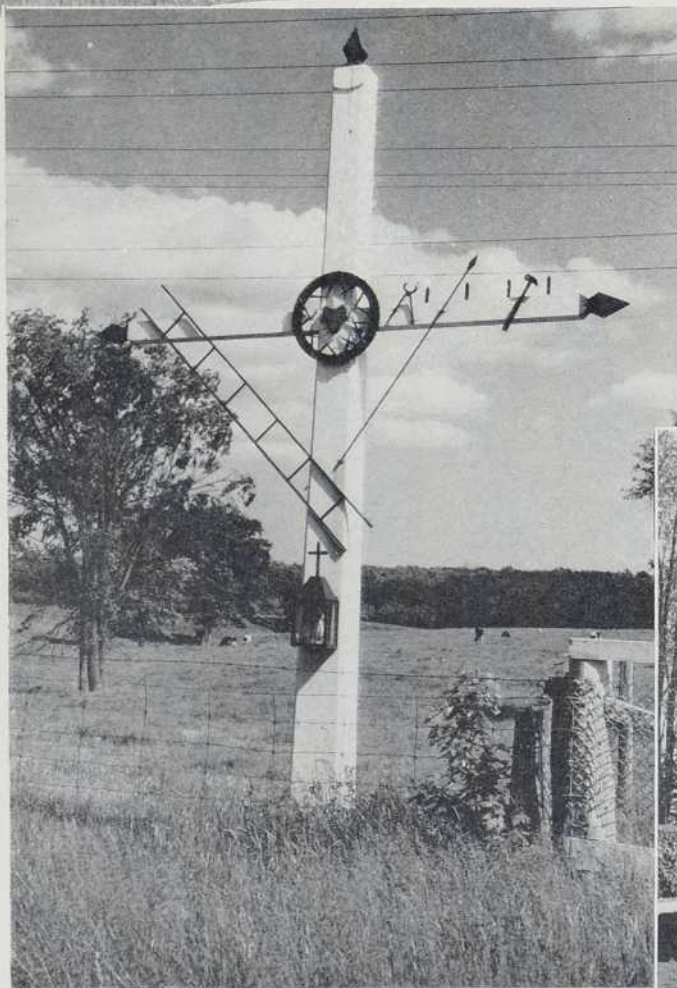


*Le Juvénat des Frères de l'Instruction Chrétienne et sa chapelle,
qui a été consacrée en juin 1958 par Son Exc. Mgr
Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme.*

*Ferme de M. Philippe Chevalier,
sur la route conduisant
d'Oka à Saint-Placide.*



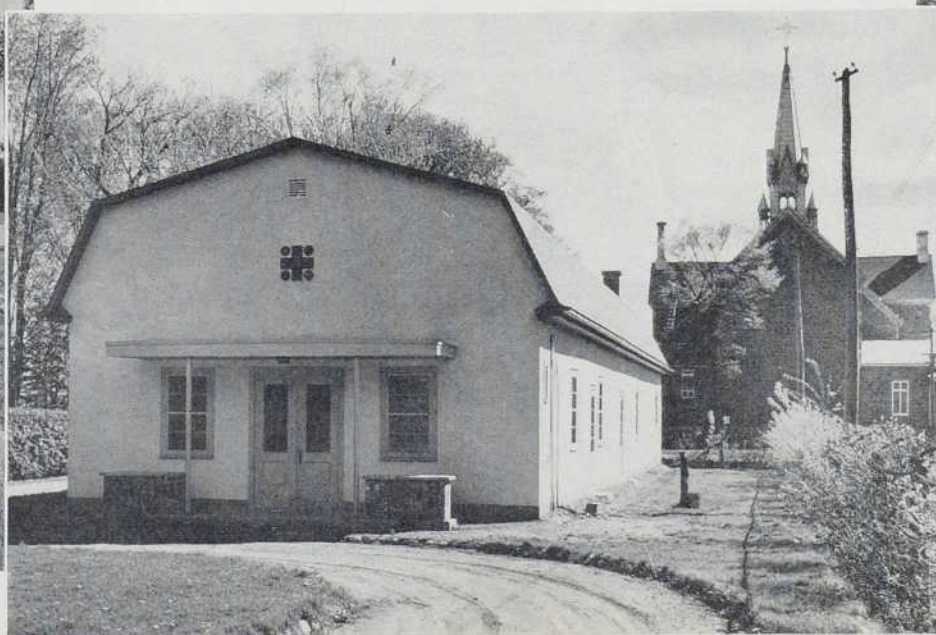
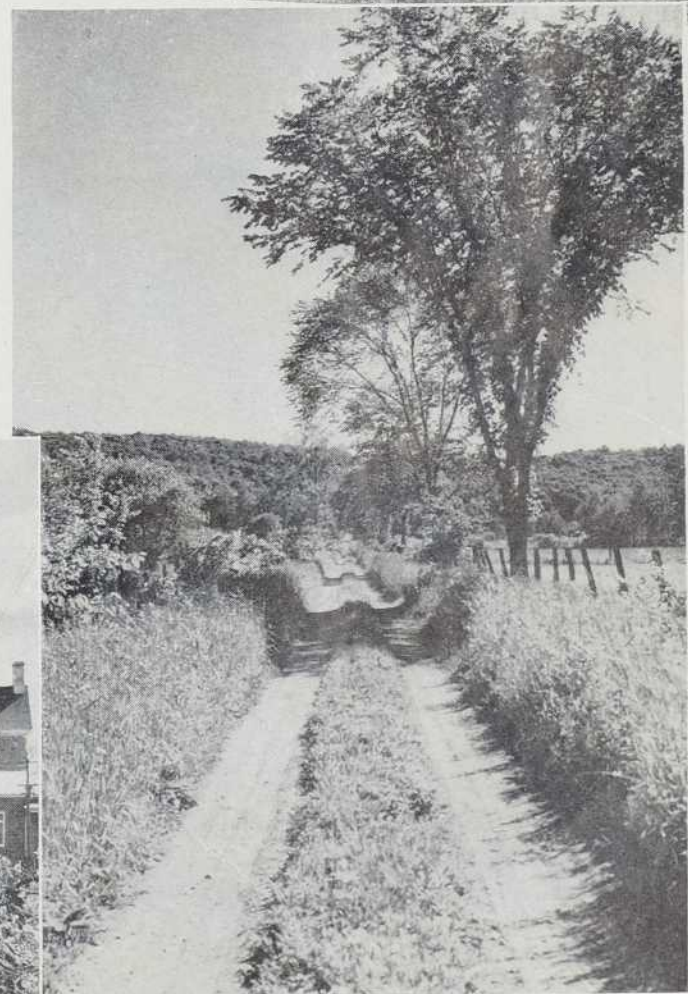
*Pommiers en fleurs sur la ferme de M. René Trépanier,
sous-ministre de l'Agriculture et maire d'Oka.*

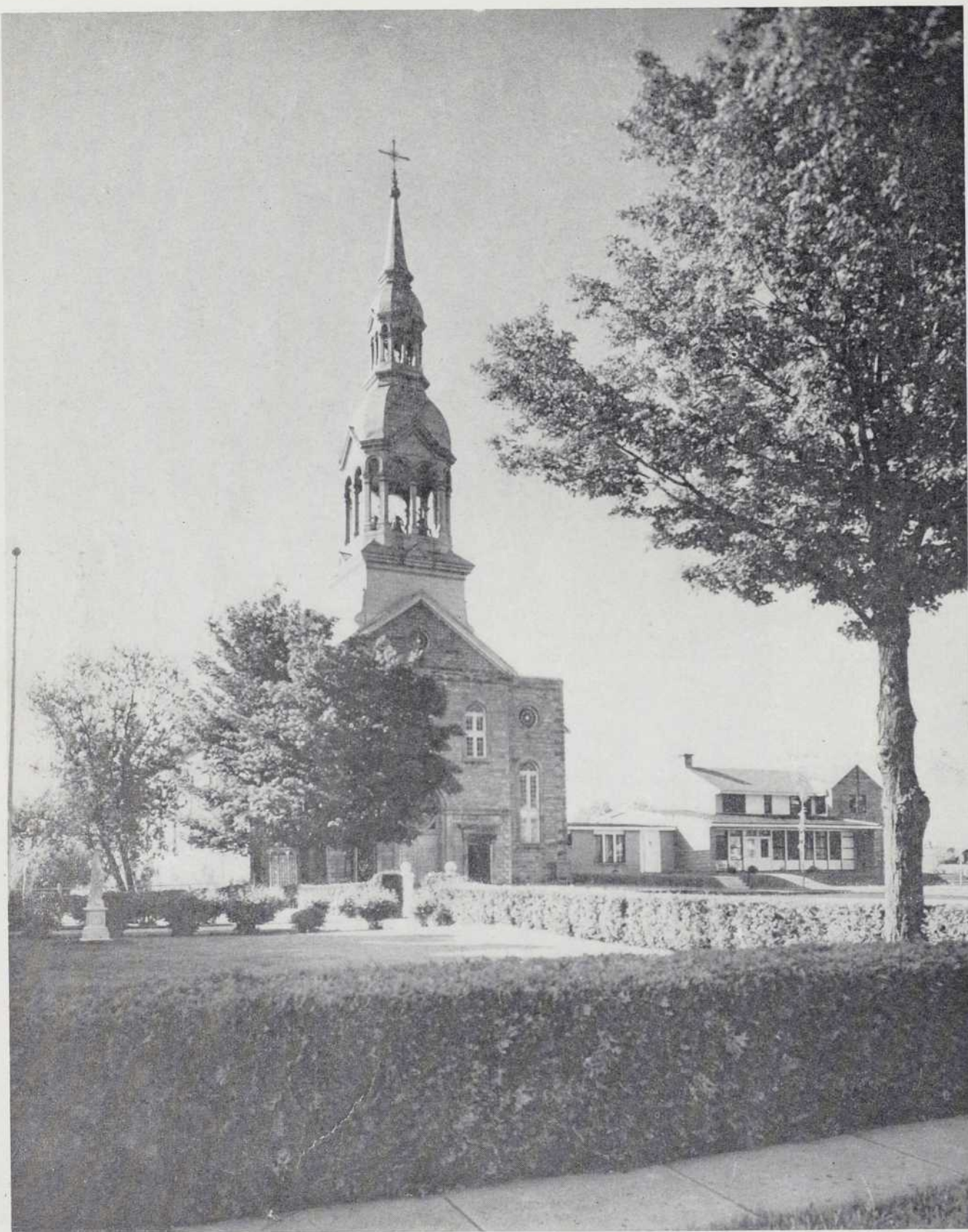


*Croix de chemin sur
la ferme de M. Joseph Brunet.*

*Un petit coin désert:
le chemin Saint-Ambroise.*

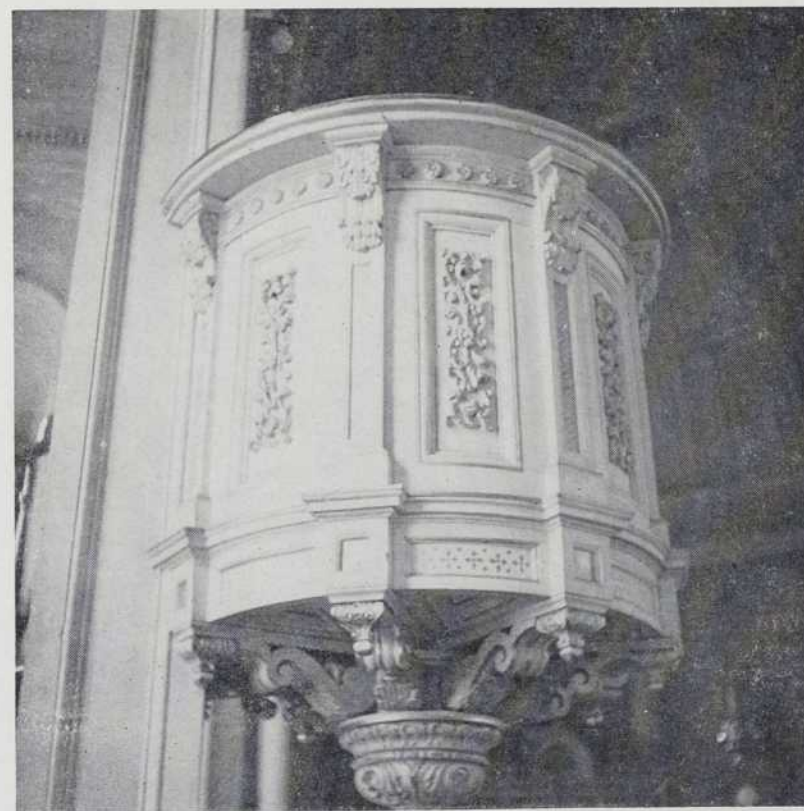
*La salle paroissiale, située tout près de l'église, et dont
la construction a été rendue possible grâce à un généreux
octroi obtenu par l'entremise de l'hon. Paul Sauvé.*





Saint-Benoît

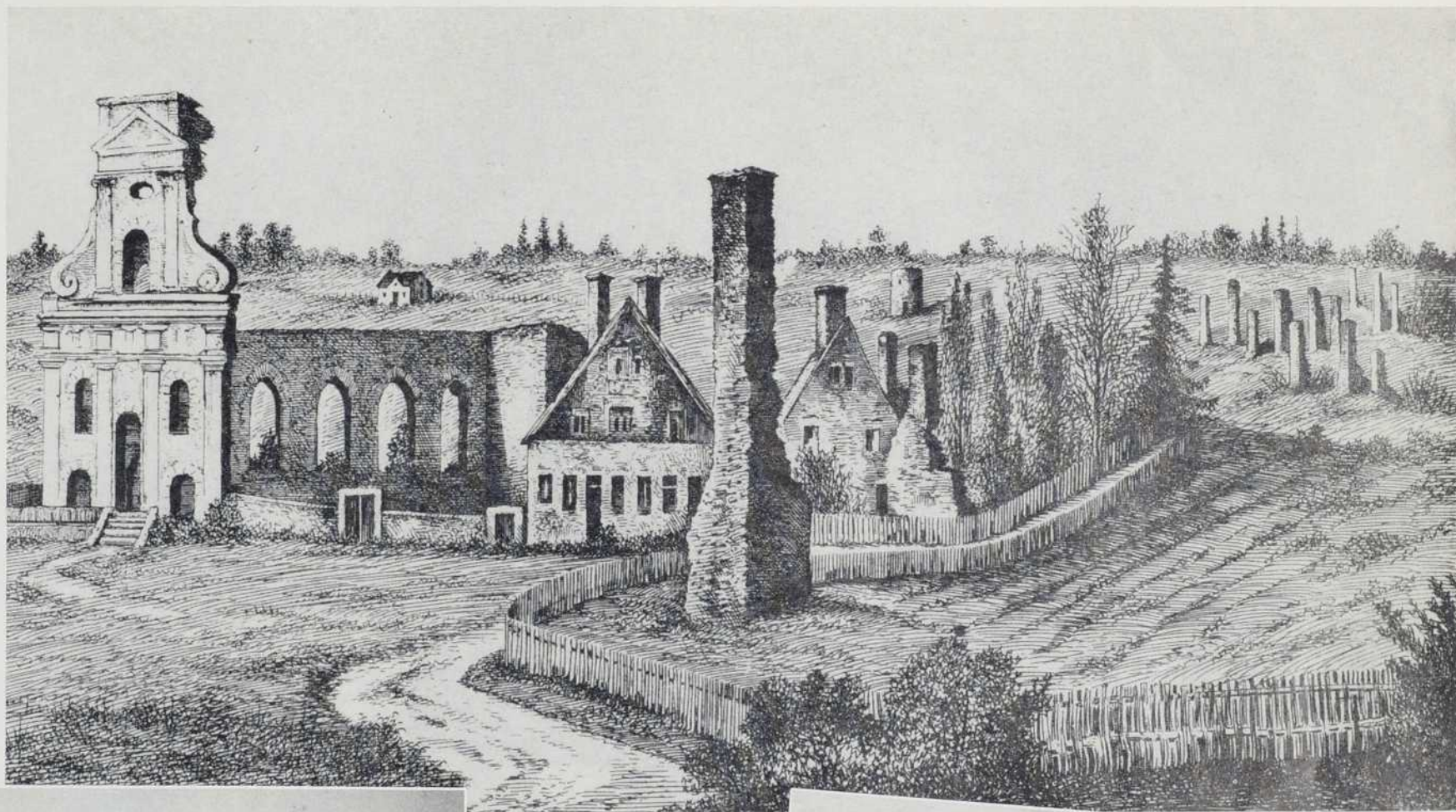
LES registres de la paroisse de Saint-Benoît s'ouvrent à la date du 5 novembre 1799. La première église, construite en pierre, fut brûlée au cours des *Troubles* de 1837-38, et pendant les douze années qui suivirent, les offices divins furent célébrés dans une humble chapelle en bois. L'église paroissiale actuelle fut bénite en 1853, mais c'est seulement dix-sept ans plus tard qu'on en acheva la construction, soit en 1870. Son Exc. Mgr Fabre, archevêque de Montréal, la consacra solennellement le 9 septembre 1874. Le premier curé fut un Sulpicien, M. Jean-Louis Sauvage de Chautillonnet, qui y exerça son ministère en 1799 et en 1880.



Chaire en bois façonnée en 1870 par les sculpteurs Héroux, d'après un dessin de Victor Bourgeau. Inventaire des Oeuvres d'Art de la Province de Québec.

Le village de Saint-Benoît souffrit de lourdes pertes lors des *Troubles* de 1837-38. Il fut entièrement pillé et incendié les 15 et 16 décembre 1837.

Les greffes des notaires Raizenne et Girouard, contenant plus de 20,000 titres, disparurent dans l'holocauste, ainsi que le manuscrit de *l'Histoire du Canada*, qu'avait écrite le Dr Labrie, beau-père de Chénier. A droite, les ruines du village, d'après *l'Opinion Publique*.



*L'ancien presbytère,
construit vers 1840.*

Inventaire des Oeuvres
d'Art de la Province
de Québec.

*Abside de l'église
construite en 1853
d'après les plans
de Victor Bourgeau.*





*Le Couvent d'Youville,
bénit le 9 novembre
1854 et confié
aux Soeurs Grises.*

*Jean-Joseph Girouard,
d'après un croquis
exécuté alors qu'il se
trouvait en prison,
à la suite des
Troubles de 1837-38.*

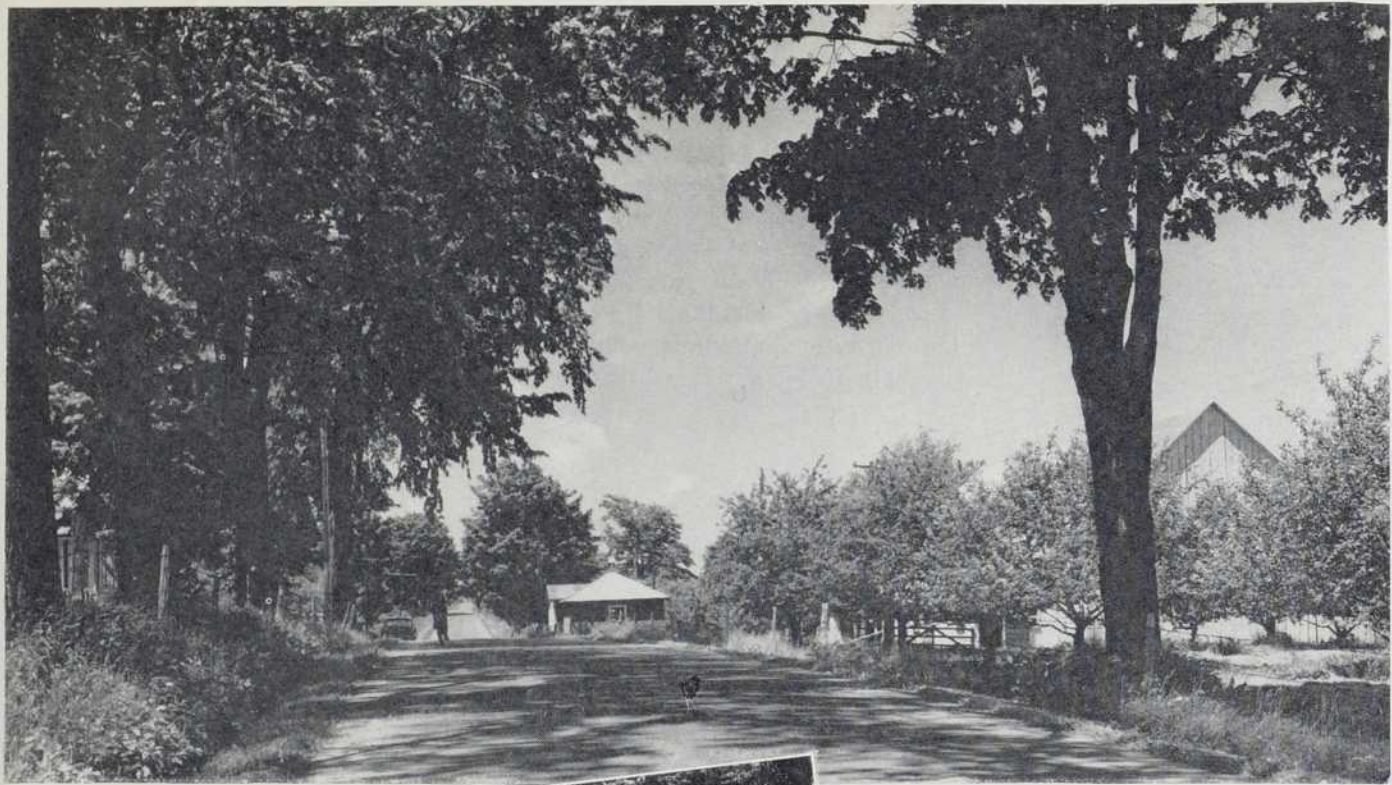


*La maison du notaire Girouard,
construite en 1855. Inventaire
des Oeuvres d'Art de
la Province de Québec.*

Lorsque Jean-Joseph Girouard
sortit de prison avec les
amnistiés de 1838, il ne trouva
plus que les ruines de son foyer.
Quand on lui offrit une
indemnité pour les pertes
subies, il ne voulut rien garder
de cette somme, mais il la
consacra tout entière à fonder
une école pour les jeunes
filles et un hospice pour les
pauvres: c'est aujourd'hui
le Couvent d'Youville.

*Le monument à la mémoire
du notaire Girouard, dans
le cimetière paroissial.
Le Patriote vit le jour à Québec
le 11 novembre 1795
et décéda à Saint-Benoît
le 18 septembre 1865.*

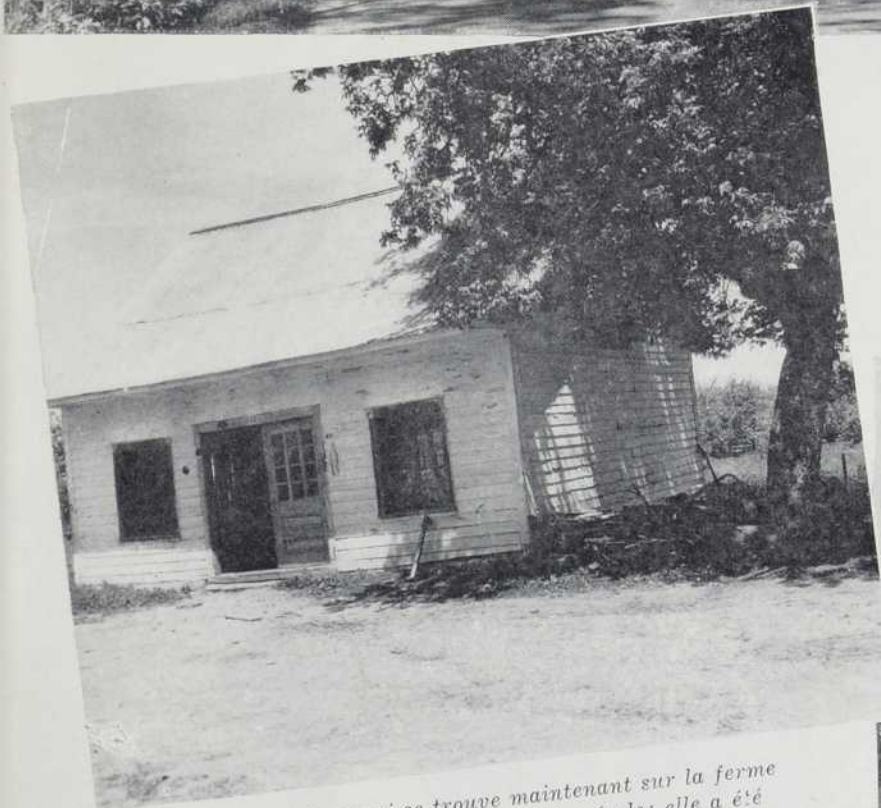




*Le rang de la Fresnière, près de la
ferme de M. Robert Rochon.*



*Troupeau de M. Paul Brunet,
dans le rang Saint Etienne.*



*Cette boutique à bois qui se trouve maintenant sur la ferme
de M. Robert Rochon était autrefois une école; elle a été
remplacée par l'école No 2 du rang de la Fresnière,
que l'on voit à droite.*



*Parmi les personnalités qui ont étudié
dans l'ancienne école
figurent Mgr Anthime Renaud,
le sénateur André Fauteux,
les abbés Anthime et Jean Carrière,
de même que l'abbé Emile Laurin,
aujourd'hui aumônier à l'hôpital
Notre-Dame-de-la-Merci.*



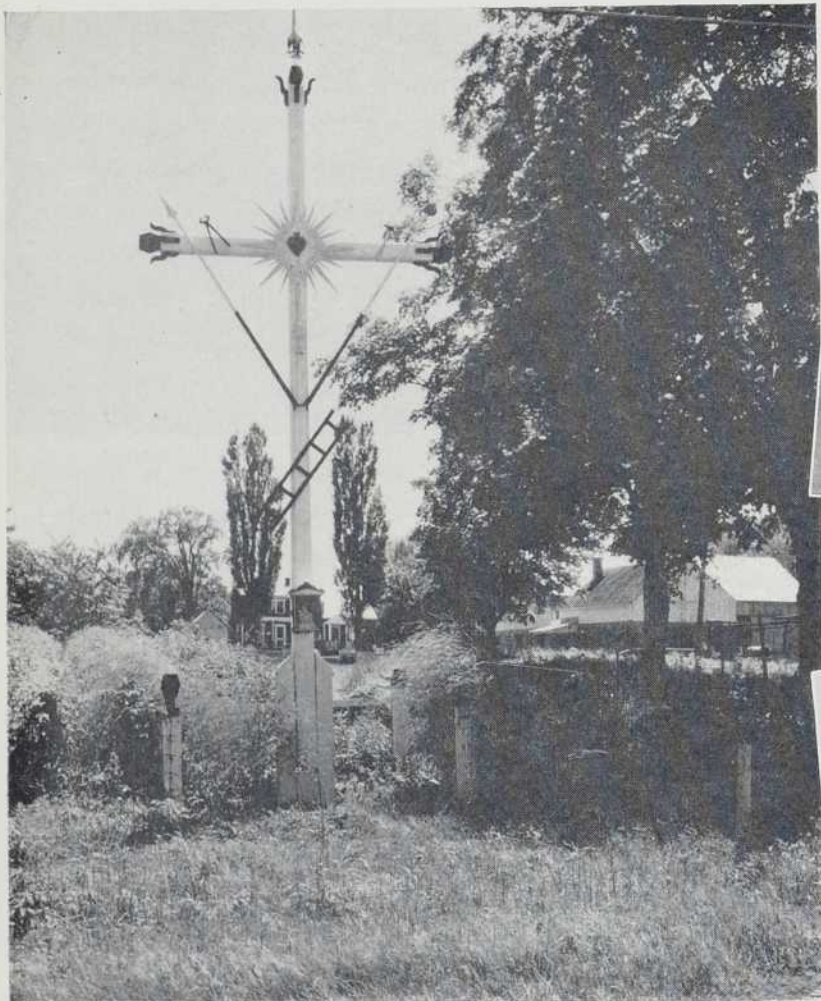
Les concours de labours tenus annuellement à Saint-Benoît contribuent à faire connaître cette localité à travers toute la province. Cet événement fait accourir des gens de toute la région. Que ce soit au moyen d'une solide paire de chevaux ou d'un tracteur dernier cri, les cultivateurs rivalisent d'adresse dans l'alignement impeccable de leurs sillons. Mécanisé ou non, le geste du laboureur reste symbolique de la générosité du sol.



Une intéressante proportion des petits fruits qui figurent aux étalages des marchés de la métropole provient du comté des Deux-Montagnes. On voit ci-dessus la cueillette des fraises sur la ferme de M. Hubert Leduc, de la montée Meloche. Les familles nombreuses ne manquent pas non plus dans notre région: M. et Mme Leduc comptent douze enfants.



*Deux vénérables demeures du chemin de
la Côte-St-Vincent, à l'angle de la montée St-Vincent.
A gauche, maison de M. Philippe Legault;
à droite, celle de M. Roger Raymond, datant de 1833.
On y tenait, au siècle dernier, une auberge fort populaire.*



*Croix de chemin, Côte-Saint-Vincent, près du domicile
de M. Marius Desjardins.*

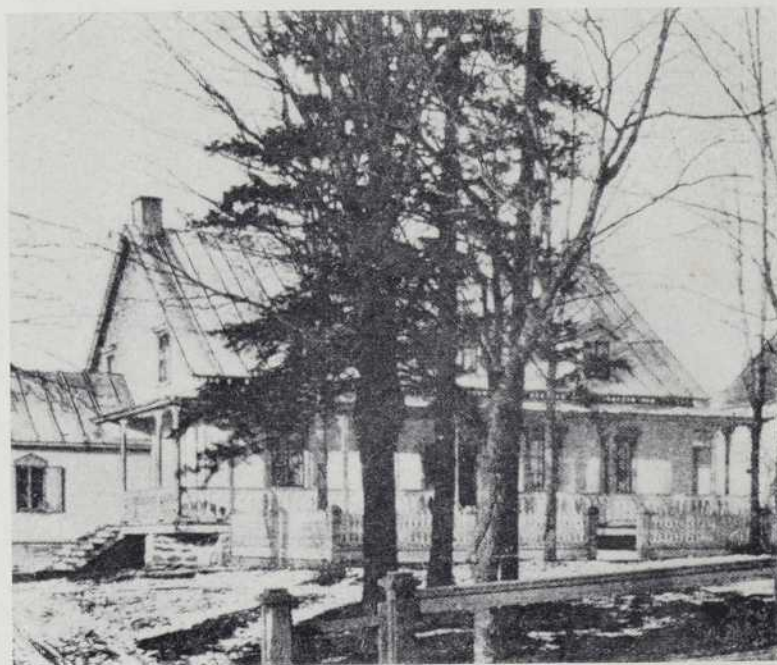


*Une rue du village.
A gauche, maison de Mme Ulric Lamer;
à droite, domicile de M. Alcide Labonté.*



Saint-Augustin

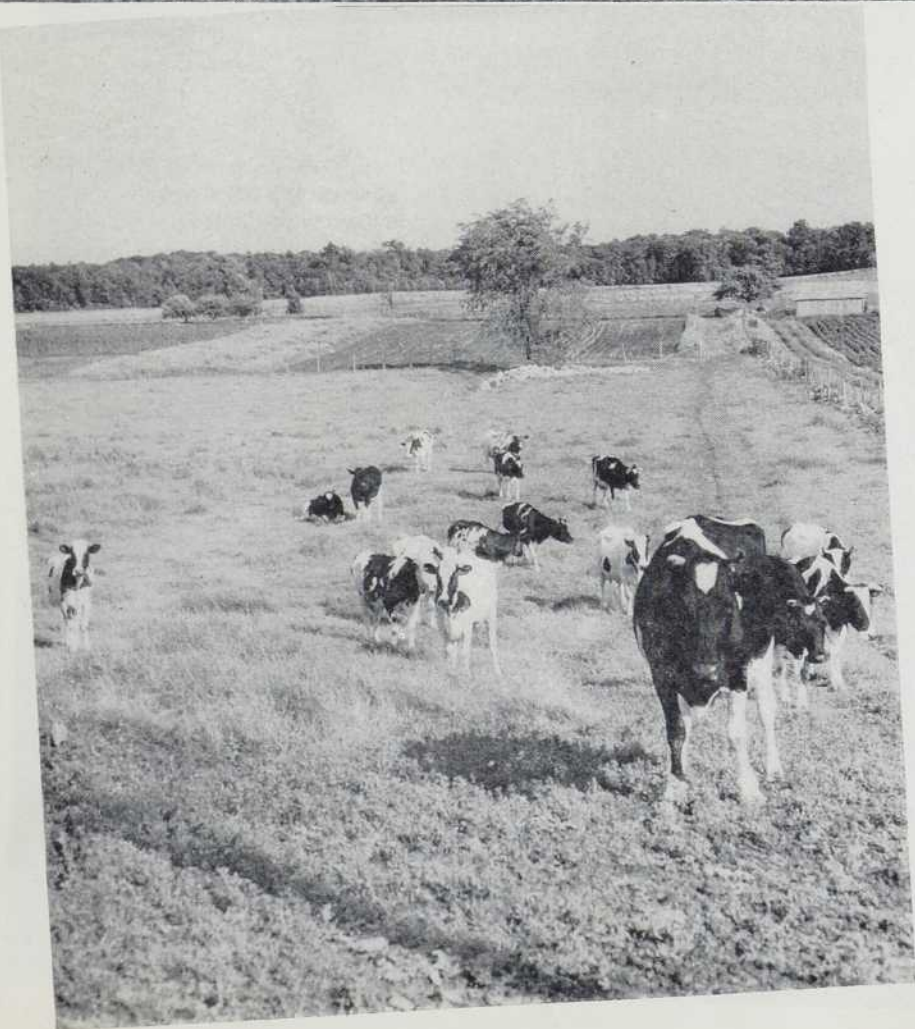
CETTE paroisse a été érigée en desserte dès l'année 1838. Cette année-là, on procéda à la construction d'une humble chapelle en bois sur un terrain qui avait été gracieusement offert à cette fin par trois généreux citoyens: M. Jean Labelle, M. Pierre Filion et le fils de ce dernier. Cet édifice subsista pendant douze ans, soit jusqu'à ce que l'église actuelle fût ouverte au culte. Il s'agissait d'un temple qui avait belle allure pour l'époque. L'intérieur en fut terminé en 1864. Trois ans plus tard, la fabrique faisait l'acquisition d'un orgue et, le 25 septembre 1892, Son Exc. Mgr Fabre bénissait solennellement trois nouvelles cloches. Le premier curé de la paroisse fut l'abbé F.-X. Desève, qui y exerça son ministère de 1838 à 1843.



Le presbytere de Saint-Augustin d'après une photo datant de la fin du siècle dernier.

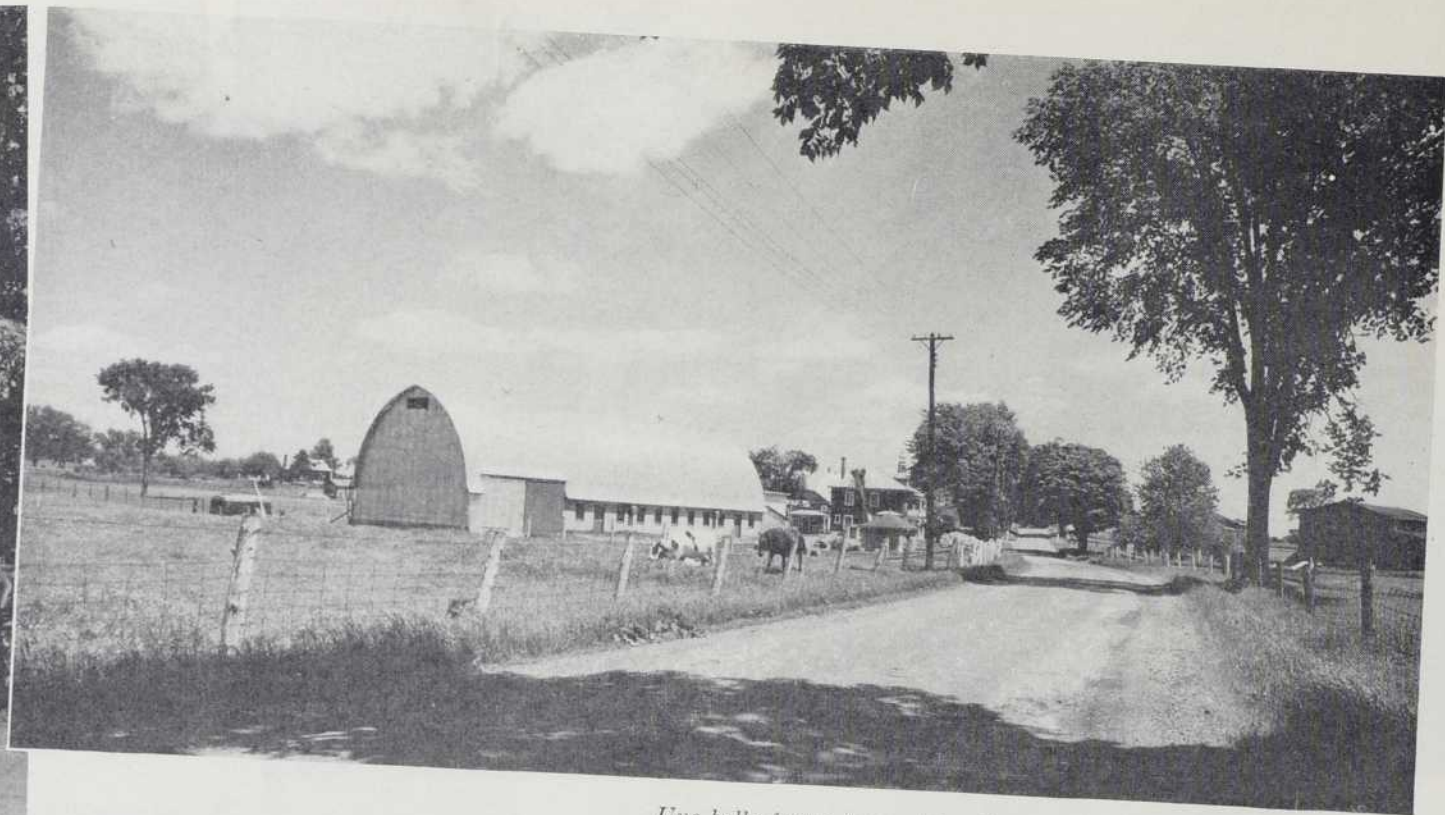
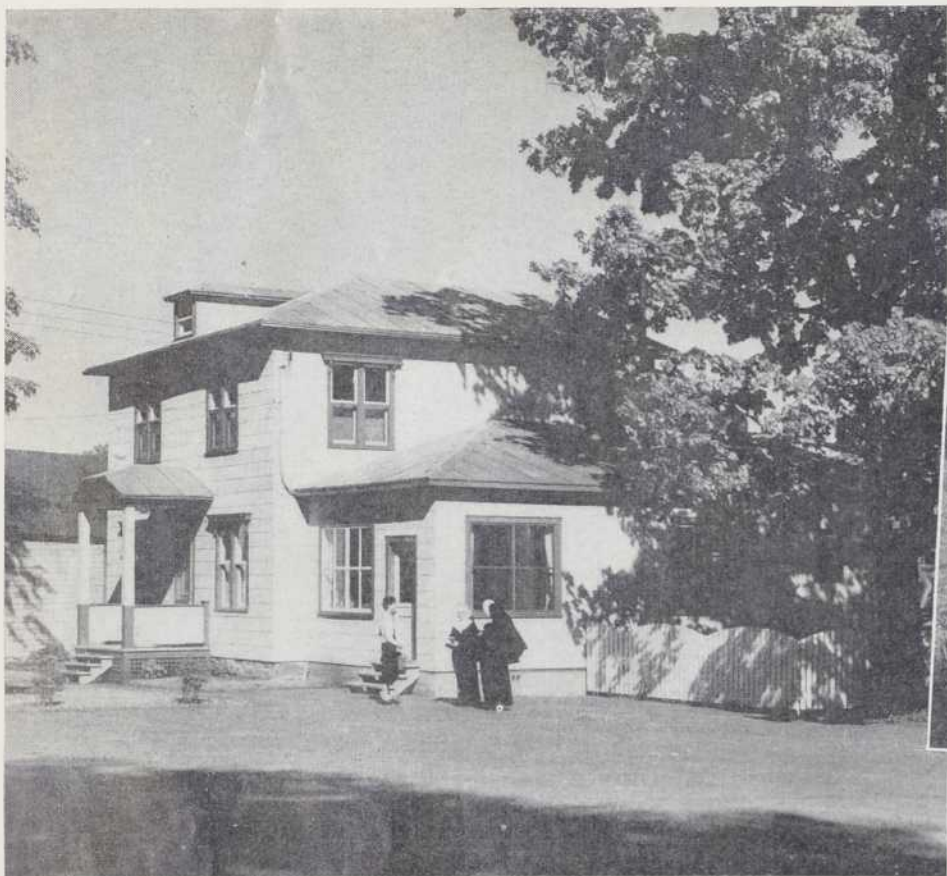


*Ci-dessus, ferme de
M. Mathias Fortier,
chemin de la Côte-des-Anges;
à gauche, troupeau de
M. Adrien Bélisle, montée
Grand-Saint-Charles.*



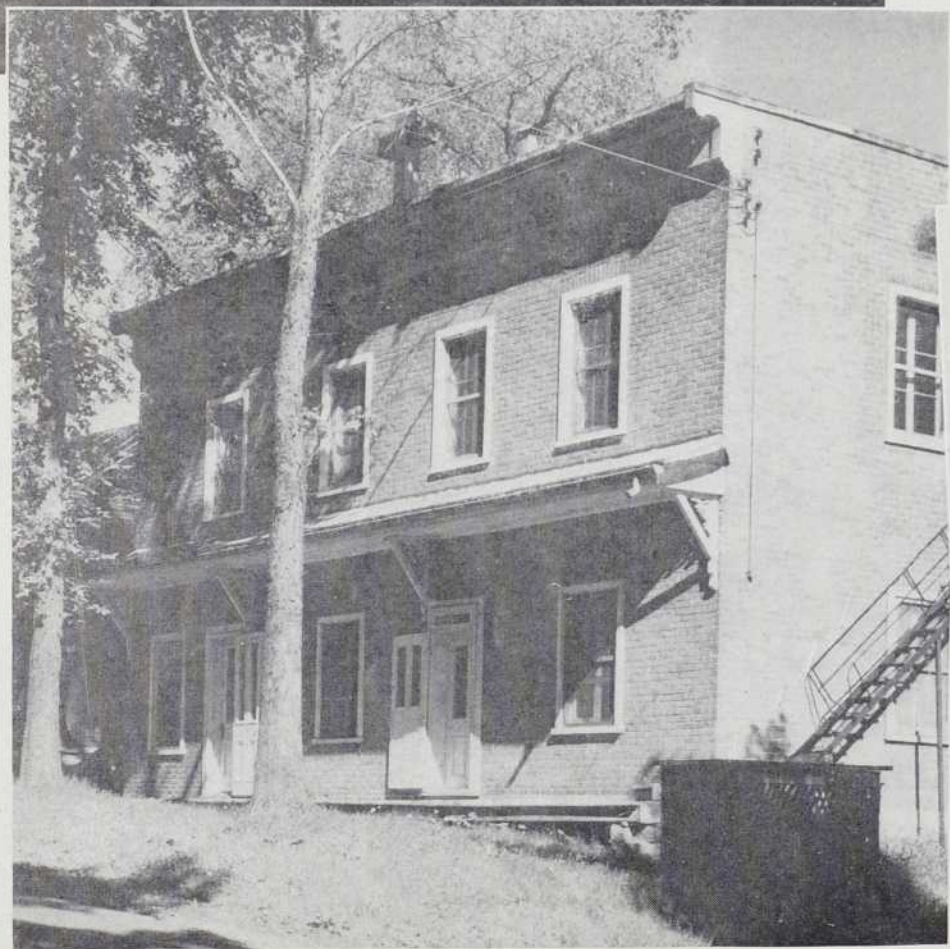
*En haut, à droite, maison
de M. Joseph Bouvrette,
montée Grand-Saint-Charles;
à droite, l'un des plus vieux
citoyens du comté,
M. Osias Bouvrette, 97 ans,
photographié avec deux
de ses arrière-petits-fils,
Louis et Claude.*





Le Couvent des Soeurs de Sainte-Croix.

Une belle ferme du comté: celle de M. Albert Paiement.



L'école du village.

Maison datant de 1848. Elle appartient à M. Armand Desjardins, du rang Saint-Louis-des-Corbeils.





*Ferme de M. Théodule Lahaie,
Côte-Saint-Louis-des-Bouchards.*

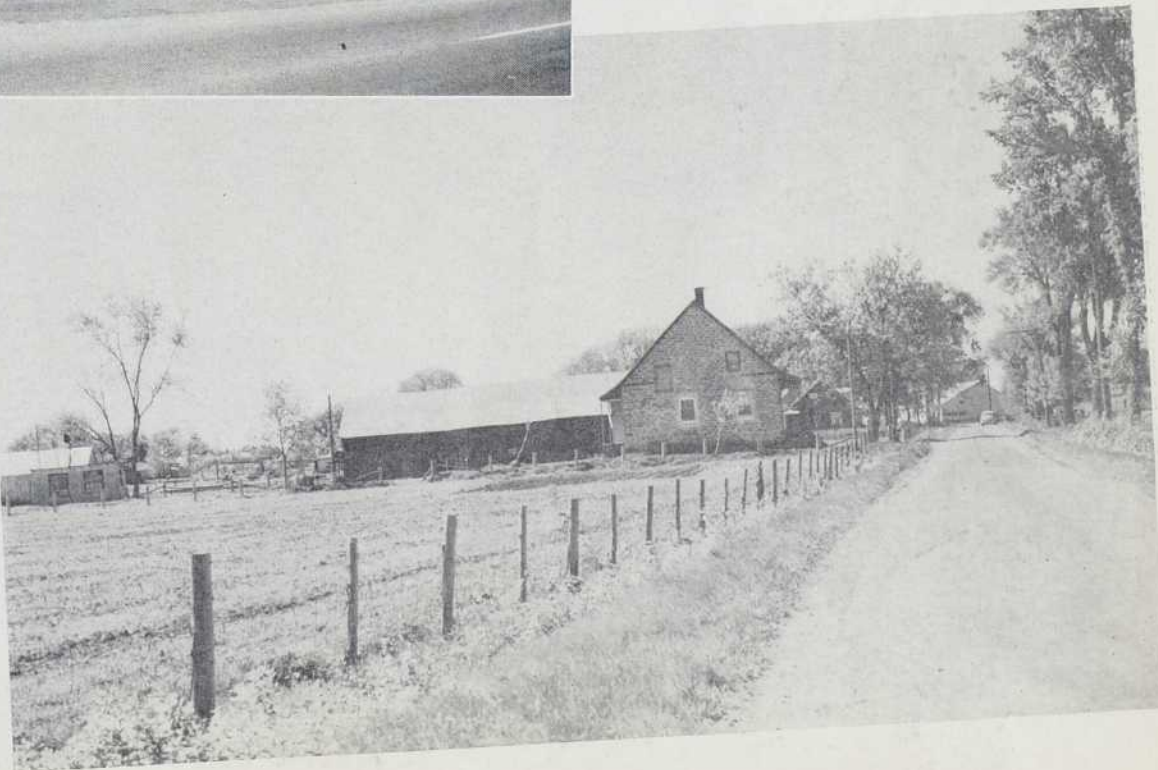


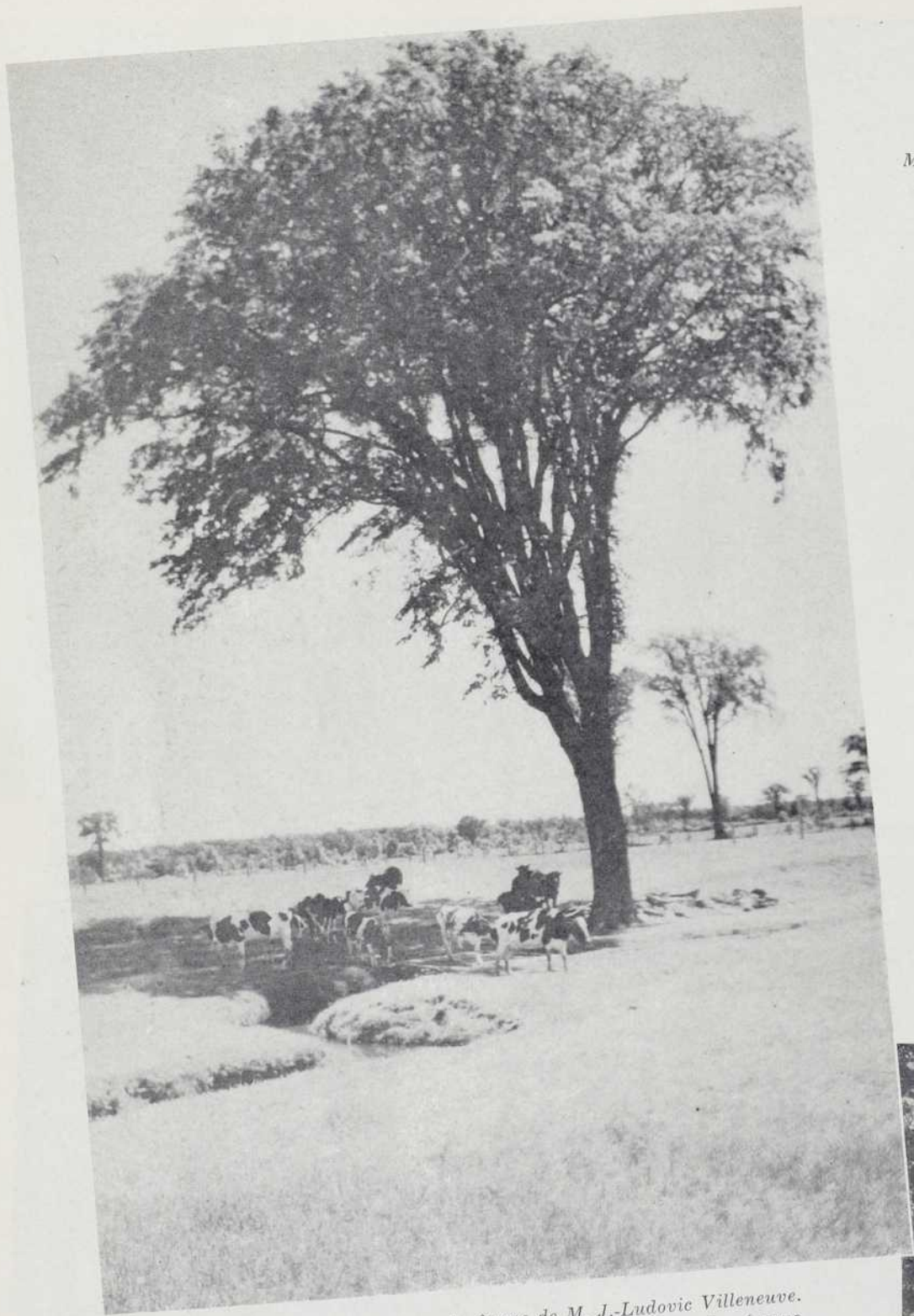
*Maison de M. Léo Filion;
elle date d'environ 125 ans.*

*Rang du Chicot-Sud et maison
de M. Benoît Charbonneau.*



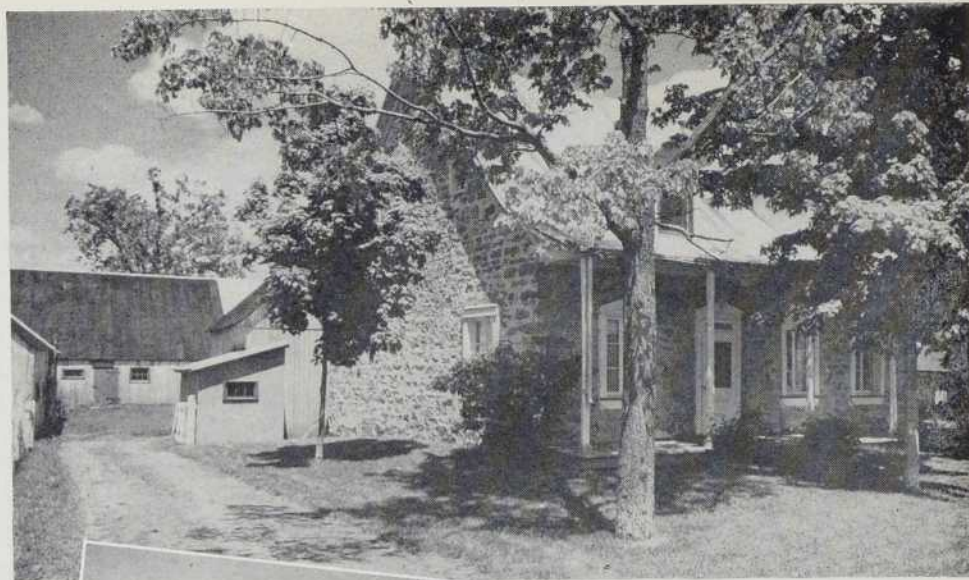
*A gauche et ci-dessous, fermes de
MM. Polydor Gauthier et Gustave Rhéaume.*





*Magnifique paysage rural sur la ferme de M. J.-Ludovic Villeneuve.
Partout, dans le comté, des ormes géants projettent des écrans
d'ombre dans les verts pâturages.*

*Maison de M. Léo Filion;
elle aurait été construite
vers 1835.*



*Rang du Petit-Chicot
et ferme de
M. Achille Duquette.*



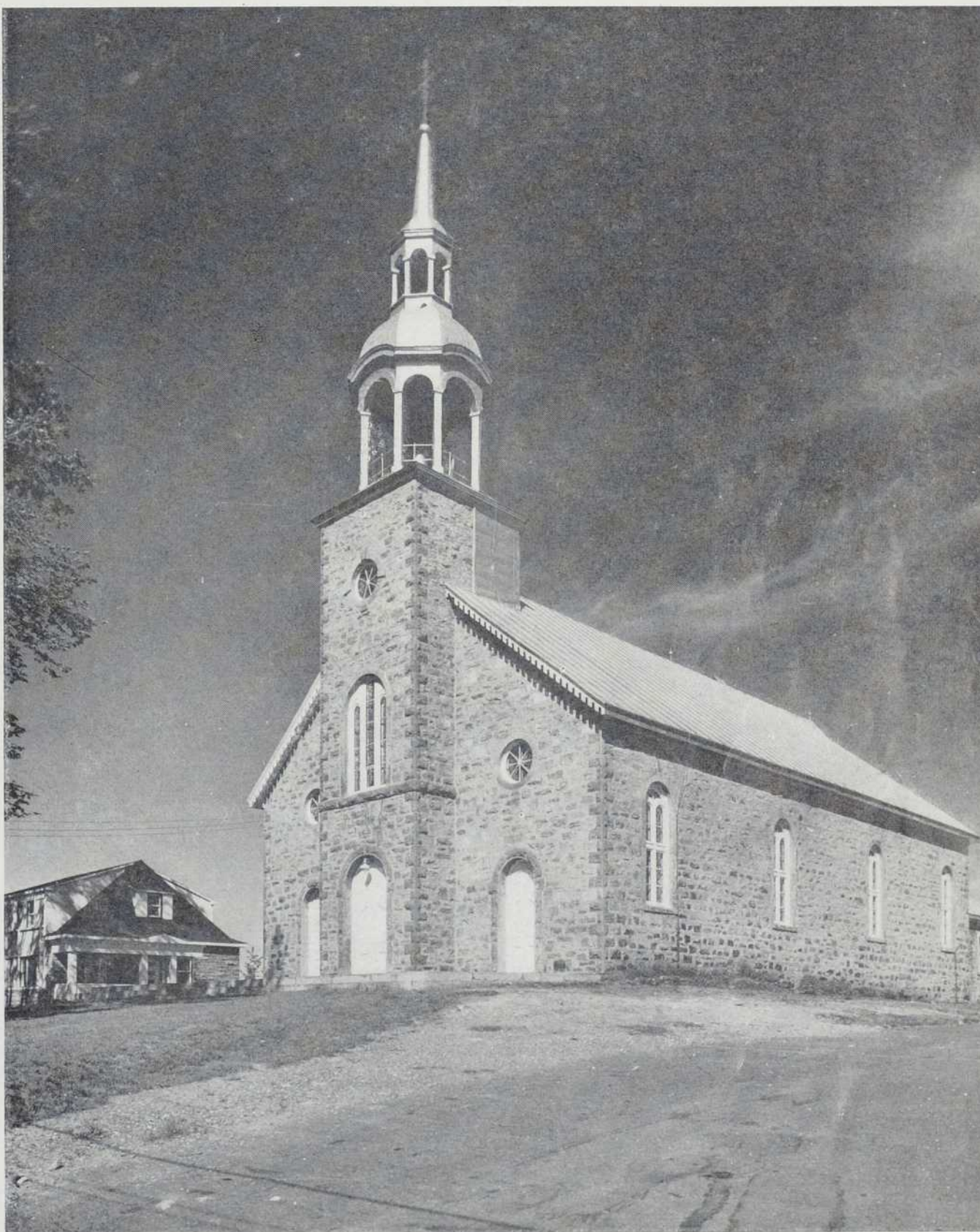
*Une demeure typique
du siècle dernier,
celle de M. Roland Giroux.*

Saint-Canut

LA paroisse de Saint-Canut fut érigée civilement au mois de novembre 1857, mais son érection canonique n'eut lieu que le 12 octobre 1886. En attendant la construction du temple paroissial, les citoyens fréquentaient l'église de Saint-Jérôme ou celle de Sainte-Scholastique. C'est le 5 décembre 1886 que les francs-tenanciers s'assemblèrent au domicile de M. Alexandre McKenzie avec le curé de la paroisse, l'abbé Vitalis Dupuis, afin de nommer les syndics qui allaient être chargés de surveiller la construction de l'église et du presbytère. Les élus furent MM. Barthélémi Labelle, Alexandre McKenzie, Samuel O'Rourke, Joseph Longpré (fils), Lucas Viau, Evariste Charbonneau et Gilbert Lauzon. Le 19 décembre suivant, l'on procédait à l'élection des premiers marguilliers, MM. Noël Viau, Eugène Ouimet et Joseph Limoges. Enfin, le 27 décembre, M. Alexandre McKenzie était choisi à l'unanimité comme président des syndics.



Le presbytère de Saint-Canut, d'après une photo datant de la fin du siècle dernier.



Le 31 août 1958, des fêtes ont été organisées pour célébrer le centenaire de la fondation de Saint-Canut. Elles ont débuté par une messe pontificale que chanta Son Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme. On a évoqué le souvenir des anciens curés, les abbés Vitalis Dupuis (1886-90), E.-L. Pinault (1890-1903), Albert Dufour (1903-10), Horace Bellerose (1910-23), J.-V. Paquette (1923-28), L.-Siméon Morin (1928-36), Georges Champoux (1936-39), Joseph Pigeon (1939-46), Mizaël Jodoin (1946-51) et Joseph Matte (1951-53). Le pasteur actuel est l'abbé A. Campeau.

M. Alexandre McKenzie (père), l'un des pionniers de la paroisse.

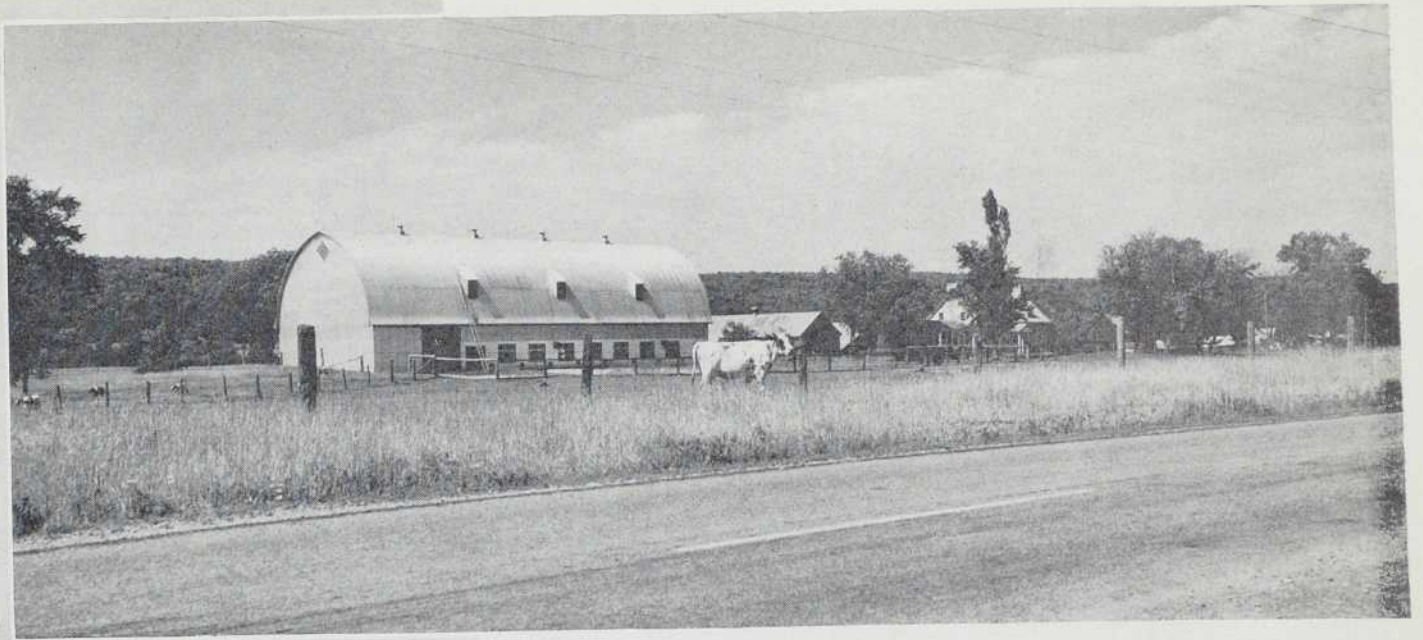


Cette photo date de près d'un demi-siècle et groupe quelques élèves de l'époque. On reconnaît notamment Mlle Béatrice Cyr (Mme Marc Gérard), M. Joseph Quenneville, maintenant policier à Saint-Jérôme, Mlle Alice Gratton (Mme Paul Pressault), Mlle Elizabeth Nadon (Mme Roméo Clément), M. Joseph O'Rourke et sa soeur, Mlle Pauline. D'autres s'y reconnaîtront sans doute avec plaisir.

Mme Alexandre McKenzie, épouse de l'un des pionniers de la paroisse; elle était née Trottier-des-Rivières (Marie-Louise).

Plusieurs personnalités assistaient à la messe pontificale. On remarque, dans la première rangée, Me J.-O. Latour, député d'Argenteuil-Deux-Montagnes à Ottawa, l'hon. Paul Sauvé et son épouse, ainsi que des représentants d'une famille de pionniers, celle des McKenzie.



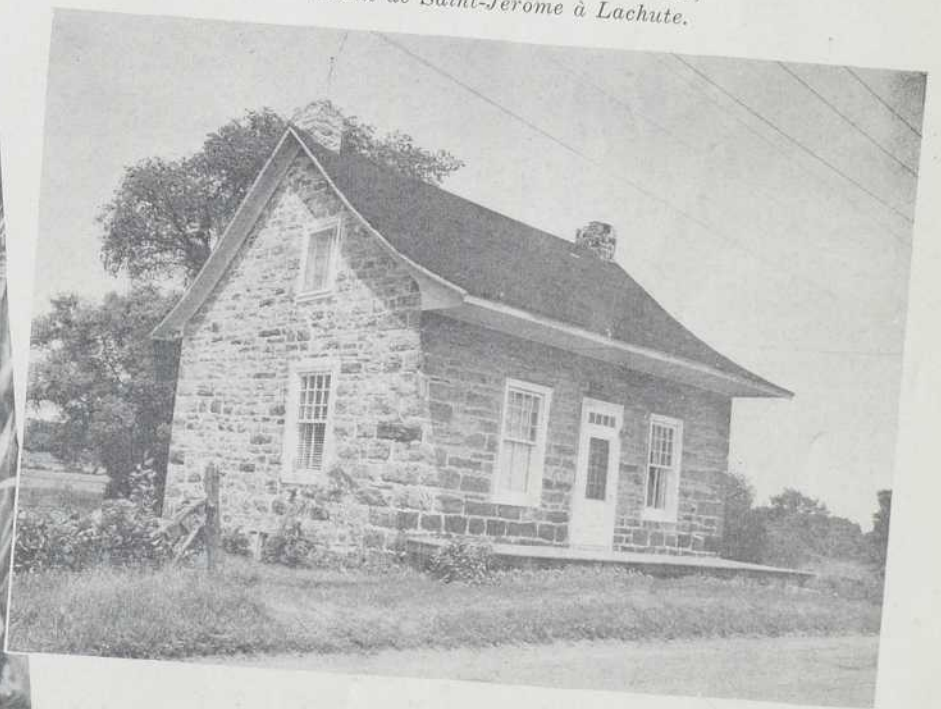


Une belle ferme du comté, que baigne le cours de la rivière du Nord: la ferme Mirabel, sur la route No 41, propriété de M. Randolph Miller.

Une maison vénérable à l'ombre d'un orme géant: celle de M. R. Mecanden, sur la route No 41.



Maison de M. Armand Desjardins, également située sur la route No 41, allant de Saint-Jérôme à Lachute.





La pension Joly, très fréquentée pendant la saison estivale.



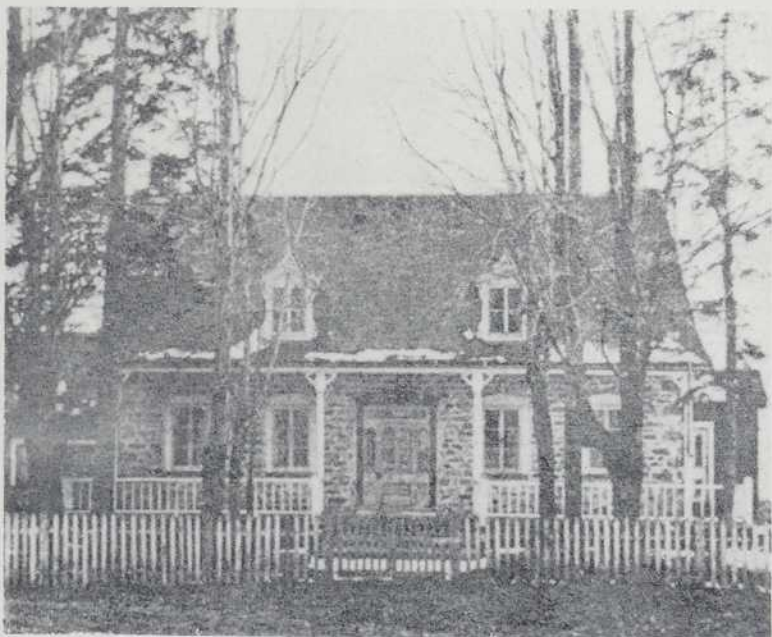
Cette maison (à gauche et en haut, à droite) serait la plus vieille de Saint-Canut; elle appartient à M. Camille Bélanger et daterait de 125 ans.



C'est dans cette humble maison de bois construite par M. Alexandre McKenzie que fut décidée la construction de l'église paroissiale en 1886.

Saint-Hermas

EN 1834, les propriétaires des côtes Saint-Pierre, Saint-Hyacinthe et Saint-Charles, de la paroisse de Saint-Benoît, présentèrent une requête à l'autorité ecclésiastique pour obtenir l'érection de ce territoire en paroisse. Mgr Joseph Signay, évêque de Québec, accueillit favorablement ce voeu et donna à la nouvelle paroisse le nom de Saint-Hermas. Au mois de décembre de la même année, on procédait à l'élection des syndics, MM. Charles Chenay, Louis Legault et Jean-Baptiste Deguire. Ceux-ci, l'année suivante, approuvèrent l'achat d'un terrain pour la future église. Le premier temple paroissial fut une chapelle de bois qui fut sauvée de la destruction en même temps que le village, lors des *Troubles* de 1837-38, lorsque le curé, l'abbé Louis-Ferdinand Belleau, alla à la rencontre des incendiaires qui venaient de raser le village de Saint-Benoît.



L'ancien presbytère de Saint-Hermas, d'après une photo datant de la fin du siècle dernier.



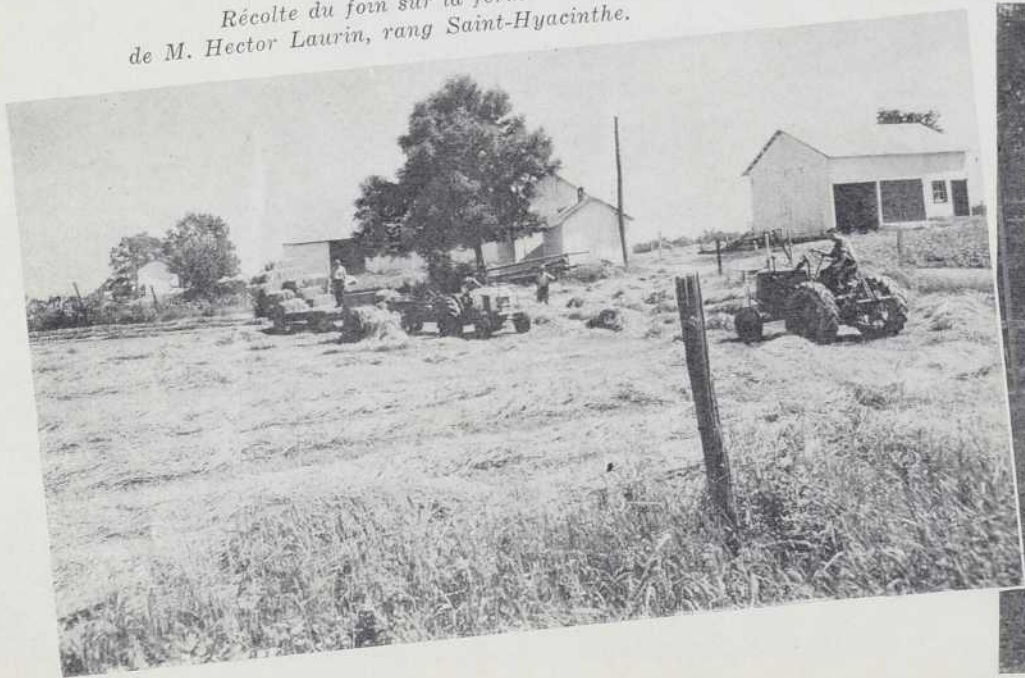


*Crochet de la route No 8, près de l'église
paroissiale de Saint-Hermas.*



*Montée allant de la Côte-Double
à Saint-Hermas.*

*Récolte du foin sur la ferme
de M. Hector Laurin, rang Saint-Hyacinthe.*

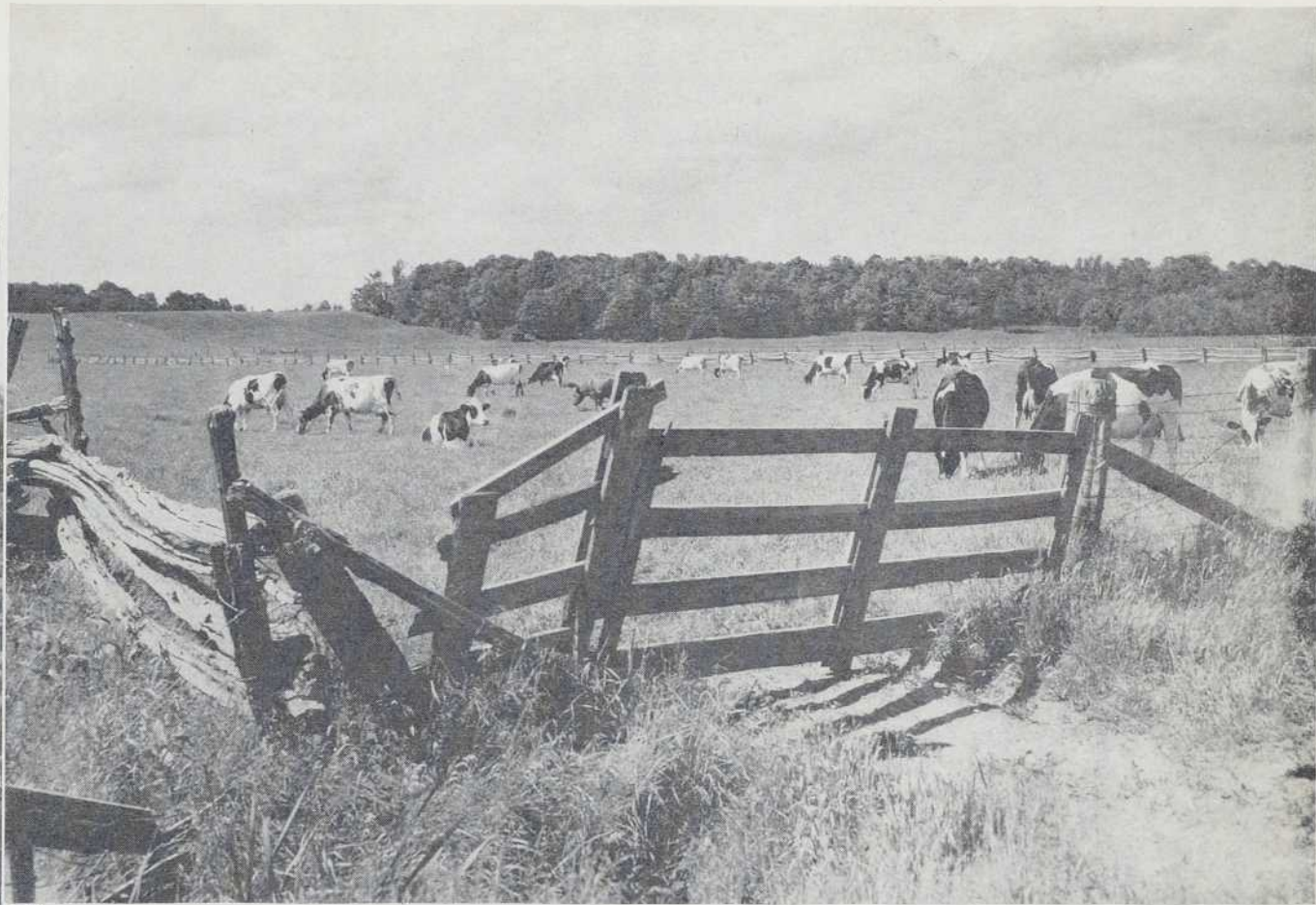


Aspect de la route No 8, à l'entrée du village.





*Petite grotte sur la
propriété de M. Gaston Daoust.*

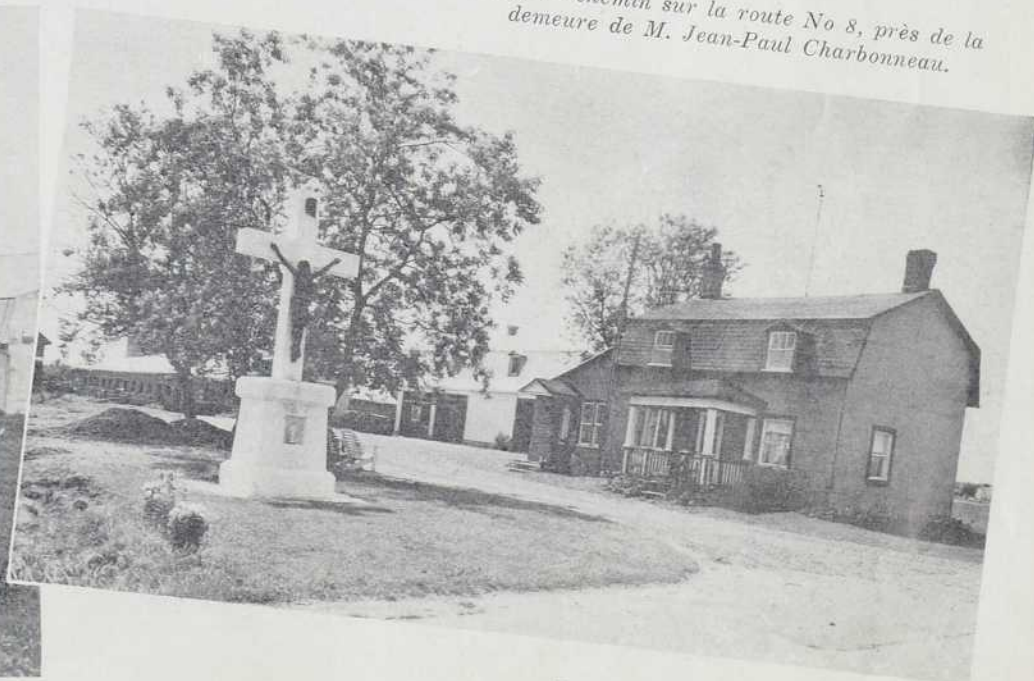


Troupeau de M. Aldéric Sauvé.

*Etablissement de M. Antonio Legault,
sur la route No 8.*

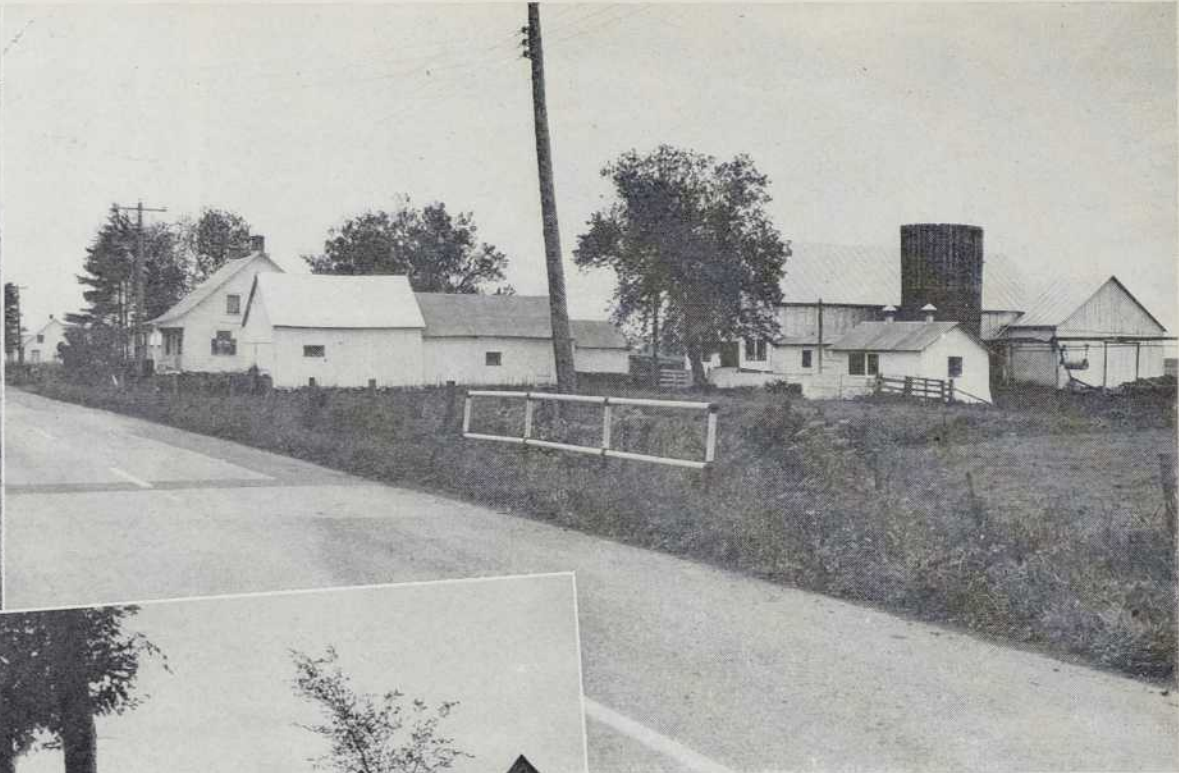


*Croix de chemin sur la route No 8, près de la
demeure de M. Jean-Paul Charbonneau.*

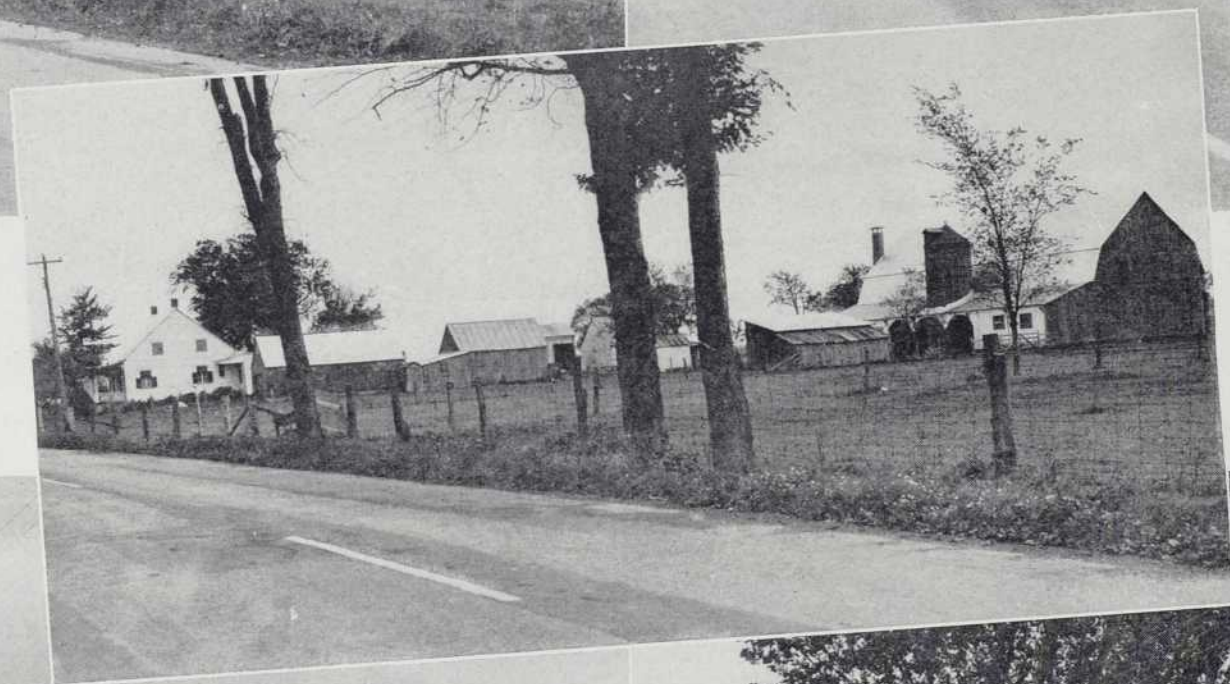




Ferme de M. Marcel Daoust.



Ferme de M. Arthur Campeau.

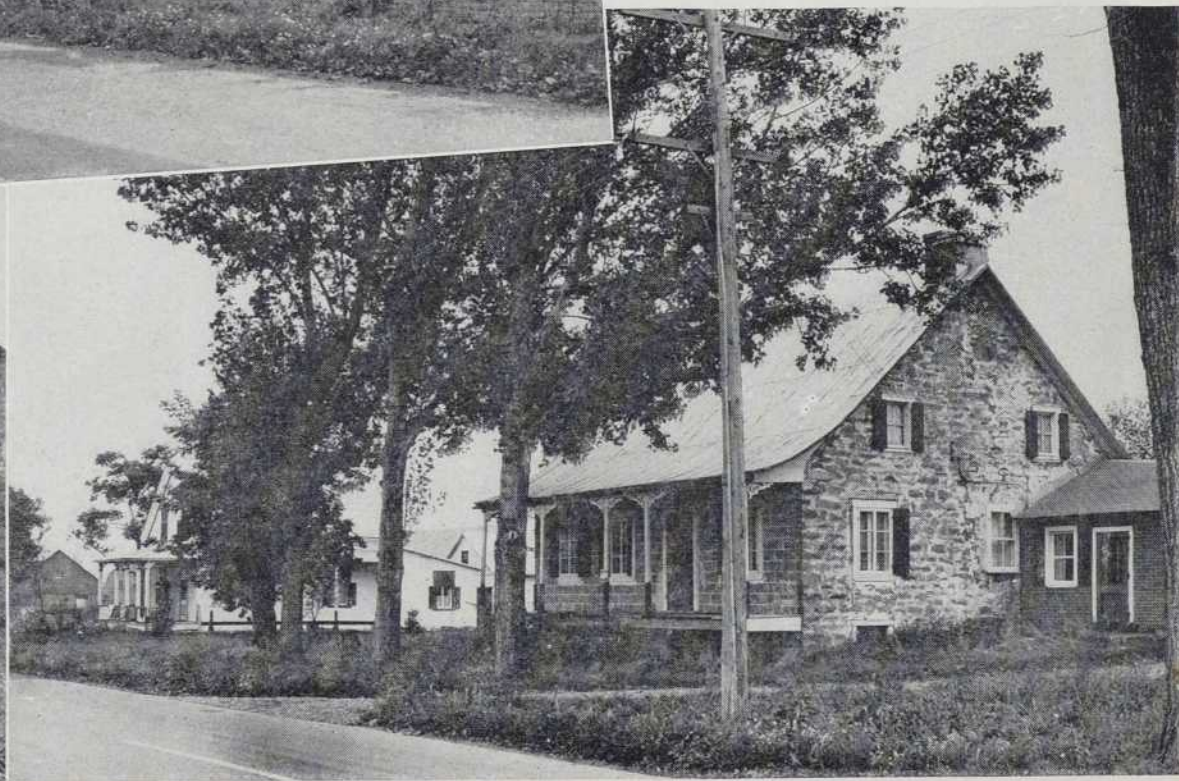


Ferme de M. E. Bouchard.

*La Ferme des Frênes, propriété
d'Arthur Daoust et Fils.*



*Une vénérable demeure:
celle de M. Vital Foucault.*

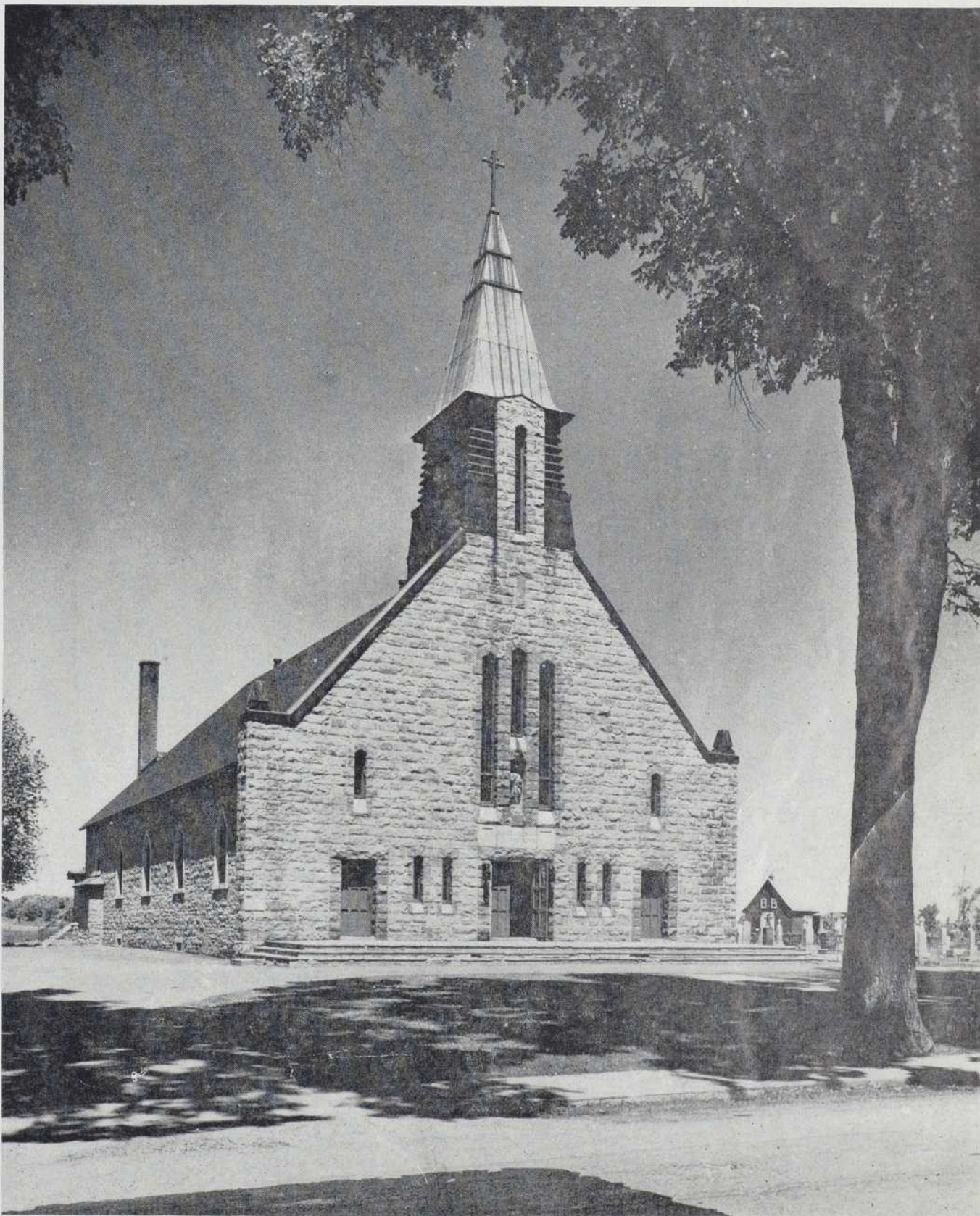


Sainte-Monique

C'EST en 1871 que la paroisse de Sainte-Monique fut érigée canoniquement. Il s'agissait d'un démembrement de la paroisse voisine de Saint-Augustin et c'est la raison pour laquelle on lui donna le nom de la mère de saint Augustin. Les registres de la paroisse s'ouvrent en 1872, date de l'arrivée du premier curé, l'abbé L.-M. Taillon. En fait, la paroisse actuelle se compose de territoires détachés non seulement de Saint-Augustin, mais aussi de Sainte-Scholastique, de Saint-Canut, de Sainte-Thérèse et de Saint-Janvier. La municipalité de paroisse a été érigée en vertu du Code municipal le 31 janvier 1872. Il y a un peu plus d'un demi-siècle, un incendie rasa le presbytère, mais on le rebâtit sur les mêmes fondations. L'abbé Taillon y exerça son ministère de 1872 à 1875.



Le presbytère de Sainte-Monique, d'après une photo datant du milieu du siècle dernier.





Deux aspects de la rue principale du village.

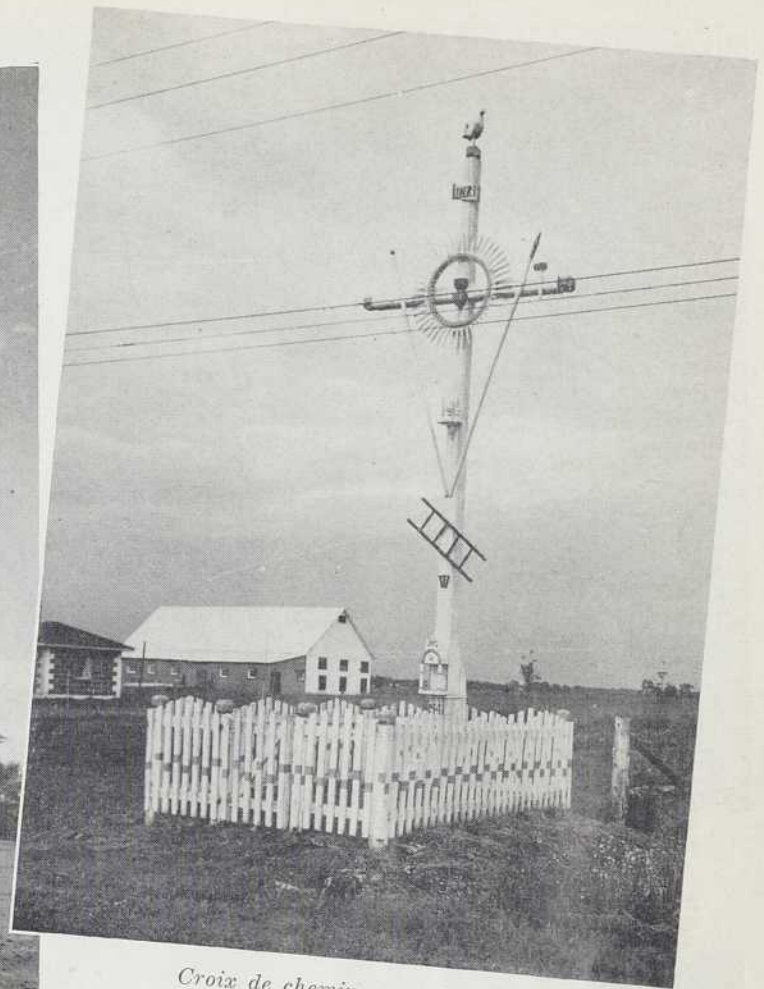
Le rang Sainte-Marie; à gauche, au premier plan, maison de M. Edmond Paquette; à l'arrière-plan, domiciles de MM. Gaston Ethier et Henri Leroux. A droite, ferme de M. Louis Rhéaume.



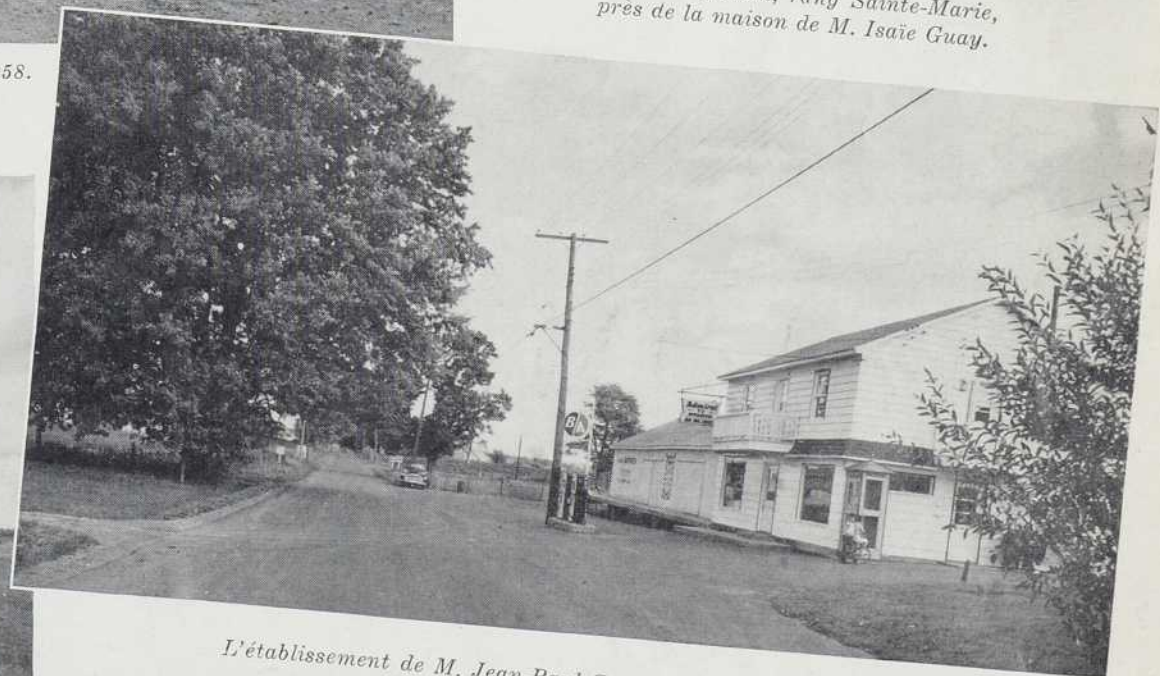


Les deux écoles nouvelles de Sainte-Monique; celle de gauche a été terminée au début de l'automne 1958.

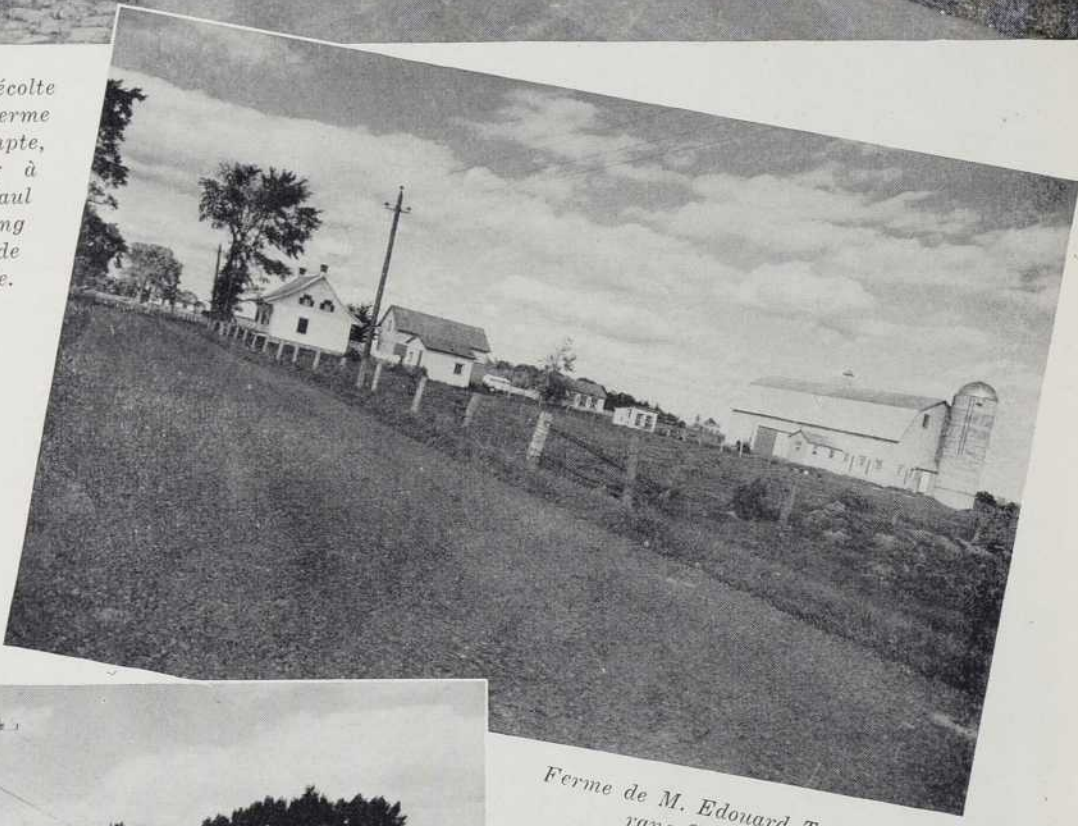
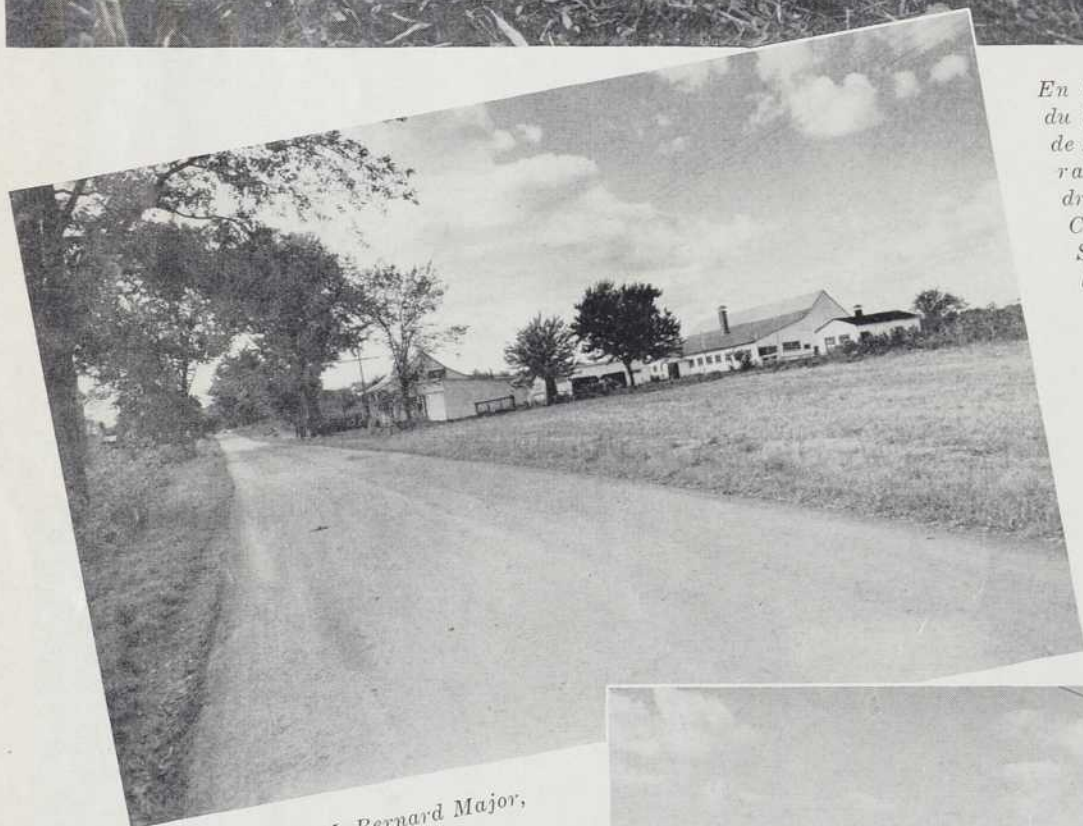
Scène de vie rurale: l'heure de la traite.



Croix de chemin, rang Sainte-Marie, près de la maison de M. Isaïe Guay.



L'établissement de M. Jean-Paul Sarrazin, à l'entrée du village.



*En haut, à gauche, récolte
du blé-d'Inde sur la ferme
de Mme Isidore Lecompte,
rang Saint-Jean; à
droite, ferme de M. Paul
Charbonneau, rang
Saint-Jean, près de
la montée Duquette.*

*Ferme de M. Bernard Major,
rang Saint-Jean.*

*Ferme de M. Edouard Touchette,
rang Sainte-Marie.*

*Au premier plan, grange de M. Arcade
Paquette; en arrière, ferme de M. Fernand
Touchette, rang Sainte-Marie.*





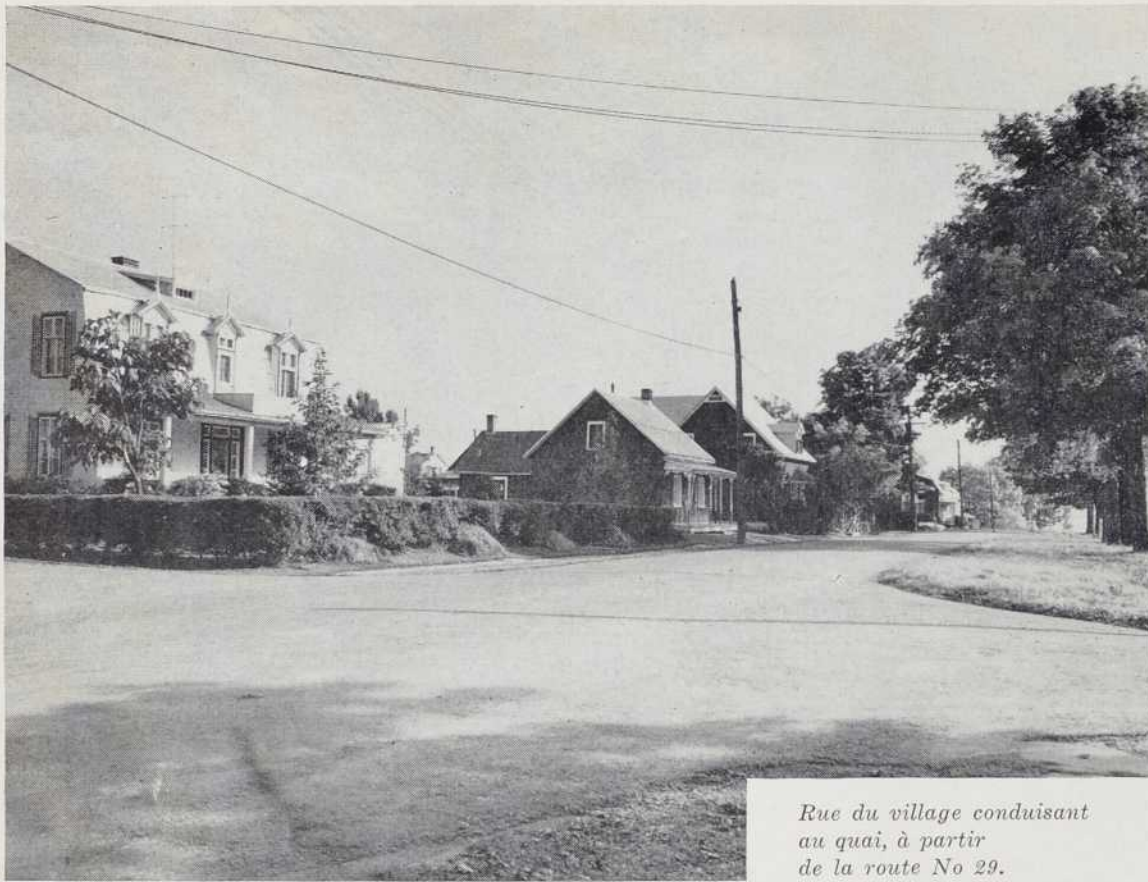
Saint-Placide

LA paroisse de Saint-Placide fut érigée canoniquement le 10 octobre 1848. Son territoire a été détaché de la paroisse de Saint-Benoît. Les registres s'ouvrent en 1850, année de la nomination de son premier desservant, l'abbé A. Groulx. L'église paroissiale a été érigée la même année; elle a 80 pieds de longueur, 45 de largeur et 24 de hauteur, à l'intérieur. L'érection civile de la paroisse date du 23 février 1849.

C'est parce qu'elle est voisine de Saint-Benoît que la paroisse a été mise sous le patronage de saint Placide. Lors de son séjour dans le désert, saint Benoît eut la visite de Tertulle, qui lui amena son fils aîné, Placide. Un jour que ce dernier était allé puiser de l'eau au lac Néron, il tomba dans les ondes. Saint Benoît ordonne alors à saint Maur, son fidèle disciple, de porter secours à l'enfant. Sans hésiter, il marche sur les flots et retire Placide du gouffre dans lequel il allait disparaître.



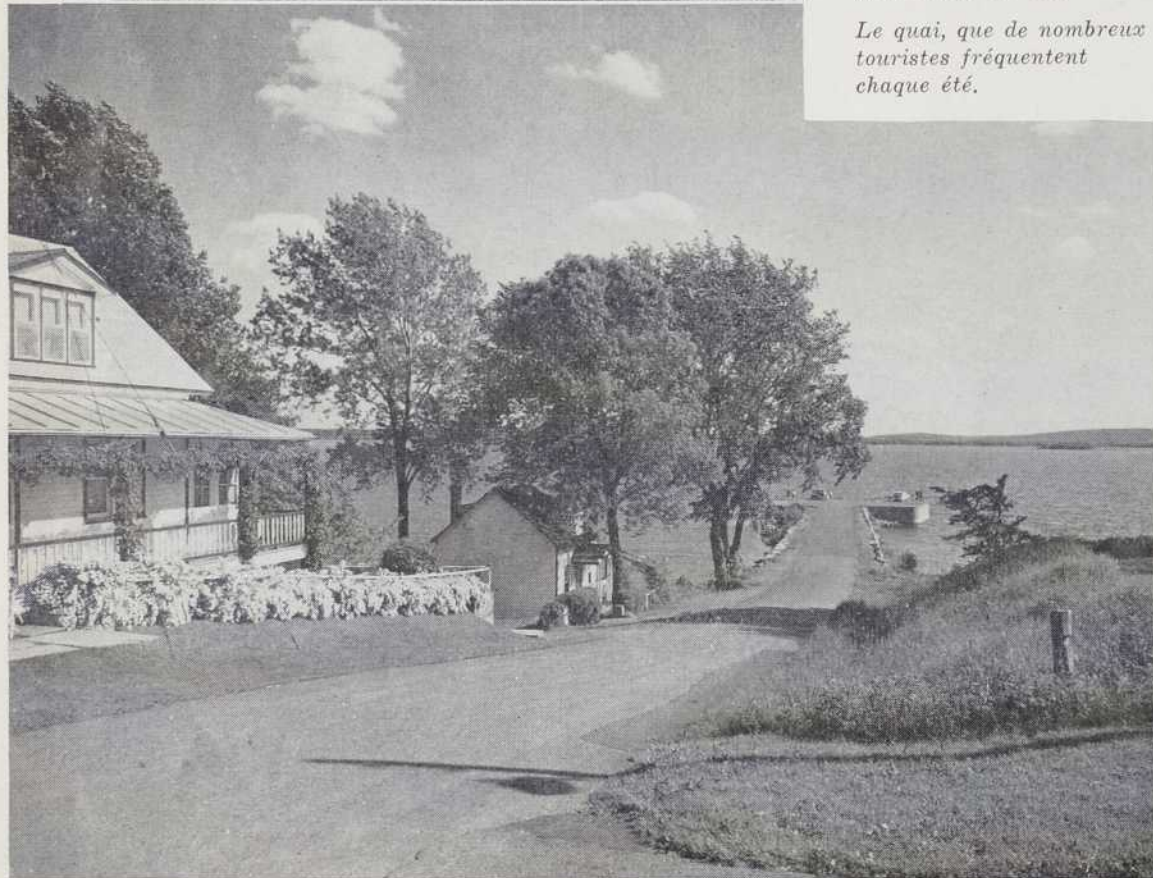
Le presbytère de Saint-Placide, d'après une photo datant de la fin du siècle dernier.



*Rue du village conduisant
au quai, à partir
de la route No 29.*



*Maison de M. Blairvocky,
sur la route conduisant
à Saint-André.*



*Le quai, que de nombreux
touristes fréquentent
chaque été.*



*Croix de chemin sur la
ferme de M. Jérôme Cardinal,
rang Saint-Etienne.*



La Ferme des Grèves, de M. Emile Lanthier.

Troupeau de M. Edouard Bédard.

*Maison de M. Ernest Rochon
et plaque historique indiquant que
près de cet endroit naquit
Sir Adolphe-Basile Routhier.*





*Maison de M. Léopold Sauvé, chemin de la Côte Saint-Vincent.
Elle date de 1825. A gauche, la ferme de M. Sauvé.*



*Maison de M. Joseph Giroux,
route No 29, à l'extrémité
nord de Saint-Placide.*



Recotte du foin sur la ferme de M. Philippe Laframboise.

Saint-Eustache-sur-le-Lac

C'EST le 18 août 1921 que fut érigée la municipalité de Saint-Eustache-sur-le-Lac. Il semble qu'elle ait alors remplacé celle de Bélair, qui avait été érigée le 7 février 1912, et qui avait été réannexée à Saint-Eustache la même année. Soulignons que la vieille paroisse-mère de Saint-Eustache, fondée peu après le début du régime anglais, a donné naissance depuis à plusieurs filles qui font aujourd'hui son orgueil.

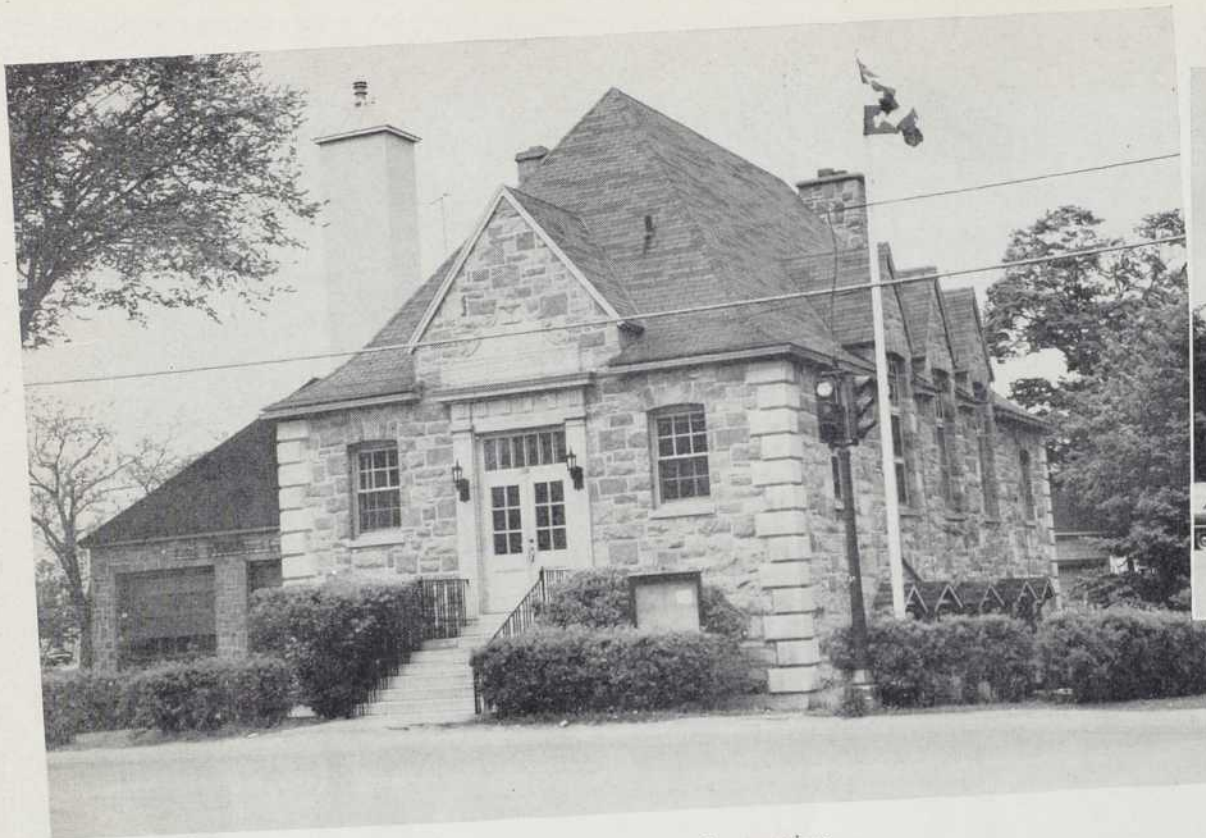
Ces nouvelles paroisses sont les suivantes: Saint-Théophile (Laval-Ouest), Saint-Agapit et *Holy Family* (Saint-Eustache-sur-le-Lac), Patronage-de-Saint-Joseph (Saint-Joseph-du-Lac), Marie-Médiatrice (Pointe-Calumet, démembrement de la paroisse précédente) et, depuis peu, Sainte-Marthe.

Cette dernière paroisse a été érigée canoniquement en 1958 et elle groupe les fidèles qui habitent le territoire s'étendant depuis l'Abbaye Sainte-Marie-des-Deux-Montagnes jusqu'aux limites de Saint-Joseph-du-Lac. Elle compte un peu plus de 200 familles.



L'église de Saint-Agapit située sur le chemin d'Oké.

L'église Holy Family, située en arrière de Saint-Agapit, et que fréquentent les catholiques de langue anglaise.



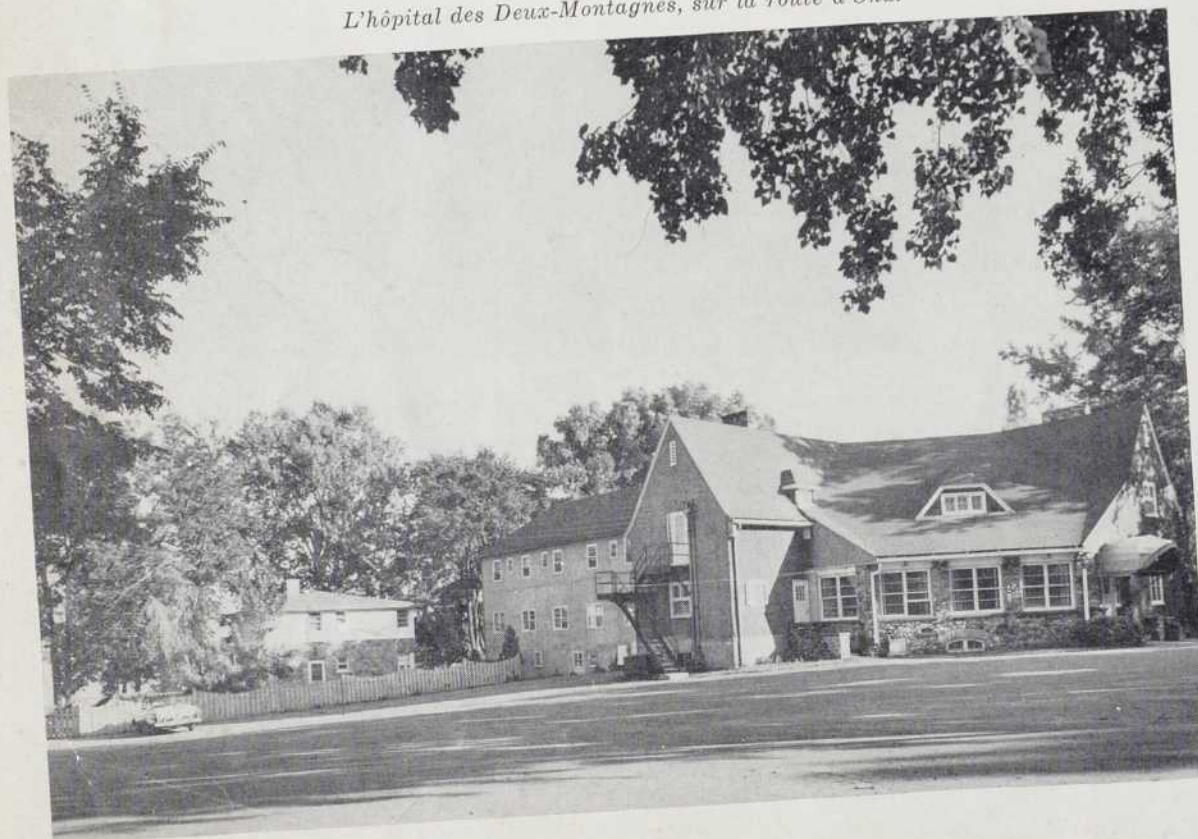
L'hôtel de ville et le poste de pompiers.



Le club de golf.

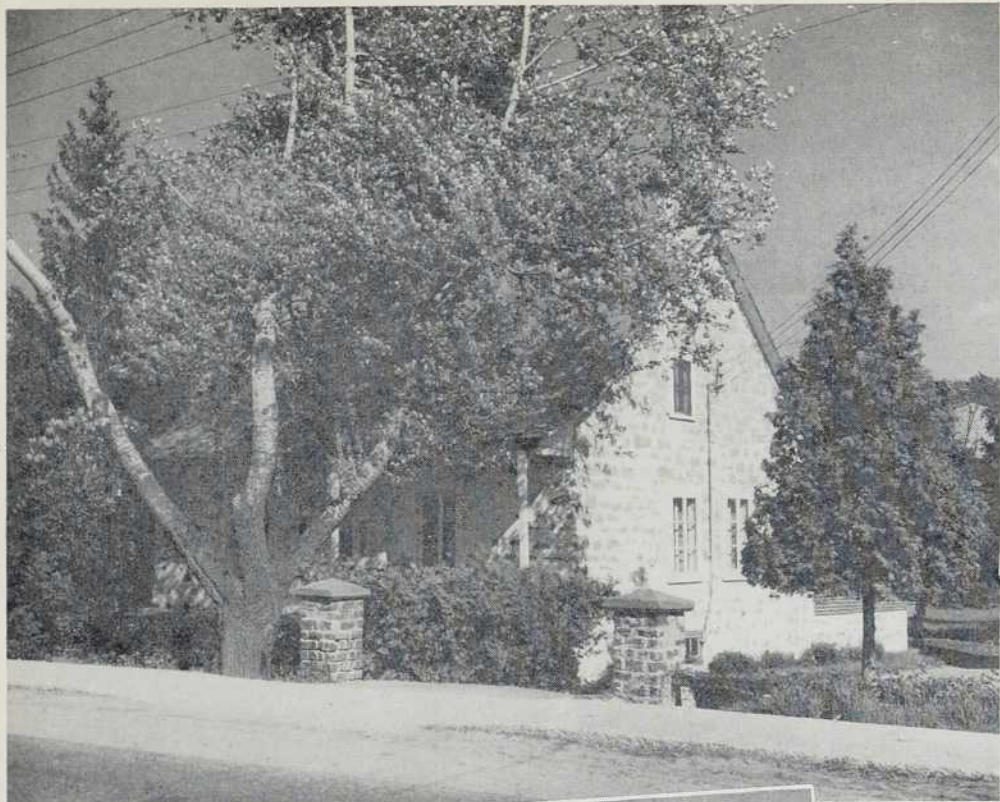


*Intersection du chemin d'Oka
et de la 9e Avenue.*



L'hôpital des Deux-Montagnes, sur la route d'Oka.



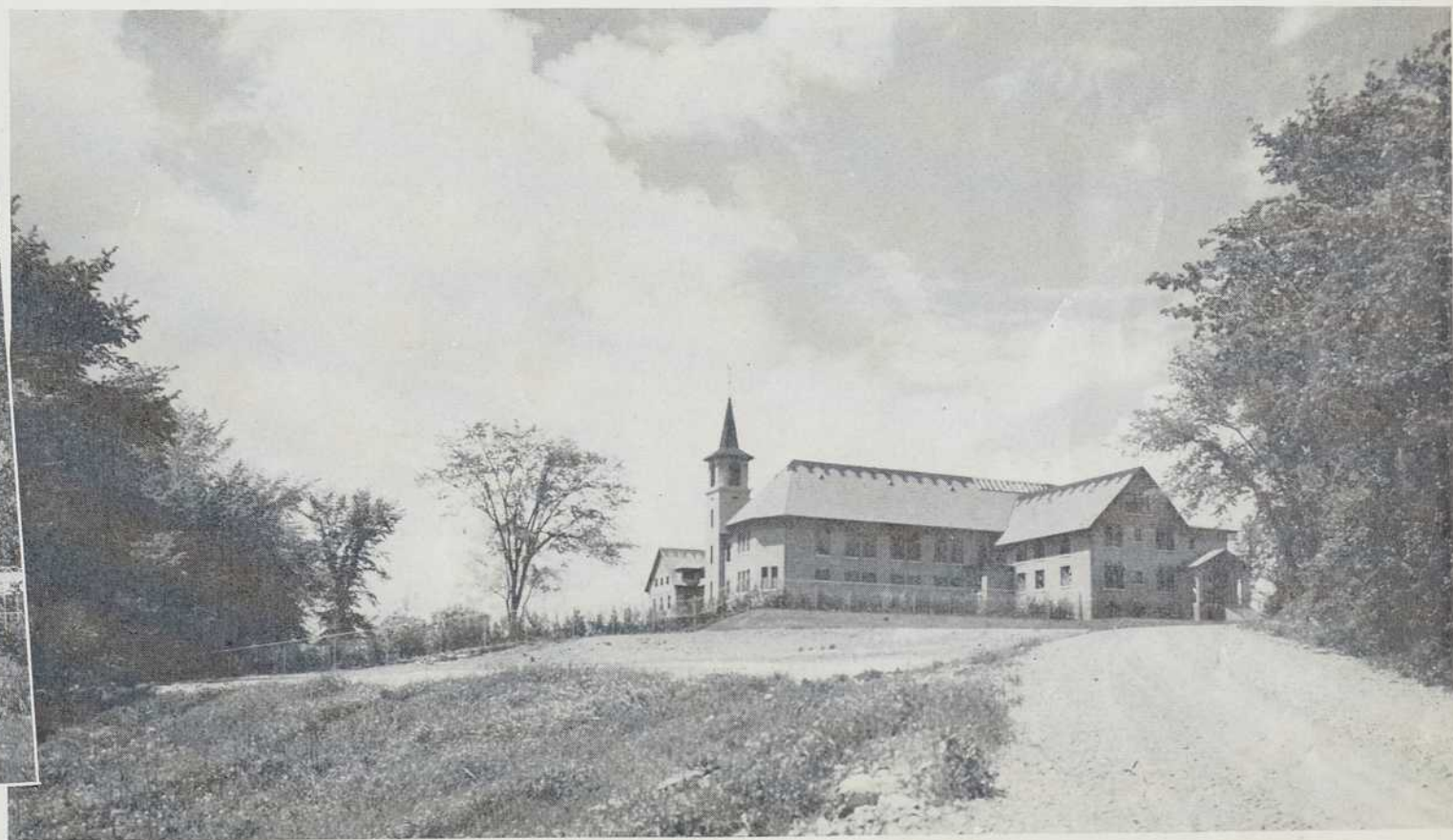


*Une forte proportion des citoyens de Saint-Eustache-sur-le-Lac vont à Montréal chaque jour pour y travailler.
Les environs de la gare constituent pour eux un terrain de stationnement.*

*L'une des plus vieilles maisons
de la localité, située à 1506,
chemin d'Oka.*

Calvaire sur le chemin d'Oka.

L'Abbaye Sainte-Marie-des-Deux-Montagnes, qu'habitent des religieuses cloîtrées.



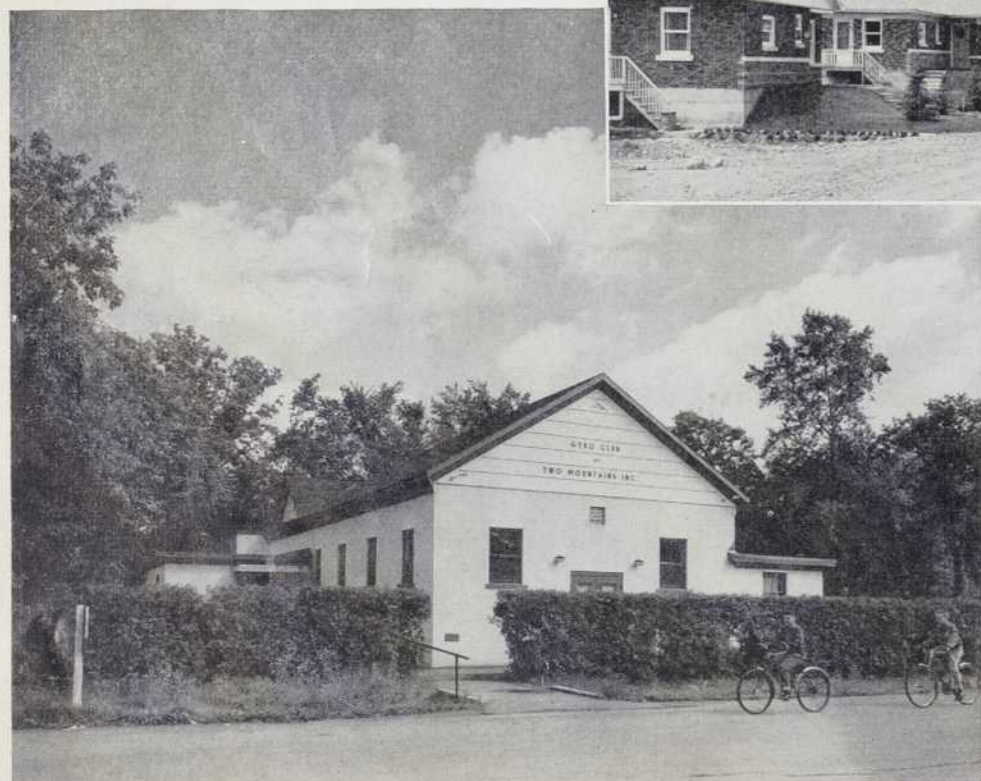


Deux aspects pittoresques de l'avenue Grand-Moulin, qui longe le lac des Deux-Montagnes.

Le club Gyro dont les membres se dévouent dans l'organisation des loisirs.

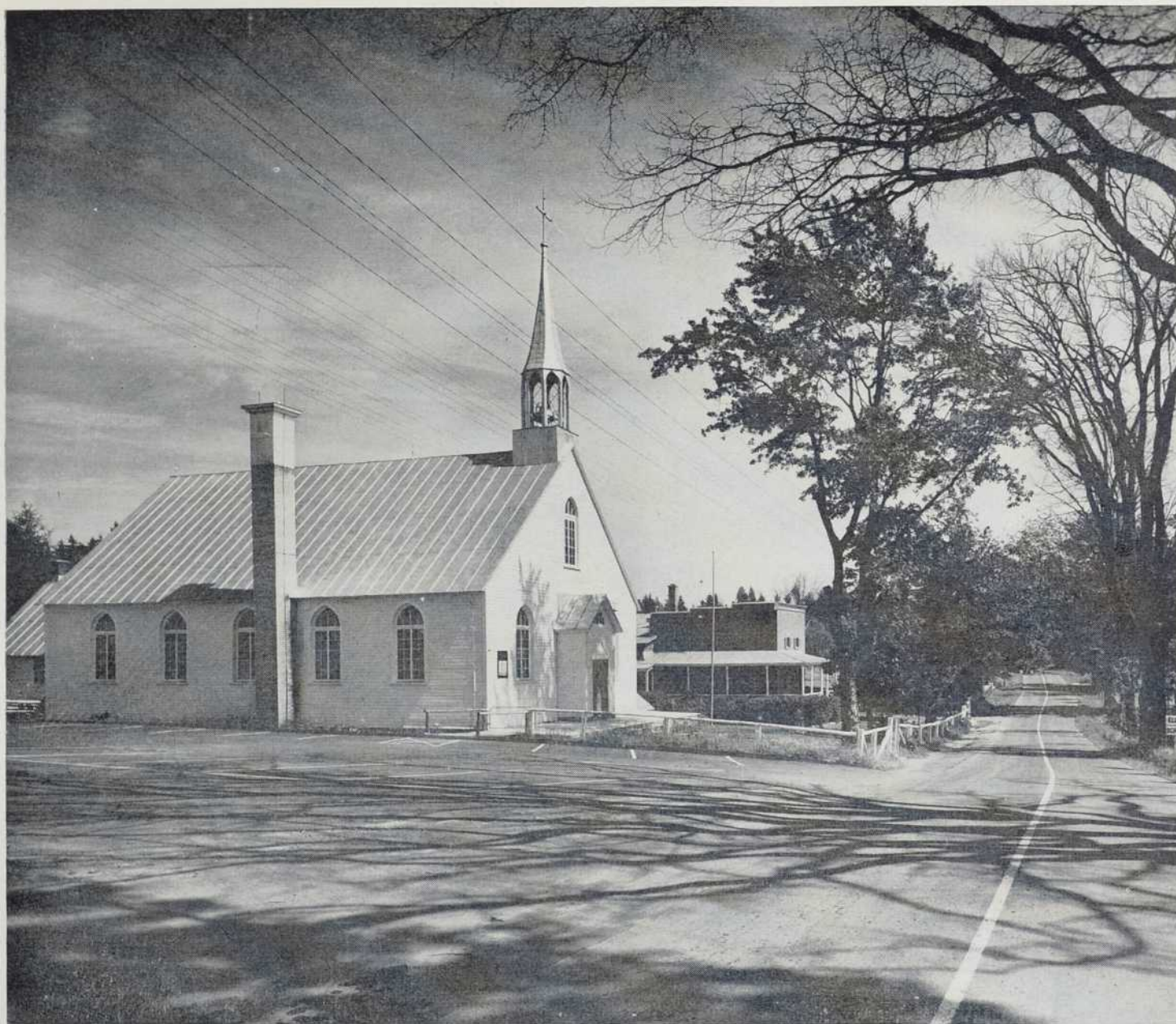


Un coin pittoresque: l'intersection de l'avenue Crescent et du boulevard du Lac.



Saint-Eustache-sur-le-Lac connaît un essor considérable. L'industrie de la construction y est prospère. Ci-dessus, une série de nouvelles maisons construites en bordure d'une avenue spacieuse.

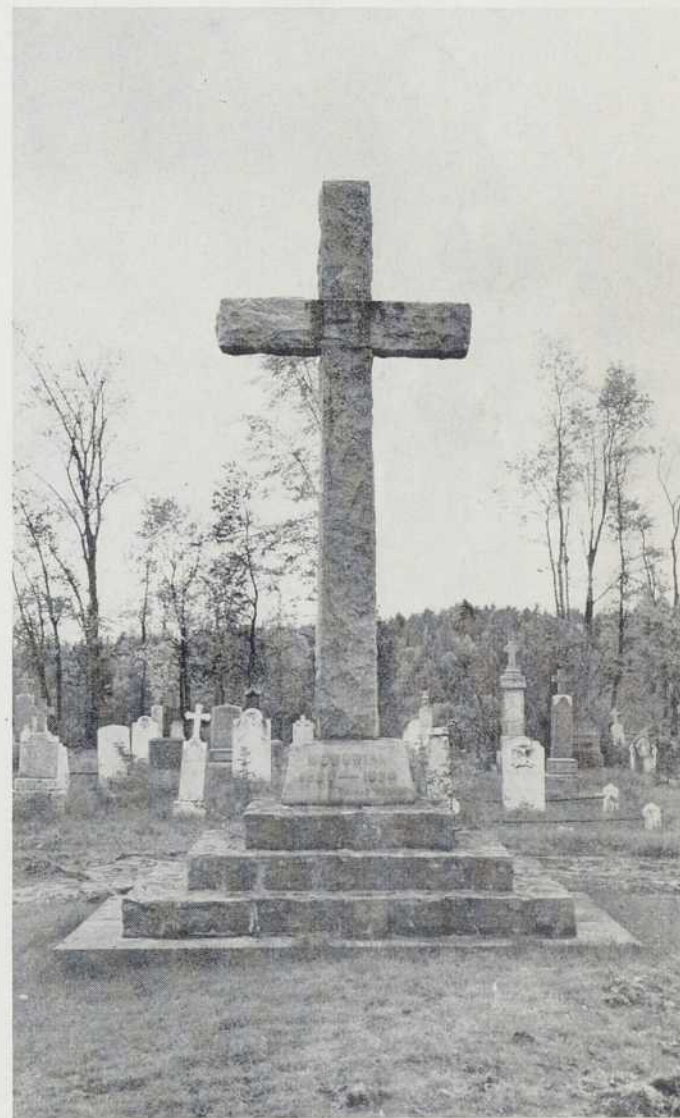




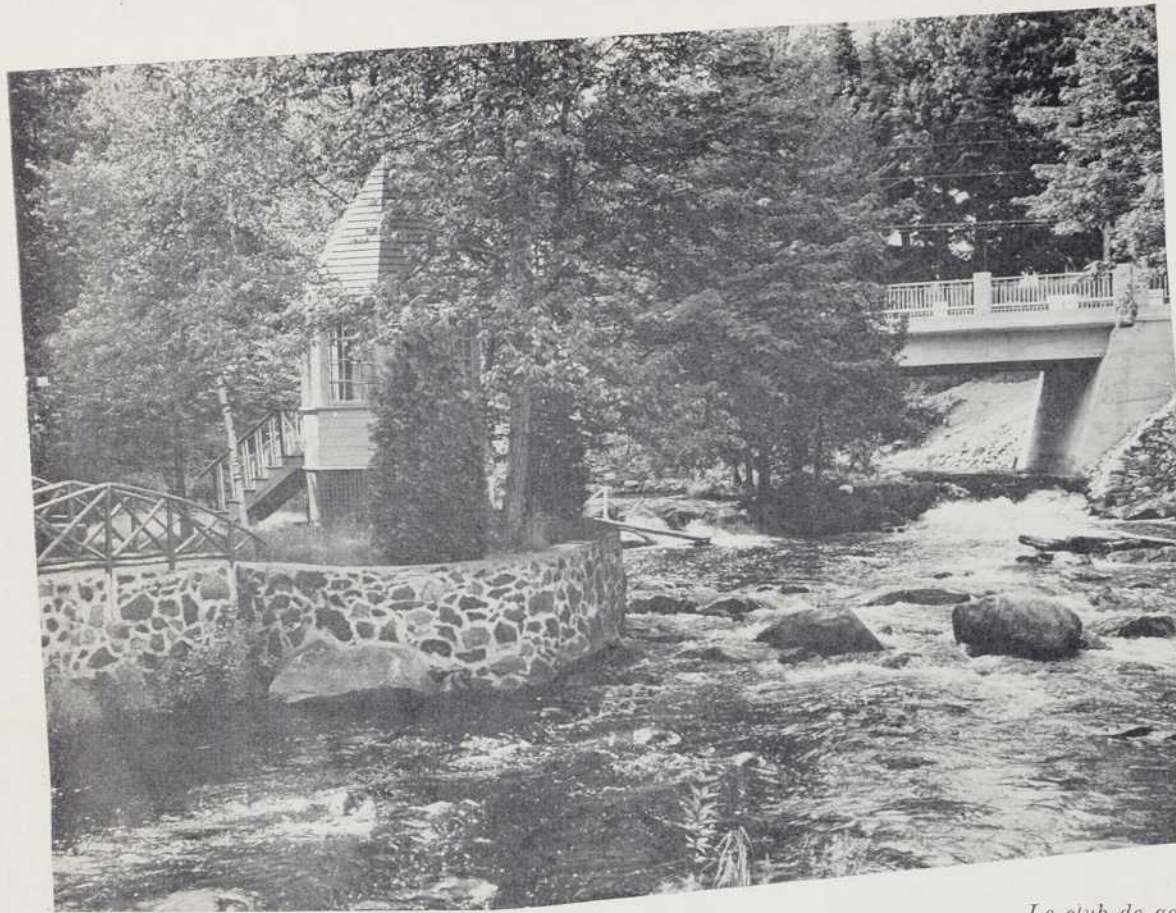
Une colonie irlandaise fut établie à Saint-Colomban dès 1836 et c'est cette année-là que la paroisse y fut fondée. Les registres s'ouvrent en 1837. Le territoire de cette paroisse a été détaché de celui de la paroisse de Saint-Jérôme, et il comprend une partie de l'augmentation de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes, qui se trouve au nord de la pittoresque rivière du Nord. On

reconnait généralement Mgr Phelan, troisième évêque de Kingston, comme le véritable fondateur de Saint-Colomban, car c'est lui qui y établit les premiers colons; c'est également pour répondre à l'un de ses vœux que la paroisse fut placée sous le patronage de saint Colomban, qui est d'origine irlandaise. C'est le 18 mai 1861 que survint l'érection civile de la municipalité.

Saint-Colomban



Croix offerte par la famille Collins et érigée dans le cimetière en 1936, à l'occasion du centenaire de la paroisse.

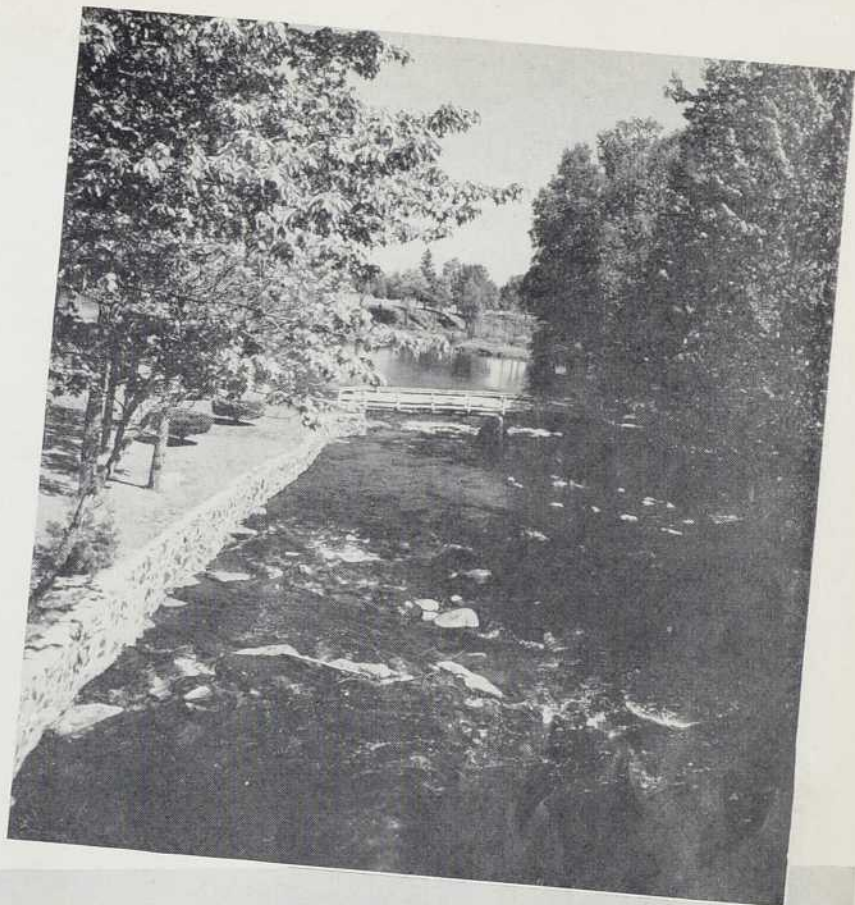


Le club de golf Bonniebrook.

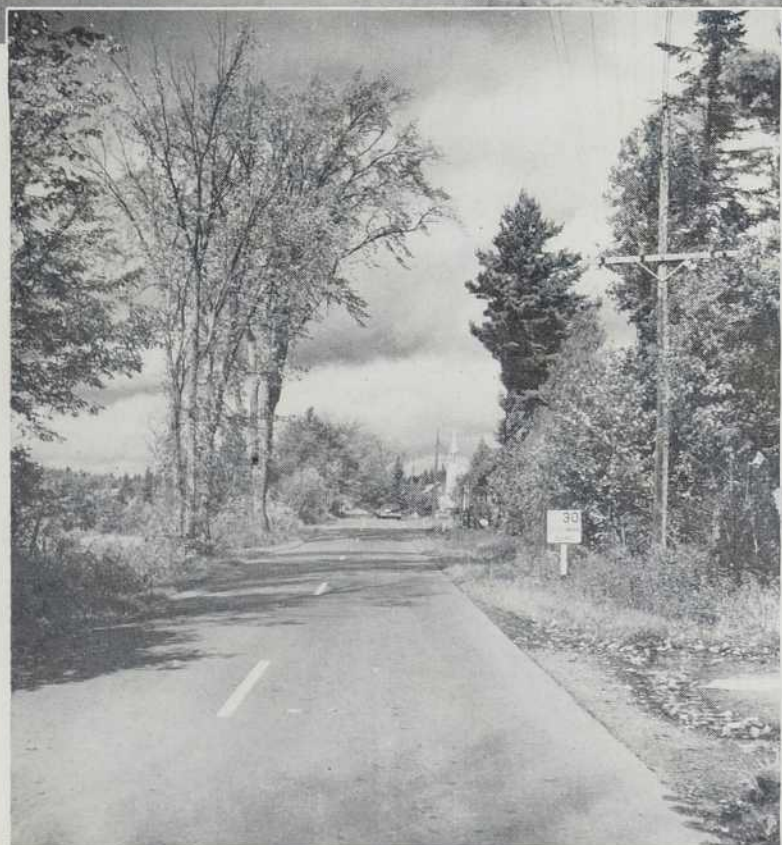




*Un coin du village,
montrant l'église
paroissiale et une
nouvelle école
en construction.*

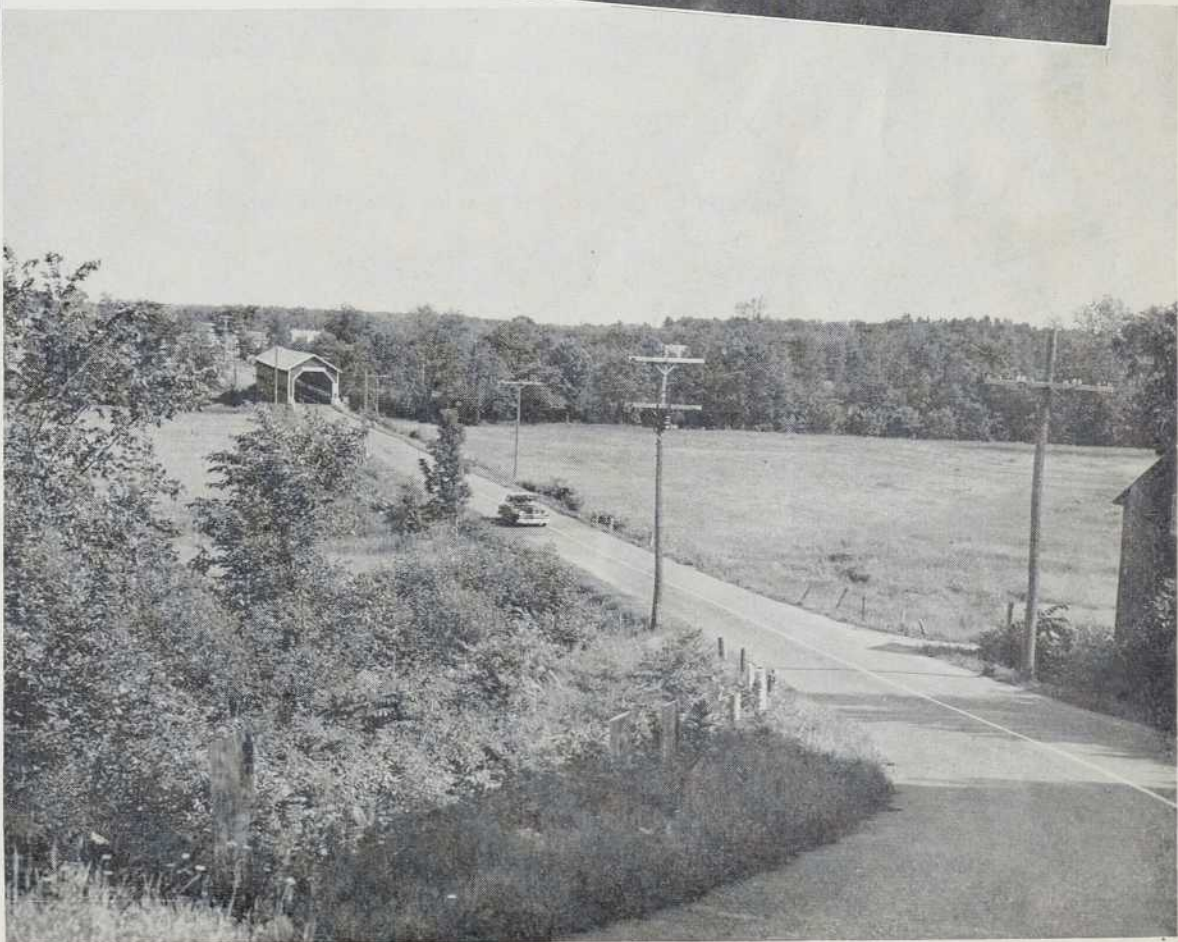


*Une petite rivière
à l'eau cristalline
qui traverse les
parterres du club
de golf Bonniebrook.*



*La route conduisant
au village et le
pittoresque pont
couvert qui enjambe
la rivière du Nord.*

*La montée de l'Eglise,
à l'entrée du village.
Déjà, l'automne avait
dégarni partiellement
les arbres.*





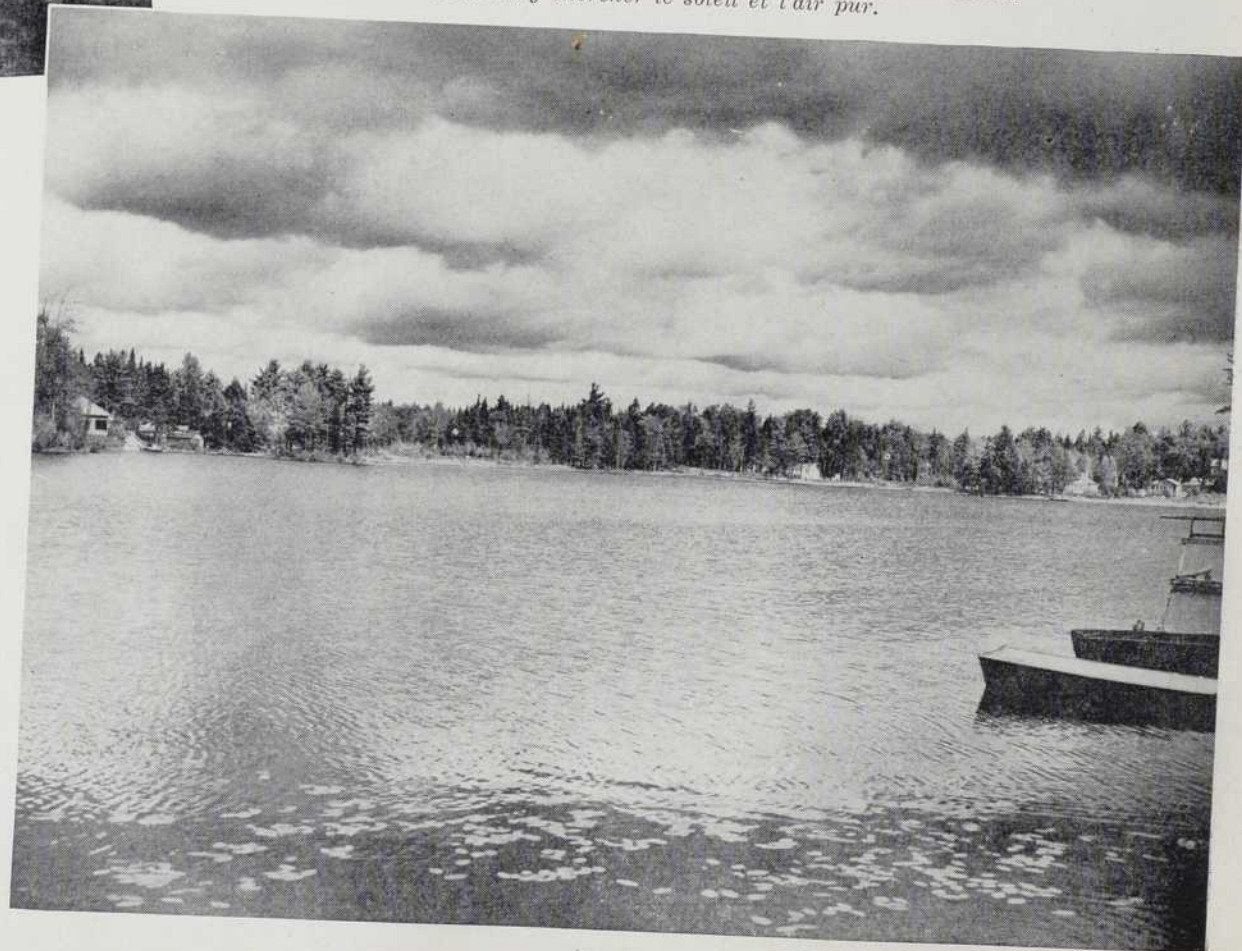
Quelques chalets dans un sous-bois automnal; photo prise de la montée de l'Eglise.

Un coin du lac Légaré sur les bords duquel nichent de nombreux chalets.



Colford Lodge, un petit hôtel estival où de nombreux pensionnaires viennent se reposer pendant la belle saison.

Un autre aspect du lac Légaré. Pendant l'été, de nombreux citadins viennent y chercher le soleil et l'air pur.

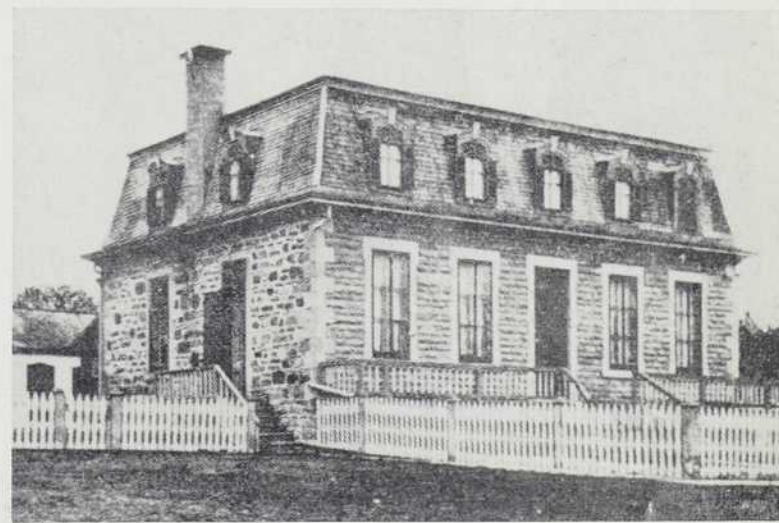




Saint-Joseph-du-Lac

LA paroisse du Patronage-de-Saint-Joseph a été érigée canoniquement le 4 octobre 1853. Elle se trouvait constituée de territoires détachés de trois paroisses voisines, celles de Saint-Eustache, de Saint-Benoît et de l'Annonciation d'Oka. C'est en 1855 que s'ouvrirent les registres, mais il n'existait pas encore de temple paroissial. Déjà, l'année précédente, un généreux citoyen, M. Thomas Carrières, avait offert le terrain nécessaire à l'église et à ses dépendances. C'est en 1856 que la construction du temple fut entreprise. La paroisse fut mise sous le patronage de saint Joseph afin de commémorer le choix du saint Patriar- che comme premier patron du Canada en 1624.

S'étendant alors jusque sur les bords du lac des Deux-Montagnes (la paroisse de Marie-Médiatrice n'ayant été détachée qu'en 1954), la localité prit tout naturellement le nom de Saint-Joseph-du-Lac. Son érection en municipalité de paroisse date du 9 juin 1856.



Le presbytère, selon une photographie datant de la fin du siècle dernier.



Croix de chemin située près de la maison de M. G. Trottier.

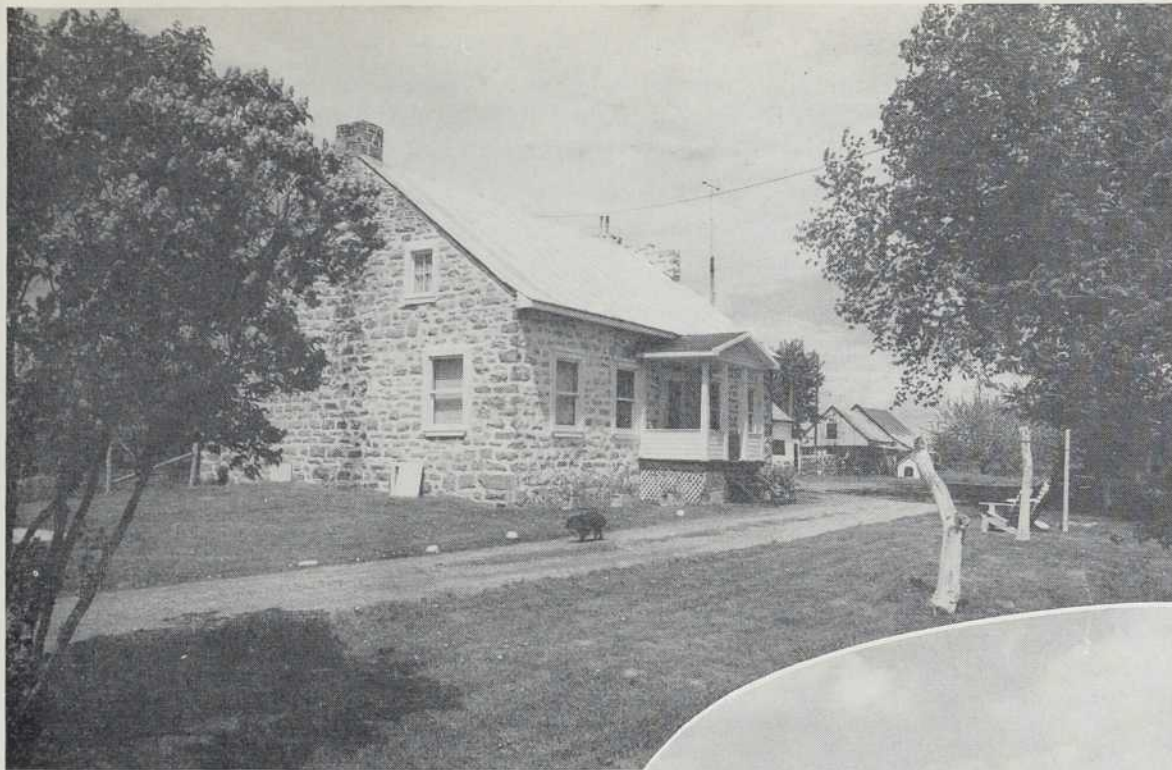
La cueillette des pommes dans le verger de M. Lionel L'Ecuyer.



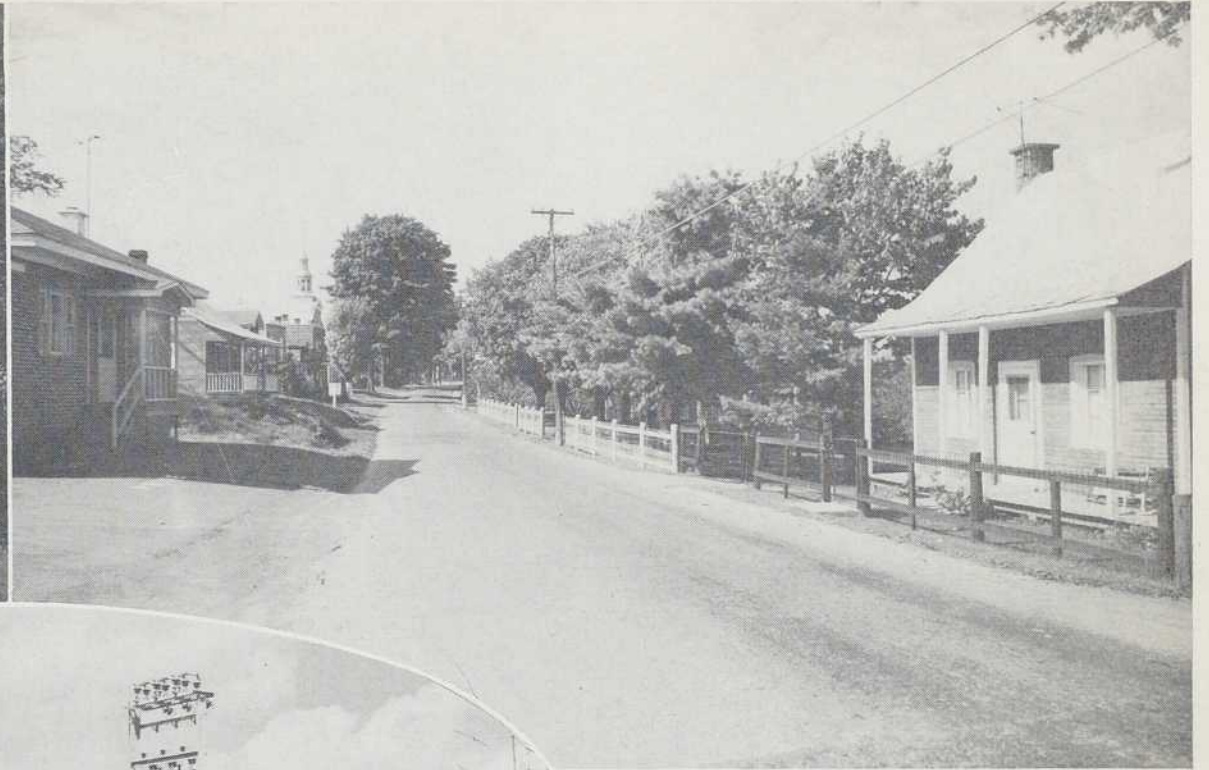
Vue aérienne de la municipalité. Au premier plan, les vergers parfaitement alignés.

L'arrosage des pommiers: M. Marcel Dumoulin et son fils, Paul-Aimé.





Maison datant de quelque 120 ans et appartenant à M. Georges Lavallée.



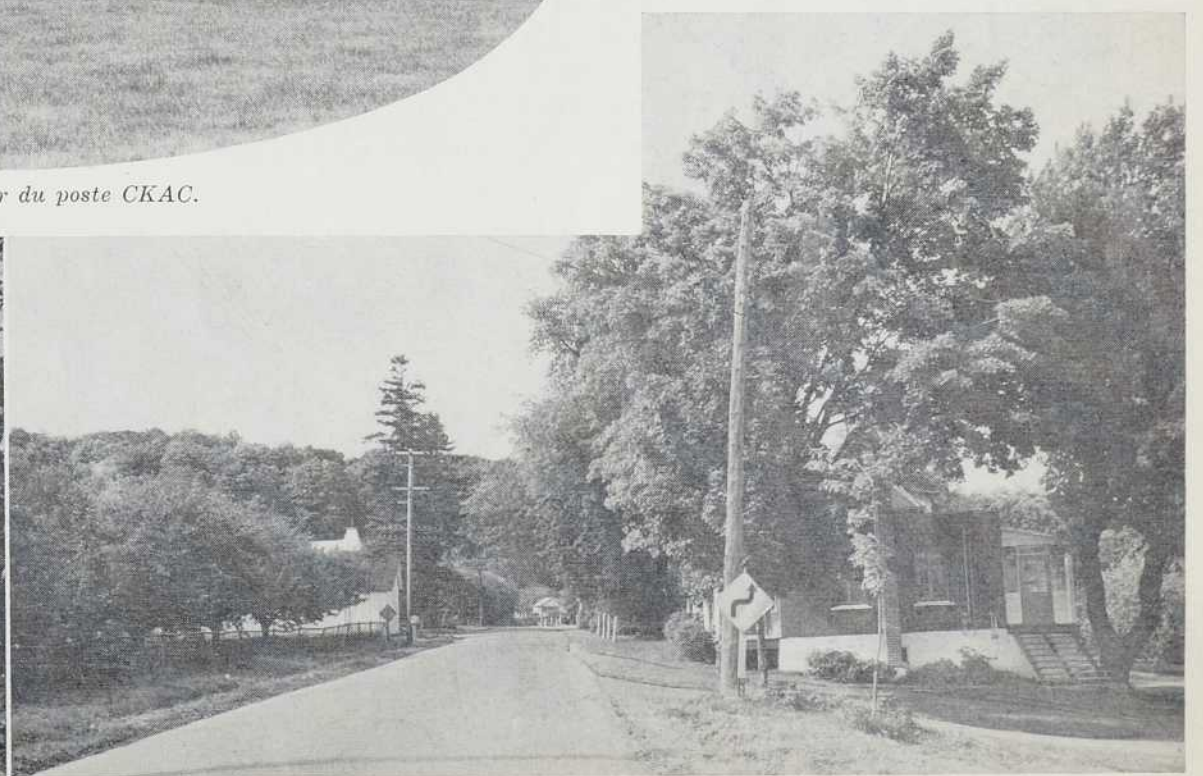
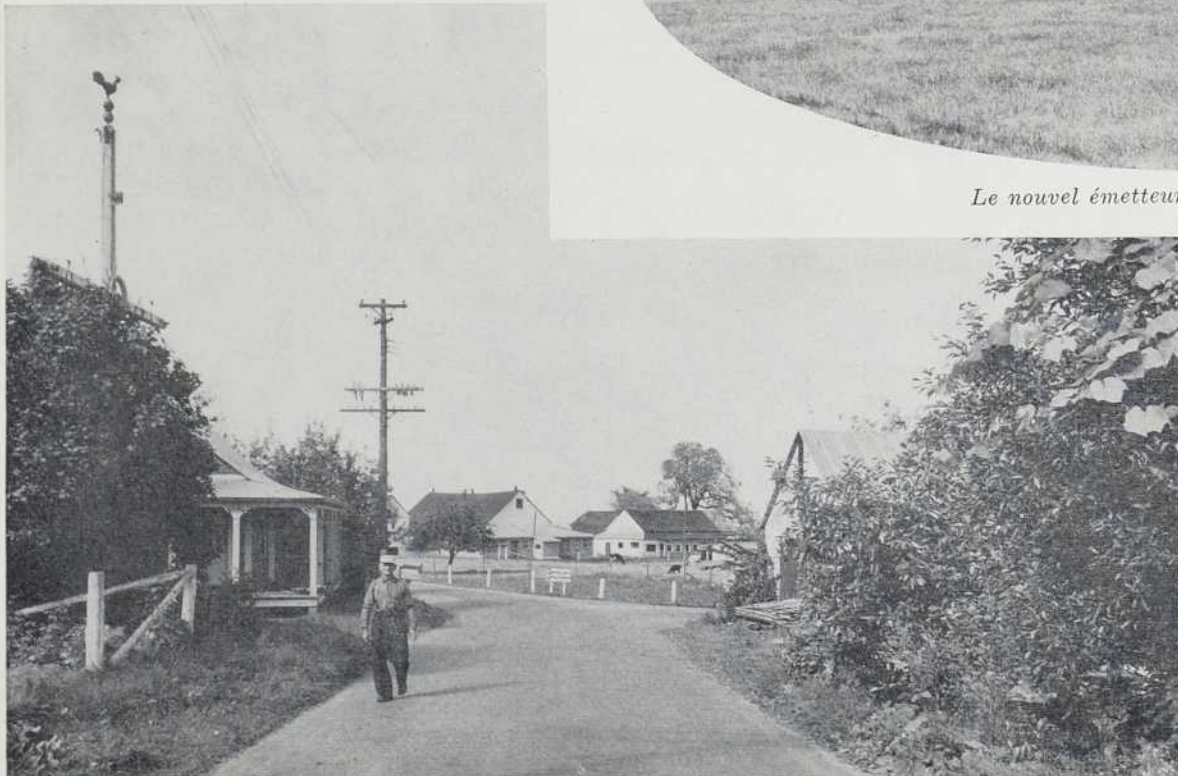
La rue principale; on distingue à gauche le clocher de l'église paroissiale.

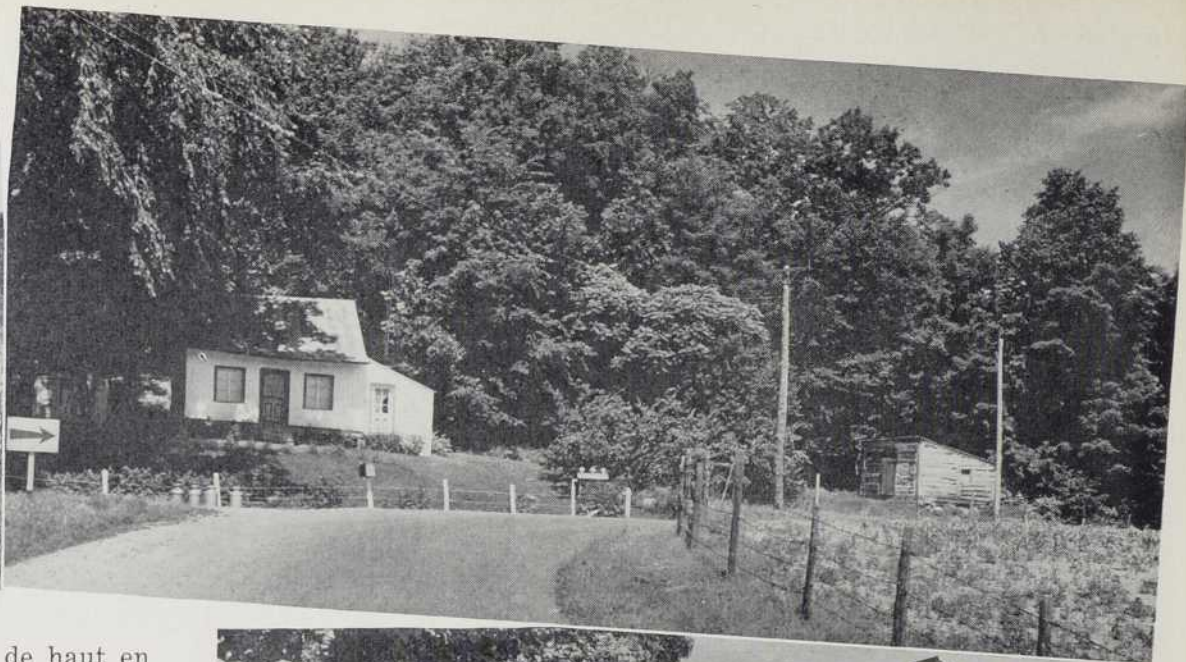


Jonction de la route principale de Saint-Joseph-du-Lac avec la montée McCole.

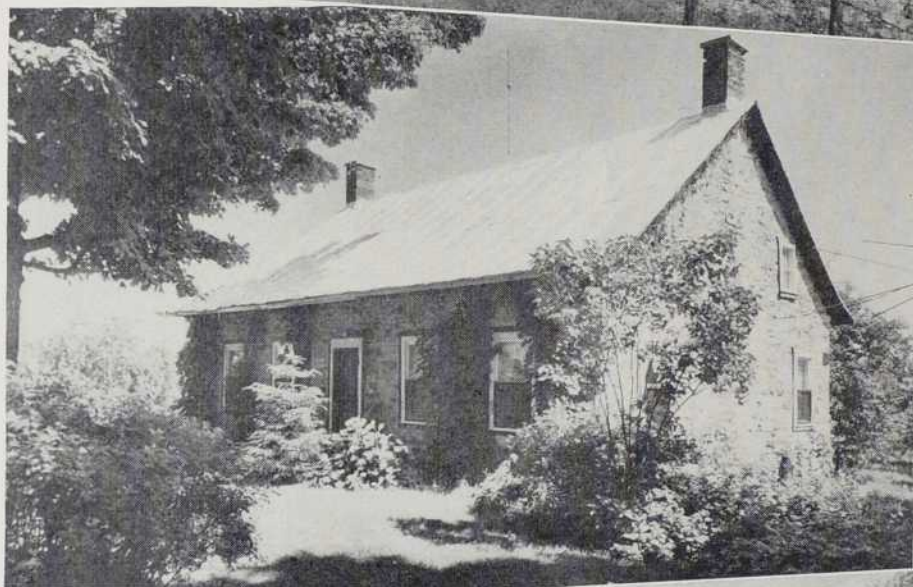
Autre aspect de la rue principale, au nord de l'église.

Le nouvel émetteur du poste CKAC.





A gauche, de haut en bas: la montée du Petit-Saint-Joseph; maison de M. Eugène Labelle; la cueillette des framboises sur la ferme de M. Paul-Emile Lafrance. A droite, dans le même ordre: maison de M. Jos. Cataphard, montée du Haut-Saint-Joseph; maison de M. Hector Walker, construite en 1829, et qui a toujours été occupée par la même famille; aspect de la montée McCole, conduisant à Saint-Benoît.





L'église paroissiale de Pointe-Calumet et la grotte érigée par les citoyens sur les terrains du Calumet Sportif, un organisme dont les membres se dévouent bénévolement pour peupler les loisirs des jeunes de la paroisse.



Pointe-Calumet

LA jeune paroisse de Marie-Médiatrice s'étend sur les bords enchanteurs du lac des Deux-Montagnes. Elle a été formée d'un démembrement de Saint-Joseph-du-Lac et son territoire faisait jadis partie de la paroisse-mère de Saint-Eustache. La réputation de la municipalité de Pointe-Calumet comme centre de villégiature n'est plus à faire. Chaque été, des centaines de familles, provenant surtout de Montréal, s'installent dans les chalets qui bordent la rive sablonneuse du lac et viennent y rechercher en même temps que la paix et l'air pur, l'occasion de pratiquer leurs sports favoris. Chaque fin de semaine, des autobus de Montréal y conduisent des milliers de citoyens qui fuient l'atmosphère brûlante de la ville.

L'érection canonique de la paroisse remonte à 1954. Celle-ci, dont la population permanente s'établit, l'hiver, à quelque 80 familles, accueille tellement de villégiateurs qu'elle compte environ 1,700 foyers pendant la belle saison.

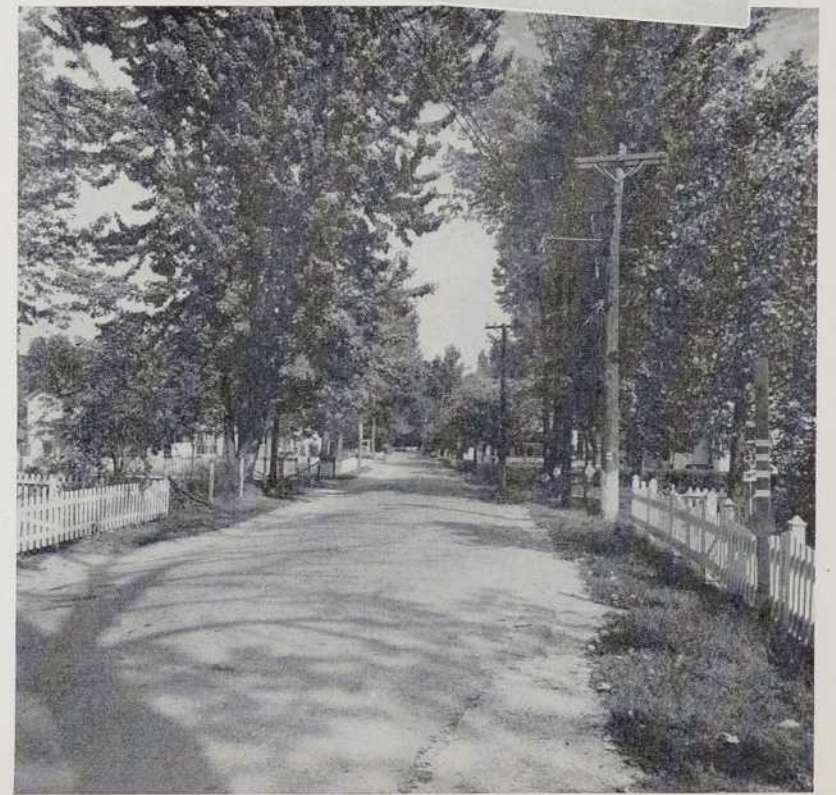


Le presbytère.

Un aspect de l'artère principale, bordée d'élégants chalets.

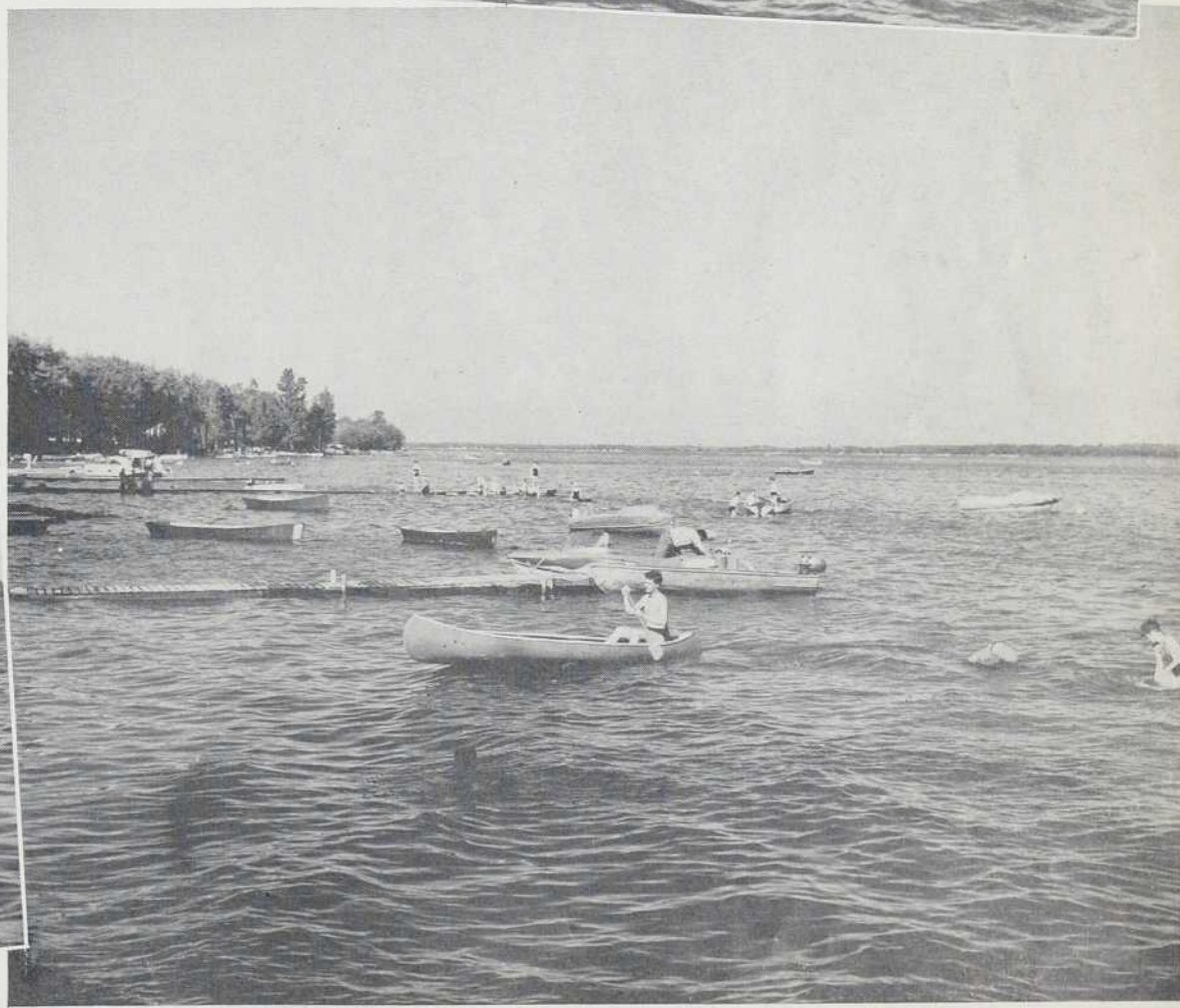
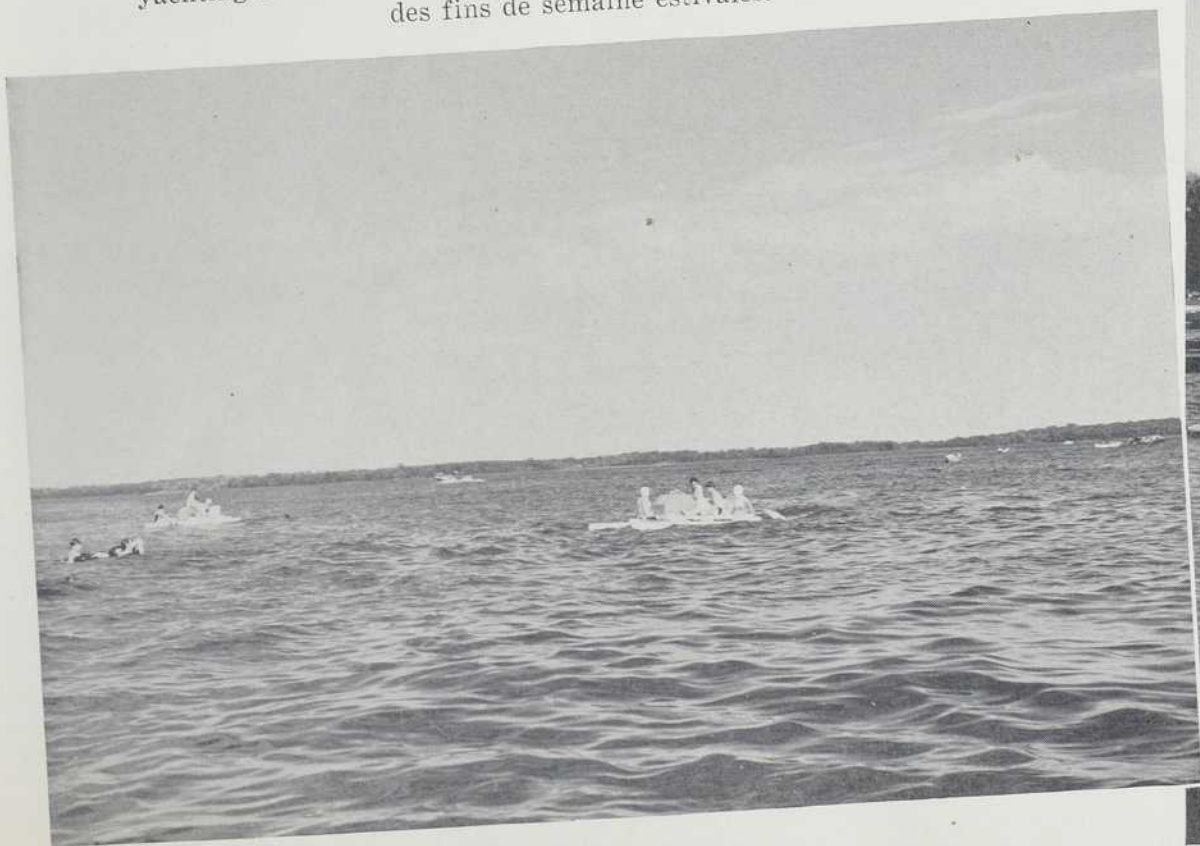


*Deux coins
enchanteurs:
en haut, la rue
principale à l'angle
de la 22e Avenue;
à droite, la même
artère à l'angle
de la 13e Avenue.*





Parce que Pointe-Calumet s'étend en bordure du lac des Deux-Montagnes, sa population s'adonne à tous les sports nautiques. Natation, canotage, yachting rendent la surface du lac toute grouillante, surtout au cours des fins de semaine estivales.





La reine du Calumet Sportif pour 1958, Mlle Micheline Villeneuve, accompagnée de ses demoiselles d'honneur, salue ses sujets, à l'occasion du 10e anniversaire de cet organisme de loisirs.

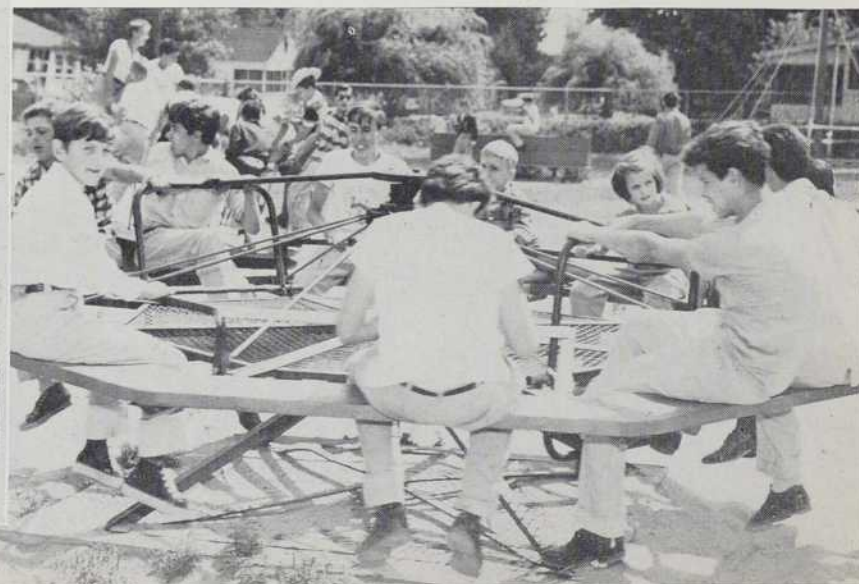
Le "Calumet Sportif"



Le spacieux chalet du Calumet Sportif.



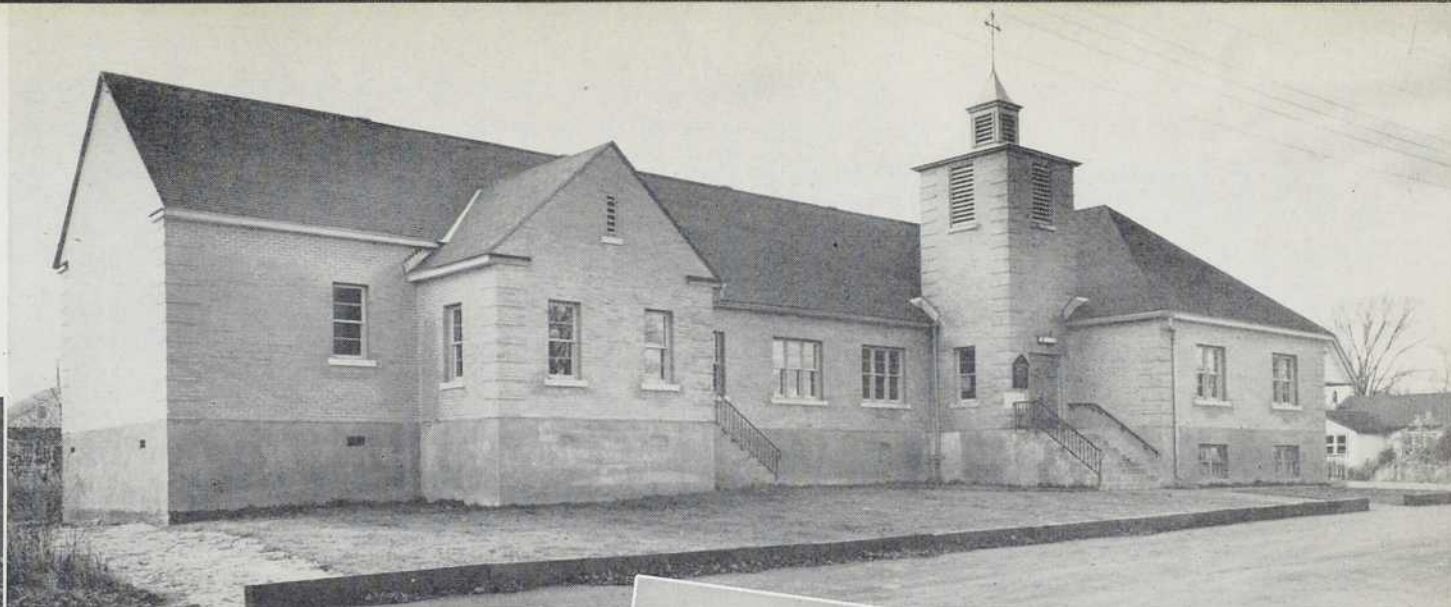
Grâce au dévouement de cet organisme sans but lucratif, les jeunes de Pointe-Calumet peuvent occuper leurs loisirs de façon saine et constructive.



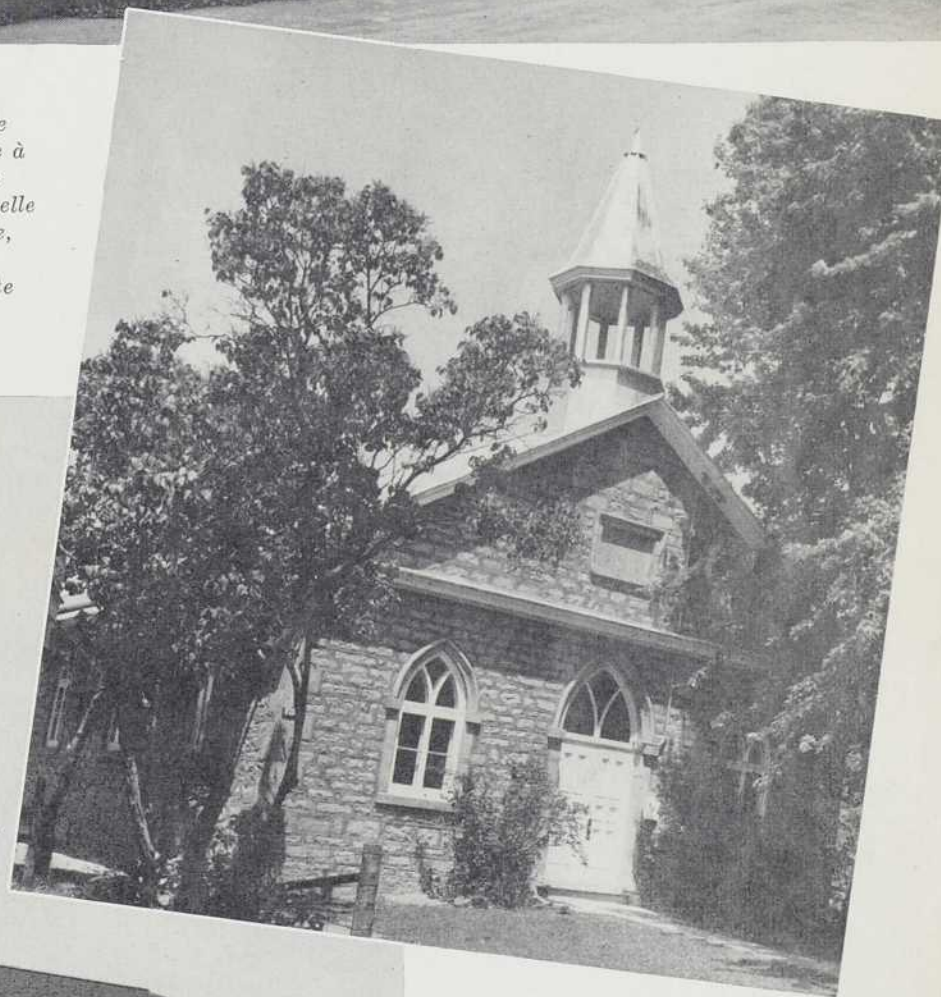
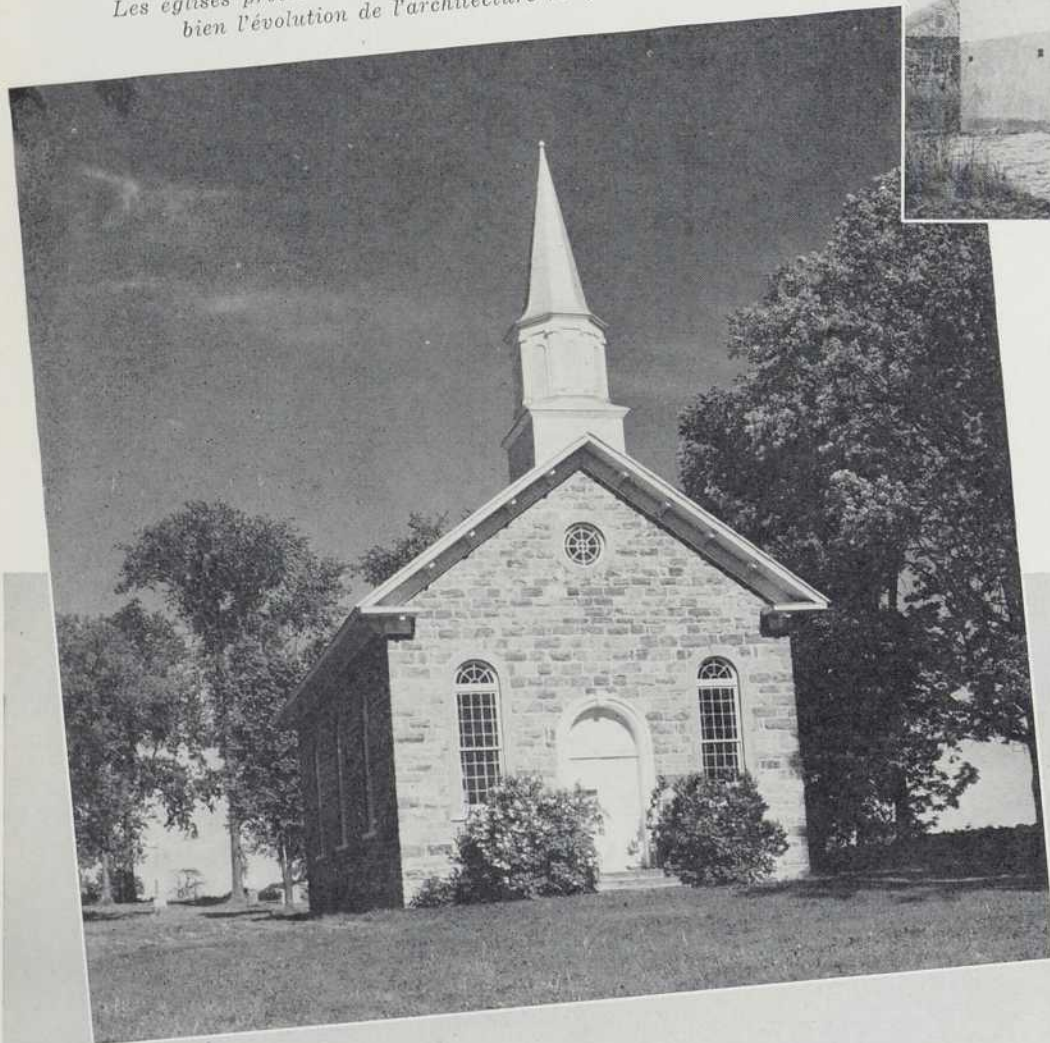
Deux époques . . .

. . . deux architectures

Les églises protestantes du comté des Deux-Montagnes symbolisent bien l'évolution de l'architecture religieuse du Canada.



Les lignes conventionnelles de l'Eglise Unie du Canada située à Belle-Rivière (gauche) et de la Trinity United Church, laquelle se trouve rue Saint-Eustache, à Saint-Eustache (droite), forment un étonnant contraste avec le style moderne...



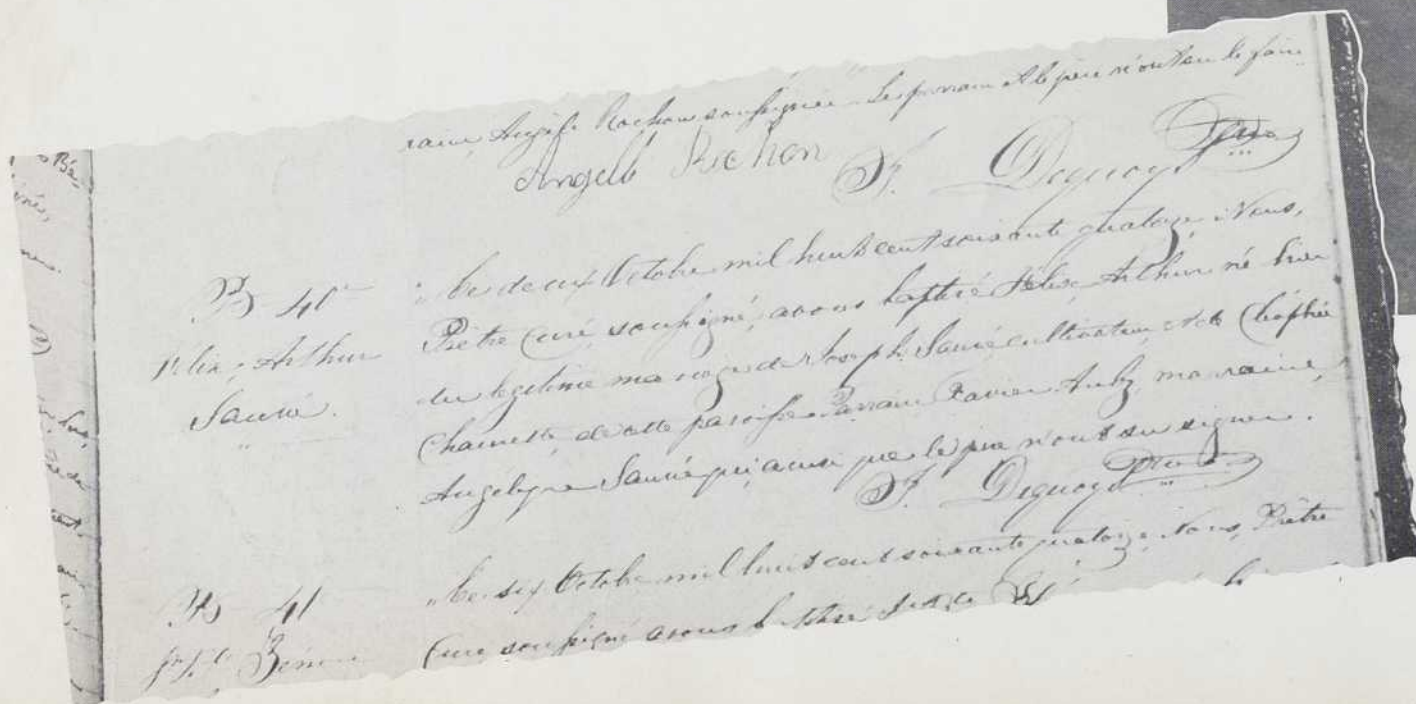
...de la Christ Church (gauche), édifice qui s'élève en face de la Lake of Two Mountains High School, et de l'église All Saints (en haut), deux temples de Saint-Eustache-sur-le-Lac.

Ici naquit un patriote . . .

CEST à Saint-Hermas, le 1er octobre 1874, que naquit l'hon. Arthur Sauvé. Son père, M. Joseph Sauvé, était cultivateur, et il avait partout dans le comté la réputation d'être un excellent éleveur de chevaux; de plus, les nombreux certificats qu'il se mérita comme participant aux différentes expositions font partie de l'histoire des succès agricoles de la région. Son amour du sol natal, son indéfectible attachement à la culture, il allait les léguer à son fils.

Le jeune Arthur Sauvé fréquenta l'école locale, puis s'inscrivit au Séminaire de Ste-Thérèse. L'un de ses anciens professeurs déclarait, en 1920: *On ne dira pas qu'il manque de préparation politique, car il a passé la moitié de son cours à l'étude des questions politiques. Il connaissait à fond son histoire et cherchait constamment à se documenter. En ce temps-là, la salle des journaux était interdite dans les collèges, et on l'accusa souvent d'aller à la sourdine s'emparer de la Minerve, dans la chambre du Rév. M.-T. Sauriol. Finalement, on constata que l'accusé était un des abonnés réguliers de la Minerve, par l'entremise d'une maîtresse de pension. Un autre éducateur du séminaire, le Rév. Noël Fauteux, ajoutait, en parlant de lui: Peu d'hommes doivent connaître mieux l'histoire et la vie politique de son pays.*

Après le Séminaire, le futur chef de l'Opposition provinciale fréquenta l'Université et, cédant à son inclination personnelle, suivit des cours à l'École d'Agriculture d'Oka.



Maison natale de l'hon. Arthur Sauvé, à Saint-Hermas; acte de baptême consigné dans les registres de sa paroisse natale.

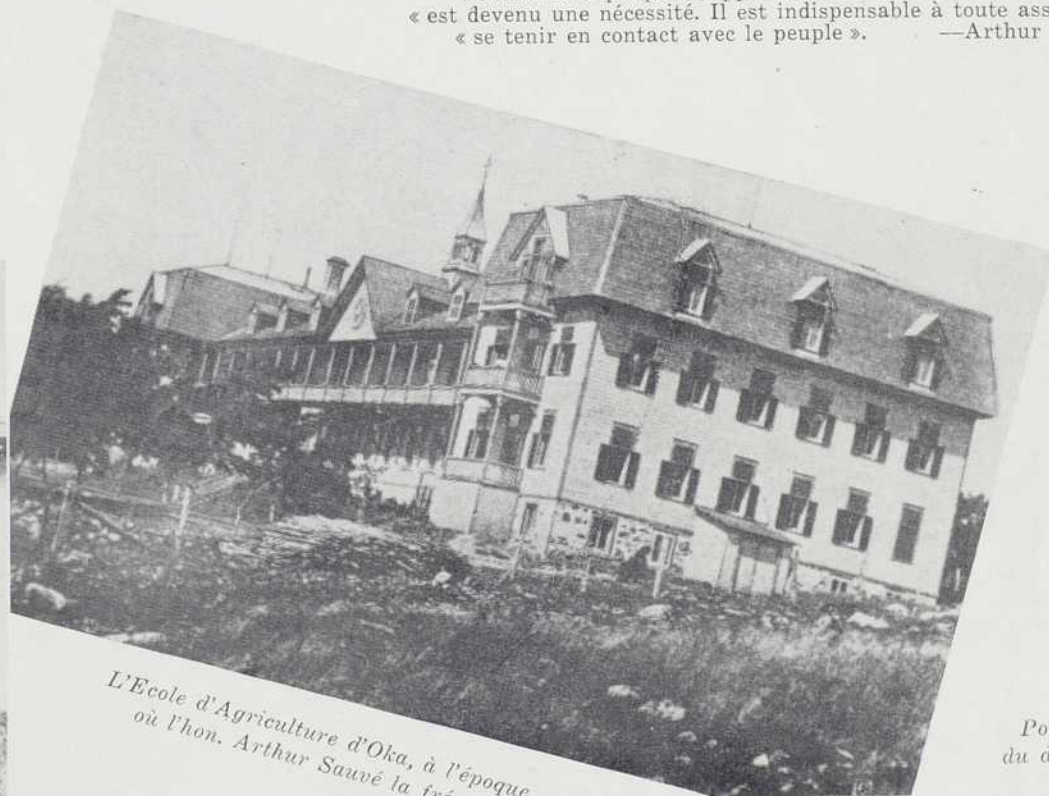


L'étudiant Arthur Sauvé, au Séminaire de Sainte-Thérèse.

Avant d'entrer dans la politique, l'hon. Arthur Sauvé fut journaliste. Rarement a-t-on eu dans notre pays, écrivait la Patrie, en 1921, l'occasion de constater, comme dans le cas de M. Sauvé, la puissance très sûre que donne le long entraînement que procure à ceux qui l'embrassent la profession de journaliste. Les journalistes ont fait excellente figure dans la politique de notre pays.

« Le journalisme est l'éducateur des foules. Il joue un grand rôle. Il doit être « une école de patriotisme et de civisme. Sa responsabilité est grande « devant Dieu et l'humanité. Il est digne de sa mission quand il se fait l'apôtre « de la vérité. Il devient vil et dangereux quand il est l'organe du mensonge « et de la calomnie. Il est criminel, lorsqu'il prêche des principes subversifs ou « entraîne le peuple à approuver des abus désastreux. Le journal « est devenu une nécessité. Il est indispensable à toute association qui veut « se tenir en contact avec le peuple ». —Arthur Sauvé, 1916.

Photo prise à la fin du siècle dernier, lors de l'inauguration de l'École d'Agriculture d'Oka, devenue depuis l'Institut Agricole.



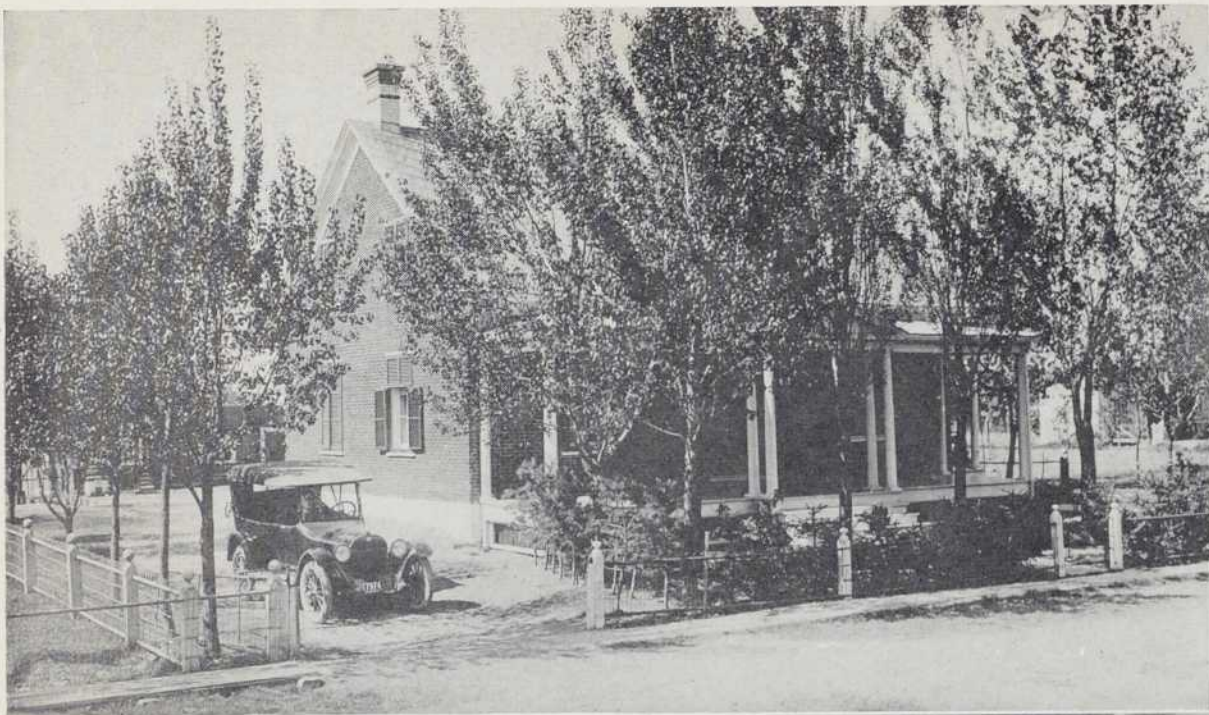
L'École d'Agriculture d'Oka, à l'époque où l'hon. Arthur Sauvé la fréquenta.

Portrait datant du début du siècle.

L'hon. Arthur Sauvé débuta dans le journalisme en 1897, au *Monde Canadien*, sous la direction de l'hon. Alphonse-G.-A. Nantel, beau-père de l'hon. Athanase David. Il fut ensuite attaché à la *Presse* pendant cinq ans, où on lui confia la page agricole et les nouvelles des Etats-Unis. Il entra au service de la *Patrie*, où il agit comme secrétaire de la rédaction. Il prit ensuite la direction de la *Nation*, organe conservateur. M. F.-D. Monk le persuada de prendre la direction du *Canadien*. Le journalisme a tant d'attrait pour lui qu'en 1918, alors qu'il dirige

l'Opposition provinciale, il fait revivre la *Minerve*, dont il conserva la direction jusqu'en 1920. La *Minerve*, écrivait-il, a été fondée par Augustin-Norbert Morin en 1826; elle a été l'organe de Papineau, et surtout de Lafontaine et de Cartier, dont l'idéal national et le patriotisme si clairvoyant doivent encore nous inspirer. Cette politique embrasse non seulement une époque, mais toute la vie d'un peuple, puisqu'elle nous a dotés de constitutions et d'institutions qui nous ont permis de conserver intactes nos plus chères traditions.





*A Saint-Benoît,
l'hon. Arthur Sauvé
habita cette maison
jusqu'en 1923.*



*Le 3 octobre 1899,
le journaliste Arthur Sauvé
épousait, à Saint-Benoît,
Marie-Louise Lachaine,
fille du notaire
Louis-de-G. Lachaine,
alors registraire à St-Jérôme.*

Arthur Sauvé était riche de l'estime et de la considération de ses concitoyens; aussi entreprit-il, en 1908, d'enlever le comté aux libéraux, ce que beaucoup d'autres personnalités avaient vainement tenté jusqu'alors. Le chef de l'Opposition provinciale, l'hon. M. Leblanc, qui connaissait bien la valeur du candidat, s'intéressait tout particulièrement à sa carrière politique, et il comptait l'avoir à ses côtés à Québec. M. Sauvé fut choisi à l'unanimité lors d'une convention conservatrice, parmi beaucoup d'autres citoyens distingués. On avait confiance en lui, on le savait armé de pied en cap. La lutte fut dure, acharnée. Le député sortant de charge, M. Hector Champagne, était un orateur captivant; il comptait sur l'appui de deux tribuns: MM. Tancrède Marcell et Calixte Ethier. De son côté, le candidat conservateur était accompagné de deux jeunes orateurs fort estimés dans le comté: MM. André Fauteux, futur sénateur, et J.-L. Saint-Jacques, futur juge de la Cour d'Appel. M. Sauvé sortit vainqueur, avec une majorité de 174 voix.

*« En Chambre, lit-on dans la Patrie de 1816, M. Sauvé
« écouta d'abord, s'appliquant à se rendre le pied bien
« marin sur ce pont si nouveau et parfois si mouvant; il
« s'imprégna lentement mais sûrement de l'ambiance
« et il ne commit pas l'erreur trop commune de négliger
« les comités où, de fait, s'élaborent la vraie lettre
« et le vrai esprit de nos lois. Il se spécialisa,
« par intuition et par entraînement acquis, en agriculture
« et en les sphères connexes. C'était là, dans une
« province essentiellement agricole, une spécialité bien
« vaste et bien méritoire que se donnait M. Sauvé.
« Mais il ne fit pas que se la donner: il y fut rapidement
« un maître, une autorité reconnue ».*

M. Arthur Sauvé posséda toujours des chevaux remarquables. Le voici photographié alors qu'il tenait les rênes de Nelly, une jument dont il était particulièrement fier.



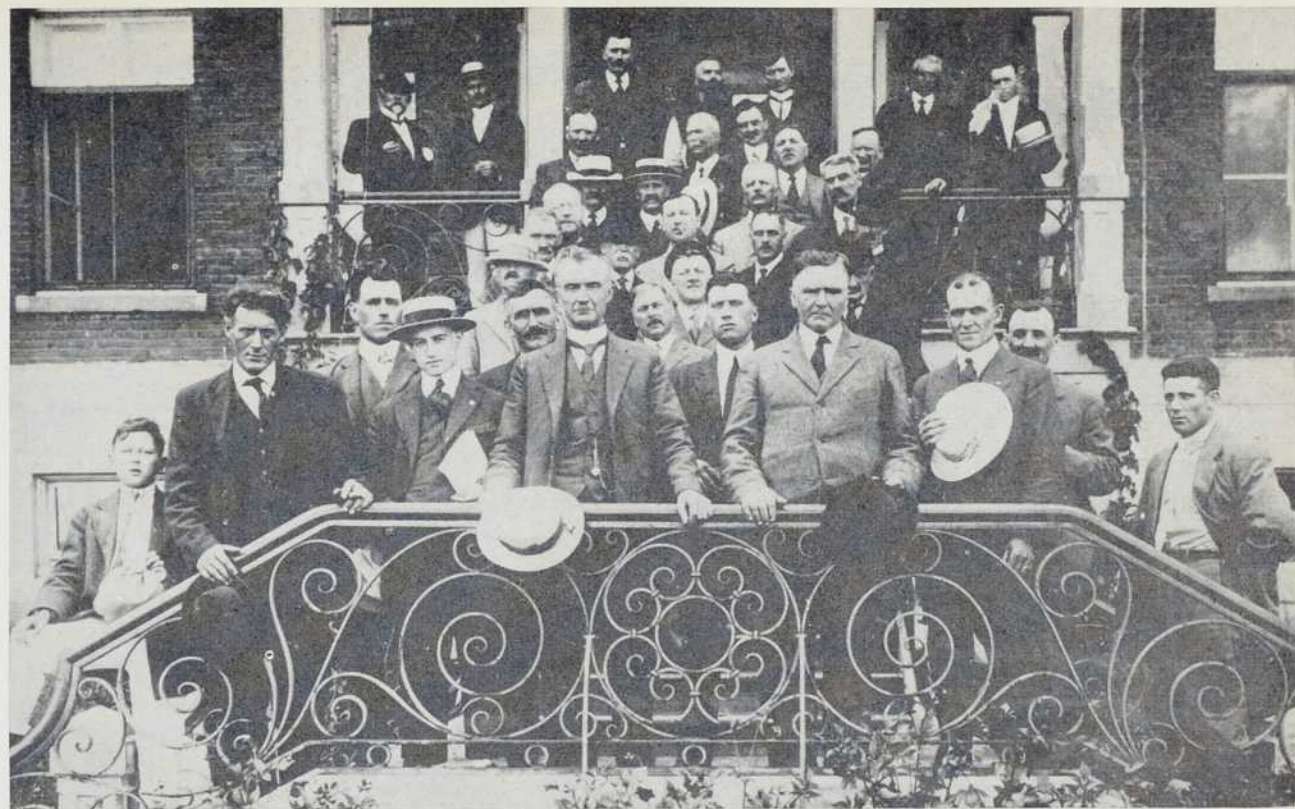
Digne émule de son père, l'hon. Arthur Sauvé participait aux expositions de son comté. Il s'était particulièrement spécialisé en aviculture, comme en fait foi le prix spécial qui lui fut décerné à l'Exposition de Sainte-Scholastique, tenue en 1915, et dont l'attestation paraît ci-dessous. Il a remporté des dizaines de témoignages de cette nature.

Malgré ses lourdes occupations de chef de l'Opposition, M. Sauvé n'hésitait pas à garder une vache dans son étable. Le lait que sa famille ne consommait pas, il le vendait à la beurrerie S. Fauteux, comme l'indique le reçu de livraison inséré plus bas.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DU COMTE DES DEUX MONTAGNES
EXPOSITION DE STE. SCHOLASTIQUE
LES 20, 21, 22, ET 23, SEPTEMBRE 1915
OUVERTE AU CANADA
PRIX SPECIAL
Offert par *M. Joseph Fortier*
Pour *Page d'élevage Plymouth Rock*
Décerné à Mr. *Arthur Sauvé*

Octobre 1919
M. *Arthur Sauvé* a livré à
S. Fauteux, beurrerie, *433* lbs de lait à *22.994* lbs
de lait par lb. de beurre, donnant *3/8 77* lbs. de beurre
à *.59* la lb. déduisant *3 1/2 Cts* pour façon. *17.69*
Reçu 118 livres de beurre 69.62
Déposé 5.1.93

Vers 1917, l'hon. M. Sauvé remettait à l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec une cinquantaine de cochets Plymouth Rock, sa race préférée. Le croiriez-vous? demandait cinq ans plus tard le Bulletin de la Ferme (18 mai 1922), après cinq ans, on reconnaît encore à travers la province les descendants des cochets de St-Benoît, que le député des Deux-Montagnes avait sélectionnés depuis des générations. Ces sujets ne se sont pas dédités, et l'atavisme chez eux est très marqué. C'est dire que l'aviculteur qui les avait préparés depuis des générations avait l'oeil, et le bon!

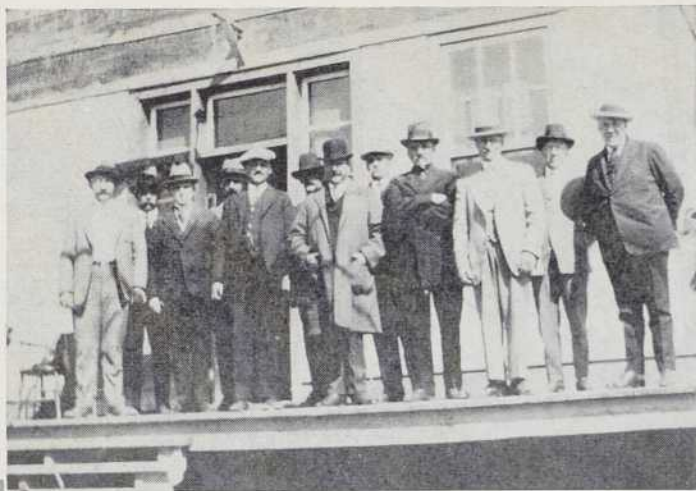


Cette photo que Mme Armand Dubreuil, de St-Placide, conserve précieusement dans son album familial, date de 1920. Elle a été prise à l'Institut Agricole d'Oka. On remarque l'hon. Arthur Sauvé, au centre de la deuxième rangée et, à l'extrémité gauche de la première rangée, son fils, Paul, l'actuel député du comté. Le quatrième, de gauche à droite, est M. Jos.-W. Sauvé, père de Mme Dubreuil.

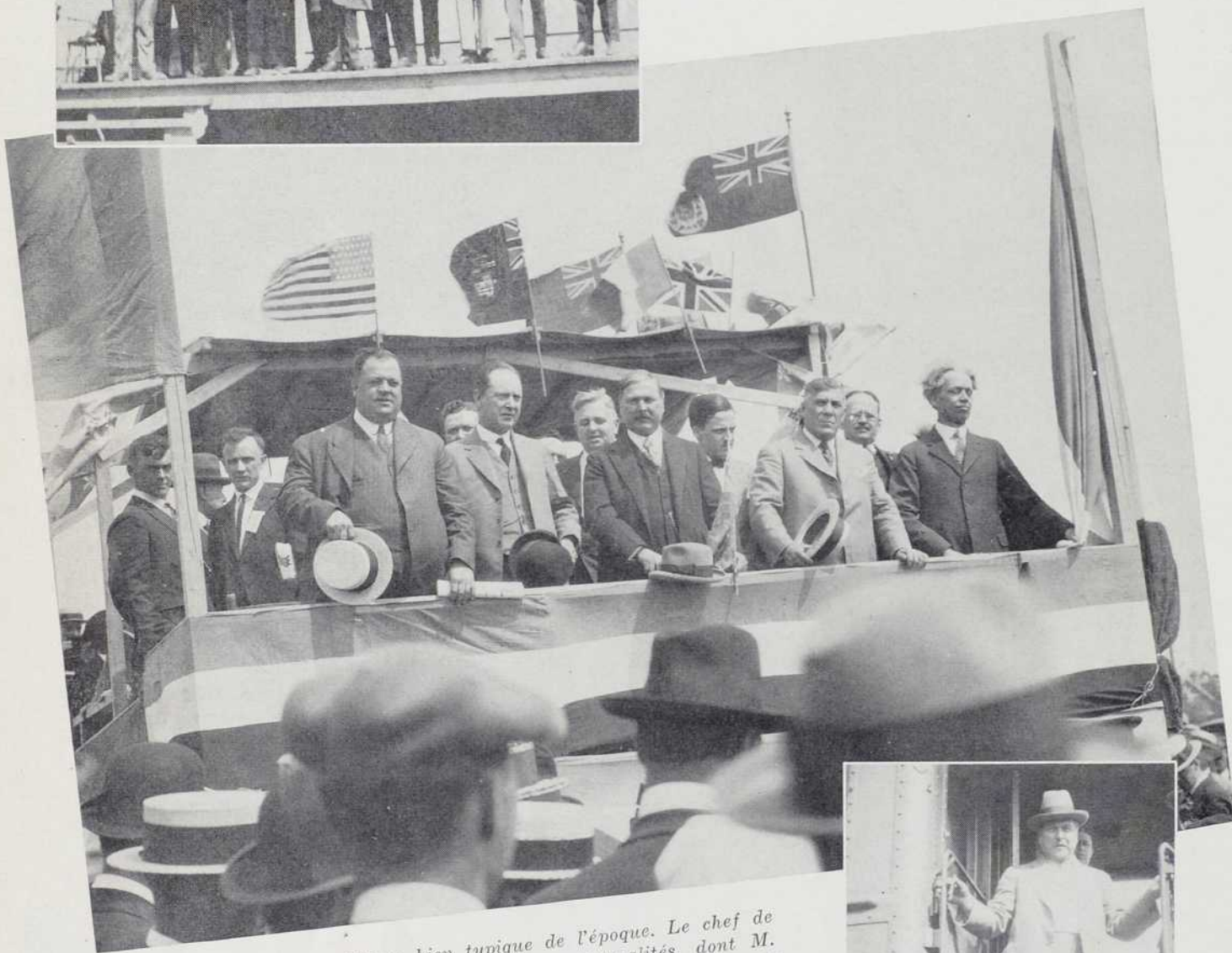
« Qu'on se le tienne pour dit. Je suis de ma race et de ma province. Je vénère leurs traditions, et c'est à ce titre, c'est pour suivre l'exemple des plus grands patriotes de ma race, prêtres et laïques, que mes concitoyens d'autre origine pourront compter sur ma loyauté, mon respect et mon esprit de justice. Je veux être un adversaire loyal et honnête. Mon motto, le voici: à genoux devant Dieu, à l'oeuvre pour ma province, debout devant les hommes! »
— L'hon. Arthur Sauvé, 1916.

L'hon. Arthur Sauvé participait, avec son fils, à tous les événements d'importance survenant dans le comté. On les voit ici à l'occasion du centenaire de St-Hermas, en 1937, en compagnie de diverses personnalités, dont MM. les juges H.-A. Fortier et J.-L. Saint-Jacques, Me Liguori Lacombe, alors député fédéral du comté et plus tard magistrat, le Rév. Père Louis Lalande, s.j., et M. Jean-Louis Cyr, maire de St-Hermas.





Le chef de l'Opposition et ses collègues photographiés à l'Hôtel des Quinze, au Témiscamingue, en 1926, au cours d'une tournée à travers la province. A l'extrême droite, M. Camillien Houde.



Une assemblée politique bien typique de l'époque. Le chef de l'Opposition est entouré de plusieurs personnalités, dont M. Jules Langlais, député de Témiscouata, M. J.-O. Renaud, député de Laval, Me Antoine Rivard (maintenant membre du Cabinet provincial), et M. Allan Bray, une figure alors très populaire des arènes municipale et provinciale. A droite, le chef de l'Opposition prend le train pour Québec: un geste qu'il a répété pendant 35 ans afin de siéger à la Législature provinciale, au Parlement canadien ou au Sénat.



O N ne saurait retracer en quelques lignes toute la carrière de l'hon. Arthur Sauvé. Il est un point cependant sur lequel il s'impose d'insister: son inlassable dévouement pour la cause de l'agriculture qui était, à son époque, l'industrie principale de la province. Dès l'année 1897, alors qu'il appuyait la candidature de M. B. Beauchamp, il écrivait sous la signature d'Arthur Sincère, dans le *Monde*: *Dans un pays démocratique comme le nôtre, c'est une anomalie que celle d'élever sur le pinacle de l'aristocratie les hommes de lettres seuls; il nous faut des cultivateurs en Chambre, pour l'honneur et le progrès de la classe agricole.*

En 1904, il suggérait que les maisons d'enseignement choisissent la fête de la St-Jean-Baptiste pour la distribution annuelle des prix, afin de mieux attacher la jeunesse au sol. Plusieurs personnalités importantes adhérèrent à ce projet, dont l'hon. Lomer Gouin, alors ministre des Travaux publics, l'hon. Boucher de La Bruère, surintendant de l'Instruction publique, sir François Langelier et sir A.-B. Routhier. *Je l'ai déjà écrit, disait M. Sauvé, nous devons la vitalité de notre race au cultivateur qui, par la persistance de ses coutumes et par l'uniformité de ses moeurs, a creusé dans la physionomie de notre race ses traits caractéristiques. Son foyer a été, de tout temps, le dépôt de nos traditions séculaires.*

En 1918, l'hon. Arthur Sauvé attirait l'attention du Gouvernement canadien sur les dangers de la conscription absolue. *Je crois sincèrement, écrivait-il, que l'appel absolu des conscrits de 20 à 23 ans va désorganiser ruineusement notre vie économique, affecter désastreusement notre production nationale en enlevant à l'agriculture et à l'industrie leurs bras les plus vigoureux. Je vous prie donc de songer plus sérieusement que jamais à notre propre existence nationale, de ne pas désorganiser d'indispensables exploitations agricoles, de ne pas ruiner de braves cultivateurs, d'honnêtes artisans. Nos fermes et nos industries sont des postes d'alimentation et de ravitaillement. Il importe donc de les conserver, de les développer au lieu de les amoindrir... La coopération agricole s'impose, et pour qu'elle s'opère, il faut compter sur les grosses familles de cultivateurs. Ce n'est pas par le démembrement de ces familles que nous obtiendrons ce résultat.*

Puis, dans une lettre adressée à un journal, il ajoutait quelques jours plus tard: *Il s'agit de faire son devoir et non de chercher les acclamations populaires... Le Canada avait besoin de tous ses hommes avant la guerre. L'agriculture réclamait de la main-d'oeuvre. Les compagnies de chemin de fer organisaient dans l'Est des excursions de moissonneurs pour sauver l'abondante récolte de l'Ouest. Nous ne produisons pas assez pour nos besoins. Nos vieilles paroisses rurales se dépeuplaient... On nous a incités à prendre tous les moyens possibles pour augmenter, pour doubler notre production agricole, en prétendant que cette surproduction était nécessaire pour sauver les Alliés... Si, après la présentation de cette mesure (la conscription) à la Chambre, si après avoir entendu les explications des chefs du pays, je me sens encore obligé de combattre cette mesure, je ne le ferai pas par haine pour l'Angleterre, que je respecte et dont j'apprécie les institutions... Si la mesure est juste, équitable pour tous, d'absolue nécessité et rencontre les vues de la majorité de ce pays, soyons des hommes et non des récalcitrants ou des lâches.*

Au mois d'avril 1919, beaucoup de cultivateurs du Québec, et particulièrement ceux des Deux-Montagnes, avaient sur les bras une abondante récolte de foin qui avait été vendue l'année précédente, mais qu'ils n'avaient pu livrer faute de wagons. L'hon. Arthur Sauvé régla le problème en obtenant les wagons nécessaires.

Rappelons enfin que dès le 25 avril 1927 — et il en avait souvent parlé plus tôt —, l'hon. Arthur Sauvé réclamait l'établissement d'un crédit agricole, alors qu'il exposait le programme du parti conservateur dans la salle d'exercices du Manège militaire de Québec.

Lorsqu'en 1930, l'hon. Arthur Sauvé décida de quitter l'arène provinciale pour briguer les suffrages dans une élection fédérale, il y eut une convention conservatrice à Ste-Scholastique, le 23 octobre, et c'est son fils, Paul, que tous les délégués choisirent unanimement. Mais citons plutôt un témoin oculaire, un journaliste du *Devoir* :

Pendant une demi-heure, la foule empoignée assista à un spectacle presque cornélien... Le père, vieux guerrier blanchi sous le harnais, porteur d'une vie faite d'honneur et de vaillance, qui, depuis 22 années, avait été le mandataire des siens, songeait que la vie publique est rude, semée d'obstacles et d'embûches. Et il pensait avec angoisse à l'avenir de son fils, lancé si jeune dans une carrière aventureuse, exposé à tous les dangers. Il sentait aussi tout ce que le témoignage d'affection de ses électeurs avait de profondeur, de délicatesse et de véritable grandeur.

Et c'est en ces termes que le père céda à la pression générale : *Vous comprenez facilement mon émotion. J'ai eu des traverses dans ma vie publique, des époques tourmentées qui m'ont commandé de prendre et d'accepter de grandes responsabilités. Mais jamais, je vous l'avoue, je n'ai eu à prendre une responsabilité comme celle que vous m'offrez aujourd'hui... Dois-je vous refuser et demander à mon fils de rejeter la proposition faite en ce moment? Je comprends que ce serait provoquer une déception chez vous et je vous estime trop pour vous causer cette déception. Mais je demande à Dieu d'abord de veiller sur celui en qui j'ai mis toute ma confiance et sur qui j'ai fondé les plus grands espoirs de l'avenir... Vous allez entendre mon fils. Il est encore temps de refuser. Vous êtes parfaitement libres de choisir un autre candidat et vous ne trouverez pas chez moi le moindre ressentiment.*



Principaux orateurs à la convention du 24 octobre 1930, à Ste-Scholastique: 1—L'hon. Arthur Sauvé; 2—son fils, Paul; 3—M. Jos. Renaud, député de Laval; 4—M. Daniel Duquette, maire de Ste-Monique et préfet du comté; 5—Me Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières, futur premier ministre; 6—M. Victor Sylvestre; 7—M. le maire A. Théorêt, de St-Eustache; 8—Me Zéphirin Filion.



Maison d'été de l'hon. Arthur Sauvé, au lac McGregor, dans la région d'Ottawa. Il y passa d'agréables moments avec sa famille pendant la durée de son mandat dans la capitale fédérale. A gauche, on le voit, en compagnie d'un guide indien, auprès d'un flétan de 241 livres capturé à l'île d'Anticosti, en 1934.



La majorité du candidat Paul Sauvé à l'élection complémentaire du 4 novembre 1930 fut de 268 voix, malgré une organisation libérale qualifiée de *formidable*.

Le premier ministre Taschereau participa à une assemblée à St-Eustache. L'hon. Athanase David ne quitta pas le comté depuis la mise en nomination jusqu'au scrutin. Le candidat DeBellefeuille prit une majorité dans 7 polls, et le candidat Sauvé, dans 22. L'enthousiasme des électeurs fut remarquable: dans un poll de Ste-Scholastique, 101 des 109 électeurs allèrent aux urnes. Fait remarquable, deux futurs premiers ministres participèrent à l'élection: le député des Trois-Rivières, l'actuel premier ministre, à la convention conservatrice, et le député de l'Islet, M. Adélard Godbout, à l'assemblée contradictoire tenue le jour de la mise en nomination.



EN 1930, l'hon. Arthur Sauvé était élu au Parlement fédéral. Il entra ensuite dans le Cabinet comme ministre des Postes. En cette qualité, il était peu après délégué au Caire, afin de représenter le Gouvernement canadien à un congrès de l'Union Postale Internationale. On le voit ici, à droite, portant, à Londres, l'habit d'apparat des membres du Conseil privé, car les ministres fédéraux sont membres du Conseil privé de Sa Majesté au Canada.

En 1933, l'hon. Arthur Sauvé célébrait ses 25 années de vie publique active. Ses électeurs des Deux-Montagnes voulurent marquer dignement cet anniversaire au moyen d'une grande fête champêtre. La photo ci-contre nous le montre en compagnie de son épouse et de son fils, Paul, qui représentait déjà le comté à Québec depuis trois ans.

En 1935, l'hon. Arthur Sauvé était fait sénateur pour la division de Rigaud, poste qu'il détint jusqu'à son décès, survenu le 6 janvier 1944.

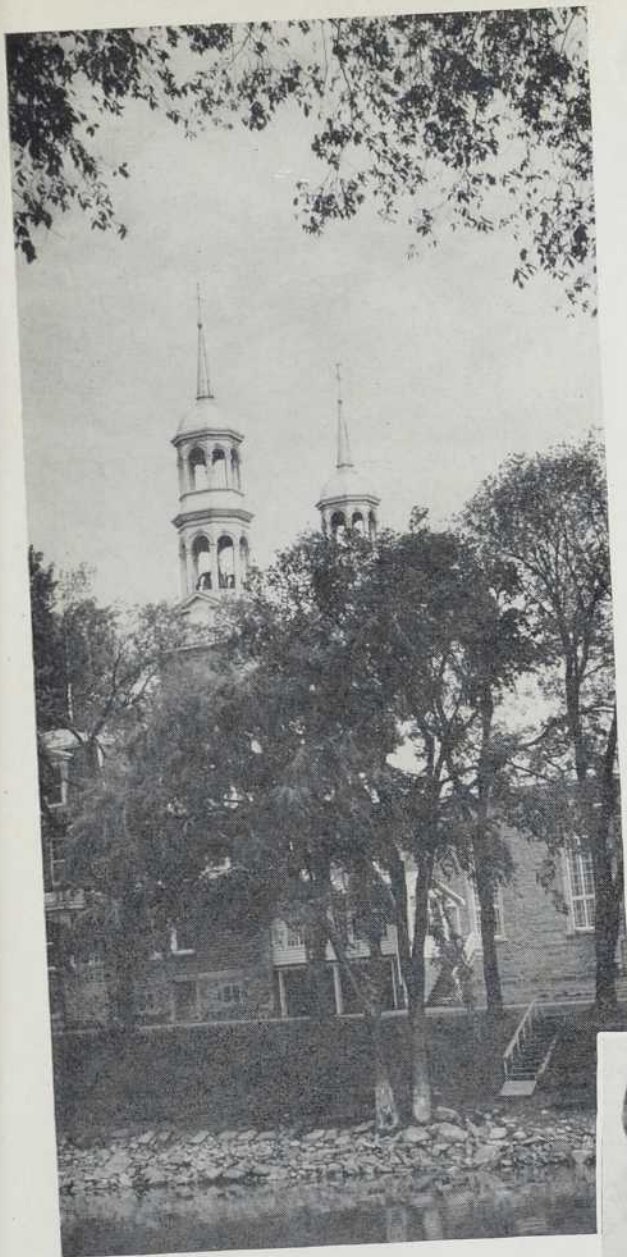


Départ pour la Conférence du Caire: l'hon. Arthur Sauvé est accompagné de son épouse et de sa fille, Pauline (Mme Saint-Pierre).



En route pour l'exposition de Toronto, avec un groupe de parents et d'amis. A l'extrême droite, M. le vicaire Rodolphe Joly, de St-Eustache, maintenant chanoine et curé de Ste-Anne-des-Plaines.





Les clochers de Saint-Eustache.

Bénédiction et inauguration du pont Arthur-Sauvé, en 1949. De gauche à droite, l'hon. Paul Sauvé, Son Exc. Mgr Conrad Chaumont et l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la Province.

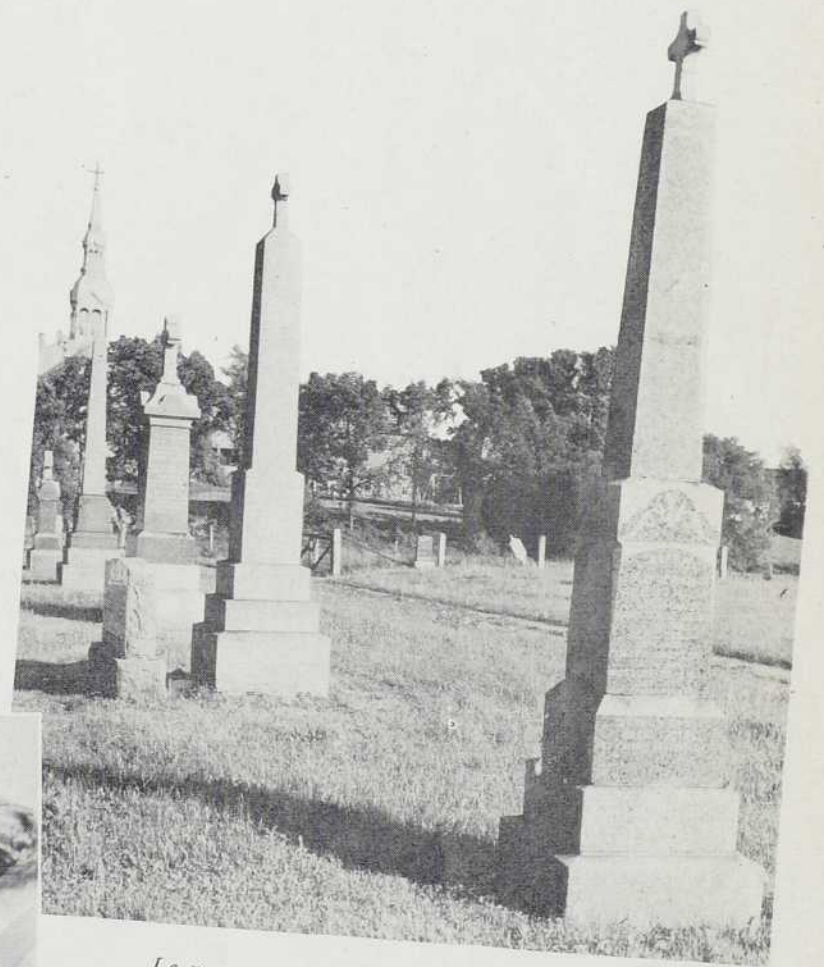


« Le fanatisme politique qui est de la partisanerie
« outrée nous a fait commettre bien des erreurs et perdre
« plusieurs occasions de fortifier notre cause et de la faire
« triompher... Un pays neuf demande des aptitudes à cons-
« truire et à conquérir, aussi bien que des facultés séden-
« taires, réfléchies, traditionnalistes. C'est aussi ce que
« demande notre Canada et particulièrement notre race.

« Que devons-nous faire pour conserver glorieuse-
« ment nos traditions et nos institutions, pour les fortifier
« aussi? Après avoir chanté le *Te Deum* national pour les
« gloires et les succès passés, nous avons encore besoin
« d'un *Veni Creator* puisque notre avenir s'annonce aussi
« difficile que fut notre passé. Nous avons encore des enne-
« mis à combattre, des ennemis à l'intérieur et à l'extérieur.
« Sommes-nous préparés à les vaincre? Avons-nous la force
« morale qu'avaient nos pères? Avons-nous cette foi vive
« qui fut leur force de résistance et la pierre d'assise de
« leur survivance?


« Nous avons besoin de tous les talents, de toutes
« les supériorités morales et intellectuelles que la Providence
« a distribués à notre race. N'allons pas, pour des motifs
« égoïstes, décourager de bonnes volontés, de louables entre-
« prises. Ne traitons pas d'ennemis ou de traîtres ceux qui
« ne partagent pas nos opinions. Considérez l'histoire: il
« est certains personnages, jugés autrefois comme des rené-
« gats par leurs adversaires, qui sont reconnus aujourd'hui
« pour avoir été les patriotes les plus éclairés de leur temps ».

—L'hon. Arthur Sauvé, à Ottawa, 28 juin 1926.



Le monument à la mémoire de l'hon. Arthur Sauvé, au cimetière de St-Benoît.

Issu d'un cultivateur des Deux-Montagnes, l'hon. Arthur Sauvé vécut plusieurs années à Saint-Benoît et passa les dernières années de sa vie à l'ombre des clochers de Saint-Eustache. Il a toujours été fidèle à sa région et en fut le symbole pendant toute sa longue carrière publique. Aujourd'hui, c'est son fils, l'hon. Paul Sauvé, qui assure la continuité de cette tradition. Comment s'étonner qu'on le désigne partout populairement comme l'Homme des Deux-Montagnes?



Domicile de l'hon. Paul Sauvé,
rue Chénier, à Saint-Eustache.

C'est dans l'historique village de Saint-Benoît . . .



. . . que naquit, le 24 mars 1907, l'hon. Paul Sauvé, fils d'un père prestigieux qu'animaient une bonté communicative et un patriotisme ardent, et d'une mère modèle dont les contemporains gardent un pieux souvenir. La maison où il a vu le jour (à droite) a conservé son allure modeste d'autrefois.



A Saint-Eustache, la famille Sauvé loge dans une élégante demeure qui recèle encore dans ses fondations une partie du solage de la maison qu'habitèrent le Dr Jean-Olivier Chénier et son beau-père, le Dr Jacques Labrie, comme en fait foi une plaque érigée sur place par la Commission des Monuments Historiques. Paul Sauvé a grandi au sein même d'une région qui fut l'un des plus ardents foyers des *Troubles*. Son père l'encouragea, dès sa prime jeunesse, à étudier l'histoire pathétique du comté, lui racontant les mémorables batailles de Saint-Eustache et de Saint-Benoît, lui rappelant les tragiques souvenirs que perpétuent les noms imagés du *Grand-Brûlé* et du *Petit-Brûlé*. Déjà, il recevait de son père la vertu d'amour de la petite patrie grâce à laquelle il est devenu le symbole vivant des Deux-Montagnes.



L'hon. Paul Sauvé à l'âge d'un an, alors que son père venait d'être élu député du comté pour la première fois.

A l'âge de huit ans, il était déjà un adepte de la vie en plein air. On le voit ici avec sa soeur Mercédès (Mme A. Rochon).





Avant de s'inscrire au Collège Sainte-Marie de Montréal, le jeune Paul Sauvé poursuivait ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Cette photo, un précieux souvenir de famille, nous le présente justement au moment où, comme collégien, il faisait partie de la fanfare du Séminaire.

Certes, on l'aura facilement repéré. Il se trouve à droite, au premier rang, maniant les cymbales. Comme le soulignait l'un de ses anciens compagnons, récemment: à cette époque, il s'affirmait par les instruments de percussion; aujourd'hui, c'est par les répercussions de ses gestes sur l'essor de notre province qu'il s'est acquis un indiscutable prestige.

Au moment où cette photo a été prise, en 1930, l'hon. Paul Sauvé, âgé de 23 ans, venait d'être reçu avocat. Il devait, la même année, succéder à son père comme député du comté au Parlement provincial.

De l'adolescence au mariage



En 1936, l'hon. Paul Sauvé épousait Mlle Luce Pelland, fille de M. Zéphirin Pelland, cultivateur du comté de Joliette. C'est à l'occasion de son mariage qu'il acquit à St-Eustache la maison de son père.



Député et Orateur de la Chambre

Cette photo date de 28 ans. Elle a été prise à l'impromptu, le 27 juillet 1930, à Saint-Martin, alors que l'hon. Paul Sauvé allait participer à une assemblée politique pour appuyer la candidature de son père. L'hon. Arthur Sauvé entrait alors dans l'arène fédérale et il allait devenir ministre des Postes.



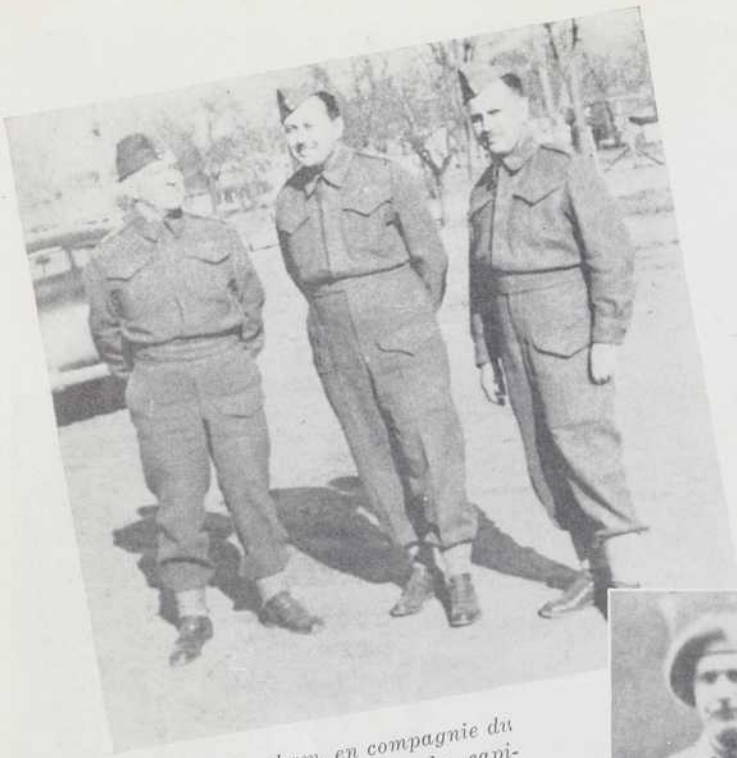
Ce geste oratoire symbolise bien les nombreuses occasions qui se sont présentées à lui, au cours de sa carrière politique, de s'adresser à la sympathique population des Deux-Montagnes. C'est un orateur recherché, possédant une intelligence aussi bien meublée que magnifiquement équilibrée, une logique fondée sur un lumineux bon sens, une sincérité convaincante.



Elu en cette même année 1930, le 4 novembre, pour succéder à son père qui avait été député provincial des Deux-Montagnes pendant 22 ans, l'hon. Paul Sauvé ne siégeait à Québec que depuis six ans lorsqu'il fut désigné pour remplir les hautes fonctions de Président de l'Assemblée législative. C'était en 1936, et il n'avait que 29 ans.

Sous les drapeaux

L'hon. Paul Sauvé était dans l'armée de réserve depuis 1931 lorsque la guerre éclata. De lieutenant, il fut promu capitaine en 1940 lors de l'organisation du 2e bataillon des Fusiliers Mont-Royal, puis nommé la même année commandant de compagnie au Centre de Sorel. En 1941, on lui confiait, avec le major Francoeur, l'organisation de l'École d'officiers et de sous-officiers de St-Hyacinthe puis, l'année suivante, il contribuait à la mise sur pied du Centre d'instruction avancé de Farnham. Deux mois plus tard, il était promu major, second en commandement et instructeur-chef à Farnham. S'étant qualifié comme officier d'état-major à Kingston en 1943, il partit pour l'Angleterre où il obtint d'être attaché aux Fusiliers Mont-Royal. Promu second en commandement en février 1944, il prenait le commandement du régiment quelques mois plus tard, avec le grade de lieutenant-colonel, pendant les combats de la forêt de la Londe, en Normandie.



A Farnham, en compagnie du major Brodeur et du capitaine Allen.



Quelque part au front. Pendant son absence du Canada, il fut l'objet d'une touchante marque d'admiration. L'élection de 1944 survint pendant les journées les plus meurtrières de la bataille de Normandie, et les gens des Deux-Montagnes n'hésitèrent pas à lui renouveler son mandat de député.



Photo prise peu avant l'invasion de la Normandie. Alors commandant intérimaire des Fusiliers, on le voit entouré de quelques officiers du régiment: le capitaine Dextraze (maintenant colonel et commandant du camp Borden), le major George White, le capitaine René Descarries et le capitaine Georges Brégent, tous trois tués au champ d'honneur, le padre S.-E. Beaudry (maintenant colonel à sa retraite), et le capitaine Georges Balcer, décédé récemment.

Trois vétérans qui ont participé à la libération de l'Europe. A gauche, le brigadier Guy Gauvreau qui, avec le grade de lieutenant-colonel, commandait les Fusiliers lors du débarquement; au centre, le brigadier Sauvé, qui dirigea le débarquement du régiment comme major et second en commandement, et qui prit le commandement des Fusiliers avec le grade de lieutenant-colonel en France, et le colonel Dollard Ménard, D.S.O., qui commanda les Canadiens à Dieppe.



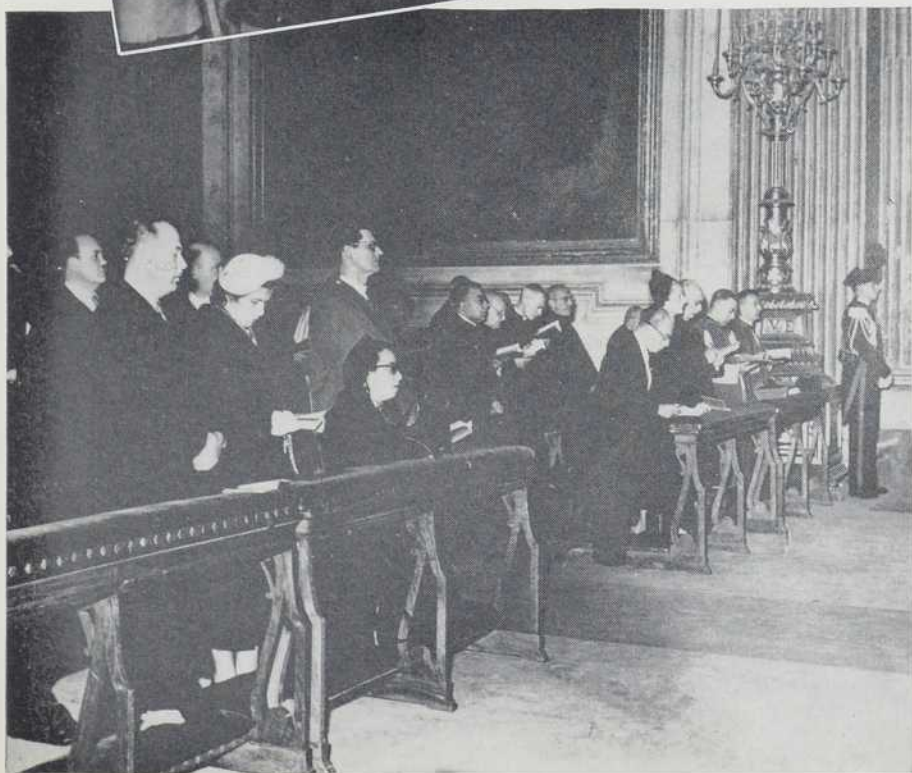
Le lieutenant-colonel Paul Sauvé commanda les Fusiliers à travers la France, la Belgique et la Hollande. Sa bravoure sur les champs de bataille lui valut plusieurs décorations, dont la Croix de Guerre française avec étoile de vermeil, la Médaille d'efficacité et une dizaine de décorations de service. En 1947, le Gouvernement canadien reconnaissait ses mérites en le nommant brigadier, et le commandement de la 10e brigade d'infanterie de réserve lui fut confié. Après un stage de trois ans à ce poste, il a été inscrit sur la liste des officiers de réserve.

En fin janvier 1945, le lieutenant-colonel Paul Sauvé rentrait au pays après cinq ans de service actif. On le voit ici accueilli par ses parents et amis. Il tient dans ses bras sa fille, Luce-Paule, 7 ans; à sa gauche, son épouse et son fils, Pierre, 6 ans. Une autre fille, Ginette, attendait son papa à la maison.



Il est toujours resté lié de près aux forces armées. Cette photo prise le 5 décembre 1956 à Valcartier nous le montre en compagnie du capitaine-abbé Maurice Labrie, du lieutenant-colonel Jean Gauthier, commandant du 3e bataillon des Canadian Guards, et du brigadier Jean-Victor Allard, alors commandant du secteur de l'Est de la région militaire de Québec et devenu depuis, avec le grade de général, sous-chef de l'Etat-Major général de l'Armée canadienne.

Les tambours régimentaires des Fusiliers, confiés pendant la libération de la France à un brave curé normand, rentrèrent à Montréal en novembre 1953. De gauche à droite, le lieutenant-colonel Yves Bourassa, le brigadier Paul Sauvé, le lieutenant Claude Turgeon, le brigadier Guy Gauvreau et le major Fernand Dostie.



Lors du sacre de Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger, à Rome, l'hon. Paul Sauvé représentait la province de Québec. On le voit ici avec son épouse (première rangée, de gauche à droite), dans la chapelle Ste-Marie-des-Anges.

Au cours du même voyage, il avait l'occasion de revoir M. Georges Vermeersh, directeur de la Chambre de Commerce d'Anvers, qu'il avait connu au cours de la guerre comme l'un des chefs de la Résistance belge. De gauche à droite, Mme Vermeersh, Mme Sauvé, M. Vermeersh, l'hon. M. Sauvé et le représentant du bourgmestre d'Anvers.





L'honorable Paul Sauvé prêtant son serment d'office, en septembre 1946, comme ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse.



Ici, il signe le premier document relativement à la mise en force de la Loi d'assistance aux personnes âgées de 65 à 70 ans (exclusivement); à ses côtés, M. J.-R. Forest, président de la Commission des Allocations Sociales du Québec.

Membre du Cabinet

Rentré d'Europe au moment où les armées alliées achevaient d'occuper l'Allemagne, l'honorable Paul Sauvé s'empressa de reprendre son siège à l'Assemblée législative. Peu de temps après, le premier ministre de la Province lui offrait le portefeuille du nouveau ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, le premier département du genre constitué par un Gouvernement sur le continent nord-américain. Ce ministère se voyait confier des tâches de grande importance: celle d'aider la génération montante à préparer son avenir en lui permettant, au moyen de l'enseignement spécialisé, d'accéder aux différents paliers de la vie industrielle par l'apprentissage des techniques et des métiers; celle de rééduquer la jeunesse délinquante ou en danger moral pour lui donner l'occasion de reprendre

dans la société la place qui lui revient; enfin, celle d'administrer les grandes mesures sociales suivantes: pensions de vieillesse (aux personnes âgées de 70 ans ou plus), pensions aux aveugles et allocations aux mères nécessiteuses. Aux pensions de vieillesse ont été substituées les allocations d'assistance-vieillesse (aux personnes âgées de 65 à 70 ans, exclusivement); une nouvelle mesure sociale, les pensions aux invalides, s'est ajoutée aux précédentes. Enfin, le 1er avril 1957, l'hon. Paul Sauvé acceptait une responsabilité additionnelle: l'administration de toutes les prestations d'Assistance publique, sauf celles se rapportant à l'hospitalisation ou ayant un caractère médical. Le budget du ministère atteint présentement environ \$115,000,000 par année.

Les Instituts de Technologie

Grâce aux Instituts de Technologie dont la Province est maintenant dotée, les jeunes du Québec peuvent aspirer aux postes supérieurs de l'industrie. Autrefois, à mesure que nos différentes régions s'industrialisaient, il fallait faire appel à des techniciens étrangers faute d'en former sur place. Aujourd'hui, les jeunes peuvent participer à cet essor industriel et profiter des avantages qui en résultent.



Rimouski



Sherbrooke



Chicoutimi



Montréal



Trois-Rivières



Hull

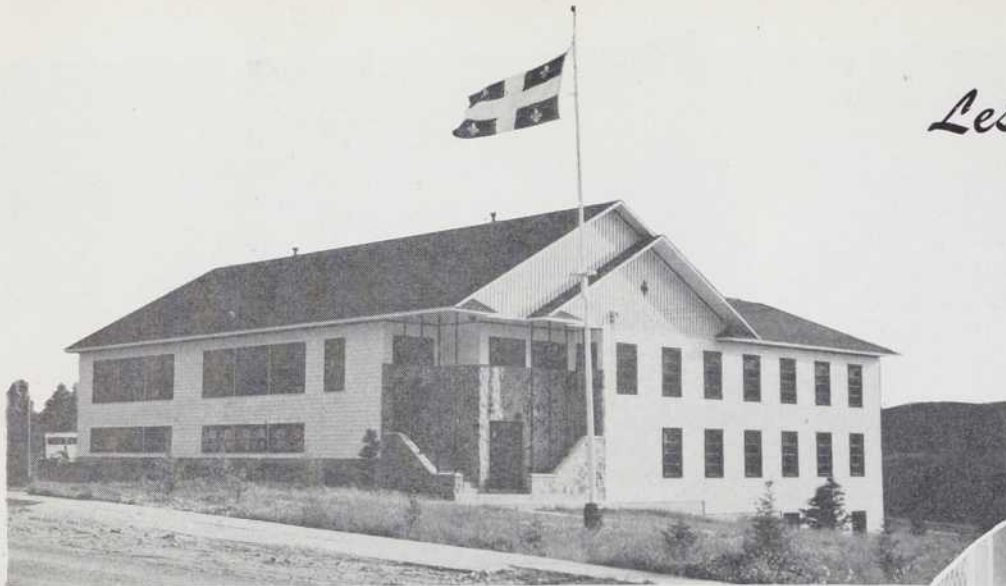


Québec



Shawinigan

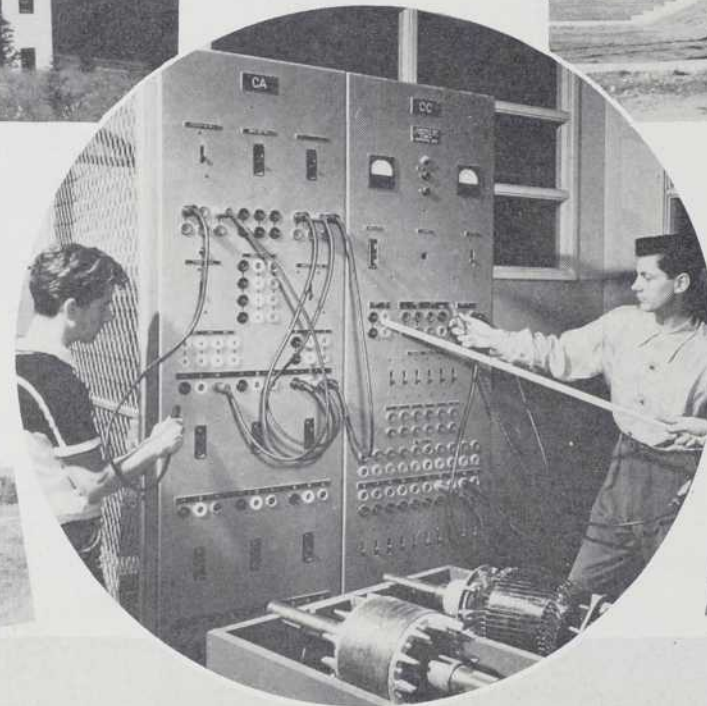
Les Ecoles de Métiers



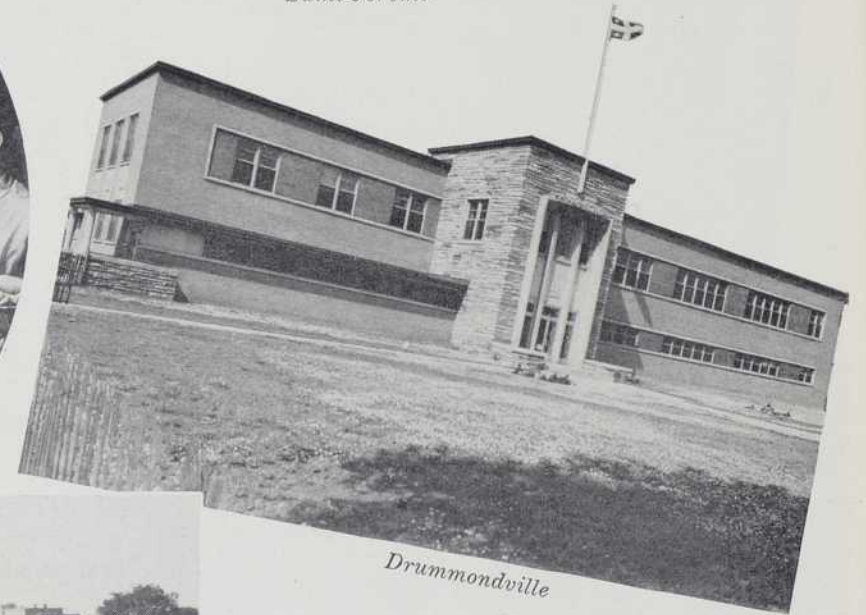
Grande-Bergeronnes



Saint-Jérôme



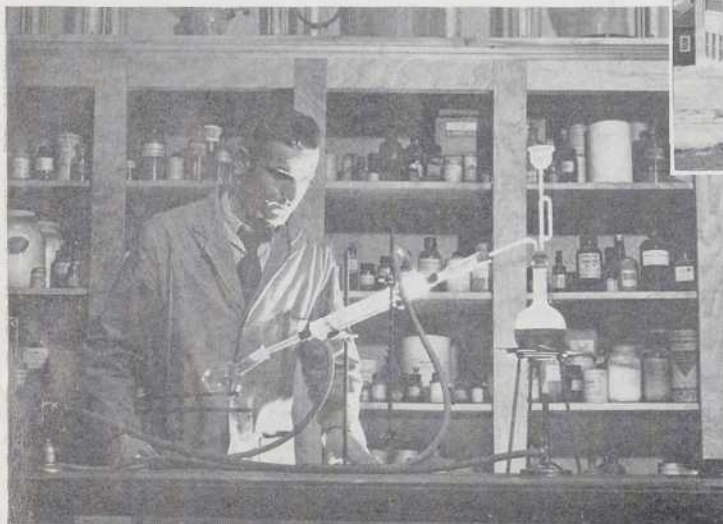
Saint-Gabriel-de-Brandon



Drummondville



Amos



Au moyen d'un cours de deux ans, les Ecoles de Métiers forment de la main-d'oeuvre spécialisée. La plupart d'entre elles offrent également les premières années du Cours Technique dispensé au complet par les Instituts de Technologie, de façon à mettre cet enseignement à la portée de toutes les régions. Le ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse maintient une quarantaine d'Ecoles de Métiers dans la Province.





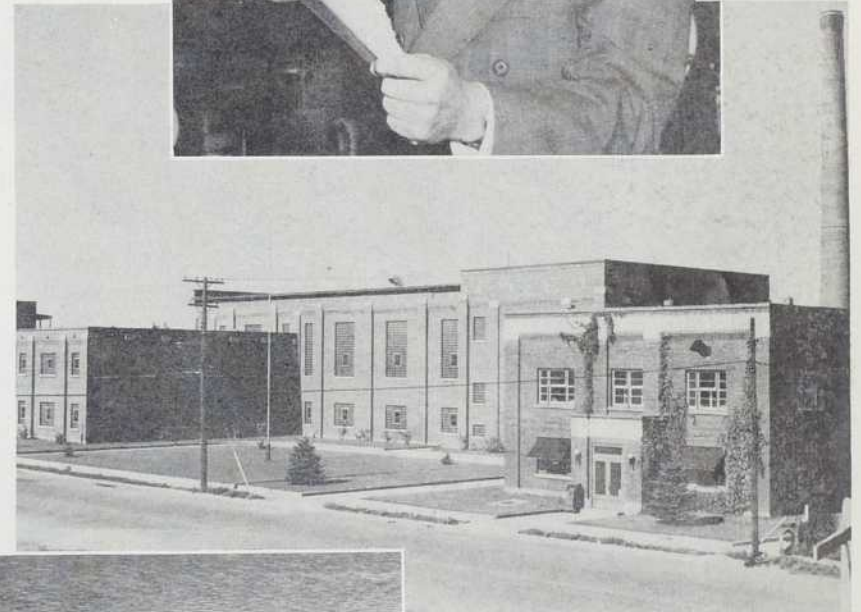
L'Institut des Textiles, St-Hyacinthe.

Centres spécialisés

Les Instituts Spécialisés et les Ecoles Spéciales ont pour but de former des techniciens à l'intention d'industries particulières: les Instituts de Papeterie (Trois-Rivières), des Textiles (St-Hyacinthe), des Arts Graphiques (Montréal), des Arts Appliqués (Montréal) et de Marine (Rimouski), les Ecoles des Métiers de l'Automobile (Montréal et Québec), les Ecoles des Métiers Commerciaux et des Métiers Féminins (Montréal), l'Institut Louis-Braille (pour jeunes aveugles, Montréal) et les Ecoles Ménagères Pratiques.



En haut, à droite, l'hon. Paul Sauvé examinant la première feuille produite à l'Institut de Papeterie.



L'Institut de Papeterie, Trois-Rivières.



L'École des Métiers de...

...l'Automobile, Montréal.



L'Institut de Marine, Rimouski, et son navire-école, le St-Barnabé.



L'Institut des Arts Graphiques, Montréal.





Coupe et confection en vêtement féminin.

Les instituts et écoles d'enseignement spécialisé enseignent environ 70 techniques ou métiers industriels. De plus, ils décernent des attestations d'études dans plus d'une centaine de domaines qui font l'objet de cours du soir ou de cours spéciaux.



Cours de pilotage à bord du St-Barnabé.



Préparation d'une ensouple en vue du tissage.

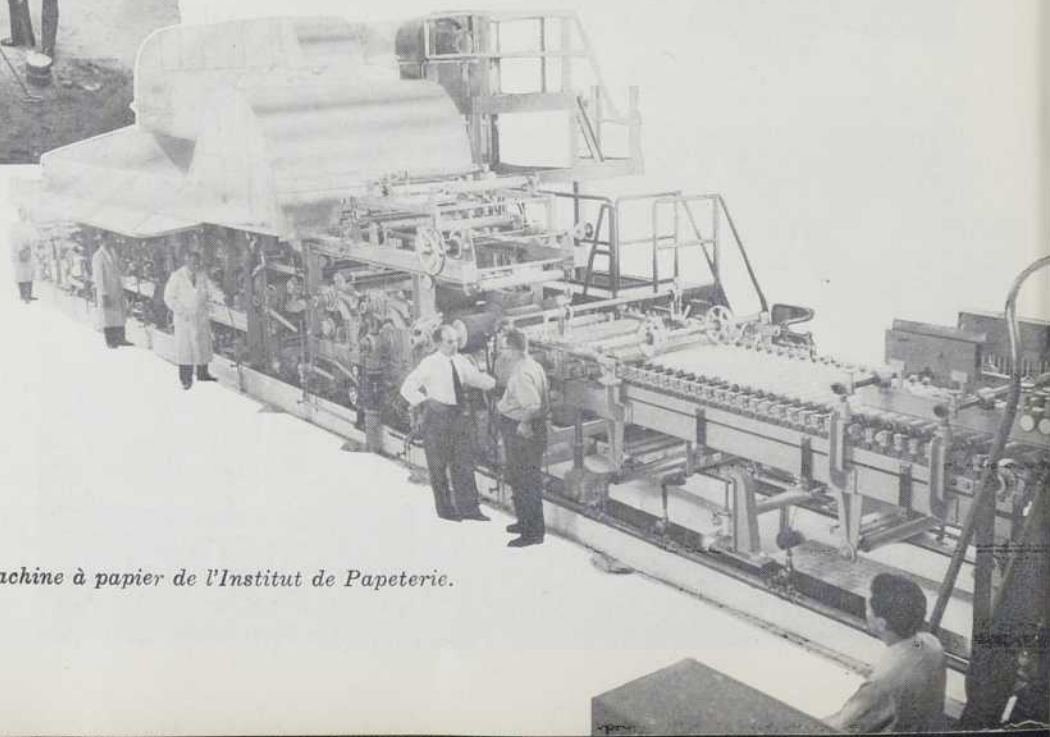
Disposition de meubles dans une maquette.



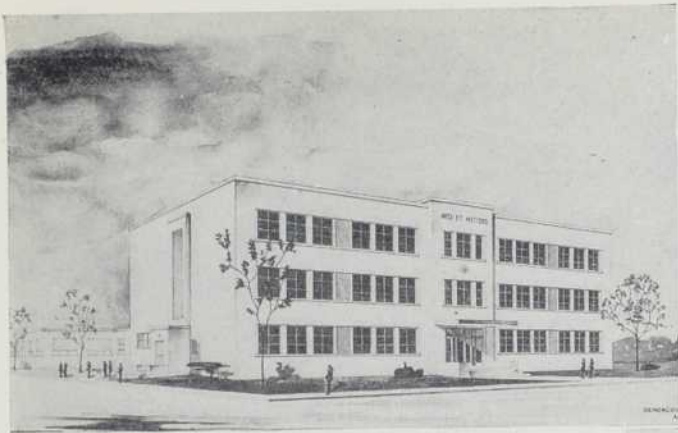
Atelier de fonderie à l'Institut de Technologie de Montréal.



Façonnage des pièces en horlogerie.



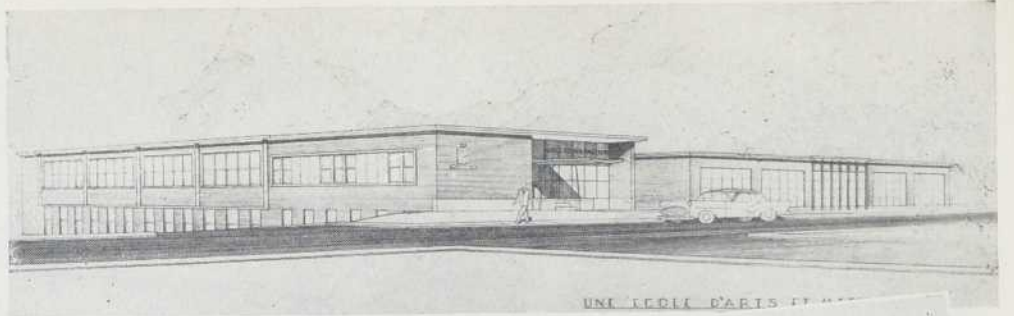
La machine à papier de l'Institut de Papeterie.



Grand'Mère



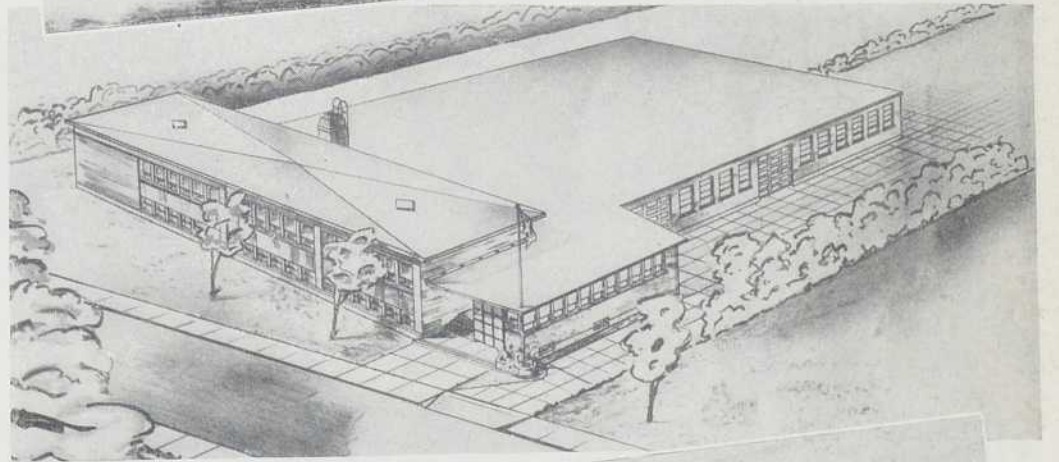
Valleyfield



Mont-Laurier



Matane



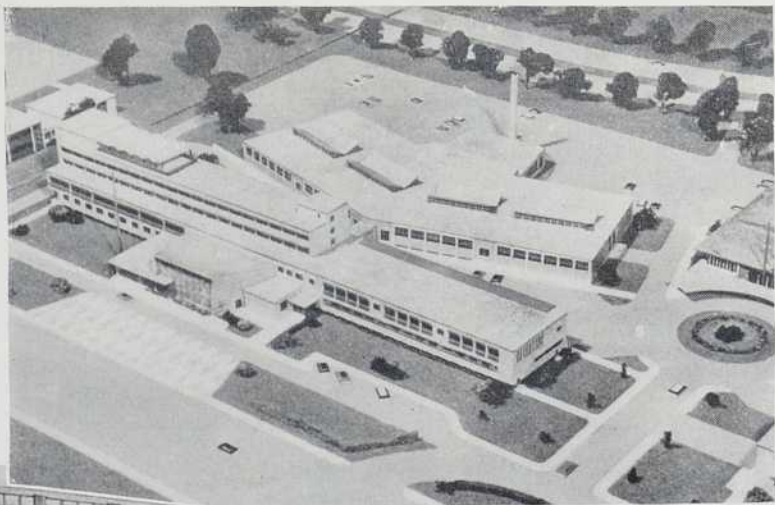
Cabano

Au seuil d'un essor considérable

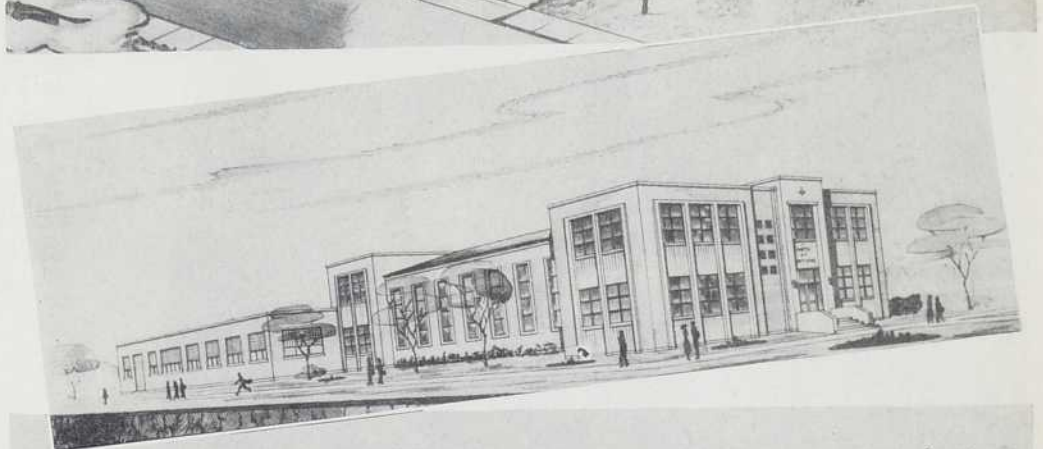
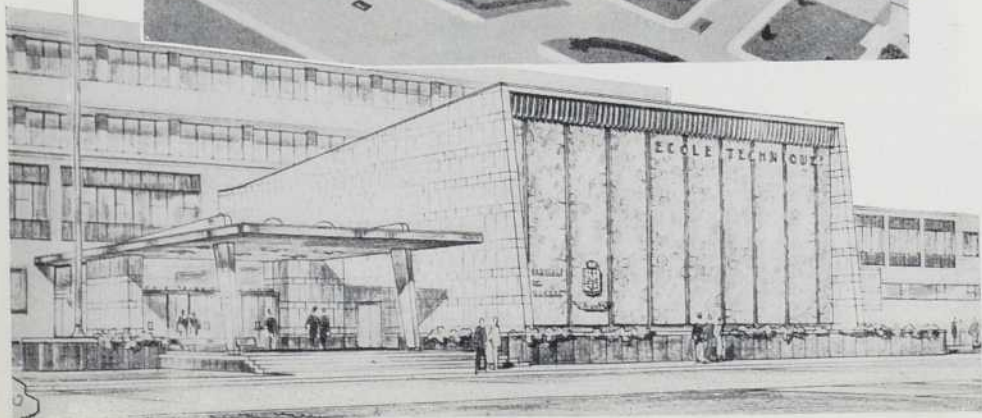
L'Enseignement spécialisé s'est développé d'une façon phénoménale sous la juridiction de l'hon. Paul Sauvé. Au cours de l'année scolaire 1957-58 seulement, plus de 13,000 élèves en ont suivi les cours du jour.

Et si l'on fait le total des citoyens qui ont bénéficié de cette formation, par le truchement des cours du jour, du soir et spéciaux, on arrive à un chiffre supérieur à 40,000 pour la même période. Aussi les nouvelles écoles surgissent-elles dans tous les coins de la Province.

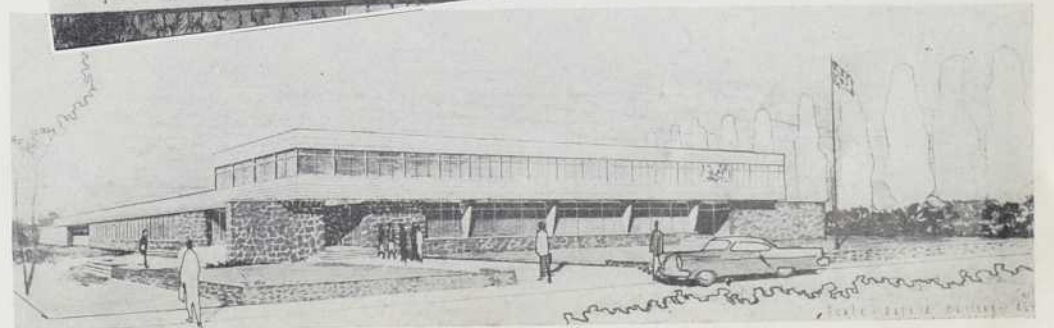
Cette page groupe quelques-uns des plus récents édifices qui se sont ajoutés au vaste réseau existant déjà.



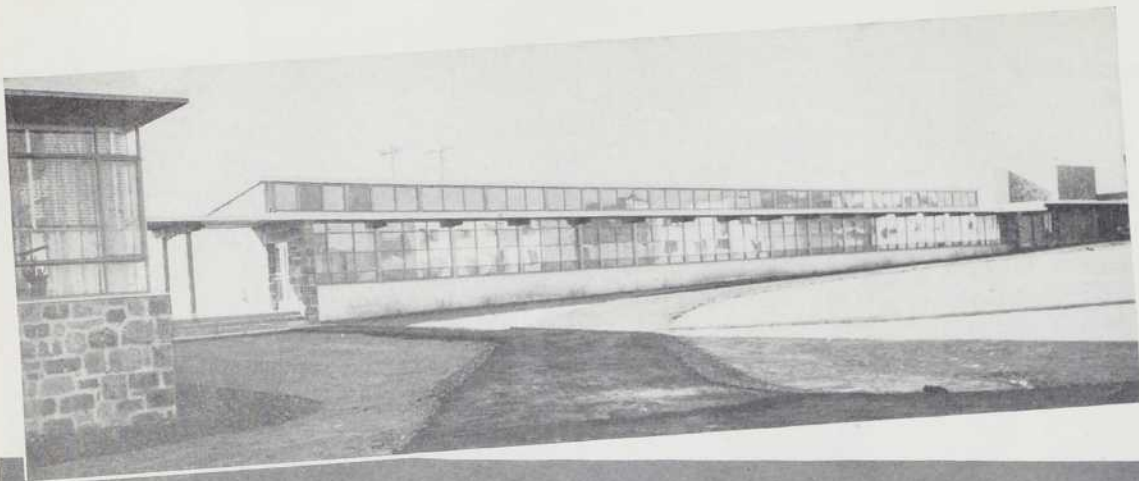
Montréal possédera bientôt un deuxième Institut de Technologie dont la construction va bon train dans le domaine St-Sulpice. Vue générale de la maquette de cet immeuble, et détail de la façade.



Louiseville



Alma



Boscoville, à Rivière-des-Prairies.



La Girls' Cottage School, à Saint-Bruno.

Chargé de lutter contre le cancer social de la délinquance juvénile, l'hon. Paul Sauvé s'employa à effacer le stigmate marquant jusque là le front des jeunes qui passaient devant les tribunaux. La législation fut l'objet de profonds changements, ce qui conduisit à l'adoption de la Loi des Ecoles de Protection de la Jeunesse. L'attitude de la société à l'égard de ces jeunes mésadaptés s'est ainsi humanisée. Une Clinique d'Aide à l'Enfance fut instituée afin d'aider dans sa tâche la nouvelle Cour de Bien-Etre Social qui succéda à l'ancienne Cour des Jeunes Délinquants. Les barreaux et les ateliers industriels disparurent des Ecoles de Réforme, et celles-ci devinrent des Ecoles de Protection de la Jeunesse. Il en existe une quinzaine dans la Province, dont quelques-unes paraissent sur cette page.

L'Ecole Notre-Dame-de-la-Garde, à Cap-Rouge.



Aux atelier industriels furent substitués des ateliers d'apprentissage, et la Province de Québec est ainsi devenue le premier Etat au monde qui consentit à remettre à un jeune délinquant un certificat officiel reconnaissant sa compétence.

Le Manoir Charles-de-Foucauld, à Giffard.



Protecteur et ami des jeunes

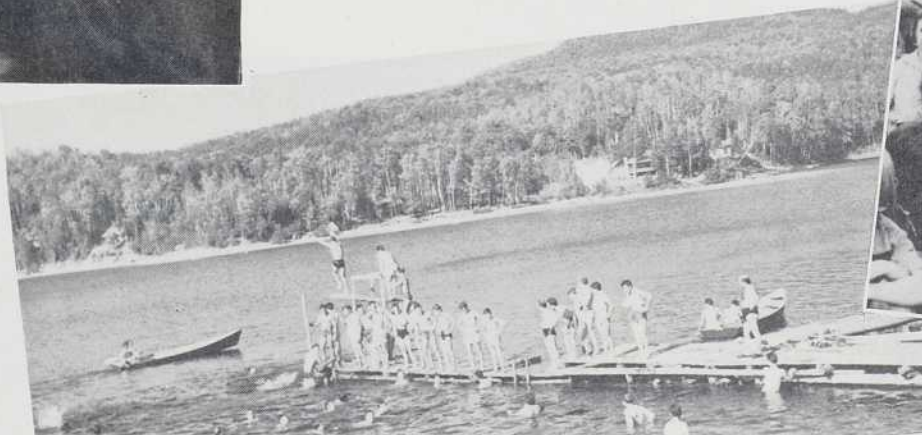


L'Institut Louis-Braille, à Montréal, réservé aux jeunes garçons aveugles, est doté de tout l'équipement didactique nécessaire. Voici trois élèves qui, de leurs mains, voient la composition du corps humain, grâce à un mannequin en relief.

Le ministre de la Jeunesse est la providence de la génération montante. Non seulement s'emploie-t-il à préparer son avenir en mettant à sa disposition un réseau de centres d'enseignement spécialisé, mais il lui vient en aide au moyen de nombreuses bourses d'études, de subventions accordées à des milliers

de villes et de villages pour l'organisation des loisirs. De plus, aux 15 Ecoles de Protection de la Jeunesse qui relevaient de sa juridiction sont venues s'ajouter 88 institutions — orphelinats, crèches, organismes d'adoption, etc. — et plus d'une trentaine d'agences sociales réparties dans tous les coins de la province.

L'hon. M. Sauvé et son épouse visitent les petites protégées du camp Bruchési.



Chaque année, des cours se donnent dans une cinquantaine de domaines sous l'égide du Service de l'Éducation des Adultes. Il s'agit ici d'une leçon de sécurité aquatique.

Une visite au camp d'été de Boscoville, au Lac des Français.



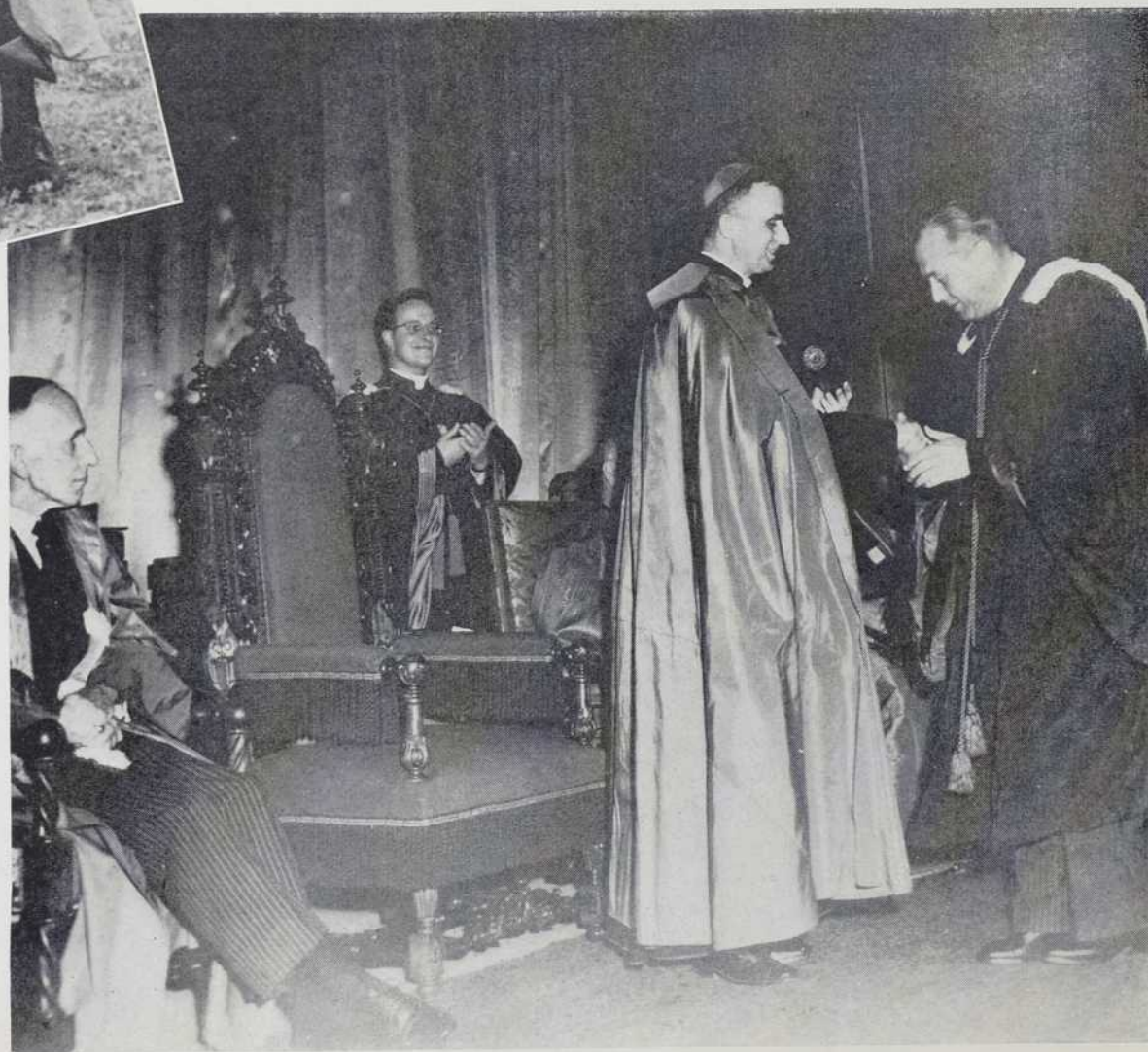
L'hon. M. Sauvé devant un groupe de petits orphelins, à la Crèche de la Côte-de-Liesse.





En juin 1951, l'Université Bishop, de Lennoxville, a voulu reconnaître le rôle magnifique que joue l'honorable Paul Sauvé dans le domaine de l'enseignement en lui décernant un doctorat *honoris causa*, en même temps qu'à quatre autres personnalités. De gauche à droite, première rangée, le très honorable C.-D. Howe, alors membre du Cabinet fédéral, M. John Bassett, chancelier de l'Université, et M. A. H. Sulzberger, éditeur du *New York Times*; deuxième rangée, même ordre, M. W.-A. Mather, président du Pacifique Canadien, l'hon. Paul Sauvé, le Très Rév. K. Evens, doyen de la *Christ Church Cathedral*, et M. A.-R. Jewitt principal et vice-chancelier de l'Université.

L'Université Laval, de Québec, posa un geste semblable à son égard. On voit ici le ministre recevant un doctorat *honoris causa* en droit, des mains de Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. A l'extrême gauche, le très honorable Vincent Massey, gouverneur général du Canada. Le monde universitaire, les étudiants en particulier, doivent beaucoup à l'hon. Paul Sauvé, ne serait-ce que pour les milliers de bourses que son ministère place chaque année à la disposition de ceux qui s'inscrivent aux différentes facultés de nos universités.

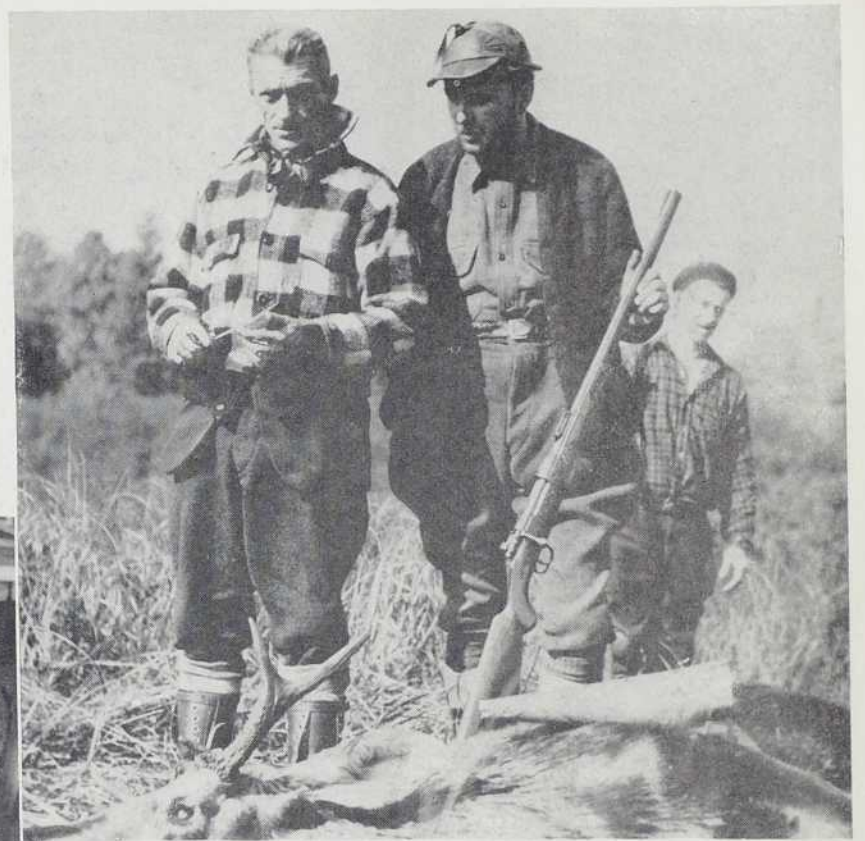




L'hon. Paul Sauvé est fait gouverneur à vie de la Palestre Nationale. A ses côtés, M. Roger Latourelle, directeur général de la Palestre, et le Dr Albert Surprenant, alors président général.

On se demande parfois comment l'hon. Paul Sauvé, malgré 28 années de vie politique active, malgré les lourdes responsabilités qui lui incombent comme titulaire du ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, conserve une jeunesse communicative, une santé à toute épreuve, une jovialité aussi constante que proverbiale. Son secret réside dans la pratique des sports, dans la vie au grand air, dans son contact quotidien avec les jeunes. Excellant au hockey et au baseball alors qu'il se trouvait aux études, il devint un réputé joueur de tennis. Il est aujourd'hui un golfeur remarqué, et rares sont ceux qui parviennent, à la pêche et surtout à la chasse, à dépenser l'énergie dont il fait preuve.

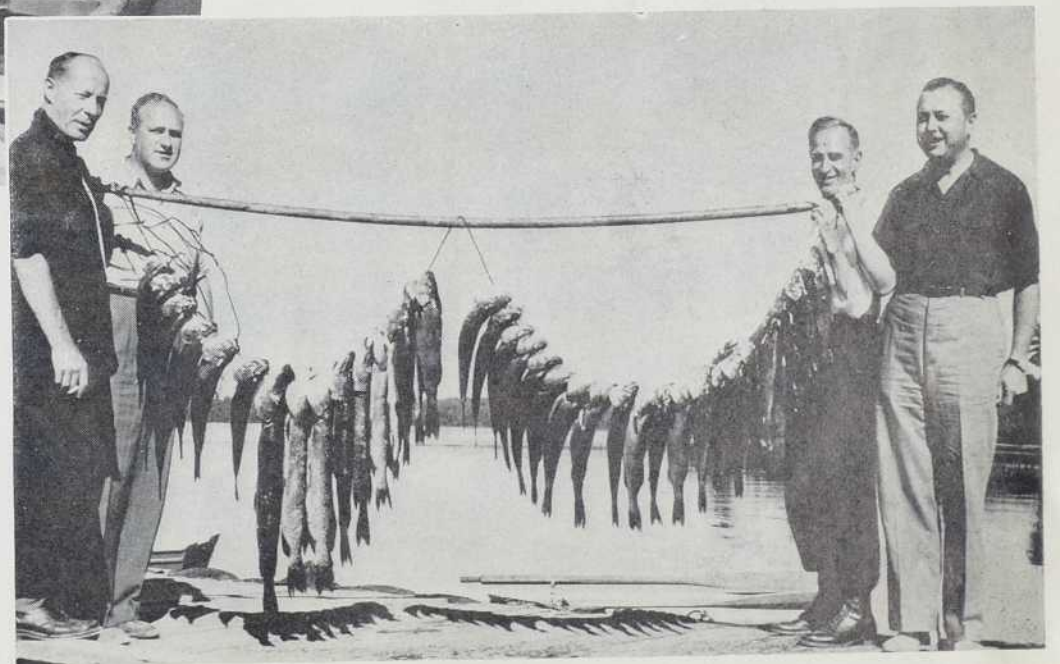
Une fructueuse chasse à l'original, quelque part dans les forêts du Québec.



Madame Sauvé est également une excellente sportive. La voici tenant avec orgueil un pèlerin (sailfish) capturé dans les mers du sud.



Une partie de pêche au lac des Loups. De gauche à droite, le colonel Arthur Guindon, MM. Roger Lalonde et Joseph Bastien, et l'hon. Paul Sauvé.

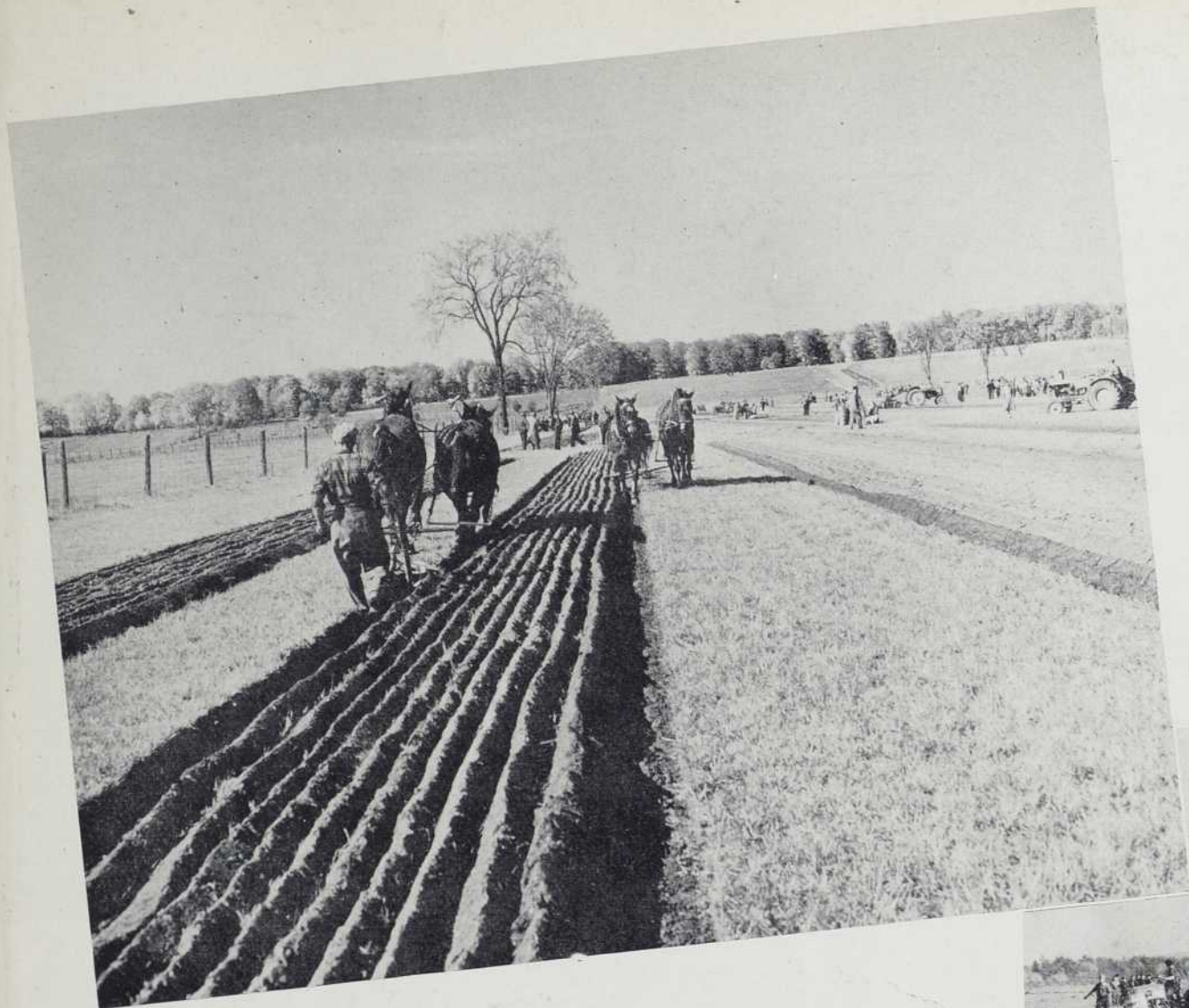


Remise d'un trophée à une équipe championne: celle de l'Institut des Arts Graphiques de la Province de Québec.





Le printemps dans Deux-Montagnes:
pommiers en fleurs
à Saint-Joseph-du-Lac



C'est peut-être par le prêt agricole que l'hon. Paul Sauvé a rendu les services les plus insignes aux cultivateurs des Deux-Montagnes. Plus de 700 agriculteurs du comté ont bénéficié directement de cette loi éminemment opportune.

Les sommes qui leur ont été avancées se totalisent à quelque trois millions de dollars, et près de 400 fils de cultivateurs ont pu ainsi s'établir sur des terres bien à eux qu'ils font maintenant fructifier, ajoutant à la prospérité de la région.

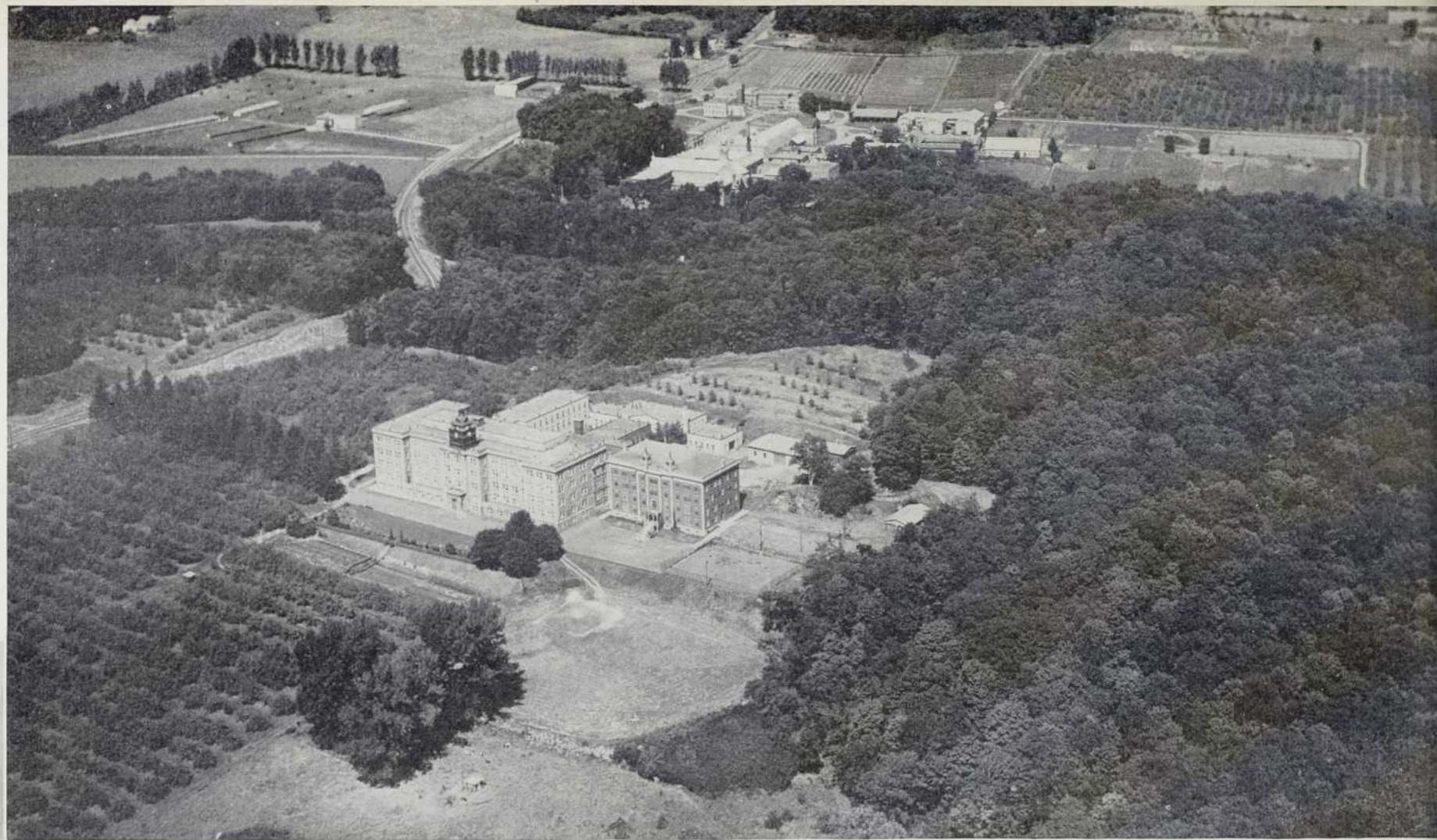
Au cours des récentes années, l'agriculture a bénéficié, dans le comté des Deux-Montagnes, sous forme d'octrois ou de prêts agricoles, de plus de sept millions de dollars.

Concours de labours à Saint-Benoît.

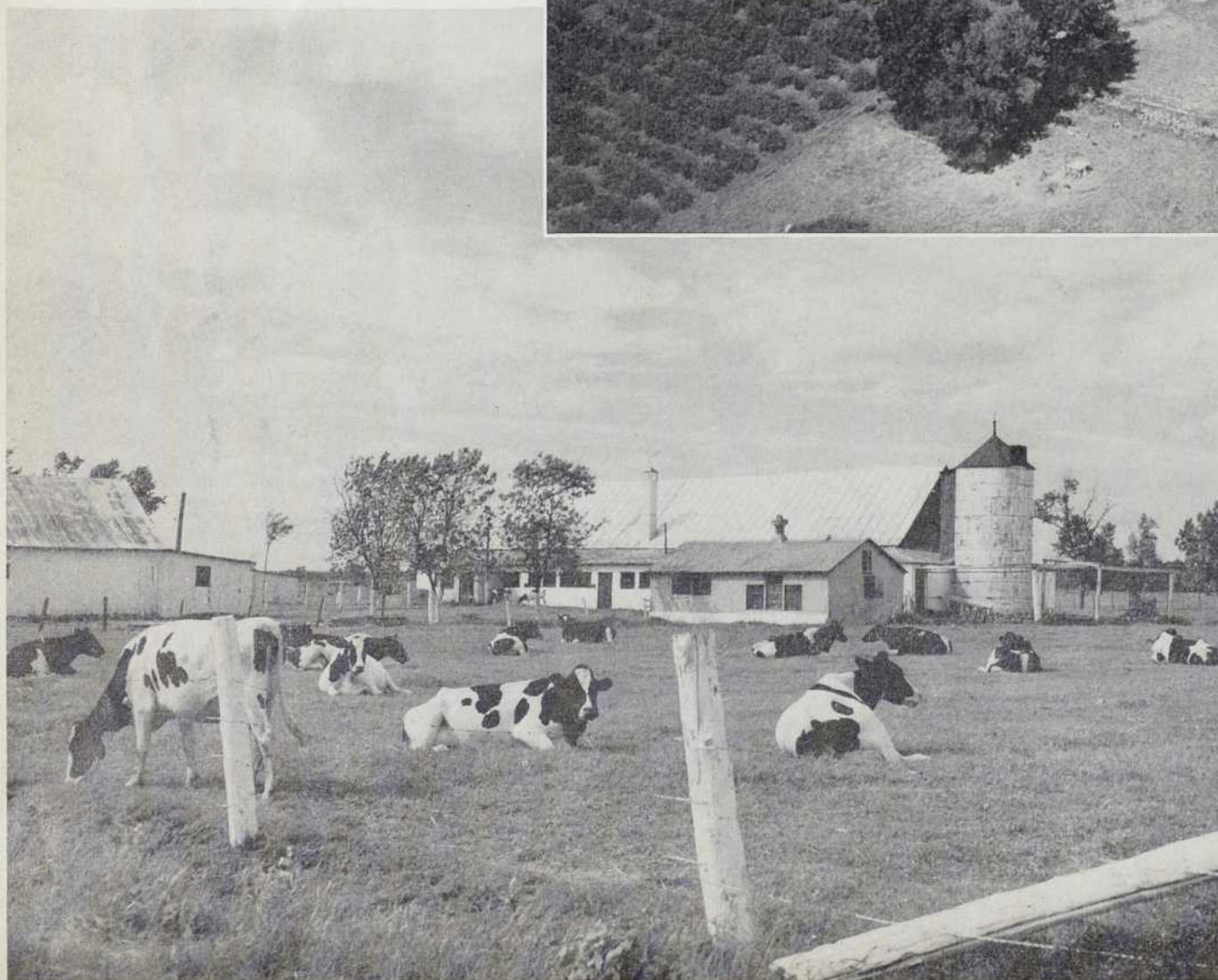
L'inlassable dévouement dont l'hon. Arthur Sauvé a fait preuve à l'égard de l'agriculture trouve sa continuité dans l'intérêt que son fils porte à l'aspect rural du comté. On ne saurait énumérer les multiples octrois de toutes sortes qu'il a fait verser aux cercles et aux expositions agricoles, aux associations de laboureurs, aux cercles de fermières. Il a de plus présidé à la transformation à peu près complète du réseau routier; la voirie rurale a fait pour lui l'objet d'un programme qu'il a réalisé année après année. Grâce à d'imposants travaux de drainage, il a assuré la récupération d'un sol généreux. Mais ce sont là des sujets que nous exposerons plus loin.



*Magnifique photo aérienne
de l'Institut Agricole d'Oka,
enchâssé entre un boisé et
un verger luxuriant.*

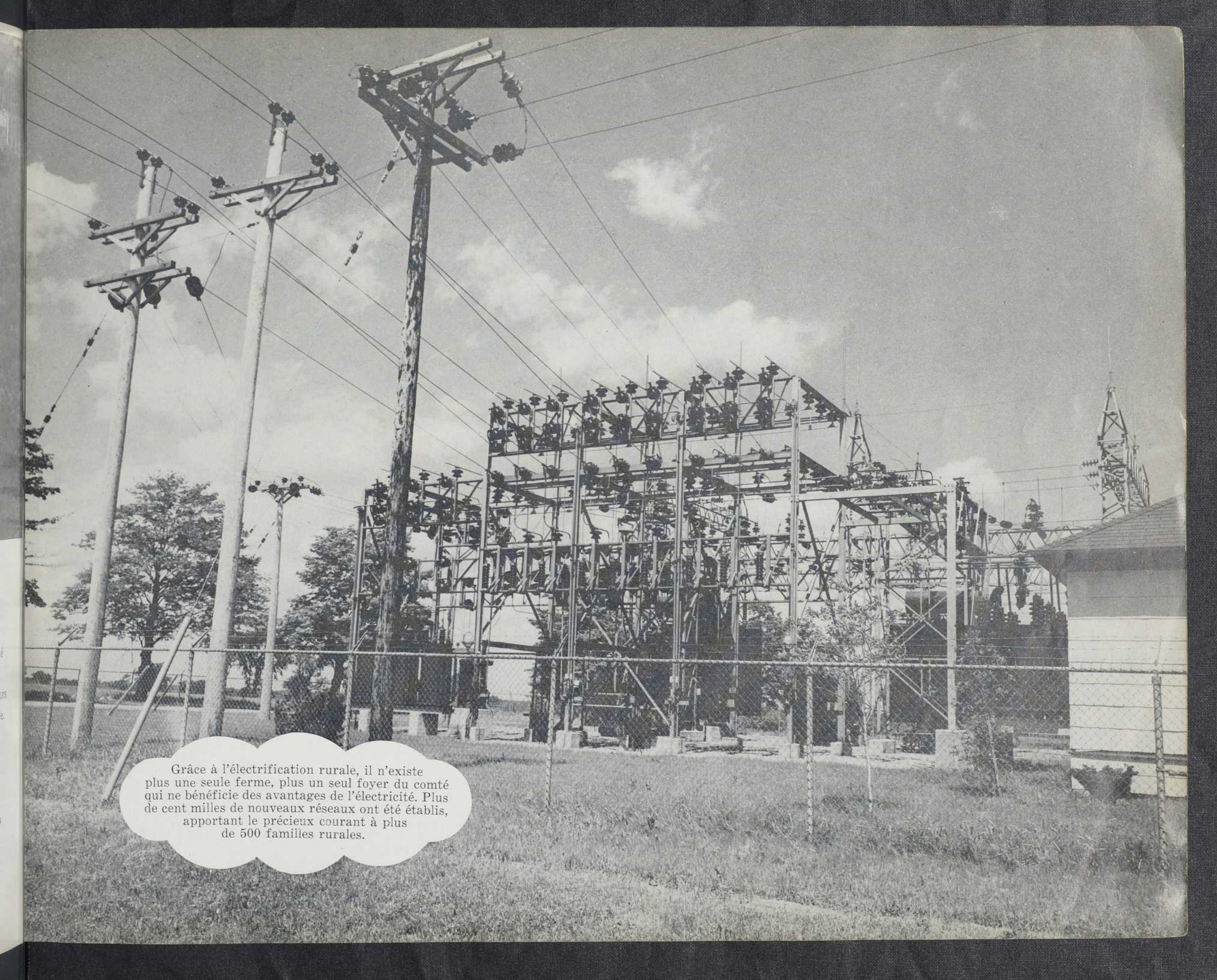


*Troupeau de M. André Castonguay,
rang Saint-Louis-des-Corbeils,
Saint-Augustin.*



Les troupeaux de race, légitime orgueil de nos éleveurs, garantie de l'industrie laitière, l'hon. Paul Sauvé a contribué chaque année à l'amélioration de leurs caractéristiques en assurant l'appui financier du Gouvernement aux agriculteurs du comté et en particulier à la Société de Production Animale.

Précieux investissement, car les producteurs de lait des Deux-Montagnes figurent au premier rang de ceux qui approvisionnent le grand marché métropolitain. Ce souci de mettre la science au service de l'agriculture, on le retrouve dans l'aide généreuse qu'il a fait accorder à l'Institut Agricole d'Oka, dont la renommée est mondiale.



Grâce à l'électrification rurale, il n'existe plus une seule ferme, plus un seul foyer du comté qui ne bénéficie des avantages de l'électricité. Plus de cent milles de nouveaux réseaux ont été établis, apportant le précieux courant à plus de 500 familles rurales.

Récupération d'un sol généreux

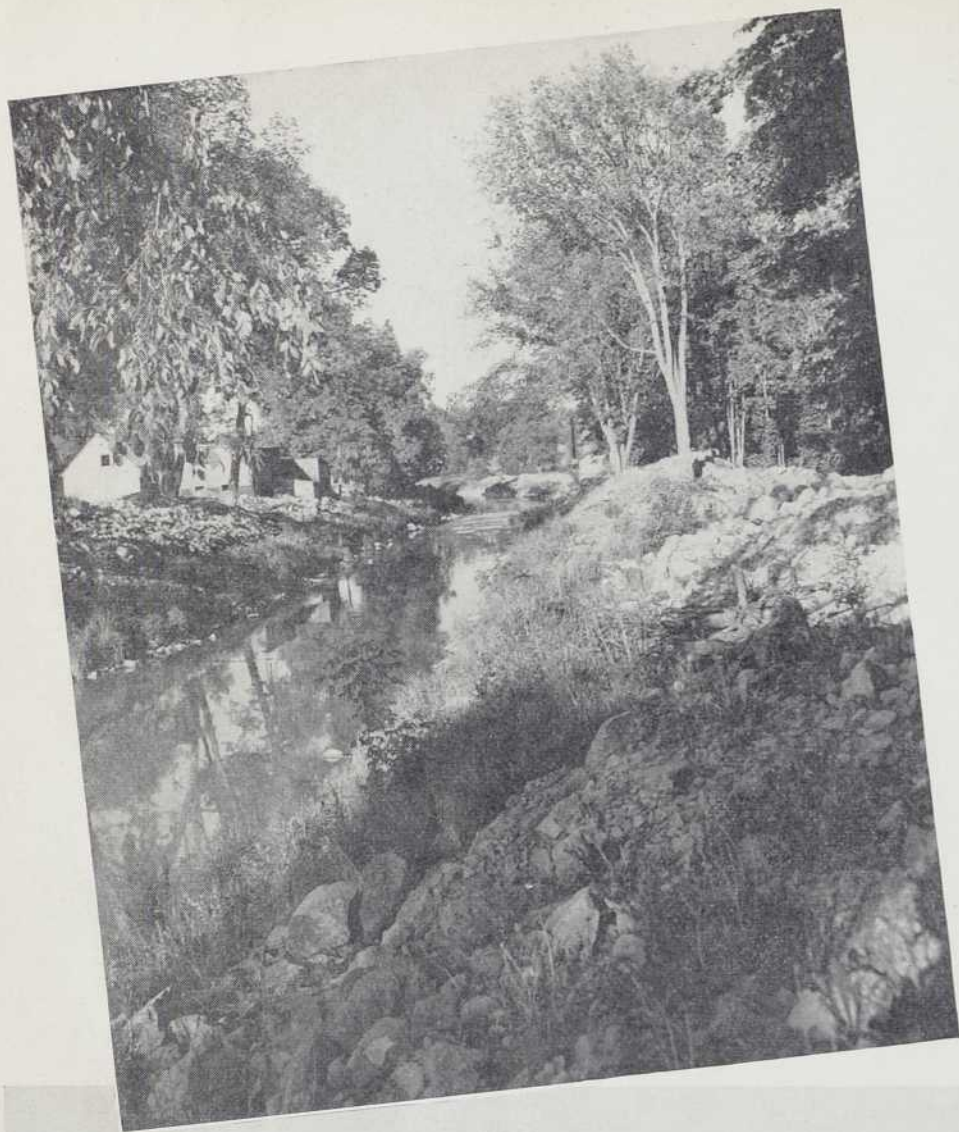
Autrefois, de grandes étendues de terre riche étaient soustraites à la main productive de l'homme. Les cinq bassins de drainage du comté, ceux des rivières Rouge, Ste-Marie, Chicot, Rousse et du Chesne, ainsi que leurs tributaires, ont été aménagés. Les travaux de drainage se sont effectués jusqu'à date sur une distance de près de 200 milles, au coût de près de quatre millions de dollars.

Le cours d'eau Lafrance, à Belle-Rivière.

Le cours libéré de la rivière du Chesne, à St-Eustache.

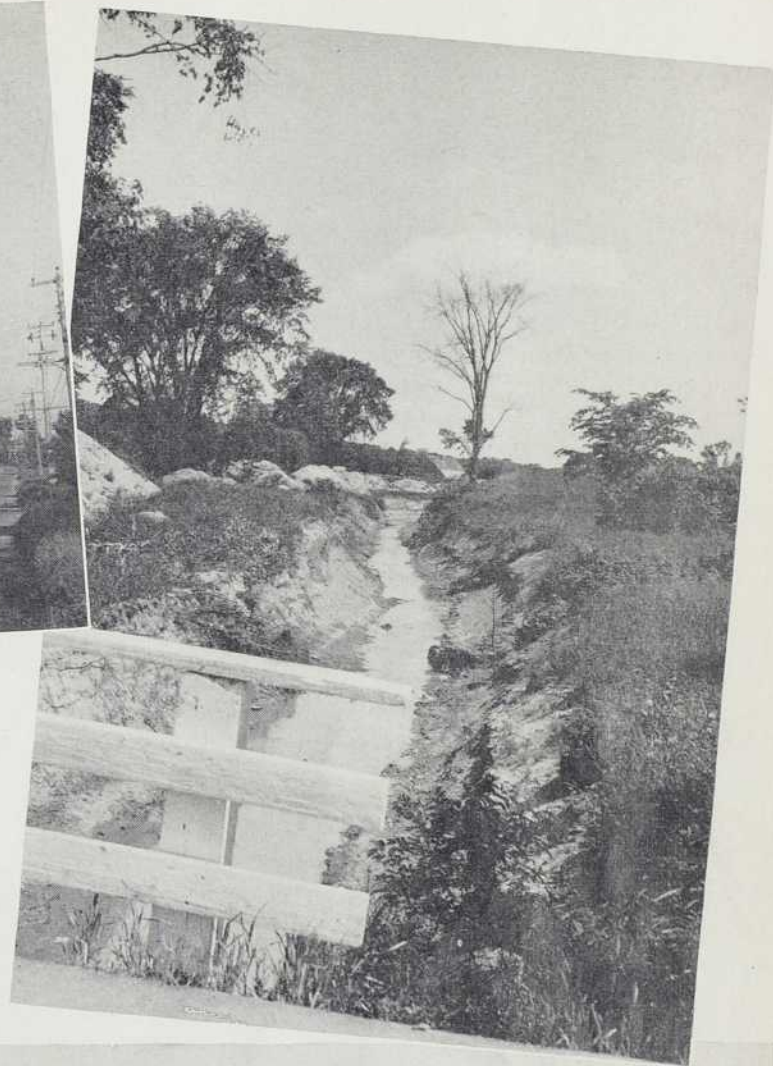
Photo prise du rang St-Louis-des-Corbeils, à St-Augustin.

Le cours d'eau Lambert, à St-Augustin, vu de la route No 8.





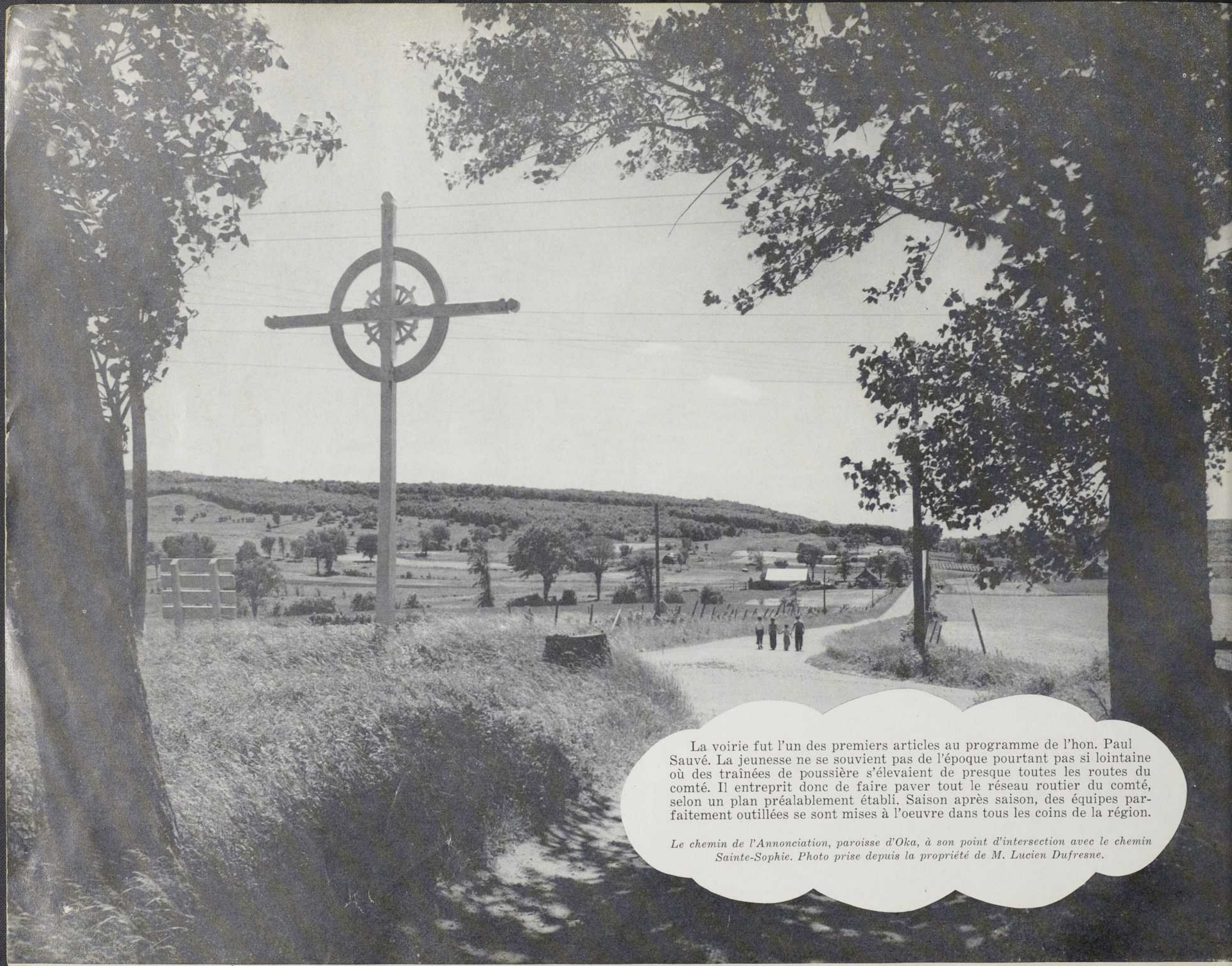
Maisons construites par M. Léo Lavoie, Petite-Rivière-Nord, grâce au drainage qui a libéré de nombreux arpents de terre ainsi que la route des inondations printanières.



Pelle mécanique drainant le cours d'eau Archambault, dans Belle-Rivière: avant et après.

Deux sections du ruisseau Girard, à St-Placide, après le passage de la pelle mécanique.





La voirie fut l'un des premiers articles au programme de l'hon. Paul Sauvé. La jeunesse ne se souvient pas de l'époque pourtant pas si lointaine où des traînées de poussière s'élevaient de presque toutes les routes du comté. Il entreprit donc de faire paver tout le réseau routier du comté, selon un plan préalablement établi. Saison après saison, des équipes parfaitement outillées se sont mises à l'oeuvre dans tous les coins de la région.

Le chemin de l'Annonciation, paroisse d'Oka, à son point d'intersection avec le chemin Sainte-Sophie. Photo prise depuis la propriété de M. Lucien Dufresne.



*Route No 8,
Sainte-Scholastique;
à droite, ferme
de M. Marcel Bélisle.*

*Autre aspect de
la route No 8,
Sainte-Scholastique.*

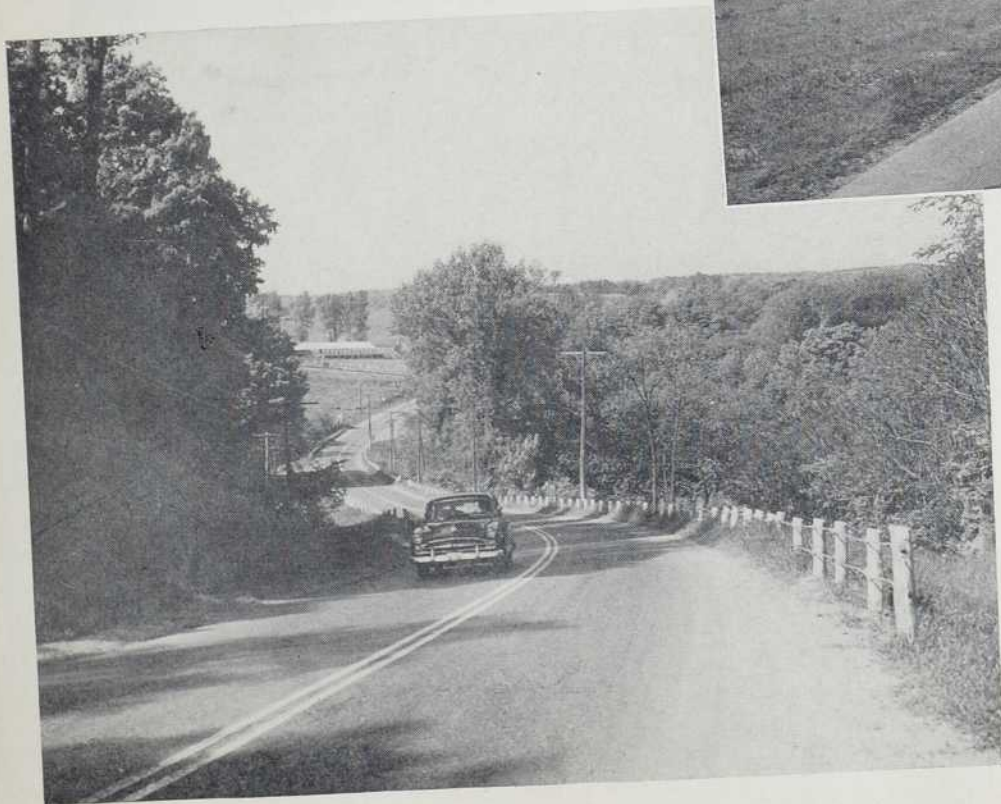
*Une route moderne entre
deux maisons ancestrales.*



Montée par montée, rang par rang,
le ruban d'asphalte se déroula comme
un tapis magique, reliant les municipalités.
Aujourd'hui, les routes pavées...



... du comté des Deux-Montagnes
représentent une longueur totale de
250 milles, soit deux fois la distance qui
sépare Montréal d'Ottawa!



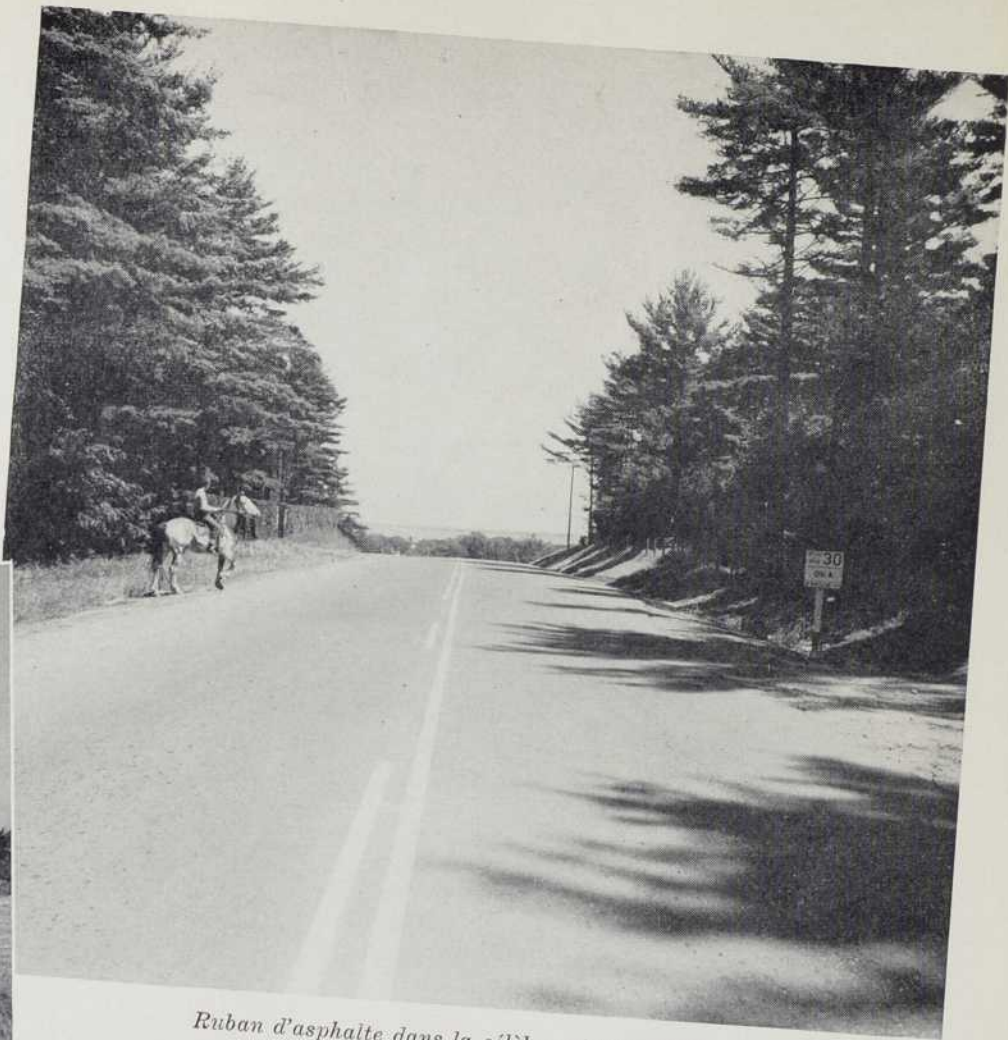
*La route d'Oka
près de la Trappe.*

*Creusage d'un cours d'eau
dans Belle-Rivière pour
permettre l'élargissement
de la route No 8.*





*La route d'Oka
à Saint-Placide,
près du Juvénat
des Frères de
l'Instruction chrétienne.*



Ruban d'asphalte dans la célèbre pinède d'Oka.



*Ferme de M. Philippe Chevalier,
sur la route No 29; à droite, maison
du fermier, M. Georges Richard.*



*L'entrée du village d'Oka
par la route No 29,
en sortant de la pinède.*

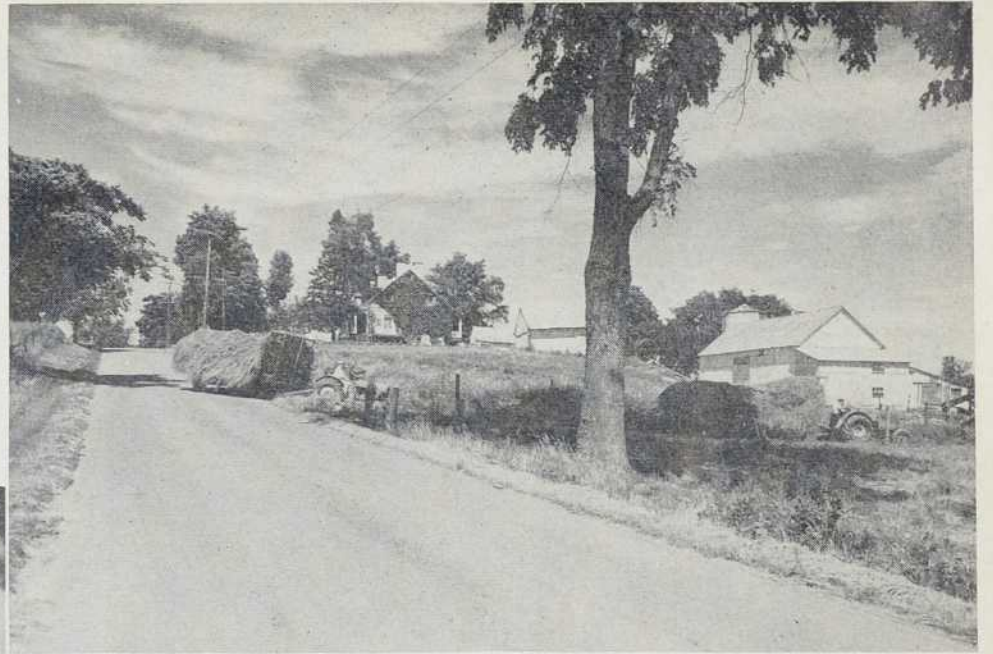
*Autre vue de la route No 29
près du Juvénat des Frères
de l'Instruction chrétienne.*





Le chemin Sainte-Sophie, à Oka. A gauche, maison appartenant aux Pères Trappistes; à droite, domicile de M. Germain Dumoulin.

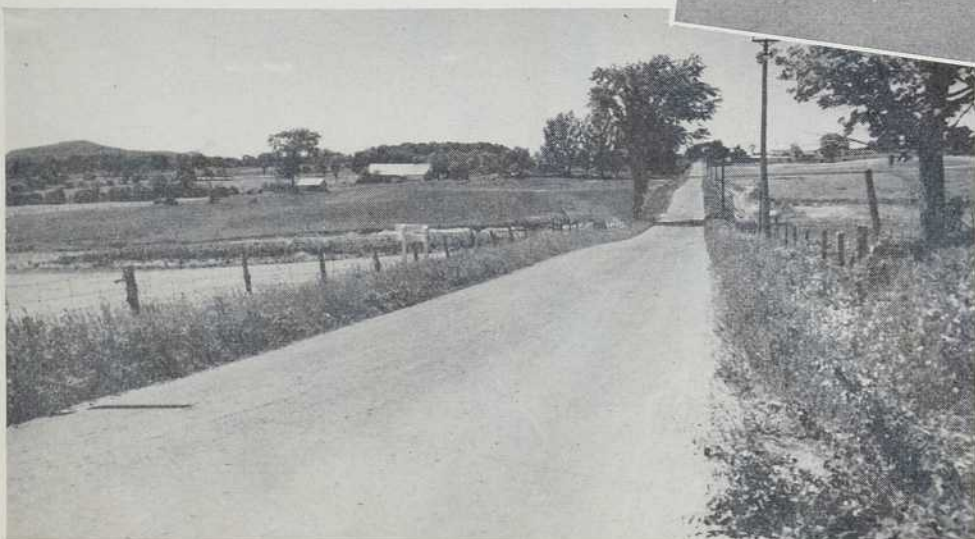
Grâce à une excellente voirie, non seulement les communications se trouvent facilitées entre les différentes localités, mais une légion de citadins viennent chercher dans le comté des Deux-Montagnes l'air revigorant de la campagne, nous laissant en échange une prospérité accrue.



Le rang Saint-Hyacinthe, à Saint-Hermas. Ferme de M. Léo Cyr.

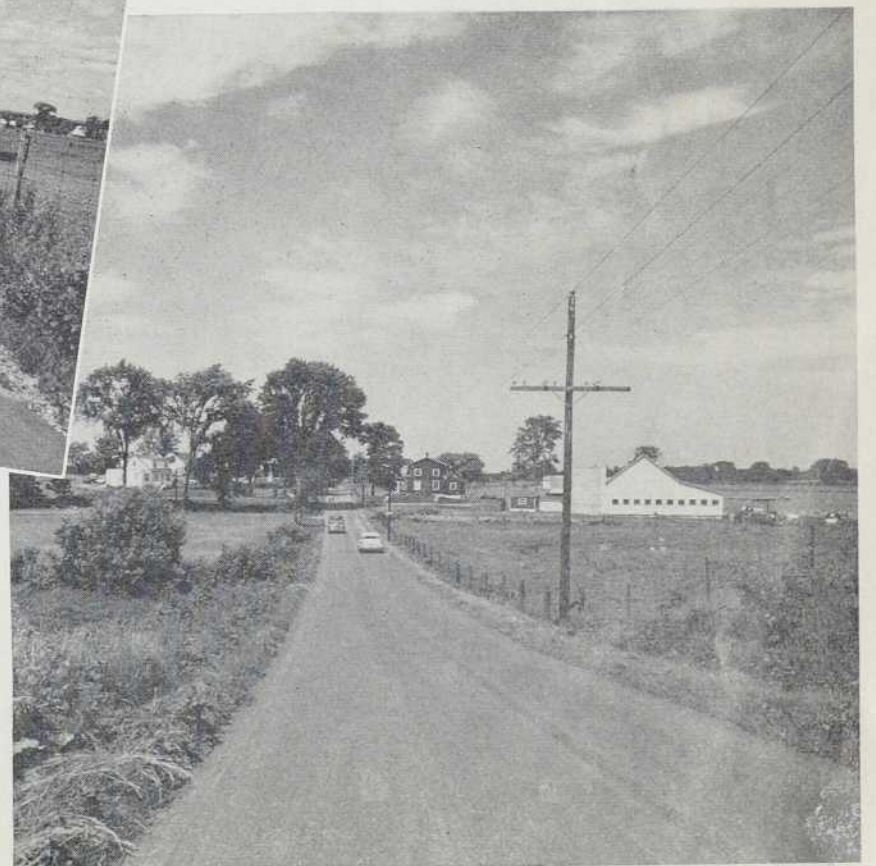


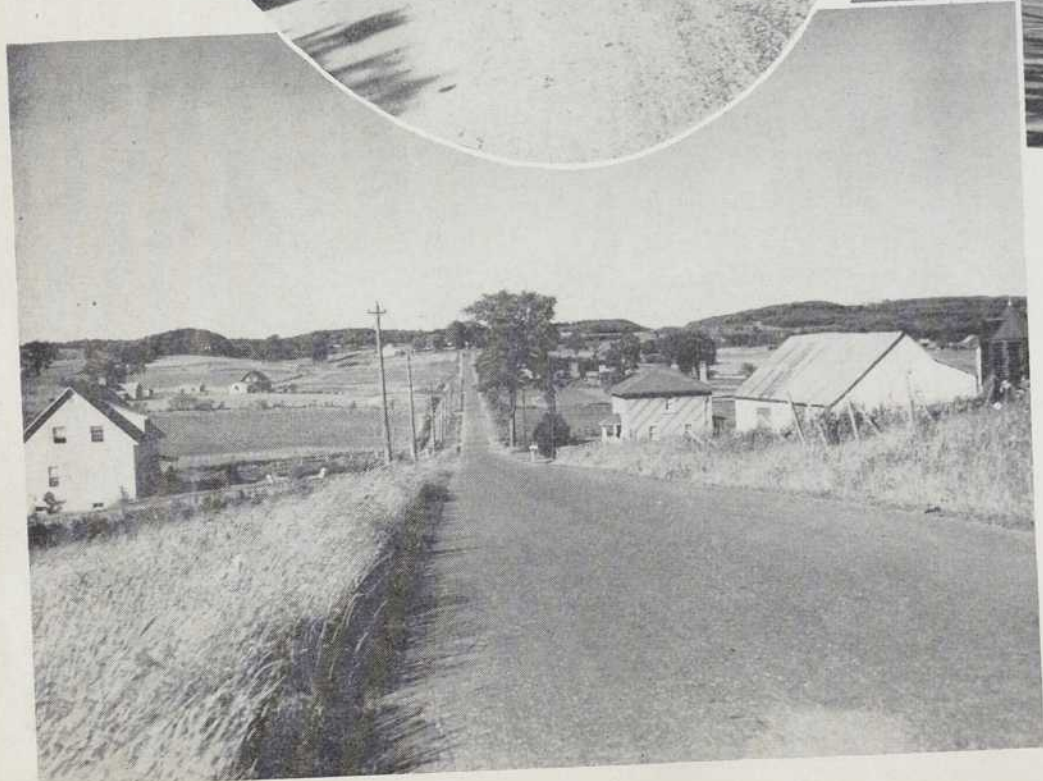
Autre vue du rang Saint-Hyacinthe, paroisse de Saint-Hermas.



La montée de la Côte-Rouge, vue du rang Saint-Jean, à Saint-Benoît.

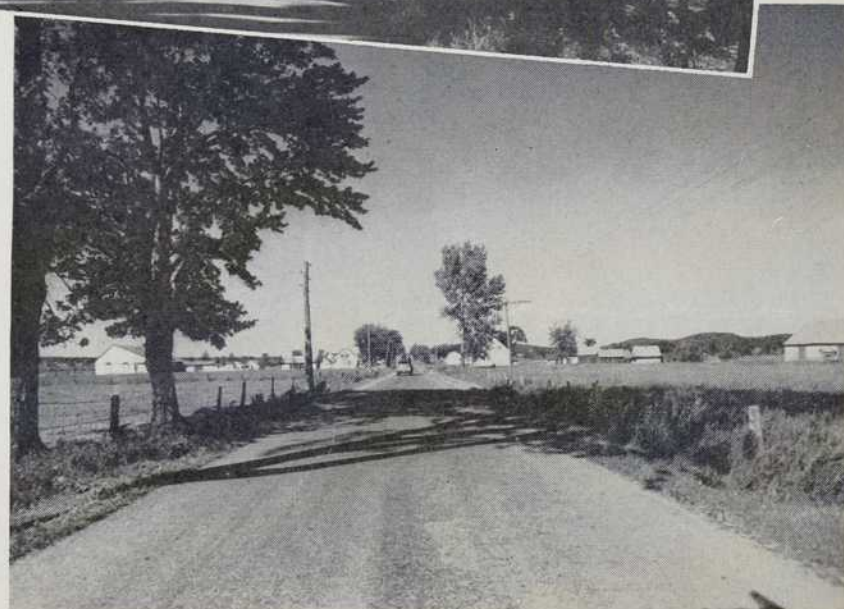
Le chemin Sainte-Sophie vu du chemin de l'Annonciation, paroisse d'Oka, A gauche, ferme de M. Elie Masson.



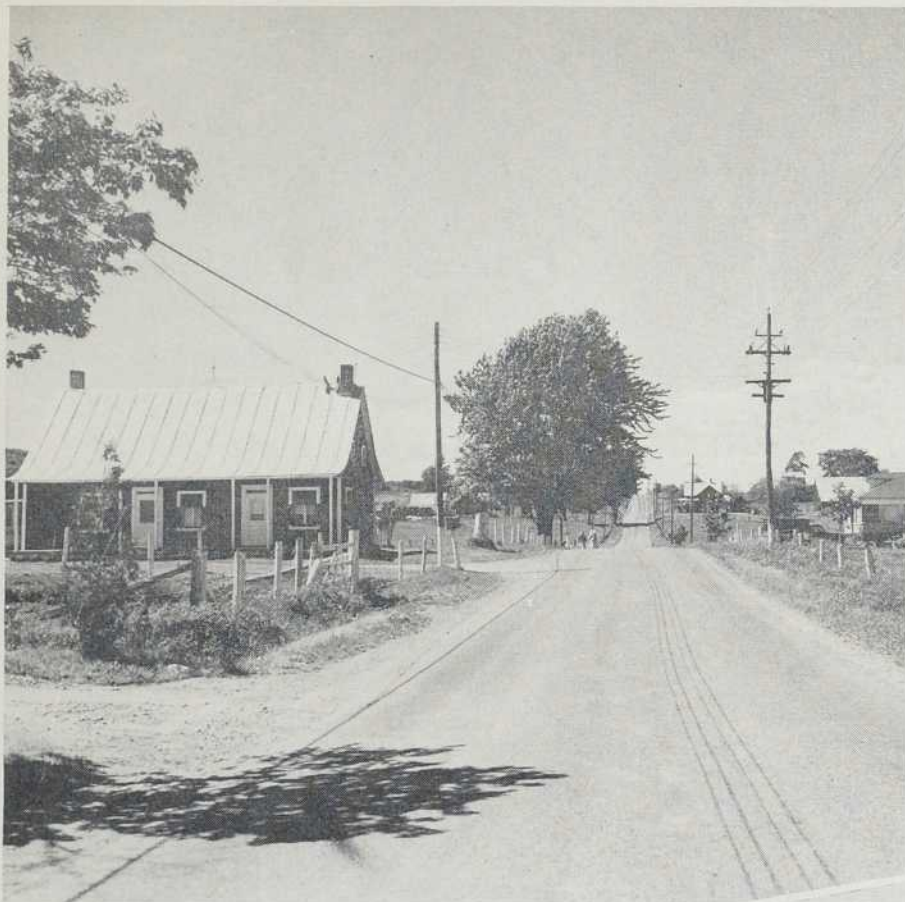


*La pittoresque montée de l'Eglise,
à Saint-Colomban.*

*Le chemin de l'Annonciation,
paroisse d'Oka. A gauche,
maison de M. Norbert Boileau;
à droite, propriété de
M. Joseph Dagenais.*



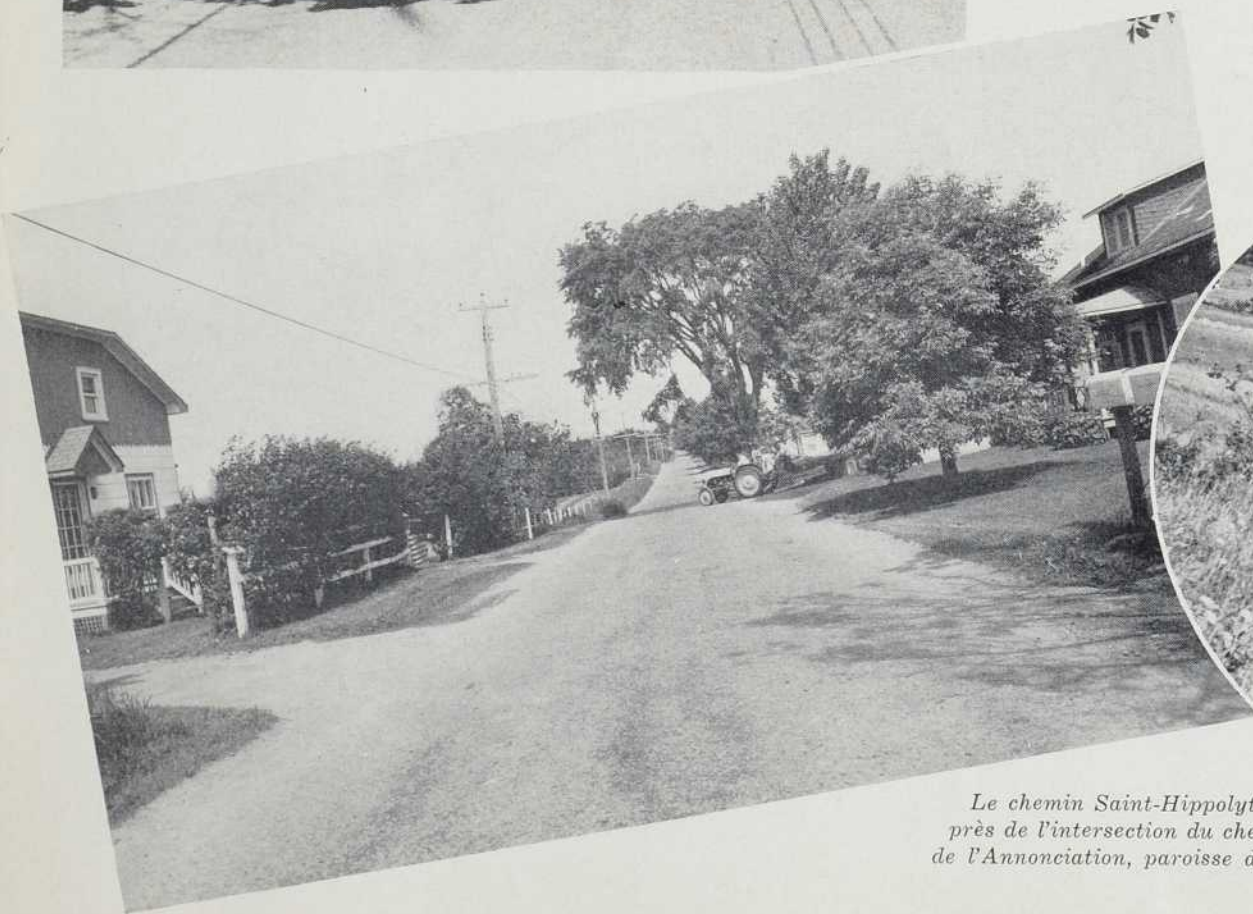
*Le rang Saint-Jean,
à Saint-Placide.
A gauche, ferme de
M. David Labonté.*



*Le chemin Saint-Joseph,
près de son intersection
avec le rang du
Petit-Saint-Joseph,
à Saint-Joseph-du-Lac.
Ferme de
M. Henri Lefebvre.*

*Route conduisant
à Saint-Joseph-du-Lac,
près de l'intersection
du chemin d'Oka.
A gauche, maison de
M. Bernard Vaillancourt.*

*Le rang de
la Petite-Rivière-Nord,
près de la ferme
de M. Léo Lavoie,
paroisse
de Saint-Eustache.*



*Le chemin Saint-Hippolyte,
près de l'intersection du chemin
de l'Annonciation, paroisse d'Oka.*





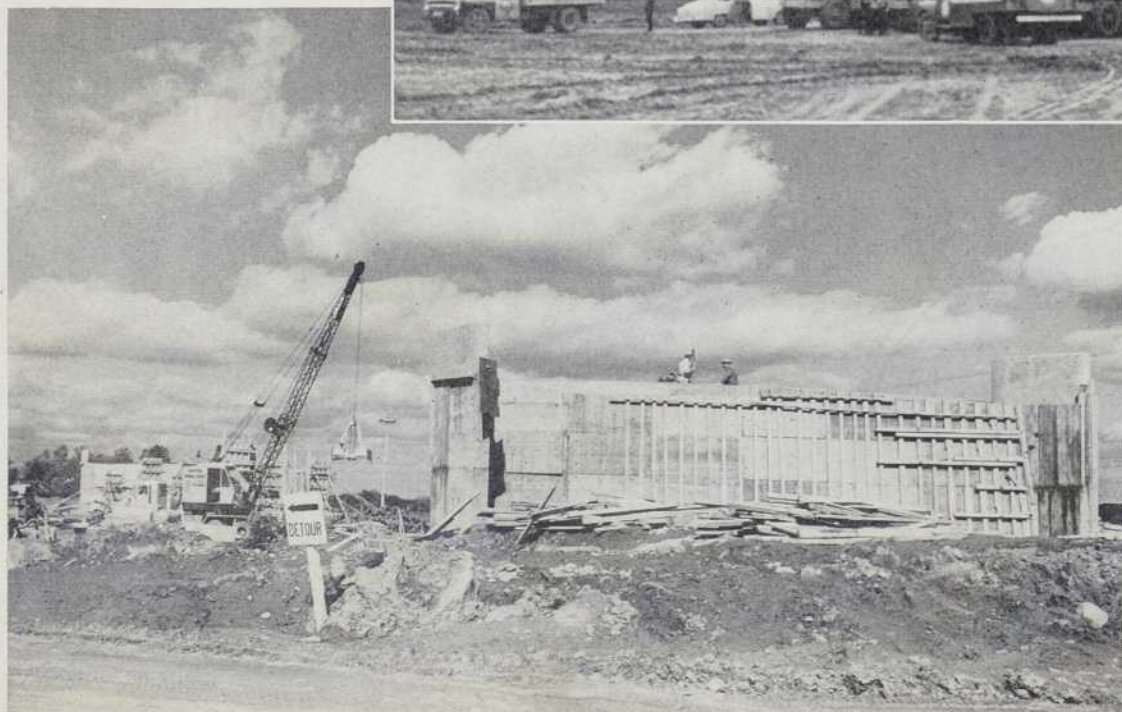
Ci-dessus: le double ruban de béton traverse les limites nord du comté et s'élançe vers les Laurentides.


Ci-dessous: viaduc en construction à la hauteur du rang Sainte-Marie, paroisse de Sainte-Monique.



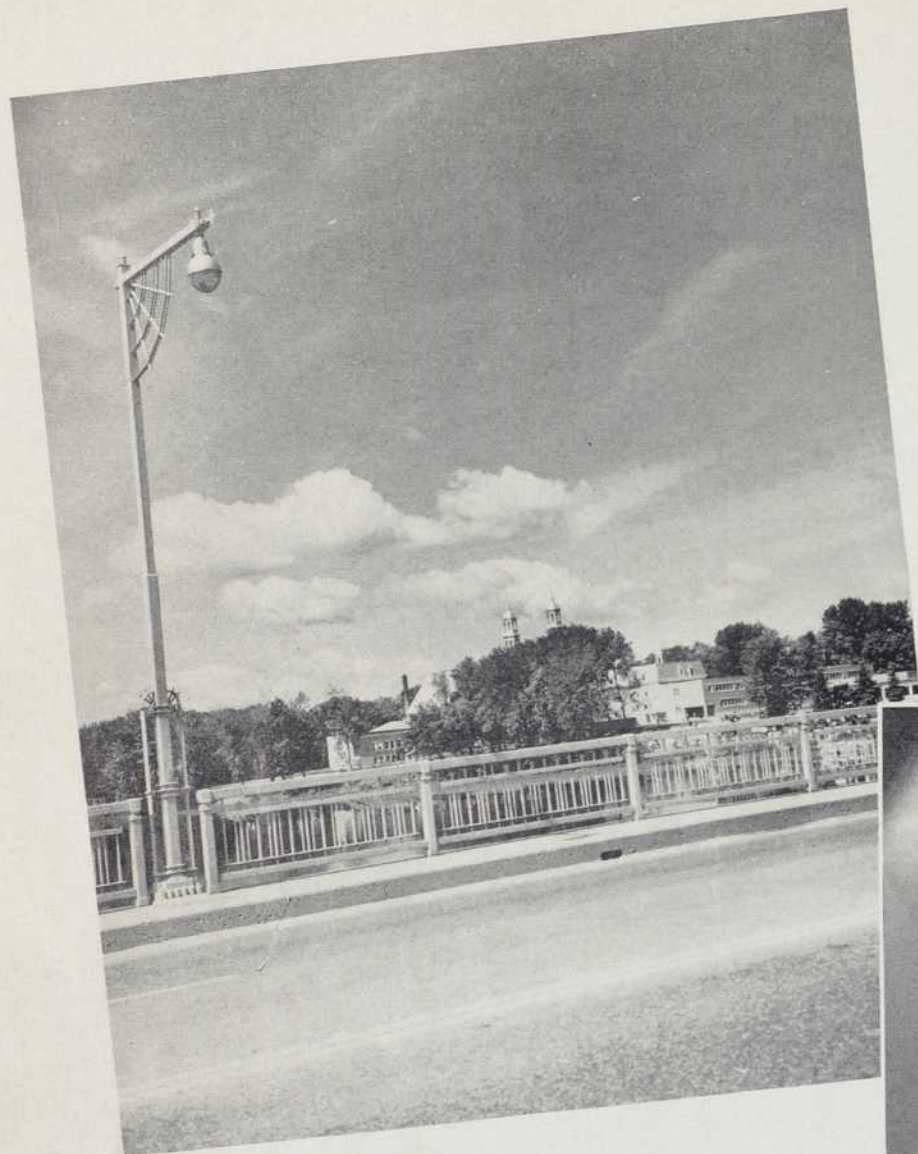
A gauche: au crépuscule, le lourd équipement chargé du nivellement et des travaux de terrassement prend un repos bien mérité avant d'entreprendre une nouvelle journée.

Grâce à ce double viaduc, la voie ferroviaire et la route No 41 allant de Joliette à Lachute passeront sous l'Autoroute.

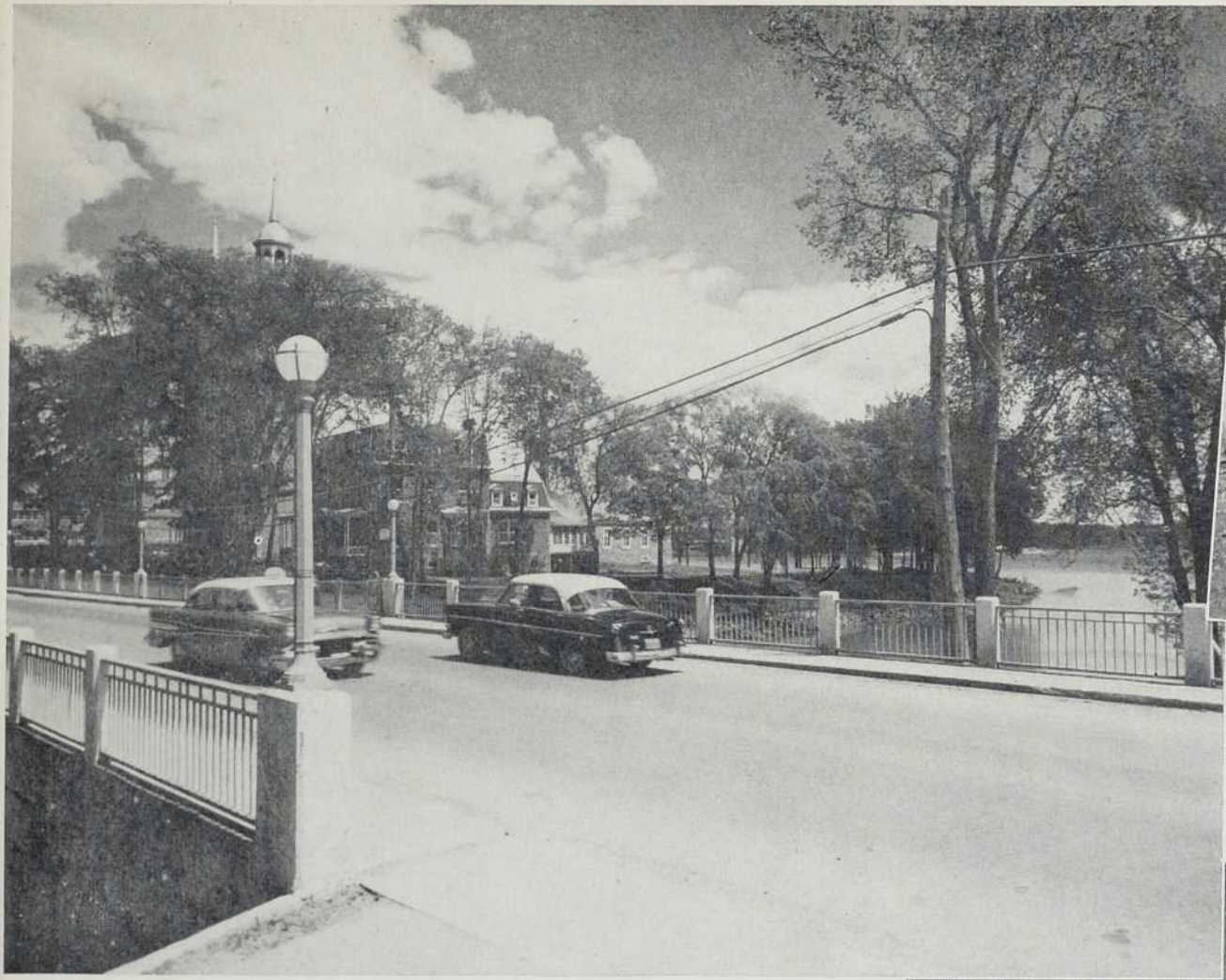




La silhouette élégante du pont
Arthur-Sauvé se reflète
sur la surface miroitante de
la rivière des Mille-Iles.

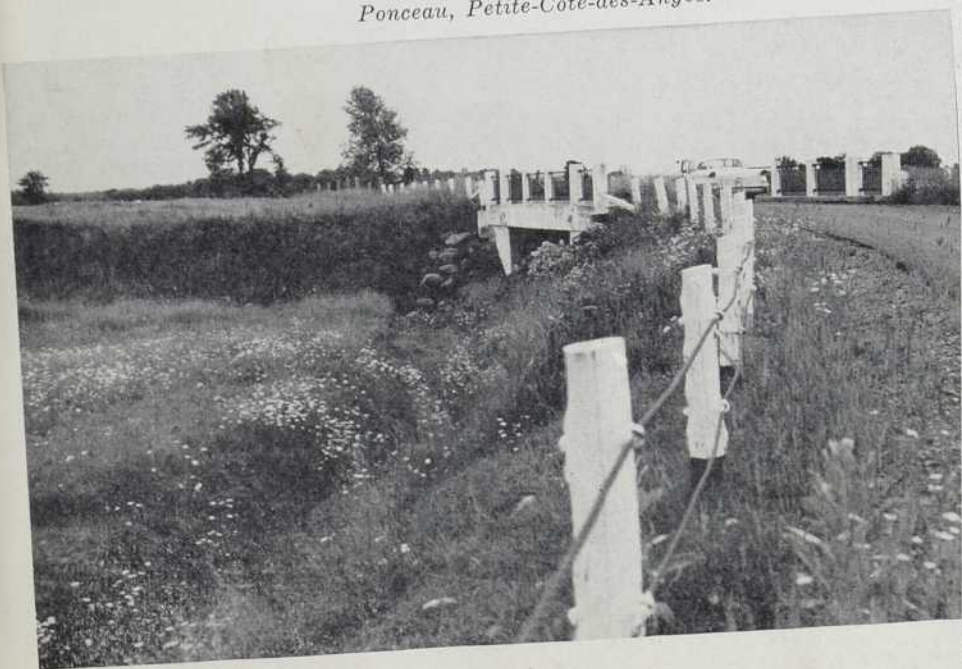


Les communications entre le comté des Deux-Montagnes et la métropole se trouvaient ralenties par le vieux pont De Bellefeuille. L'hon. Paul Sauvé entreprit de le faire remplacer par une élégante structure qui reçut le nom de son regretté père. Le nouveau pont fut inauguré en 1949 par le premier ministre de la province, l'hon. Maurice-L. Duplessis. Ci-dessus, détail d'un lampadaire; en haut à droite, vue aérienne du pont; ci-contre, la route de Laval-Ouest conduisant au pont.



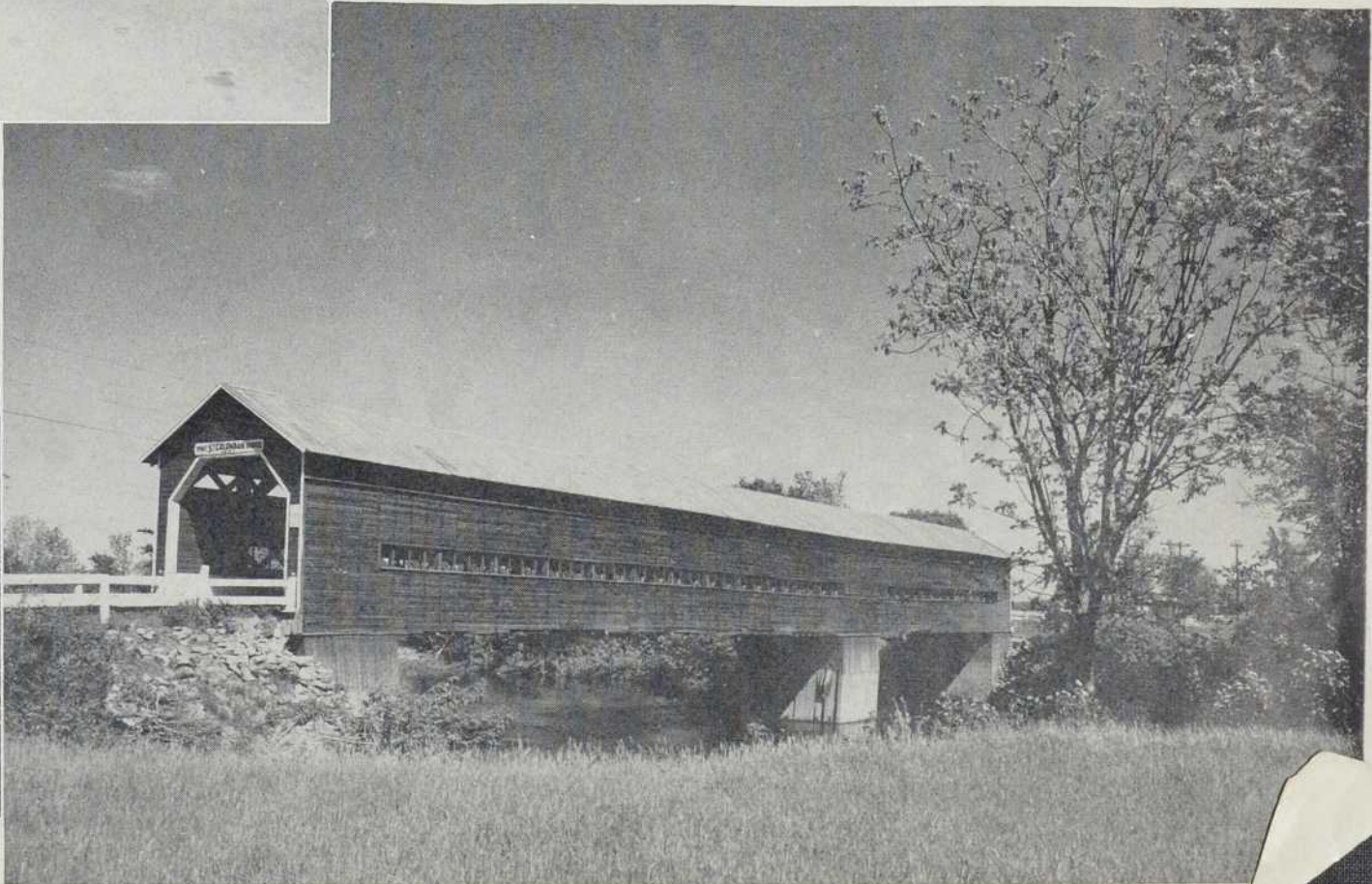
Pont sur la rivière du Chesne, au coeur de Saint-Eustache.

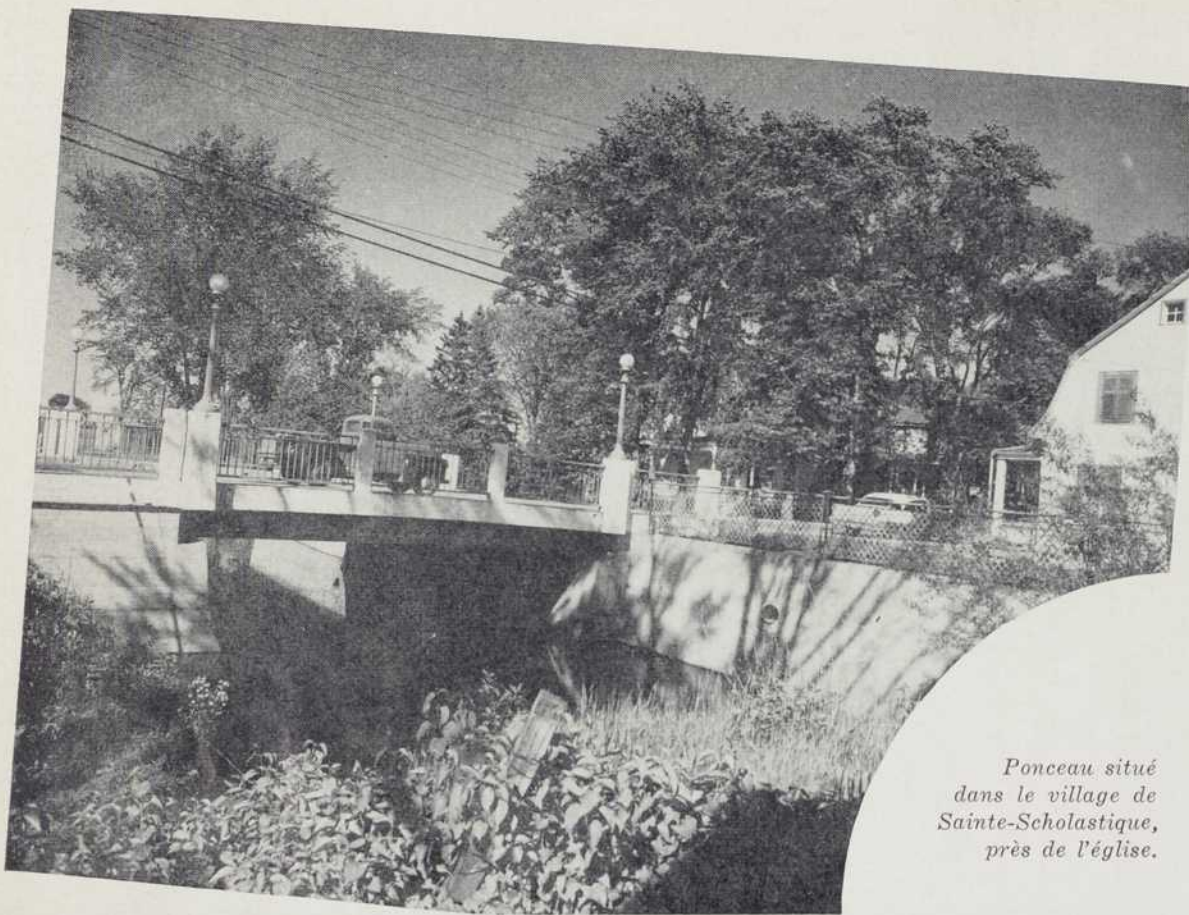
Ponceau, Petite-Côte-des-Anges.



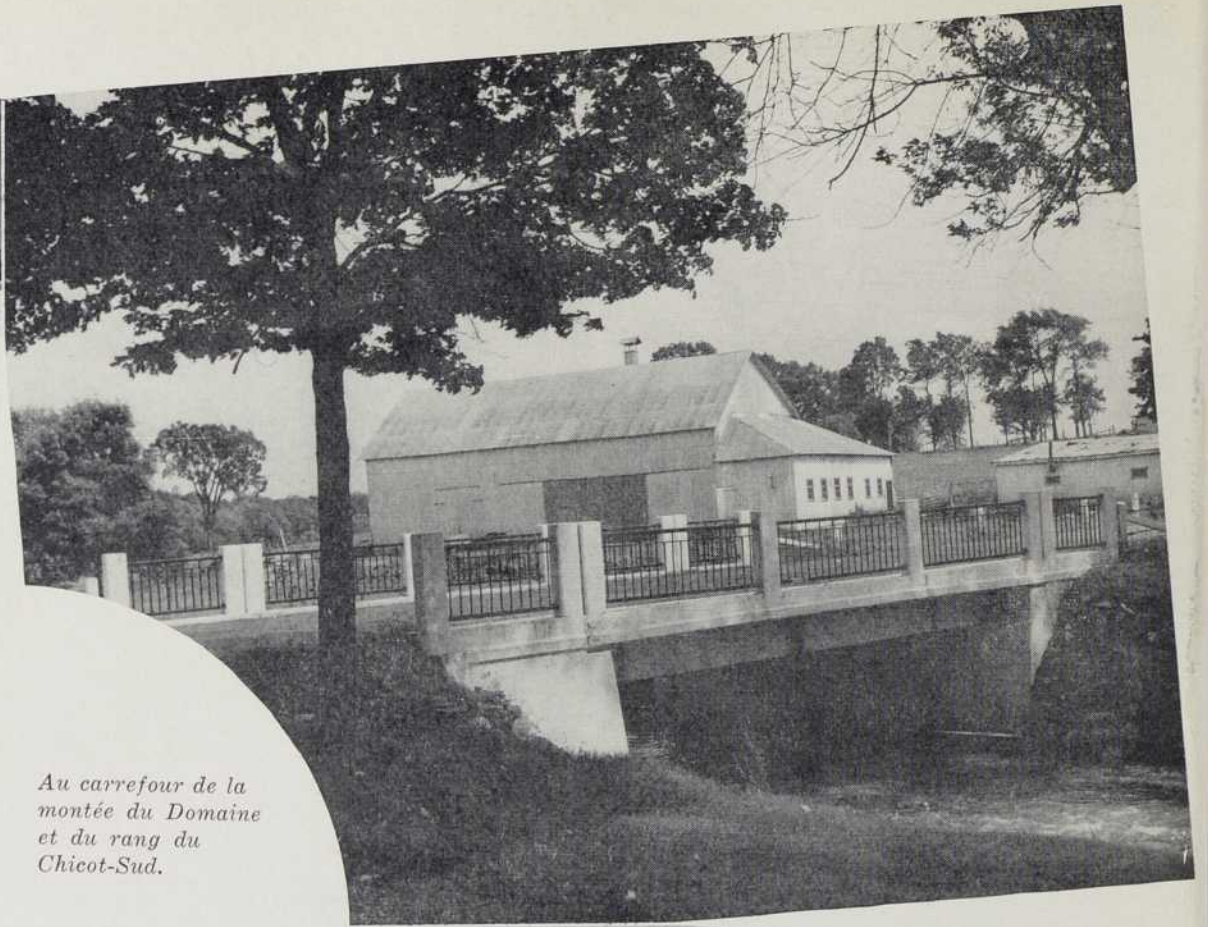
*Ponceau près du carrefour du chemin Saint-Augustin
et des rangs sud du Petit-Chicot et Chicot-Sud.*

*Le pittoresque pont de Saint-Colomban, qui perpétue
la vieille tradition des structures couvertes.*

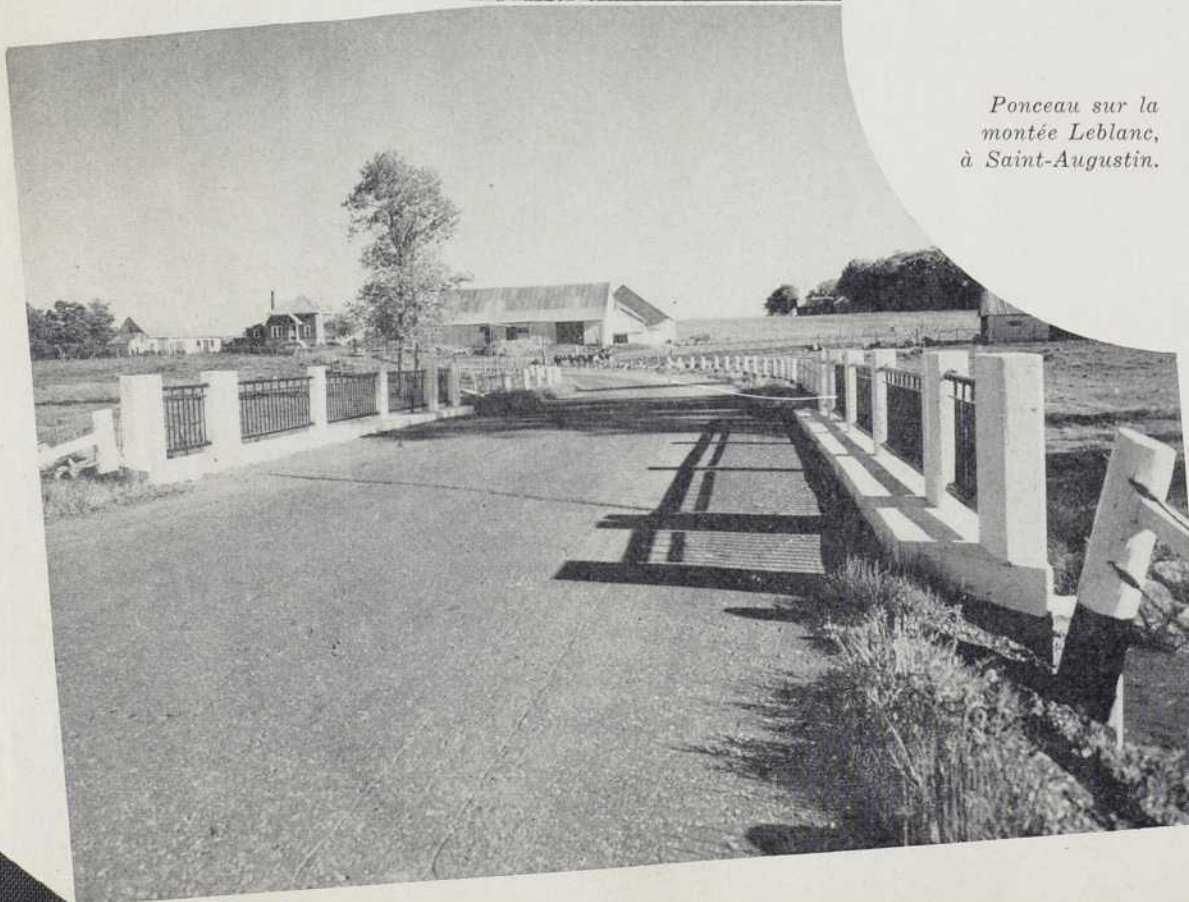




Ponceau situé dans le village de Sainte-Scholastique, près de l'église.



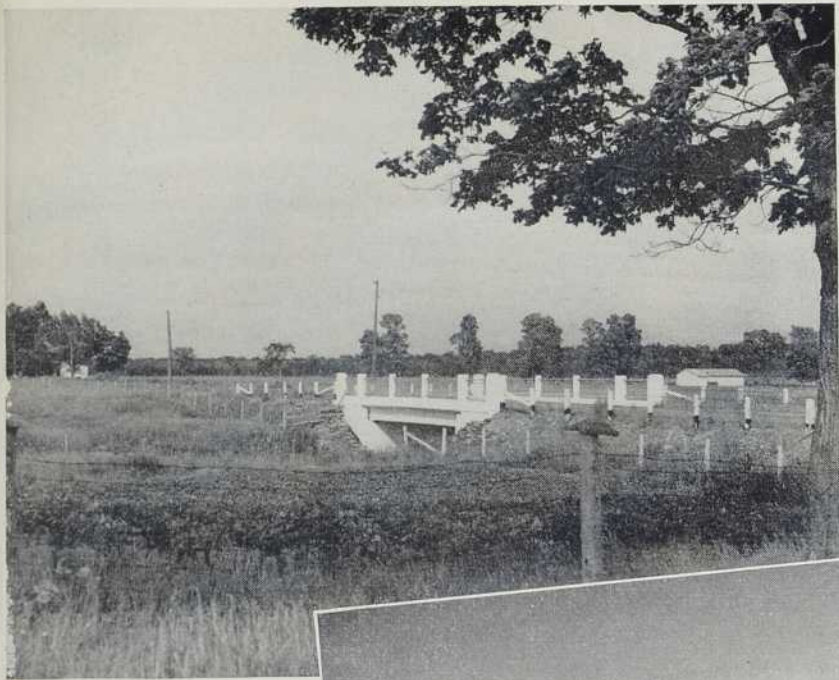
Au carrefour de la montée du Domaine et du rang du Chicot-Sud.



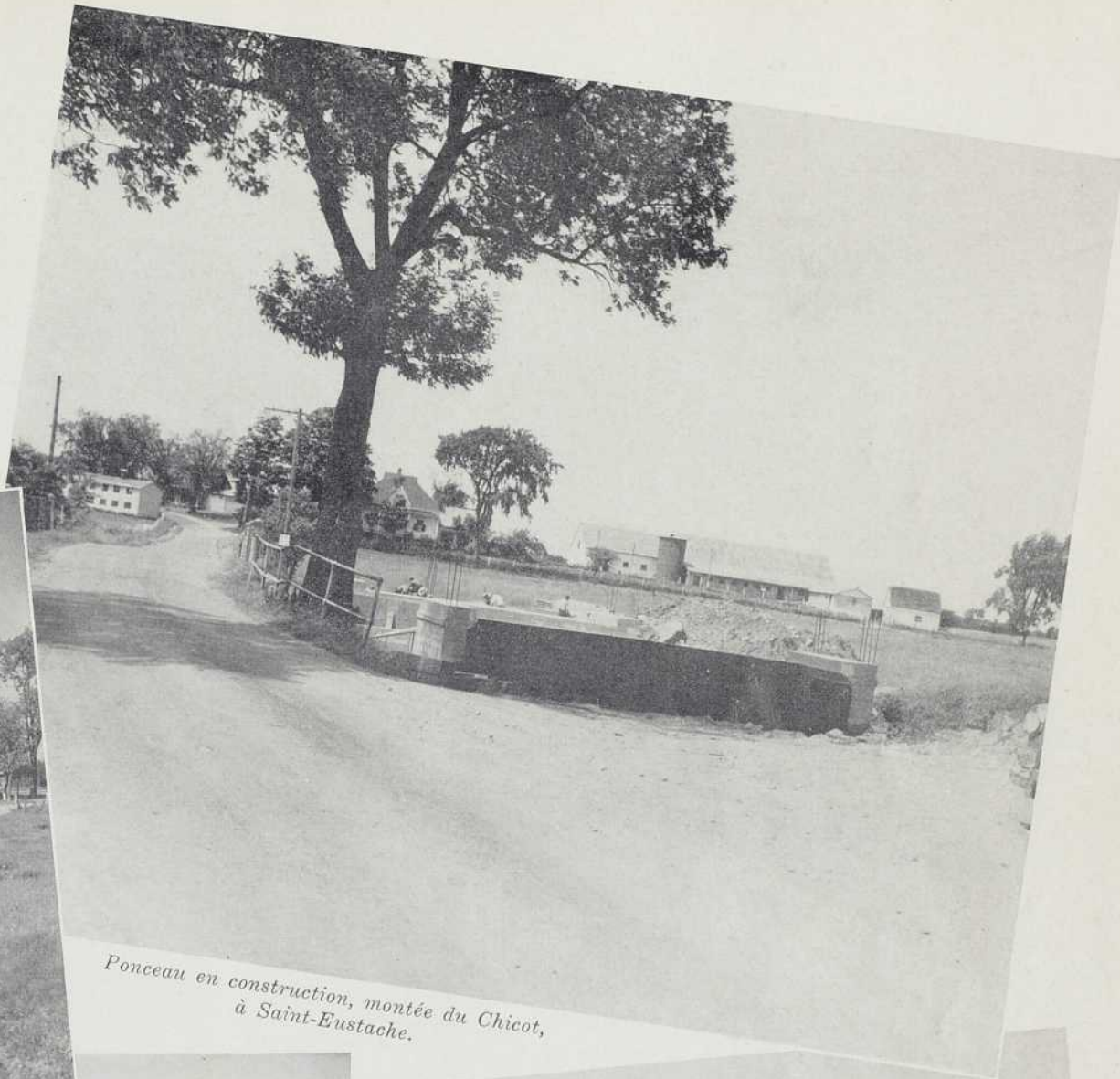
Ponceau sur la montée Leblanc, à Saint-Augustin.



Près du club de golf Bonniebrook, à Saint-Colomban.



*Ponceau reliant
le rang sud du
Petit-Chicot au rang
du Chicot-Sud,
près de la maison
de M. Wilfrid
Charette, paroisse
de Saint-Augustin.*

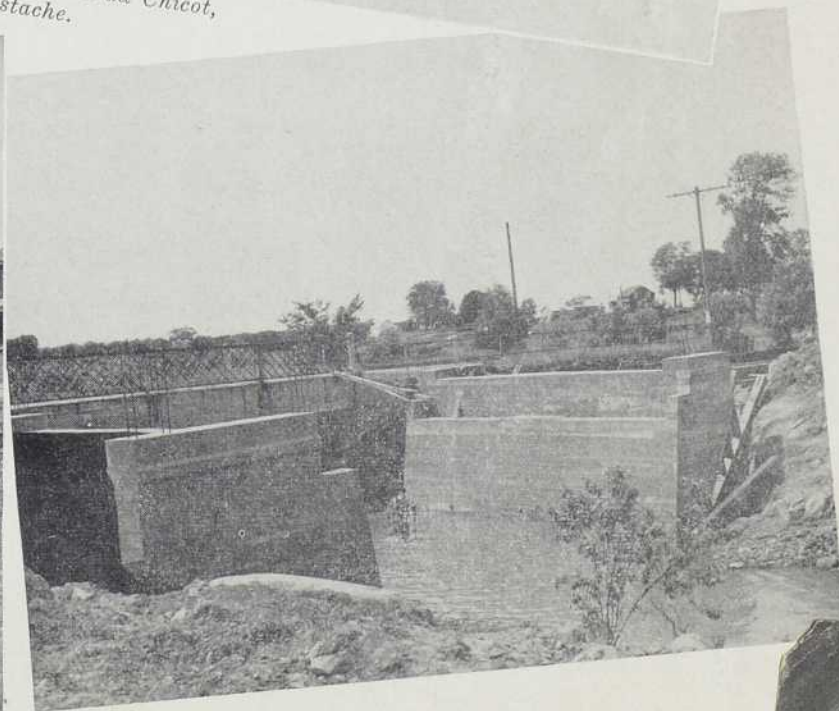


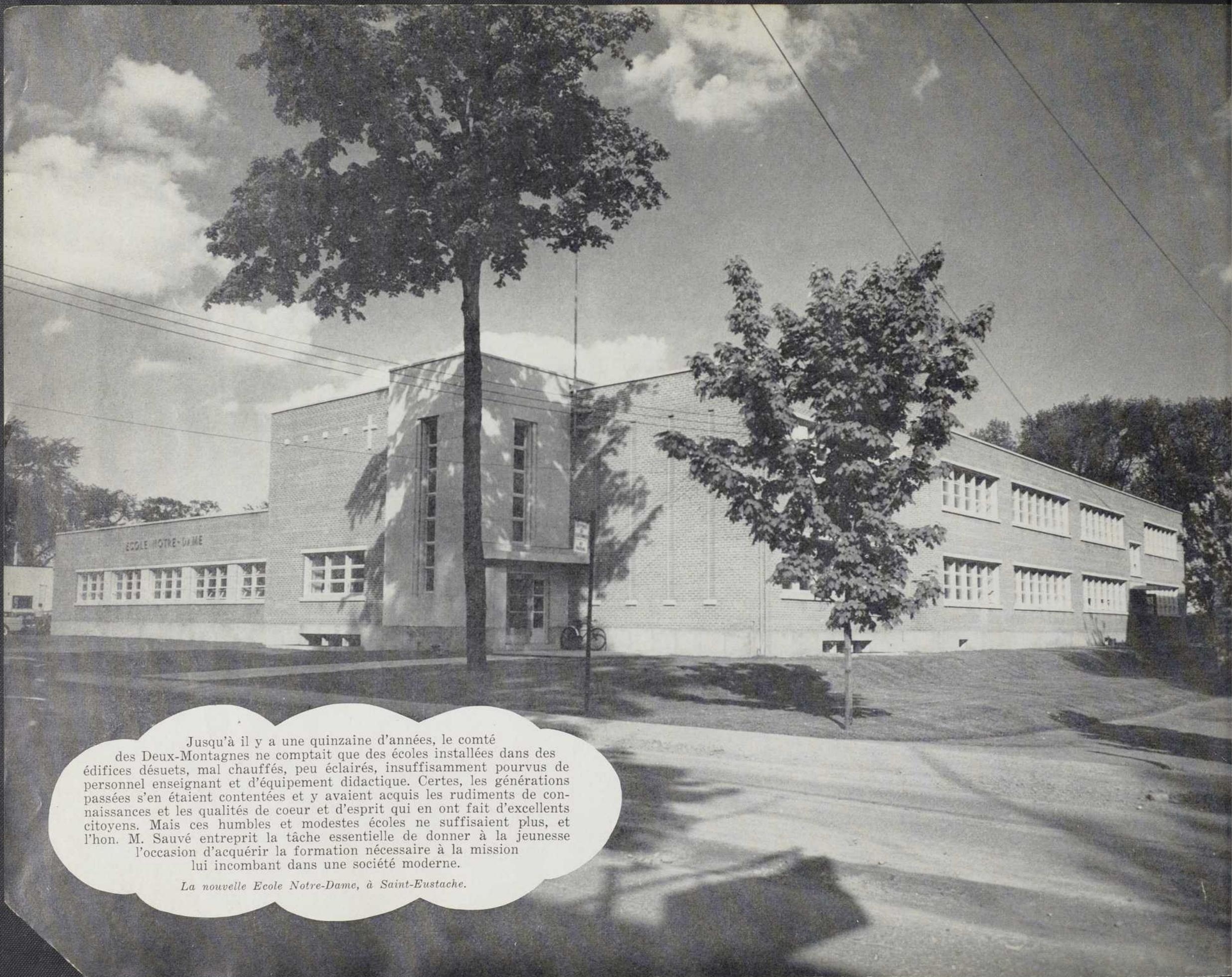
*Ponceau en construction, montée du Chicot,
à Saint-Eustache.*

*Montée du Chicot,
près de la maison de
M. René Prud'homme.*



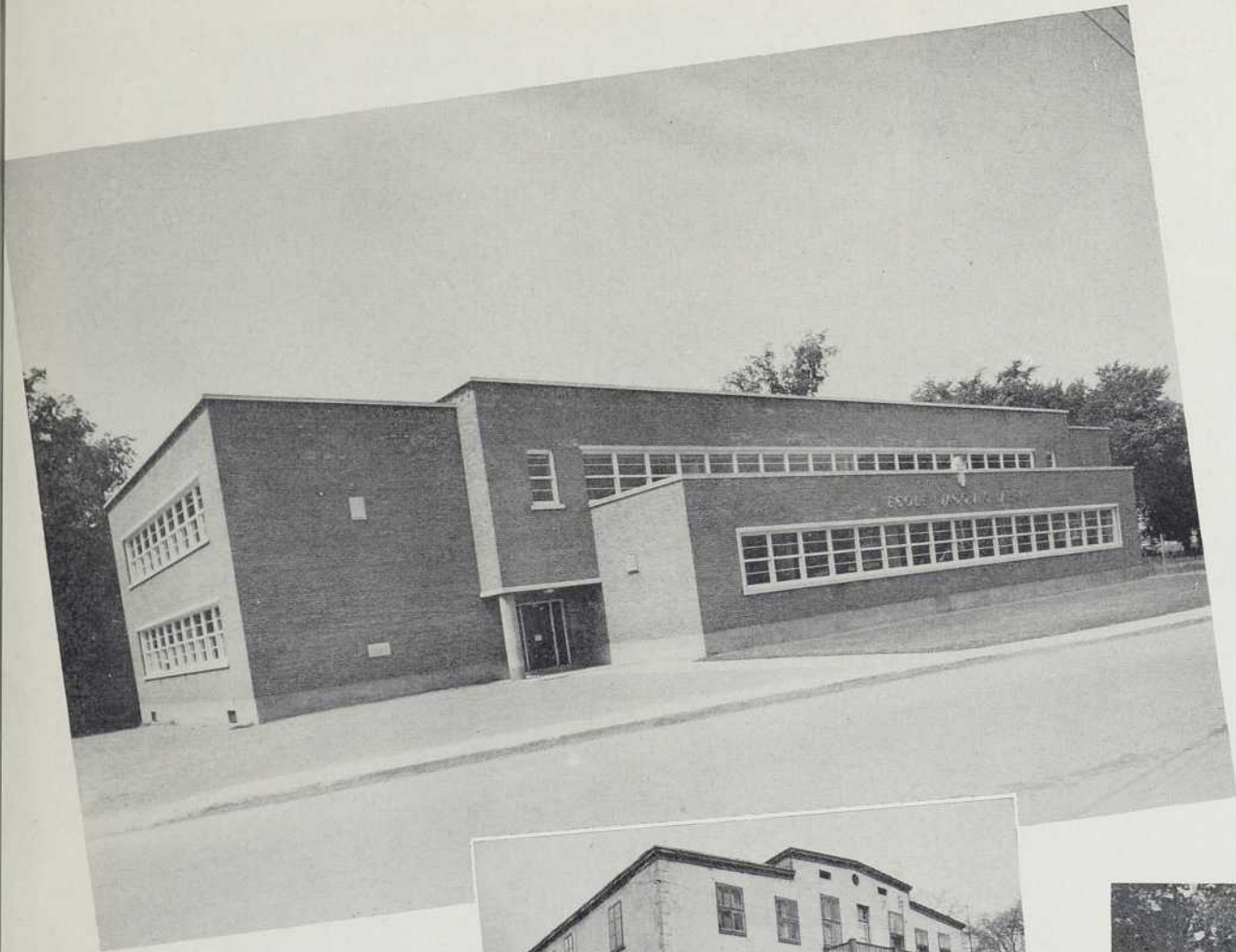
*Ponceau joignant le chemin
du Grand-Chicot au Petit-Chicot.*





Jusqu'à il y a une quinzaine d'années, le comté des Deux-Montagnes ne comptait que des écoles installées dans des édifices désuets, mal chauffés, peu éclairés, insuffisamment pourvus de personnel enseignant et d'équipement didactique. Certes, les générations passées s'en étaient contentées et y avaient acquis les rudiments de connaissances et les qualités de cœur et d'esprit qui en ont fait d'excellents citoyens. Mais ces humbles et modestes écoles ne suffisaient plus, et l'hon. M. Sauvé entreprit la tâche essentielle de donner à la jeunesse l'occasion d'acquérir la formation nécessaire à la mission lui incombant dans une société moderne.

La nouvelle Ecole Notre-Dame, à Saint-Eustache.



L'école Jacques-Labrie, à Saint-Eustache, ainsi nommée à la mémoire du beau-père de Jean-Olivier Chénier. Sa construction amena la fermeture de l'ancienne école, que l'on voit à droite.

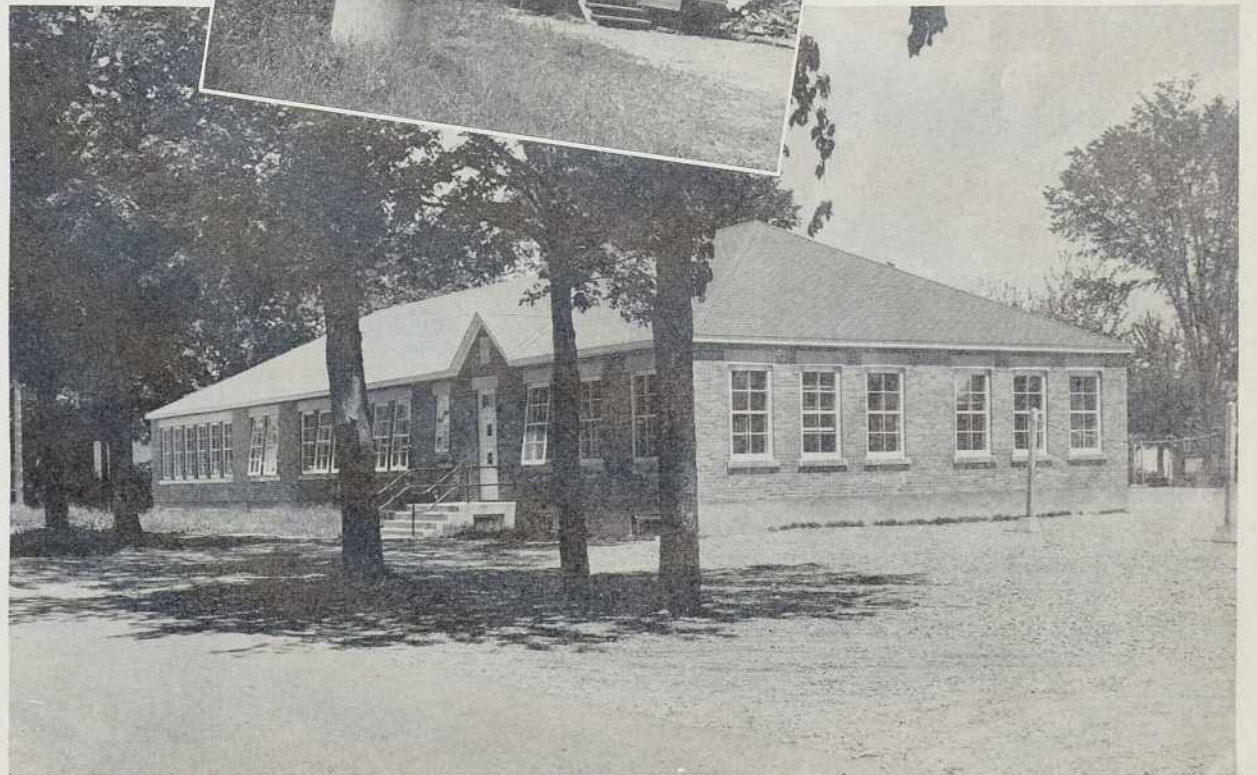


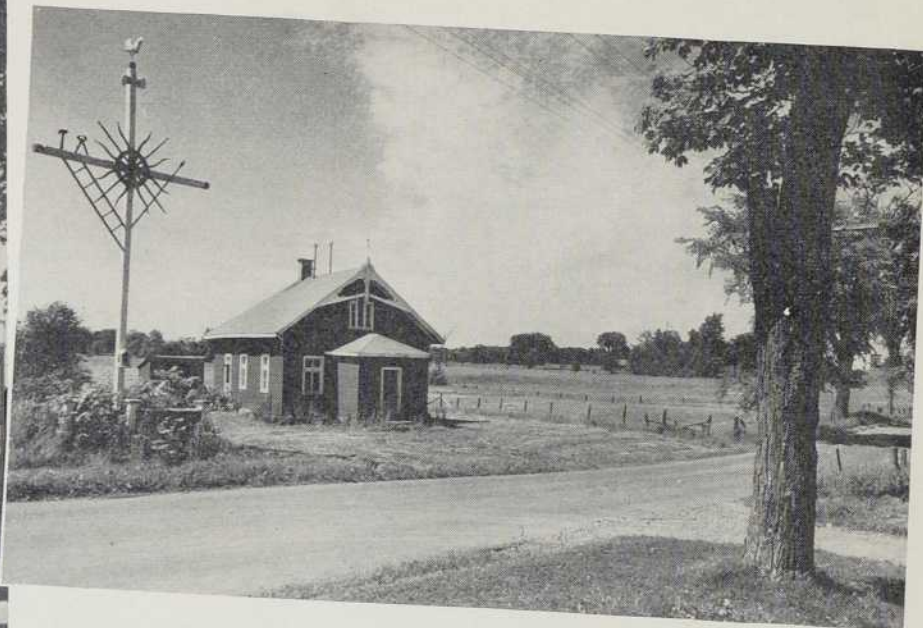
Les écoles Nos 3 et 4, du rang Saint-Etienne, à Saint-Placide, qui ont été remplacées par la nouvelle école du village.



La nouvelle école du village de Saint-Placide.

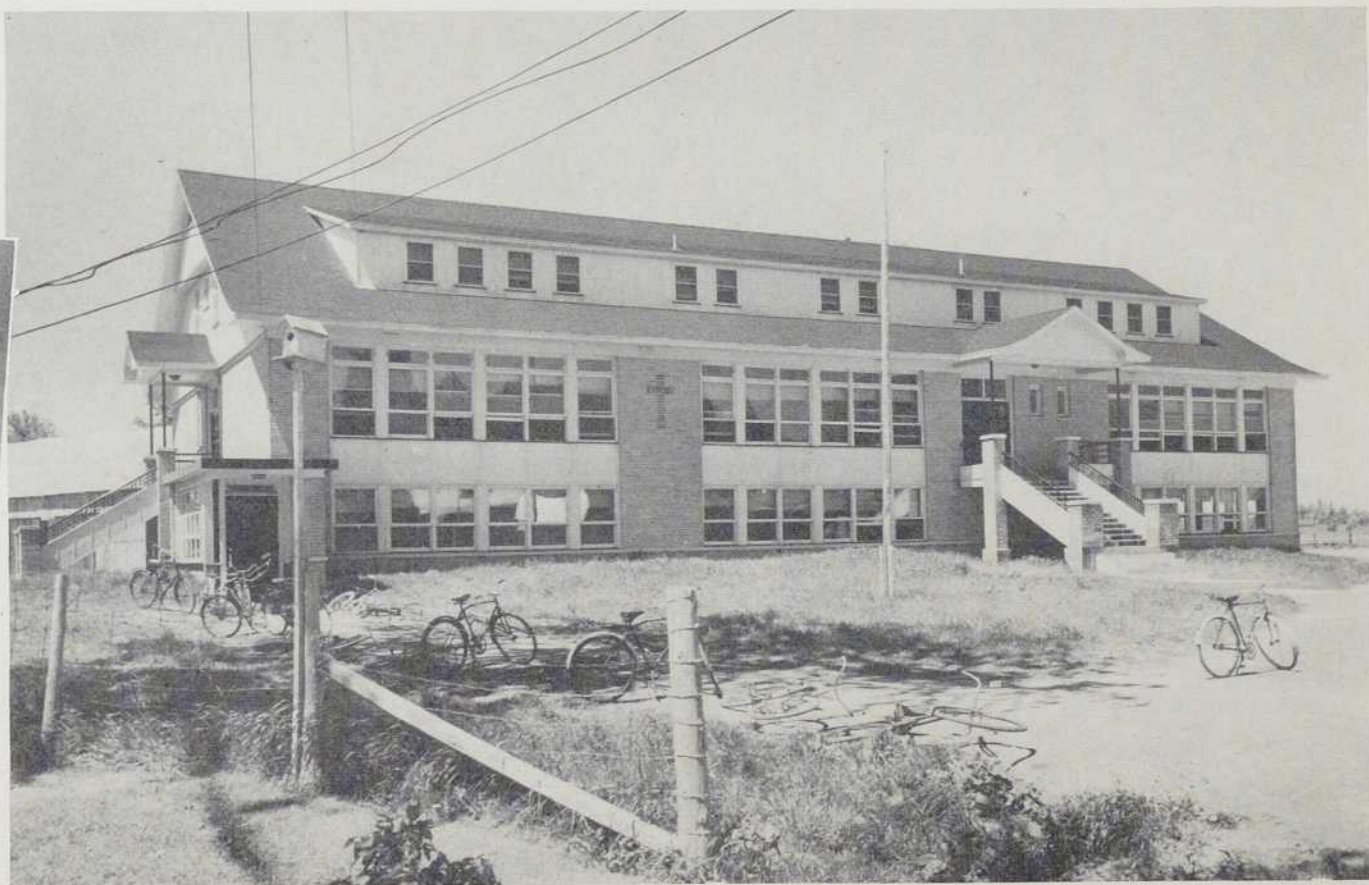
Au cours des quinze dernières années, environ 125 classes nouvelles ont été placées, dans le comté, à la disposition des jeunes. Près de cinq millions de dollars ont été ainsi immobilisés, et les octrois obtenus par les Commissions scolaires ont dépassé les quatre millions de dollars. Chacune des écoles du comté demeurera un monument qui perpétuera la mémoire de l'hon. Paul Sauvé.





*A gauche, l'élégante école du Sacré-Coeur, à Saint-Hermas.
Ci-dessus, l'une des petites écoles de rang qui
accueillaient autrefois les jeunes de la paroisse.*

*A droite, l'une des deux nouvelles écoles de Sainte-Monique.
Quel contraste frappant avec l'ancienne école du rang Sainte-Marie
(ci-dessous), qui a été fermée et convertie en poulailler!*



*L'école Sauvé, à Saint-Eustache-sur-le-Lac.
On vient de lui ajouter un étage.*

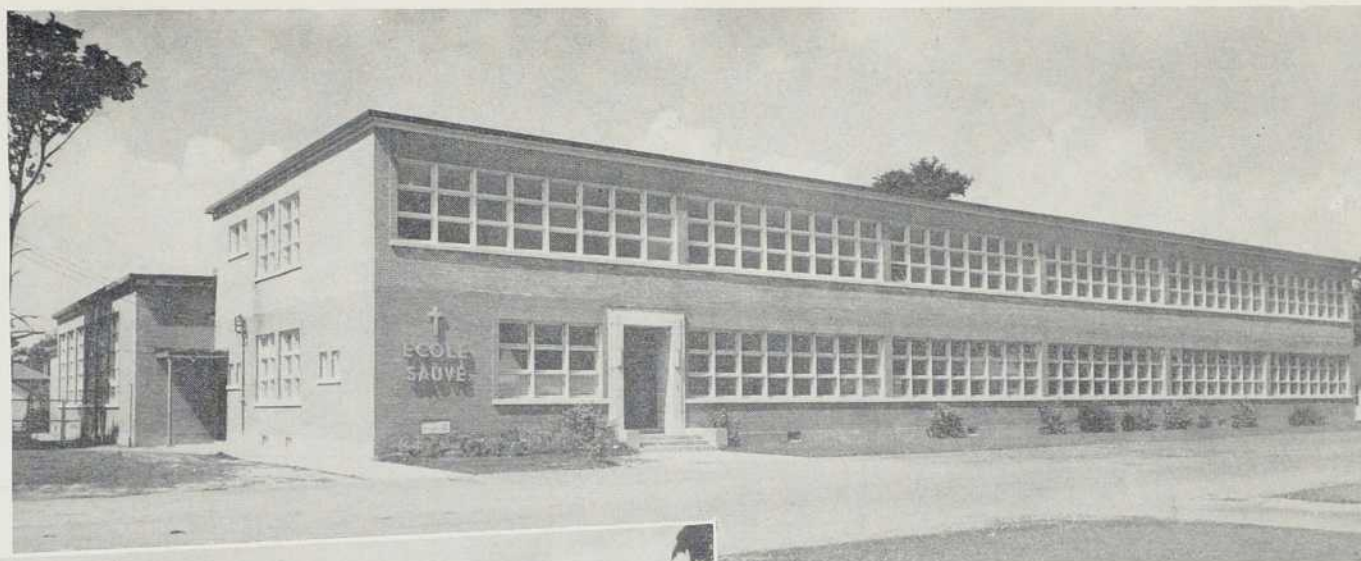
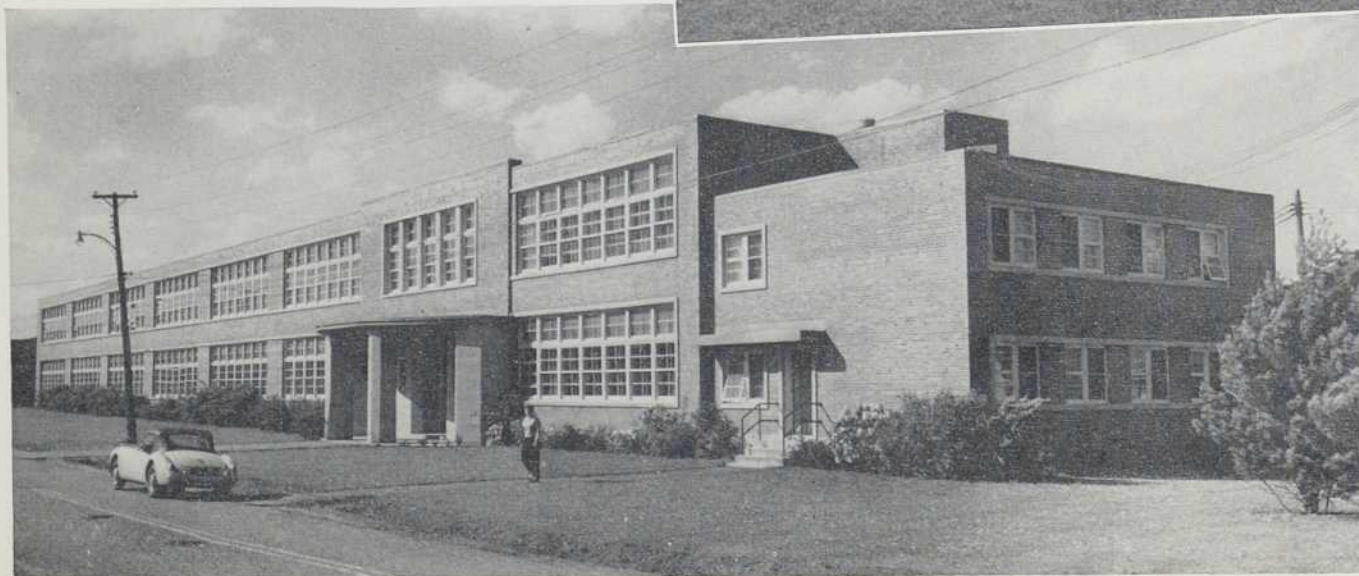


*Une ancienne école de Saint-Eustache-sur-le-Lac
que l'on a dû rénover malgré les nouvelles
constructions, afin d'accueillir tous les élèves.*

*L'école Saint-Jude,
à Saint-Eustache-sur-le-Lac,
flanquée de son gymnase.*



*La Lake of Two Mountains High School grâce
à laquelle les adolescents peuvent terminer
leur cours secondaire.*

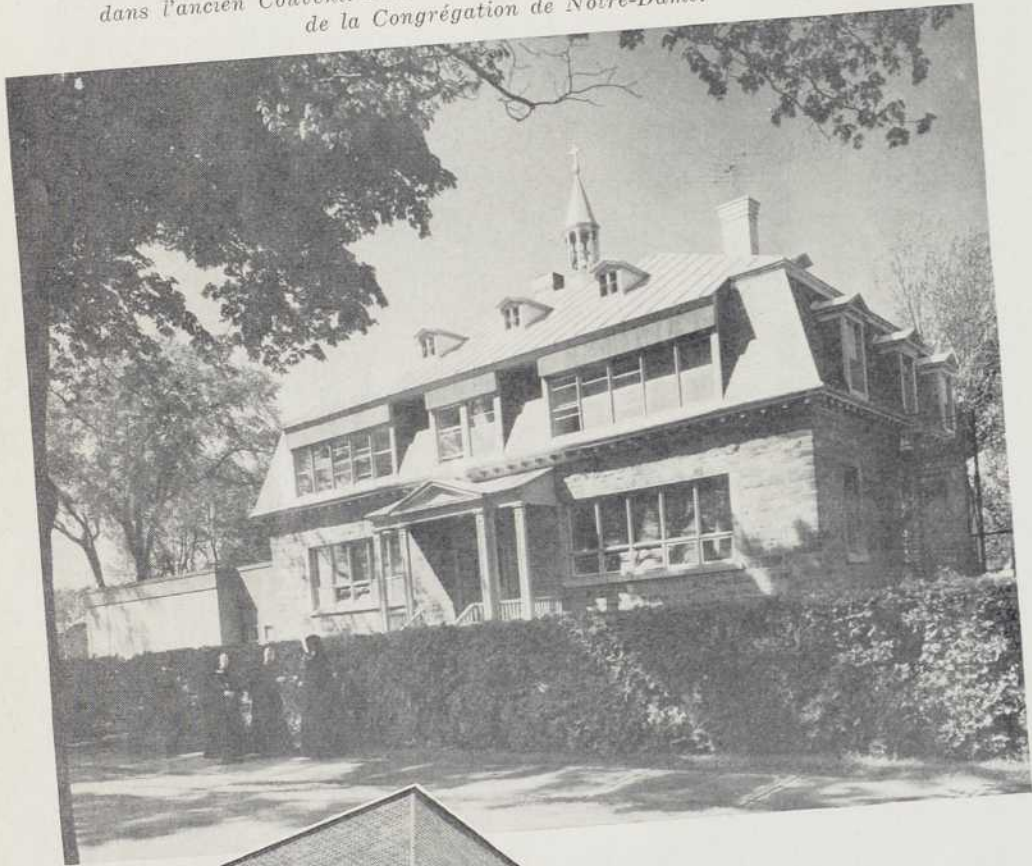


Saint-Eustache-sur-le-Lac a connu, au cours des dernières années, un essor remarquable qui s'est traduit par un accroissement considérable de la population d'âge scolaire. Grâce à l'hon. Paul Sauvé, toute cette grouillante jeunesse peut poursuivre ses études dans des conditions matérielles idéales que leur envient les aînés.

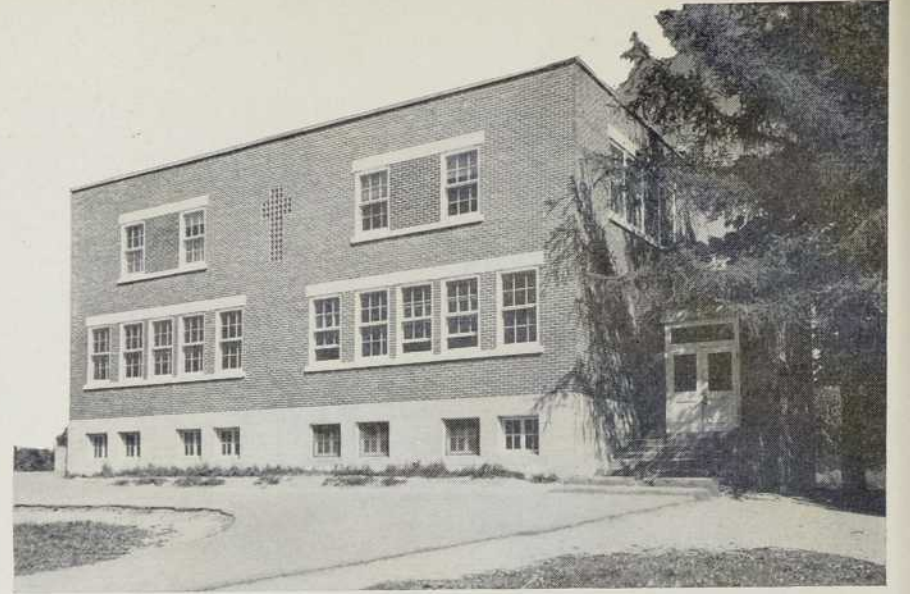
*L'une des premières écoles
de Saint-Eustache-sur-le-Lac.*



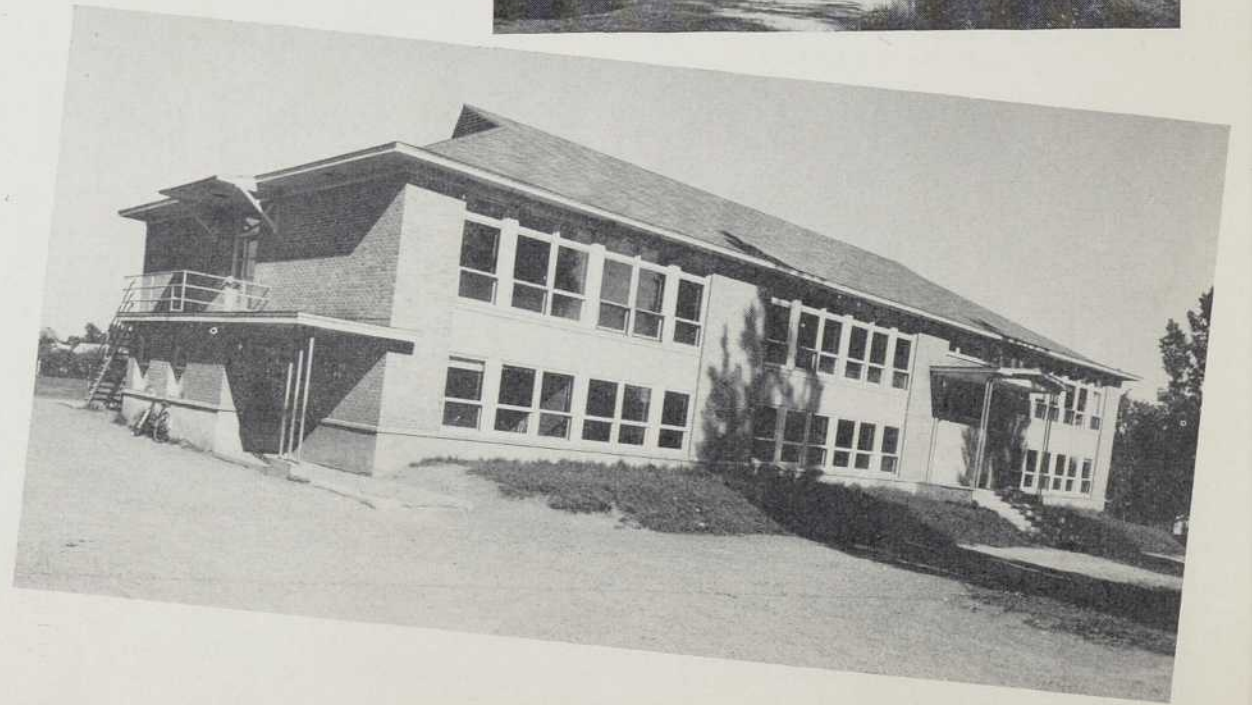
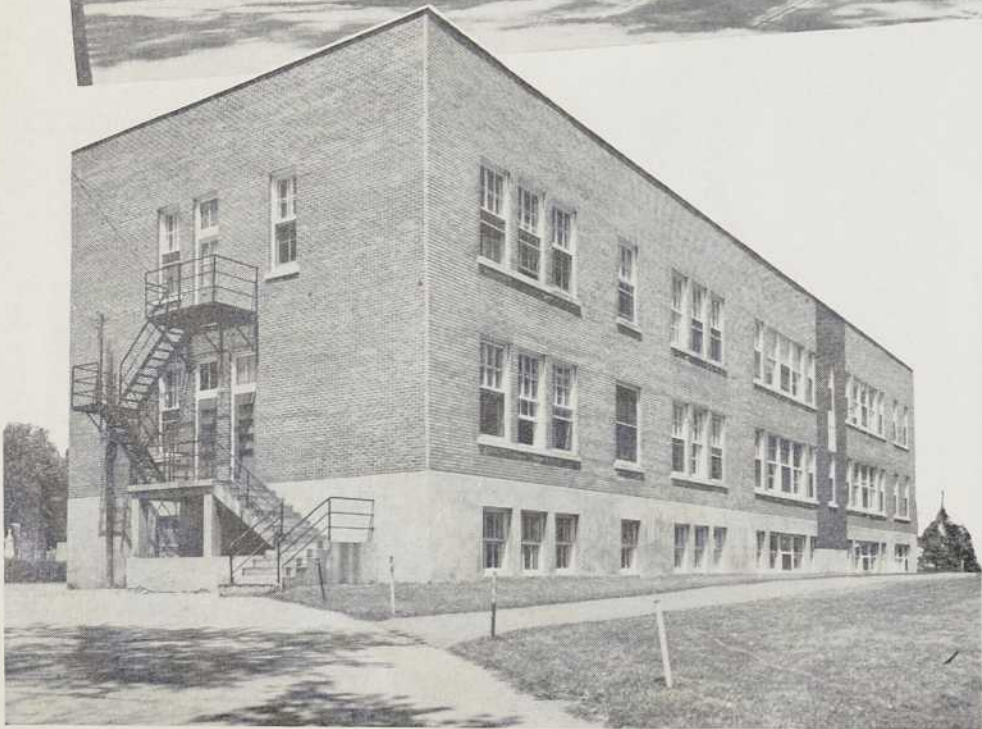
*Ecole pour garçonnets, située près de l'église d'Oka,
dans l'ancien Couvent. Plus bas, le Couvent, dirigé par les religieuses
de la Congrégation de Notre-Dame.*



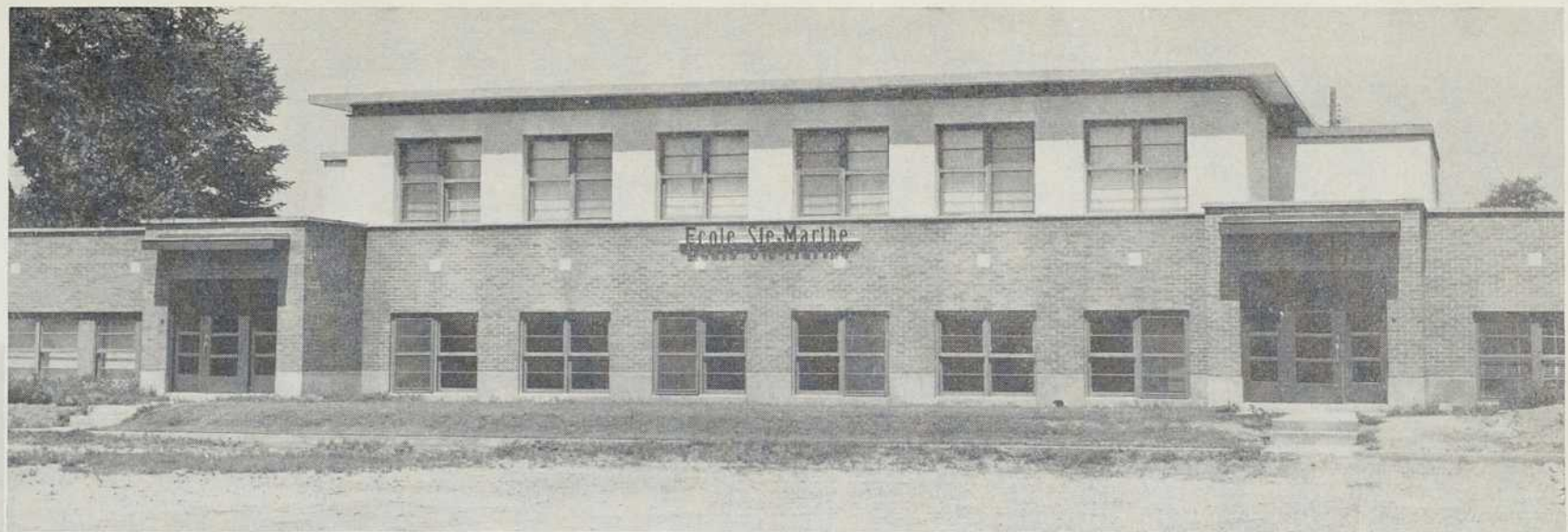
*L'école dirigée par les Soeurs
de Ste-Anne, à Saint-Canut.*



*Ci-dessous, l'école de la Fresnière,
paroisse de Saint-Eustache. A
droite, l'une des écoles qui furent
fermées à la suite de cette nouvelle
construction. Celle que l'on voit ici
a été transformée en entrepôt à
pommes.*



L'école Sainte-Marthe, sur la route d'Okla.



*Petite école
du rang
Saint-Rémi.*



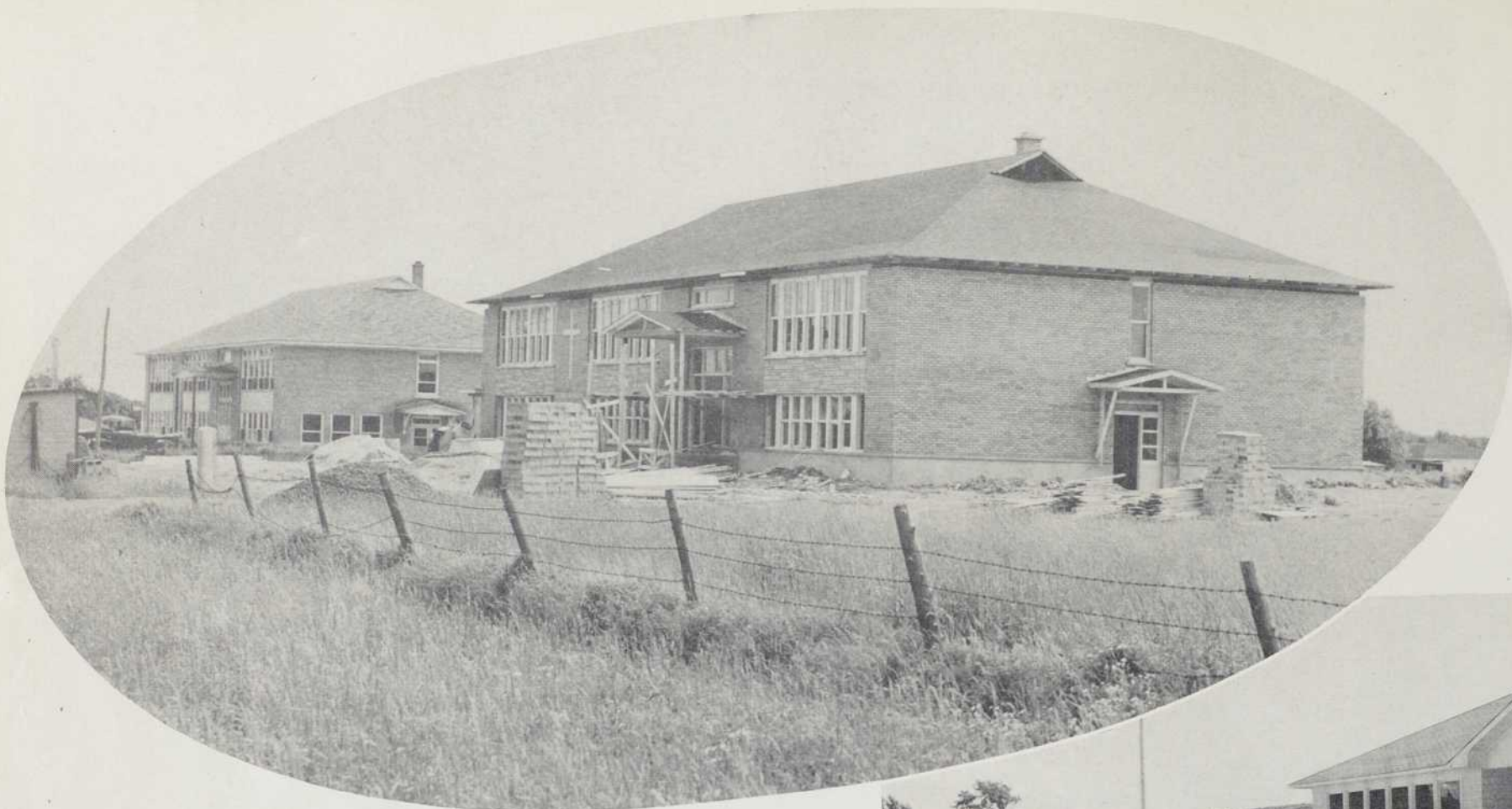
*L'école No 2, chemin de
la Côte-Saint-Vincent,
à Saint-Placide.*



*Ecole sur la montée
du Chicot.*

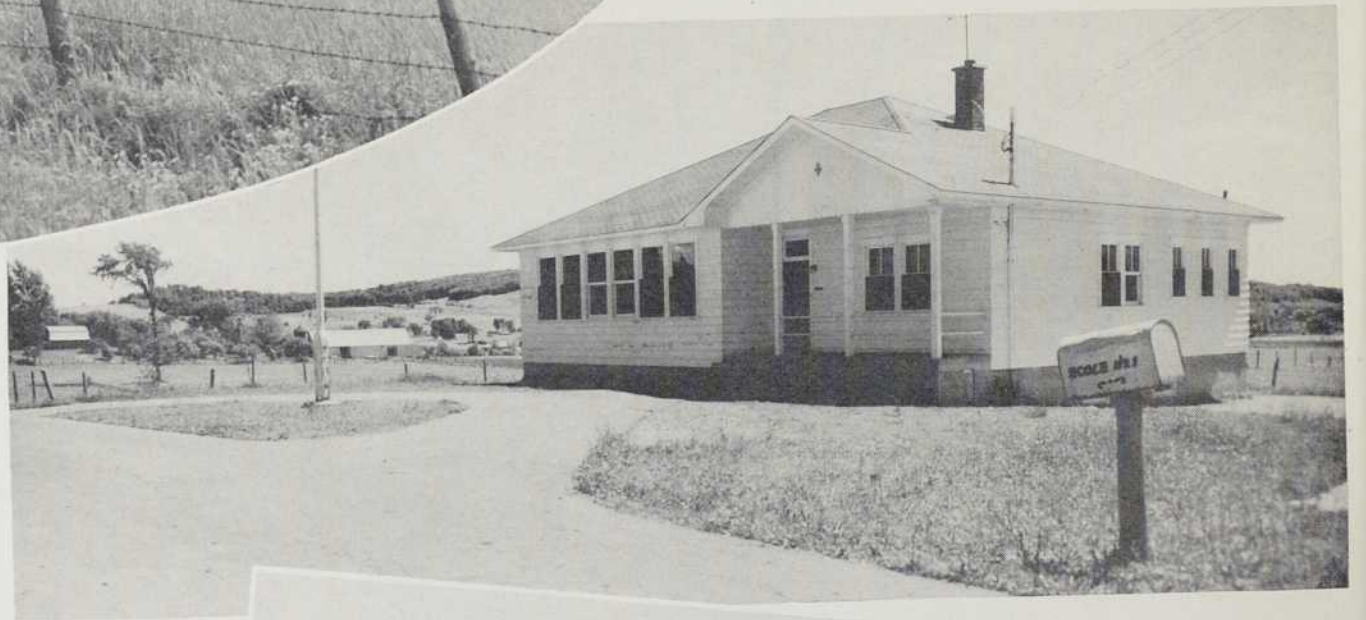
*L'école Dom-Bosco,
paroisse de
Saint-Benoit.*





*Les deux écoles
de la montée du Chicot,
Saint-Eustache.
La construction de celle de
droite vient d'être terminée.*

*L'école No 1, chemin Sainte-Sophie,
paroisse d'Oka.*

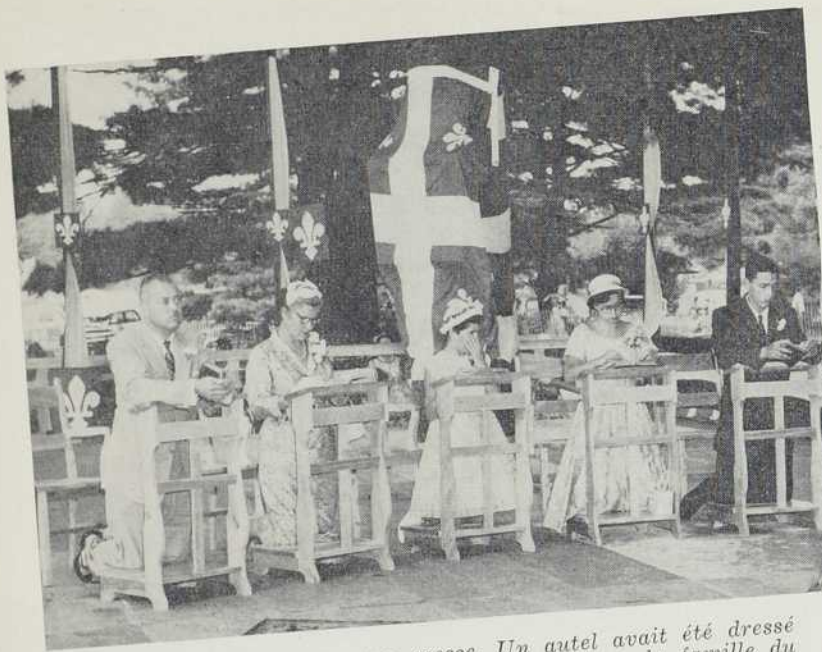


*Autre aspect de l'école de la Côte-Double,
chemin Saint-Vincent, à Saint-Placide.*

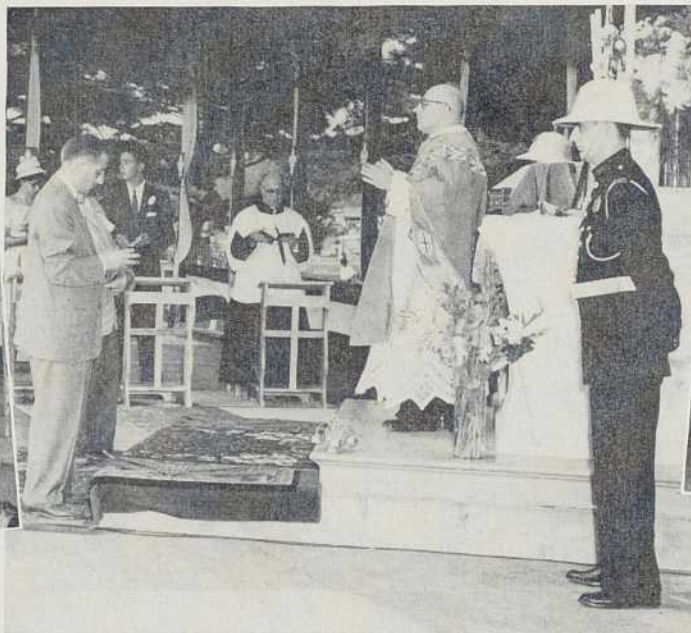


*L'école du
Petit-Saint-Charles,
à Saint-Augustin.*





La journée débuta par une messe. Un autel avait été dressé sur l'estrade, et aux prie-Dieu avait pris place la famille du jubilaire. De gauche à droite, l'hon. Paul Sauvé, Madame Sauvé, Ginette, Luce-Paule et Pierre.



C'est le curé d'Oka, M. Hector Nadeau, p.s.s., qui célébra le saint-sacrifice.

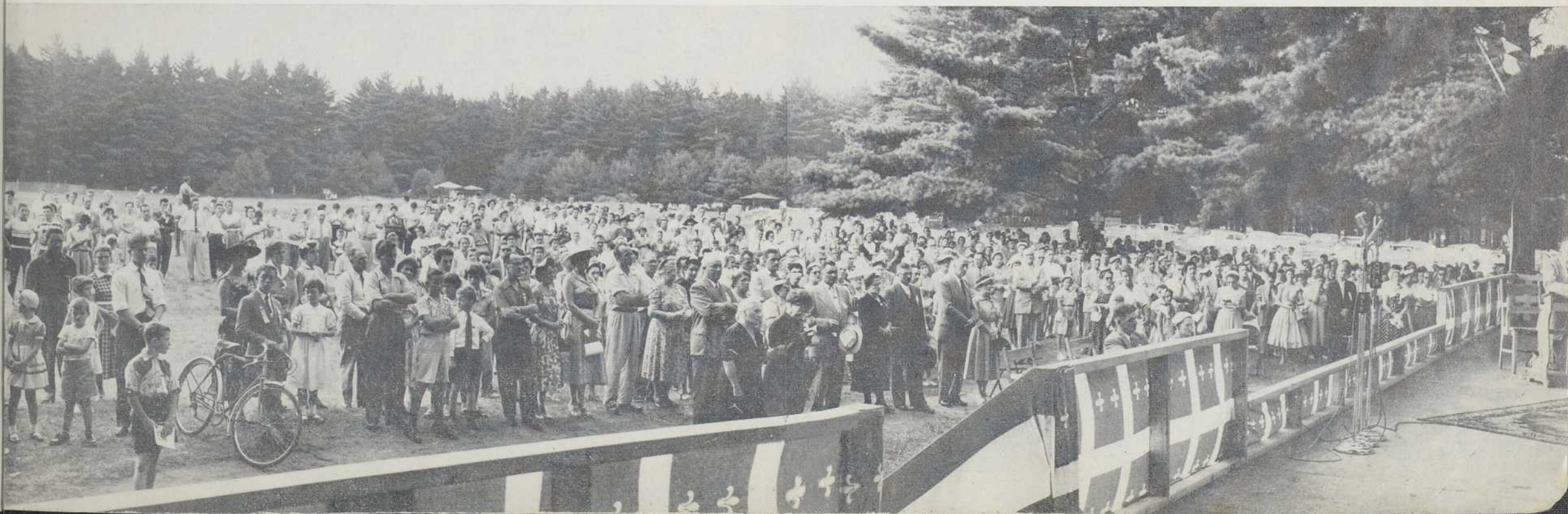


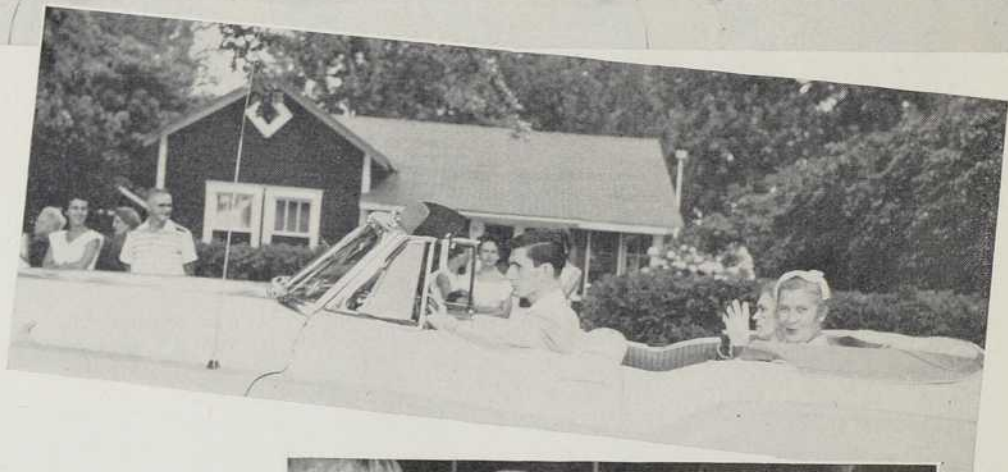
Groupe photographié sur l'estrade après la messe. De gauche à droite, M. René Trépanier, sous-ministre de l'Agriculture et maire d'Oka, Mme J. Gariépy, soeur de M. Trépanier, l'hon. Paul Sauvé, Ginette, Mme Sauvé, M. Bernard-A. Corbo, maire de Saint-Eustache, Mme Corbo, Mlle Luce-Paule et Pierre Sauvé.

L'hommage de toute une province

La population du comté des Deux-Montagnes souhaitait depuis longtemps dire toute sa gratitude à l'hon. Paul Sauvé, en dehors des périodes électorales. Cette occasion s'est présentée, le 14 août 1955, à l'occasion de son 25e anniversaire de vie publique active. Seule la pinède d'Oka était

assez vaste pour accueillir la foule venue de tous les coins de la province. Ainsi que l'écrivait un journaliste, l'unité de cette foule se faisait dans le nom de Paul Sauvé, et s'il y avait dix mille visages, il n'y avait qu'un seul coeur.





Le cortège quitta la demeure du maire d'Oka, précédé de la fanfare des Fusiliers Mont-Royal, de ce célèbre régiment que l'hon. Paul Sauvé avait commandé à travers la France, la Belgique et la Hollande au cours de la guerre.

Le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, et l'hon. Paul Sauvé avaient pris place dans une décapotable, que suivait une autre voiture transportant Madame Sauvé et Madame J. Gariépy, soeur de M. Trépanier.

Avant de prendre place sur l'estrade, l'hon. M. Sauvé et le premier ministre durent répondre à une véritable ovation.



Le premier ministre saluant les invités d'honneur. Au centre, l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail.



M. Edmond Théorêt, préfet du comté, rappela que les aînés s'étaient également réunis, en 1933, pour célébrer les 25 ans de vie publique de l'hon. Arthur Sauvé.



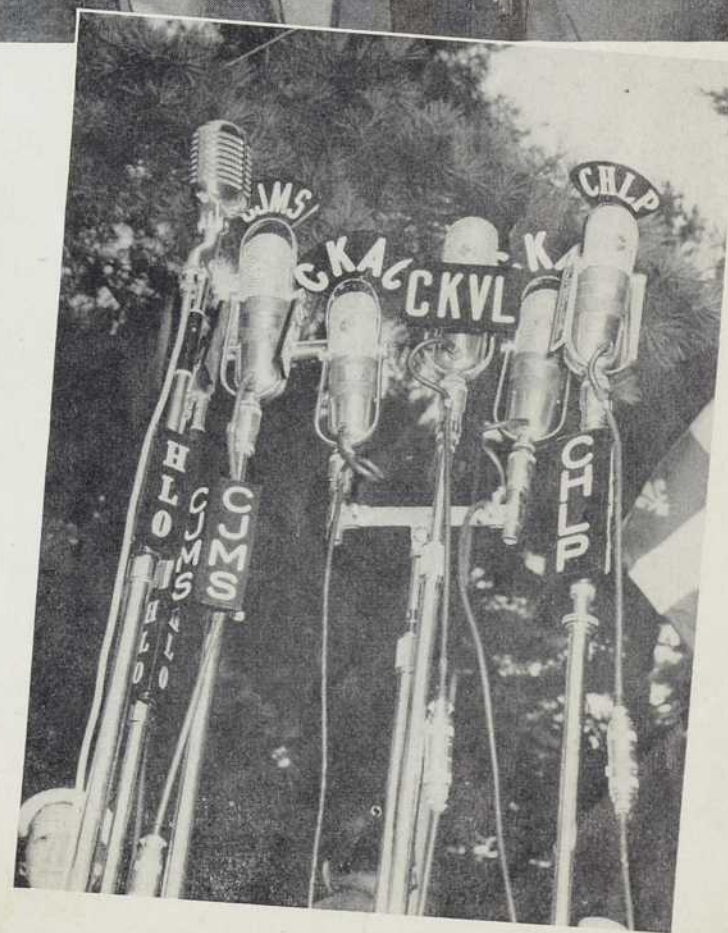
C'est M. René Trépanier qui souhaita la bienvenue aux invités d'honneur et qui présenta les orateurs. Ce rôle lui revenait en sa qualité de maire d'Oka.

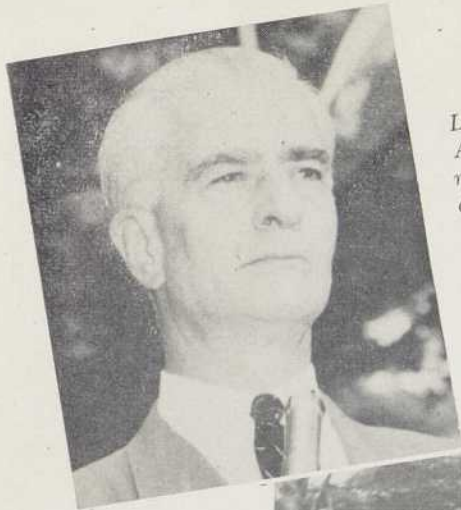




HOMMAGE
 À L'HONORABLE PAUL SAUVÉ, C.R.,
 DÉPUTÉ DES DEUX-MONTAGNES,
 MINISTRE DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DE LA JEUNESSE
 À L'OCCASION DU 25^E ANNIVERSAIRE
 DE SA CARRIÈRE POLITIQUE
 1930 - 1955
 PRÉSENTÉE PAR LES MAIRES DU COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES
 AU NOM DE TOUTE LA POPULATION RECONNAISSANTE

Jamais le village d'Oka n'avait vu autant de journalistes et de photographes venus de toutes les grandes villes de la Province, car l'hommage de ce jour n'était pas seulement celui du comté des Deux-Montagnes, mais également de tout le Québec. Sur l'estrade se dressait une forêt de micros qui portaient les discours jusqu'au coeur des régions les plus éloignées. A la fin de son allocution, M. Théorêt invita le jubilaire à dévoiler une plaque commémorative coulée dans le bronze et destinée à perpétuer le souvenir de cet événement.





L'honorable
Antonio Barrette,
ministre
du Travail.



L'honorable
W.-M. Cottingham,
ministre
des Mines.



L'honorable
Roméo Lorrain,
ministre des
Travaux publics.



L'honorable
Antoine Rivard,
ministre
des Transports.



L'honorable
Jean-Louis Baribeau,
président du Conseil
législatif.



L'honorable Wilfrid Labbé,
ministre d'Etat.

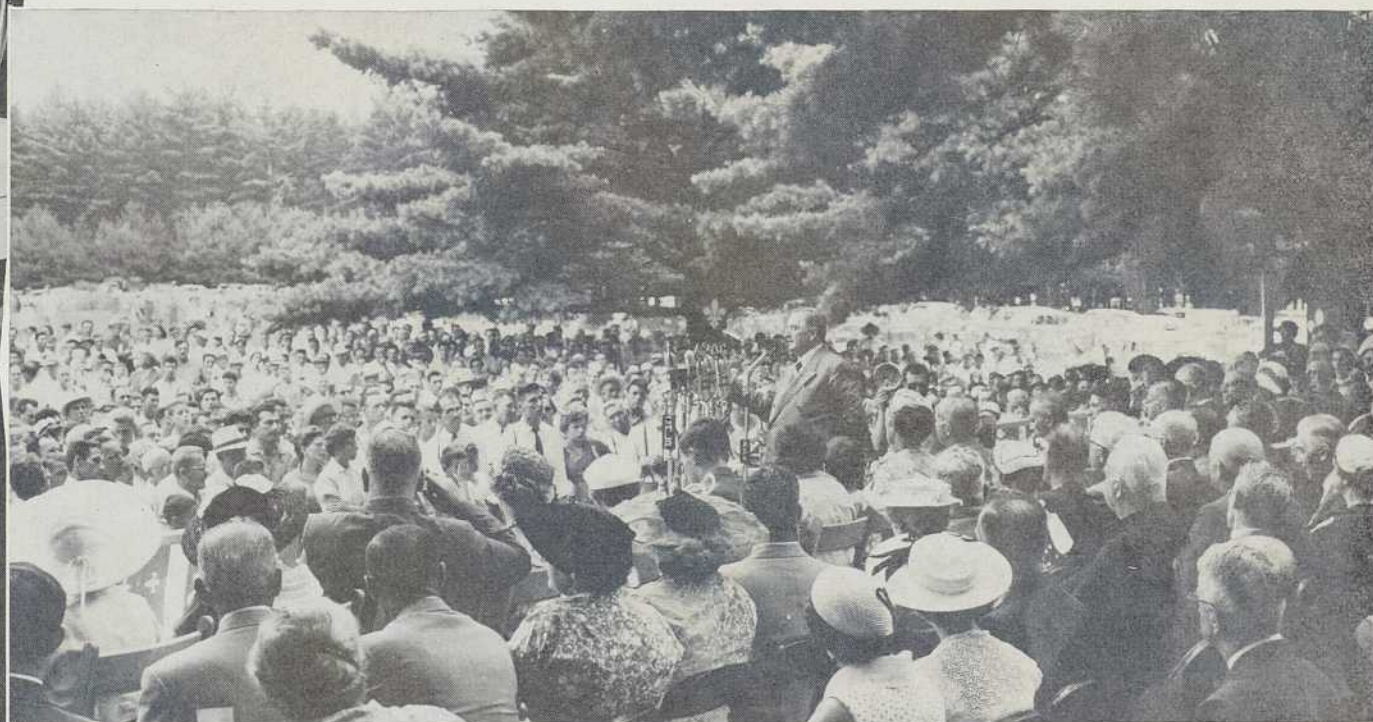


M. J.-J. Bertrand,
député de Mississiquoi
et maintenant ministre.



L'honorable Maurice Duplessis:

EN 1930, il y eut une élection partielle dans Deux-Montagnes, et c'est moi qui ai présidé la réunion au cours de laquelle les électeurs ont donné un appui unanime à Paul Sauvé. A ce moment-là, je connaissais un peu Paul. Je l'ai connu très bien depuis, et c'est avec plaisir que je dis, avec l'expérience que je possède, qui est déjà considérable, que jamais un jeune député à la Législature du Québec n'a remporté des succès aussi nombreux ni aussi solides. Et lorsqu'en 1946, il fallut donner un coup de barre pour sortir la jeunesse de la stagnation dans laquelle elle croupissait depuis tant d'années, lorsqu'il fallut choisir un homme capable d'accomplir cette tâche gigantesque, nous avons institué le ministère de la Jeunesse et nous l'avons confié à Paul Sauvé, probablement l'homme qui possède le plus de talent de toute sa génération!



L'honorable Paul Sauvé:



MON premier sentiment en est un d'humilité devant l'immensité du témoignage que tous vous êtes venus apporter ici aujourd'hui, de cette amitié dont j'ai hérité en 1930 de celui qui vous avait servi avec tout son cœur et avec toute son âme depuis 1908. Tant et aussi longtemps qu'un homme possède la sympathie et l'amitié dont le geste que vous avez posé aujourd'hui est le témoignage, il a la force nécessaire, il ne peut faire autrement que d'accomplir son devoir, et mon devoir, c'est de bien vous servir, au meilleur de mes capacités, des faibles talents que la Providence peut m'avoir donnés, et de tout mon cœur, et c'est ce à quoi je m'engage devant vous aujourd'hui, en vous remerciant encore une fois très profondément.



Photo prise à l'issue de la fête du 14 août 1955, à Oka, à l'occasion du 25e anniversaire de vie publique de l'hon. Paul Sauvé. Ce sont les maires d'alors qui entourent le jubilaire et le premier ministre. De gauche à droite, MM. Albert Gingras, Saint-Canut; Me J.-O. Latour, Saint-Benoît; Georges Chalifoux, village de Sainte-Scholastique; René Trépanier, Oka; Me Léo Beaudet, notaire, secrétaire du comté; l'hon. Maurice Duplessis; Cyrille

Lalande, Saint-Placide; Fortunat Ouellette, Saint-Augustin; Edmond Théorêt, préfet, maire de Saint-Augustin; E. Masson, Saint-Placide; l'hon. Paul Sauvé; Raymond Poupert, Pointe-Calumet; Henri-Isaïe Sauvé, Saint-Hermas; Albert Laframboise, paroisse de Sainte-Scholastique; Alphida L'Ecuyer, Saint-Joseph-du-Lac; J.-E. Masson, Oka, B.-A. Corbo, Saint-Eustache; J. Mathys, Saint-Eustache-sur-le-Lac.



Une magnifique leçon de patriotisme éclairé

La veille de son décès, l'hon. Arthur Sauvé, sentant venir la fin, fit mander à son chevet un ami de la famille, le Dr Arthur Surprenant, afin de lui remettre un document qu'il considérait comme précieux entre tous. Il s'agissait de l'une des lettres que lui avait adressées son fils, Paul, absent du pays pour défendre la patrie. Cette missive portait la date du 4 novembre 1943; elle a été écrite alors que se préparait l'invasion du continent européen. Nous en reproduisons ci-après quelques extraits qui ont été portés à l'attention des éditeurs au moment où l'impression du présent album se trouvait presque terminée. Nous remercions le Dr Surprenant d'avoir bien voulu nous communiquer le contenu de cette lettre. Grâce à son amabilité, notre album se referme sur une magnifique leçon de patriotisme.

« **J'**AI revu ou retrouvé ici une foule d'amis canadiens et de camarades
« des Fusiliers Mont-Royal, mais tu comprendras que je songe profon-
« dément à mon propre foyer, à mon épouse et à mes enfants chéris, au
« foyer natal où mon coeur et mon esprit revoient soeurs, frère, belle-soeur,
« beaux-frères sympathiques, de même que les amis fidèles, les amis loyaux.

« Je réalise pleinement ici que l'arène militaire n'est pas seulement
« une source d'entraînement physique, mais aussi de formation morale,
« offrant de fortes, d'utiles leçons à qui veut bien les comprendre. A qui
« veut comprendre, par exemple, la philosophie sociale de chacune des
« nations du globe, avec leur notion respective du devoir et des obligations
« des individus. Il n'est pas moins intéressant et profitable de sentir vibrer
« le culte de la patrie selon la formule des peuples si différents par la race,
« la religion, les moeurs, le climat.

« Différents aussi sont les motifs pour lesquels leurs soldats se bat-
« tent pourtant avec une égale ardeur, une égale vaillance, une même
« décision héroïque dans le sacrifice. Le sacrifice de leur vie pour la cause
« de tous et de chacun, voyez-vous bien cela, là-bas? Quelles fortes pages
« d'histoire s'écrivent tous les jours! Quelles sublimes leçons en découlent!

« Ici, point de différences de classes. Le professionnel, le musicien,
« le journaliste, le député, l'industriel se confondent avec l'artisan, le fils
« —souvent le plus méritoire — de l'ouvrier. Point de rouges, ni de bleus,
« tous frères et amis, tous des gars! Parce que leur patriotisme se fortifie
« dans le même risque et les mêmes sacrifices, j'aime tirer des leçons de
« cette vie commune qui méprise l'égoïsme individuel, de cette vie qui
« élargit les horizons de millions d'hommes créés par Dieu dont le Fils
« Unique s'est immolé, Lui aussi, pour le salut des autres. Si les hommes
« pensaient plus souvent à la grandeur de ce sacrifice, ils ne pourraient
« pas se montrer encore si barbares en pleine effervescence de science
« et de civilisation.

« Dieu veuille me protéger si je dois encore être utile à mon pays
« et aux miens. Je prie Dieu, notre Maître à tous. Je prie qu'à mon retour
« au pays, je puisse faire profiter mes compatriotes des leçons que je tire
« de cette guerre. Je veux rentrer au pays avec un bagage de valeurs
« spirituelles. J'étais bien jeune quand je suis entré dans la vie publique,
« trop jeune, disait-on. Les années de vie publique font vieillir vite, et
« combien plus vite encore, les heures passées ici! Et dire qu'après tout
« cela, il va falloir faire face aux problèmes, aux conditions, aux obliga-
« tions de l'après-guerre. Il faut dès maintenant chercher à les apercevoir
« et à les comprendre.

« Je te dis aurevoir. Sincères salutations aux amis, aux adversaires
« qui m'assurent de leur loyauté et qui ne méprisent pas mon sacrifice,
« ma manière de servir mon pays. Quant à ceux qui tentent de me frapper
« dans le dos, je vous en charge en attendant mon retour.

« Filialement,

« Paul. »

AVANT de refermer cet album, les éditeurs tiennent à exprimer leur reconnaissance de façon particulière au Service provincial de Cinéphotographie qui a fort aimablement accepté de placer son inestimable documentation photographique à leur disposition. On sait que cet organisme, depuis de nombreuses années, a accumulé des archives photographiques aussi abondantes que remarquables. Sans cette bienveillance, il nous aurait été impossible de constituer un aussi riche recueil de gravures. Notre reconnaissance va également à M. Gérard Morisset, conservateur du Musée de la Province, qui nous a confié d'intéressants documents que nous avons reproduits en indiquant chaque fois qu'ils proviennent de l'Inventaire des Oeuvres d'Art. Enfin, un cordial merci à deux autres collaborateurs, M. Armour Landry, le réputé photographe de la métropole, et M. André Mondor, le dévoué photographe de La Victoire des Deux-Montagnes, qui nous ont fourni des gravures d'actualité.

Cet album est sorti des presses de la maison Eugène Doucet, ltée et les clichés ont été fabriqués par la Photogravure Nationale, ltée.



ARMOIRIES DE L'HONORABLE PAUL SAUVÉ

D'azur à une aigle d'argent becquée et membrée de gueules chargée sur son estomac d'une croix pattée de sable; au chef d'argent chargé de deux têtes de lion de sable, arrachées de gueules dentées et lampassées d'or; l'écu accosté de deux branches de feuilles d'érable de sinople croisées en pointe.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

En couverture arrière: la famille de l'honorable Paul Sauvé réunie sur la terrasse de sa demeure — Août 1958.



BNQ
000 335 582

